GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUL 28 1904

11e Année. N° 14. 15 Juillet 1904.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
André Beaunier . . .	*Picrate et Siméon* (1re partie)	217
Sébastien Charléty .	*Une Conspiration à Lyon en 1817*	268
Péladan.	*Félicien Rops'. — L'Œuvre et l'Homme*	303
V. Blasco Ibáñez . .	*Fleur-de-Mai* (3e partie)	334
Gustave Lanson . . .	*L'Affaire des « Lettres philosophiques » de Voltaire* .	367
Charles Laurent. . .	*A Tokio*	387
Pierre Bonnier. . . .	*La Culture de la Voix*	407
★★★.	*Le Bey de Tunis Sidi Mohammed*	428

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1904

LIVRES NOUVEAUX

SOUVENIRS ET IDÉES, par **George Sand.**

George Sand fut l'une de ces rares femmes à qui rien d'humain n'est étranger, pas même la politique et la sociologie. On trouvera dans ce très curieux volume des réflexions écrites en 1848 « à propos de la femme dans la société politique », quelques pages sur Proudhon et Jules Janin, une pétition à l'Assemblée nationale; on y trouvera aussi un fragment de journal sur le coup d'État de 1851, et une émouvante « correspondance avec un Américain pendant la guerre de 1870-1871 », — des notes sur Mac-Mahon et Thiers, sur Victor Hugo et « l'Année terrible ». Toutes ces pages inédites méritaient d'être rassemblées et la publication de cet ouvrage posthume nous fournira une occasion nouvelle d'admirer l'un des esprits les plus larges et les plus généreux du siècle dernier.

L'ATTAQUE NOCTURNE, par **Masson-Forestier.**

Délaissant pour une fois, comme jadis il le fit ici même, ses graves récits de la vie d'affaires, l'austère auteur de *Remords d'avocat* et de *la Jambe coupée* nous donne une poignée de contes d'assez verte allure. Le plus amusant, ce semble, n'est pas cette *Attaque nocturne*, qui naguère inspirait une pièce mi-macabre mi-comique, jouée d'ailleurs avec succès chez Antoine, mais plutôt *la Dame de M. le Syndic*, histoire d'un imperturbable sérieux où sont notées, comme de la main d'un magistrat, les phases diverses de la déconfiture, bien méritée, d'une peu recommandable maison.

SYNDICATS, MUTUALITÉS, RETRAITES, par **Ludovic de Contenson.**

Un livre plein de générosité et, pourtant, plein de sagesse; un livre hardi, et cependant inspiré par une expérience méthodique et une longue réflexion; un livre, tel qu'on pouvait l'attendre de l'auteur, de sa claire intelligence, de sa vaillance et de sa pitié. Il faut lire et méditer ces pages d'un homme qui comprend son temps, son pays et son peuple et qui voudrait leur préparer un pacifique avenir.

LA SARABANDE, par **Marius-Ary Leblond.**

MM. Marius-Ary Leblond, qui ont publié tout récemment cette œuvre charmante : *le Secret des Robes*, reviennent aujourd'hui à ces études si originales et si vivantes des mœurs coloniales; comme *le Zézère*, leur nouveau livre, *la Sarabande*, est un roman de « blancs et de noirs ». Des personnages de toutes les couleurs s'agitent, se trémoussent, en ces pages truculentes. On sent que les tableaux sont peints d'après nature et que les auteurs ont observé de près les types de nègres et de créoles qu'ils font vivre à nos yeux. Le style même qu'ils ont adopté est d'un réalisme souvent brutal; il ne recule pas devant les mots ; il déconcerte, parfois ; mais il exprime tout, avec une minutieuse précision.

L'ILE D'ÉPOUVANTE, par **Émile Vedel.**

L'île d'épouvante, c'est l'île d'Ouessant, et l'héroïne de ce roman dramatique et presque sauvage est « une fille d'Ouessant ». — Nos lecteurs la connaissent. Ils ont eu, sous un autre titre, la primeur de cette œuvre poignante qui rappelle en certaines pages, *Pêcheurs d'Islande*. La mer est partout présente dans ce livre, la mer aux rancunes implacables : elle ne pardonne pas à ceux qui lui ont une fois échappé et, toujours, comme le dit la légende, elle finit par les reprendre jalousement. Il n'y a pas seulement, dans *l'Ile d'épouvante*, un récit qui attache et qui émeut : on y trouvera aussi de magistrales, d'admirables descriptions.

INNOCENT III, par **Achille Luchaire.**

La question des rapports entre Rome et l'Italie fait l'objet de ce livre, qui vient juste à l'heure où, de nouveau, cette question semble posée. Innocent III a formulé sa théorie en une lettre fameuse aux recteurs de Toscane : « Dieu, créateur du monde, a dans le firmament de l'Église institué deux dignités, la papauté et la royauté. Ces deux puissances ont leur siège en Italie; l'Italie possède la supériorité sur tous les pays de l'univers pourvu que, dans la primauté du siège apostolique se confondent l'autorité de l'Empire et du sacerdoce. » Rome aujourd'hui ne dit pas autre chose.

LES TENDRES MÉNAGES, par **P.-J. Toulet.**

Voici un délicieux roman d'aventures et de mésaventures sentimentales « où il est prouvé », comme on disait autrefois en tête des chapitres, que Paris ne vaut rien pour les jeunes ménages. Le livre pourrait s'appeler en sous-titre : *ou les Dangers de la Capitale*, et la conclusion est très morale, si les scènes sont parfois scabreuses. Les lettrés connaissent déjà du même auteur *M. du Paur, homme public*, et *le Mariage de Don Quichotte* ; ils savent que M. P.-J. Toulet est un écrivain et un artiste de haute valeur. Cette jolie histoire d'Imogène et de Sylvère nous est contée avec les mêmes qualités de grâce et d'ironie : il faut souhaiter que ce titre charmant attire de nombreux lecteurs aux *Tendres Ménages*; l'œuvre, assurément, les retiendra : elle est de celles qu'on est fier d'avoir découvertes.

EDGAR POË, par **Émile Lauvrière.**

Appliquer à Edgar Poë les méthodes scrupuleuses des sciences historiques et philologiques eût semblé, peut-être, paradoxal à nos aînés. Mais aujourd'hui, c'est notre façon d'étudier toutes choses ; c'est « sous cet angle » que nous voulons tout voir. Il faut convenir que les résultats sont d'ordinaire fort intéressants, et le volume de M. Lauvrière, malgré ses dimensions un peu effrayantes, récompense le lecteur patient.

PICRATE ET SIMÉON

I

LA RENCONTRE

On entendit crier :

— Arrêtez-le ! arrêtez-le !...

Et encore :

— Arrêtez-moi ! arrêtez-moi !...

Dans ces éclats de voix, il y avait de la terreur et de la blague.

Un vacarme de roulettes forcenées, endiablées, étonna. Les gens qui se trouvaient au bas de la rue de Rome, vers l'angle de la gare Saint-Lazare, regardèrent, et virent dévaler, au long du trottoir, un cul-de-jatte qui avait pris le mors aux dents. Il filait vite. Le buste penché en avant, il ramait à droite et à gauche et, de ses mains trop courtes, tâchait, mais en vain, de s'agripper au sol qui lui échappait. Il criait : « Arrêtez-moi ! » Les gens répliquaient : « Arrêtez-le ! » et, craintifs, se garaient sur son vertigineux passage. Il renversa un jeune pâtissier, fit peur à un chien qui le poursuivit en aboyant, saisit la basque d'une redingote flottante : le porteur de ce vêtement dégringola. Le cul-de-jatte tourna sur lui-même. Un instant, le chariot fut immobile, et aussitôt repartit, entraînant, cette fois, son voyageur à reculons. Et la course reprit, frénétique.

Un groupe de cochers, ému d'altruisme, se tassa pour faire

obstacle ou, mieux, tampon. Mais, à l'approche de cette avalanche, inquiet, il s'ouvrit et laissa passer. Ainsi alternent dans le cœur humain les velléités charitables et le naturel instinct de la conservation. Devant le kiosque d'une marchande de journaux, le cul-de-jatte emballé butta contre une petite table plus grande que lui et qui était toute chargée des nouvelles du jour. Elle tomba, et ses pieds pourvus de barreaux entourèrent le buste du bout d'homme qui l'emporta dans sa course, involontairement. A la descente du trottoir, le chariot sursauta; puis il vint heurter le trottoir suivant avec une telle violence que son contenu chancela et s'abattit.

On le crut mort, ce contenu. On s'empressa autour de lui, avec la hâte officieuse qu'ont les moutonnières foules. Mais, soudain, le cul-de-jatte se redressa. Ses yeux étincelaient de rage, et sa bouche grinçait. Il retroussa ses manches : de sérieux biceps apparurent. Alors, à poings fermés, il se mit à taper sur les jambes du rassemblement. Et il clamait :

— Tas de voyous ! tas de crapules !...

Voyous et crapules s'écartèrent, riant à gorge déployée. Il avait perdu ses petites béquilles, en forme de fer à repasser, au moyen desquelles il manœuvrait d'habitude avec aisance. Un gamin les lui présentait : il menaça de le tuer. Il les prit, et alors, agile, sembla un torpilleur qui évolue. Il distribua des coups sur des tibias et des mollets, tant qu'il put, injuriant, jurant, sacrant. On allait se fâcher, lorsqu'un sergent de ville sortit du kiosque aux voitures et dit :

— De quoi? de quoi ?

Il avait le calme qui sied à un fonctionnaire municipal.

Sarcastique et amer, le cul-de-jatte lui lança ce simple mot :

— Carabinier !

— De quoi ? — répéta l'agent, homme paisible.

— Bien sûr ! — expliqua le cul-de-jatte. — Si c'est maintenant que vous venez m'arrêter, c'est un peu tard.

Et de ricaner.

— Tâchez de ne pas faire de désordre, ou je vous mène au poste, en cinq sec, vous savez, Picrate !

Picrate? Il s'appelait Picrate, et la police le connaissait. Ce renseignement intéressa les cochers qui étaient là, en station. Picrate fit un effort manifeste pour se maîtriser. Il re-

cula contre le mur de la gare, tira de sa poche de quoi faire une cigarette, la roula, l'alluma, la fuma. Mais il lançait aux cochers de mauvais regards. Le sergent de ville leur conseilla de grimper sur leurs sièges : il avait trouvé ce moyen pour séparer Picrate de ses ennemis. Puis il réintégra la petite cabine qu'il aimait parce qu'elle était propice au doux sommeil administratif.

De leur siège inaccessible, les cochers ne craignaient point de narguer Picrate. L'un disait :

— Tu n'y avais donc pas serré le frein, à ton automobile?

Un autre :

— Et ton block-system?

Un autre, plus méchant :

— Eh! va dire à ta mère qu'elle te recommence!...

Picrate rageait. Il bondit, résolu, puisqu'il le fallait, à escalader un fiacre, afin de se mettre au niveau de l'odieux ennemi. Celui-ci, de son fouet, cingla. Picrate dédaigna les coups. En peu d'instants, suivi de son chariot comme un colimaçon de sa coquille, mais leste des bras comme un singe, il eut accompli son ascension. Le cocher, qui ne voulait pas le jeter bas et qui cherchait à se délivrer de ce démon, descendit de l'autre côté sur la chaussée, en toute hâte, abandonnant son fouet. Picrate saisit le fouet et, drôlement enchâssé entre le siège et le tablier, il fouetta autour de lui, en cercle, aussi loin que ses bras, bien allongés, pouvaient aller. Et il vociférait, à l'adresse de tout le monde et de la Destinée et de la Providence, de mortelles injures. On méprisa les injures; même on en rit, et, pour se garer des coups de fouet, on s'écarta. Mais Picrate, de la main gauche, tint les guides, prêt à utiliser le fiacre comme un char de combat. Il fallut qu'on se précipitât sur le cheval, qui s'agitait, et qu'on se précipitât aussi sur Picrate et qu'on le déposât sur le trottoir. Ce ne fut point aisé.

Un attroupement se forma, que le sergent de ville eut peine à dissiper. Ensuite, cet effort ayant épuisé toute l'activité qu'il possédait, le fonctionnaire municipal s'avisa de retourner à son kiosque sans regarder seulement Picrate.

Picrate avait conscience de la limite de ses forces; il s'irritait en silence ou peut-être réfléchissait.

Grâce à l'arrivée d'un train, beaucoup de fiacres furent pris et s'en allèrent. La file se renouvela, sauf le cocher de tête; et Picrate fut délivré de ses ennemis. Alors il s'occupa de réparer le dérèglement de sa toilette. Il serra sa cravate, qui appartenait au genre dit « La Vallière », mais dont les coques se refusèrent à bouffer congrûment, car l'usage l'avait réduite à l'état d'une maigre corde. Il vérifia que sa montre n'avait pas souffert de cette agitation saugrenue et, pendant qu'il y était, la remonta ; il la remit à l'heure exacte, ayant sous les yeux, pour le consulter, le cadran du kiosque aux voitures. Ensuite, il serra la boucle de son gilet et fut heureux de constater que les boutons ne branlaient pas ; ceux du veston non plus. Ce costume était d'une étoffe élimée, noire probablement à l'origine, mais devenue par l'inclémence des saisons verte, jaune et mordorée, tout à fait propre d'ailleurs, lavée, brossée. Picrate ne portait pas de chapeau ni de casquette. Son abondante chevelure frisée, épaisse, le garantissait. Au fond de son gousset il trouva un petit miroir de forme ronde et de la taille d'une pièce de cent sous, l'appliqua contre la paume de sa main gauche et le promena devant son visage, du nord au sud, de l'est à l'ouest, cependant que de sa main droite il insistait pour que la raie médiane de ses cheveux fût correcte en toute sa longueur et pour que sa moustache se retroussât pareillement à droite et à gauche. Il eut du mal, à cause de l'humidité. Picrate était fier de son poil, encore grisonnant, et il le soignait. Au moyen d'un peu de salive, il précisa la ligne de ses sourcils. D'un tapotement léger des doigts, il fit mousser au-dessus des oreilles les deux ailes de sa toison crépue...

Ayant achevé ce manège de bienséance et de coquetterie, Picrate revint à des pensées plus pratiques et sérieuses. Il fallait qu'il songeât à son commerce. Et alors il puisa, dans une sorte de giberne qu'il avait sur le ventre, des choses innombrables : il semblait une sarigue ; il semblait aussi un prestidigitateur singulier qui du néant suscite, à sa convenance, les objets les plus divers. Ce furent d'abord des lacets pour souliers. Les uns étaient jaunes et les autres noirs, certains en soie ou en coton, certains en cuir. Il les éleva, tenus par le milieu de leur longueur, assez haut, et de la main les

caressa comme une tresse de femme aimée ; puis il se les mit autour du cou. Ce furent ensuite des anneaux brisés. Ils formaient une chaîne brillante ; Picrate se la mit autour du cou et devint analogue à quelque bedeau d'église ou appariteur en Sorbonne. Et ce furent enfin des liasses d'images variées. Le stock était réparti en plusieurs paquets sous des élastiques : Picrate choisit.

Il y en avait, parmi ces images, qui évoquaient des scènes religieuses, telles que la Crucifixion, la Sainte Cène, le Sacré-Cœur saignant sur la robe bleue du Sauveur, l'Assomption de la Vierge, la Crèche avec l'âne et le bœuf. Celles-là, Picrate savait bien qu'elles n'étaient de vente qu'à la porte des églises : il les fourra de nouveau sur son estomac. D'autres, au revers de cartes postales, représentaient de fâcheuses frivolités, décolletages excessifs, voire nudités complètes en des poses peu chastes ; ailleurs, même, l'artiste s'était livré à de condamnables facéties, touchant l'amour et ses pratiques habituelles. Picrate n'offrait ces gaudrioles qu'à la terrasse des cafés, passé minuit. Pour l'après-midi, dans les quartiers honnêtes, il avait des collections intermédiaires, aussi éloignées de la mysticité que de la pornographie. Les monuments de Paris, par exemple. Et il avait soin de bien approprier son étalage à sa clientèle. Pour ce quartier de l'Europe, la gare Saint-Lazare était tout indiquée, la statue d'Alexandre Dumas père, le parc Monceau, le Maupassant insoucieux de la dame qui flâne au pied de son socle, l'Ambroise Thomas qui est insensible aux chansons d'une petite fille, etc... Ces photogravures anodines, Picrate les disposa devant lui, à l'intérieur du chariot, appuyées sur le bas de son corps ; il en prit à la main quelques-unes, en éventail...

Il ne lui restait plus qu'à guetter l'acheteur éventuel. Satisfait de ces justes préparatifs, il regardait vaguement en face. Ses yeux tombèrent sur le cocher qui était en tête de file, et flamboyèrent, car ce cocher l'examinait avec une insistance amusée, qui lui parut narquoise, blessante. Il sentit que sa haine de la corporation tout entière se réveillait et se concentrait sur cet homme. Il fulmina :

— Eh bien ?...

Le cocher ne bronchait pas.

— Eh bien, eh bien? C'est-il que je suis une curiosité? hurla Picrate.

Et il rassembla, d'un geste brusque, l'éventail des cartes postales illustrées. Allait-il, de nouveau, bondir? Il frémit, dans sa boîte, immobilisé par le bas, mais les poings agités. Cependant le cocher souriait à la vaine exaspération de Picrate.

Picrate lui jeta tout son mépris, en termes véhéments...

— Ne te dérange pas, — dit enfin le cocher, du haut de son siège, sans bouger, sans décroiser les bras, sans que s'altérât sa quiète physionomie.

Et il dit ces quatre mots avec une telle assurance souveraine que Picrate subit le prestige d'une si magistrale sérénité : Picrate se tut.

Après un instant de silence, le cocher dit encore :

— Ne te dérange pas.

Picrate regardait fixement cet homme paisible; et ses bras pendirent et son visage parut stupide. Un peu plus tard, il demanda :

— Est-ce que tu étais là, tout à l'heure?

— Quand ça? fit le cocher.

— Tout à l'heure...

Et le cocher riait en demandant à son tour :

— Et toi?

Certes, il riait, mais point méchamment; avec bonhomie. Si bien que Picrate, au lieu de se fâcher, fut confus. Ses nerfs fatigués se détendaient, et son cœur, après tant de colère inutile, s'amollissait. Même, il lui vint aux yeux de l'émotion.

Le cocher affirma :

— Il n'y a pas de honte, tu sais!...

Comme si cette petite phrase leur en donnait la permission, de lourdes larmes se détachèrent des cils de Picrate et rebondirent sur ses joues. Du revers de sa manche il s'essuya les yeux et demeura, la tête basse, à considérer sur le sol de la philosophie douloureuse.

Le soir de fin d'hiver tombait. Les autres cochers étaient, dans les caboulots voisins, à dîner. Un contrôleur notait les numéros des fiacres qui stationnaient. Les vagues passants affairés ne faisaient pas attention au dialogue furtif de ces

deux bonshommes. Dans cette foule éparse, une sorte d'intimité fut possible. Le cocher descendit de son siège et, s'approchant de Picrate mélancolique, lui déclara :

— Je le savais bien, que tu n'étais pas une brute.

Picrate eut un sursaut d'orgueil et répliqua :

— Plus souvent ! Je n'ai pas toujours été cul-de-jatte.

— J'en suis bien sûr, — répondit le cocher poliment.

Car il comprit que, pour Picrate, il y avait, à posséder des jambes, de la dignité.

Mais Picrate dit, et, cette fois, avec un peu d'emphase et d'exaltation, avec le pauvre désir d'étonner :

— Tel que tu me vois, je suis ancien élève de l'École centrale.

Et il insista :

— Comme je te le dis !

Seulement, le cocher ne fut pas émerveillé le moins du monde. Donc, Picrate essaya de ce commentaire :

— Je peux me qualifier d'ingénieur civil !

Le cocher conclut simplement :

— Ça te fait une belle jambe !...

— Ça m'en a coûté deux ! — s'écria Picrate.

Et il voulut raconter son accident. Sorti de l'École, avec ce titre somptueux d'ingénieur, il entre dans une compagnie de chemins de fer en qualité de mécanicien, à douze cents francs par an. Une nuit, il dégringole de sa machine et, sur les rails, il a les jambes coupées. Voilà !... Picrate expliqua ce fait divers, au moyen de termes techniques. Il s'aperçut bientôt que son interlocuteur se désintéressait des détails. Lui-même, ayant fait depuis vingt ans, ce récit mille et mille fois, n'éprouva pas le besoin de s'y éterniser.

— Voilà !... — conclut-il.

Et ils restèrent tous les deux en présence de cette constatation dont il n'y avait rien à tirer : Picrate n'avait plus de jambes. Ils se turent...

— Et toi ? — dit enfin Picrate pour dire quelque chose.

— Eh bien, moi, tu vois, je suis cocher.

— Comment te nommes-tu ?

— Siméon, si tu veux, pour abréger.

— Il y a longtemps que tu conduis ?

Le cocher imita le ton de Picrate affirmant sa grandeur passée et déclama :

— Je n'ai pas toujours été cocher !...

— Probable, — remarqua Picrate, — que tu n'es pas né avec un fouet !

— Tel que tu me vois, — continua Siméon, — je suis ancien élève de la Sorbonne et de l'École des Hautes Études...

— Farceur ! — cria Picrate, qui hésitait à rire de la plaisanterie ou à s'en fâcher.

— Et même, et même, je puis me qualifier, s'il me plaît, de philologue et d'archiviste-paléographe.

Picrate observa que la seule connaissance de ces mots révélait un homme instruit : il crut à la véracité de Siméon. Il se sentit en bonne compagnie et s'excusa :

— Je vous demande pardon... Je ne savais pas...

— Pourquoi pardon ?... Est-ce ma philologie qui t'impose ? Elle est loin, ma philologie ! Mon pauvre Picrate, ta mathématique peut tutoyer mon érudition.

— Si vous voulez, — répondit Picrate, respectueux malgré lui.

Et Siméon tendit à Picrate sa main de cocher, noircie, durcie, gercée par le cuir des guides. Picrate dit :

— Je suis très heureux d'avoir fait votre connaissance.

Haussant les épaules et sifflotant n'importe quoi du bout des lèvres, Siméon remonta sur son siège, fut soigneux de se bien sangler dans sa couverture et de ne pas s'asseoir sur un pli. Puis il parut, en somme, méditer...

Picrate l'admirait. Il eût aimé que la causerie entre eux continuât, mais il n'osait pas en prier Siméon, parce que Siméon, sous sa vieille capote à boutons métalliques et son chapeau de toile cirée dévernie, lui semblait plus majestueux qu'un roi. Il le contemplait.

C'était, ce Siméon prestigieux, un homme d'une quarantaine d'années, aux cheveux châtains qui commençaient à blanchir. Sa barbe, peu fournie, allongeait l'ovale de son visage. Ses traits n'avaient rien de caractéristique. Ils étaient réguliers, ni gros ni très fins, quelconques : nez moyen, bouche moyenne, yeux gris, comme dans les signalements. Mais sa physionomie était singulière. Presque toujours, il sou-

riait. Seulement, on ne savait pas si ce sourire signifiait de la gaieté, de la moquerie, de l'affabilité, ou s'il ne résultait pas de la forme des lèvres, un peu pincées naturellement et relevées aux coins. Car, en même temps que ses lèvres souriaient, il y avait dans son regard de la gravité, et, dans le pli des longues joues, de la tristesse désespérée. Les gestes qu'il faisait n'avaient ni ampleur ni énergie ; il réduisait au minimum l'effort que toute activité réclame et cela lui donnait un air de judicieux dédain. Sa voix était variée, parfois douce et chantante et parfois rude...

Un vieux « collignon » cramoisi revint de souper et, se léchant encore les babines, adressa la parole à Siméon : d'ineptes jovialités, qu'il accompagnait d'un gros rire. Picrate fut choqué de voir que l'on traitait si familièrement Siméon, déconcerté de voir que Siméon s'y prêtait volontiers.

Siméon, dérangé de son repos, consacrait à l'allumage de ses lanternes ces minutes sacrifiées et, d'ailleurs, se montrait cordial. Il suivait les récits du vieux avec complaisance. Il les approuvait. Le vieux lui tapait sur le ventre, et Siméon plaçait son mot, son mot d'argot, dans ce hideux bavardage. Même, il renchérissait. Et Picrate en était surpris. Il ne savait pas si le Siméon qu'il avait présentement sous les yeux était le vrai Siméon, ou bien si l'autre, l'érudit, le philologue, était réel ; mais il ne concevait pas que ces deux Siméon pussent coexister et faire bon ménage... Par moments, le visage de Siméon reprenait son air sérieux et pensif, et puis, soudain, rigolait : Picrate se désolait, dans l'incertitude. Il souffrait aussi de constater que Siméon l'avait si prestement lâché, tout à l'heure, et maintenant s'attardait avec ce camarade imbécile.

Un client se présenta pour le fiacre de Siméon, dit une adresse. Siméon ferma la portière, grimpa sur son siège, assembla les guides. Picrate le regardait avec chagrin qui s'en allait, sans faire attention à lui, qui le laissait au pied de son mur, petit homme ridicule et négligeable surtout.

En fouettant son cheval pour démarrer, Siméon fit à Picrate un signe de tête, gentiment, et dit :

— Au plaisir, Picrate !

Picrate fut si troublé qu'il ne sut répondre...

... Par la suite, ils se retrouvèrent, ici ou là, au hasard des courses que Siméon faisait. Et Siméon ne manquait pas de descendre de son siège pour serrer la main de Picrate, lui demander de ses nouvelles et l'interroger sur le résultat de ses affaires. Picrate eût souhaité causer longtemps à cœur ouvert, s'épancher. Siméon, dès que la causerie allait s'épanouir, devenait soudain moins chaleureux. Picrate s'en affligea d'abord et bientôt espéra comprendre que Siméon l'étudiait en vue d'une amitié véritable. Donc il se surveilla, mais alors parut guindé, prétentieux, et s'affligea d'être timide.

Un jour, Siméon l'aperçut à la porte de Saint-Germain-l'Auxerrois, en dispute avec des mendiants. Chacun de ces pauvres diables avait sa place attitrée, qui à la grille, qui sur les marches, qui auprès d'un pilier. Or, Picrate s'était octroyé la place d'une vieille bossue, qu'on appelait la « mère Millions », à cause d'un réel petit avoir qu'elle accumulait depuis des années, patiemment. Les autres la respectaient, en vertu de ce sortilège qu'exerce toujours la fortune. L'impertinence de Picrate indigna. Peu s'en fallut qu'on ne lui fît un mauvais parti; mais on devait, en présence des paroissiens dont on sollicitait la générosité, garder l'attitude confite et geignarde des miséreux. La vieille n'entendait pas qu'un intrus la dépossédât de son fief: elle fit rage, menaça Picrate de ses pieds, l'insulta. Picrate retroussa ses manches. Elle se sauva vers le refuge, ouvert à tous, de l'église. Il la poursuivit, il l'attrapa, la saisit par sa robe et fut ainsi traîné par elle dans l'église. Il y eut du scandale. Un suisse expulsa le sacrilège; Picrate, dehors, lui secoua sa hallebarde. Un sergent de ville survint qui emmena Picrate au poste, en dépit de ses protestations. Picrate l'aurait, d'ailleurs, traité comme les autres, s'il n'avait vu, tout à coup, Siméon, qui stationnait là, le regarder avec son grand air souverain. Il s'abandonna, fila doux.

Une semonce du commissaire fut le seul châtiment qu'il reçut de la police. Que lui importait, du reste? La grosse affaire était pour lui qu'il avait encouru le mépris de Siméon, qu'il n'oserait plus prétendre à l'amitié de Siméon, qu'il n'oserait plus, s'il le rencontrait, lever les yeux vers lui.

Cependant il le rencontra. Siméon s'approcha, la mine enjouée, et dit à Picrate, qui rougissait :

— A propos, Picrate, quelles sont tes opinions politiques?

Picrate hésita d'abord à répondre, tant il avait honte de lui-même en face de Siméon. Puis la joie de constater que Siméon s'intéressait à sa notion de l'État fut telle qu'il ne se put contenir; et il proclama fièrement :

— Je suis socialiste!

— Ça ne m'étonne pas, — dit Siméon qui souriait.

Ce sourire troubla Picrate. Embarrassé, il risqua :

— Et vous?

— Oh! moi, je ne suis pas socialiste, vois-tu, étant dénué d'optimisme et de naïveté...

Siméon, qu'une dame hélait, partit. Picrate dut se contenter de cette phrase mystérieuse et par trop concise, qu'un petit commentaire eût éclairée utilement.

De ses rapides entrevues avec Siméon, qu'un hasard fâcheux venait toujours interrompre, Picrate conservait ainsi des lambeaux de discours, des maximes, des réflexions, hélas! incomplètes. Ces fragments lui étaient, certes, précieux. Il y rêvait; il regrettait leur brièveté... Quelques-uns exprimaient une idée entière : Picrate aimait à se les répéter... Oui, Siméon, un soir, lui avait dit : « Tu t'irrites de tout, Picrate, comme si une chance délicieuse t'avait induit à croire au bonheur. Cela est ridicule, dans ton cas! Songes-y... » Picrate y avait songé, et, raisonnant avec lui-même, il s'était rendu à cet argument. Mais, dans la pratique, il agissait selon son caractère, qui était irascible à l'excès... Une autre fois, Siméon lui avait dit : « Les femmes jolies prennent, en général, pour amie assidue une femme sans beauté afin de paraître encore plus jolies et de se figurer qu'elles le sont. Ainsi, les gens heureux, — ou, du moins, assez heureux, — ont intérêt à savoir qu'il y a des gens malheureux. Toi, au contraire, Picrate, tu ne peux rien gagner à toujours comparer ton sort et le bonheur... » Picrate, en effet, s'aperçut, en réfléchissant à lui-même, que le bonheur était sa préoccupation perpétuelle. Il s'en étonna, mais vérifia que c'était plus fort que lui...

Et, une autre fois, Siméon lui dit :

— Entre toi et moi, Picrate, entre tes opinions et les miennes, entre ta philosophie et la mienne, c'est-à-dire entre ta conception de la vie et la mienne, il y a cette différence : moi, de mon siège élevé, je regarde les choses de haut en bas; toi tout proche du sol, tu les regardes de bas en haut.

Sa voix, en prononçant ces paroles, s'adoucissait et s'attendrissait.

A partir de ce jour, ils furent amis.

C'était un doux soir de mars, lumineux et pur, où un peu de tiédeur passait dans l'air léger, où le printemps se pressentait. Et Siméon disait à Picrate :

— Pauvre Picrate terre à terre, je t'enseignerai à considérer les choses de la vie du haut d'un siège élevé.

Picrate fut ému. Très humble, il murmura :

— Mais toi, Siméon, qui possèdes toute sagesse, qu'auras-tu à gagner en ma compagnie ?

— Tu me raconteras ce que tu vois sur le sol dont tu es si proche. Tu me raconteras ce que tu sais des gens dont tu frôles les pantalons et les robes. Et moi, j'estimerai s'il faut tenir compte de ces toutes petites choses. Parmi elles, n'y en a-t-il pas de très précieuses que je néglige ?... Allons prendre un verre, Picrate, provisoirement.

... Ils décidèrent de se retrouver, quotidiennement, la journée finie. Leur rendez-vous était aux Batignolles, dans un modeste cabaret. Ils cassaient une croûte dans du café noir et causaient, une petite heure, avant de s'en aller chacun chez soi. On hissait Picrate sur la banquette, avec son chariot ; Siméon s'asseyait en face de lui... Ils n'avaient de famille ni l'un ni l'autre, et leur amitié réciproque leur fut agréable à tous deux.

II

HISTOIRE DE SIMÉON

— Si j'entreprends de te raconter mon histoire, Picrate, ce n'est pas qu'elle me paraisse admirable ni singulière ; seulement, il n'y en a pas d'autre que je connaisse mieux.

» Tout est dans tout ; il tient beaucoup d'humanité dans une courte vie humaine, même modeste et dépourvue d'extraordinaires accidents. Les annalistes ont tort de n'enregistrer que des batailles, des entrevues de souverains et des conclusions de traités : la destinée d'un pauvre homme est plus significative et poignante...

» Quoi qu'il en soit, au surplus, d'Alexandre le Grand, de Charlemagne et de Louis XIV, je suis né, voici quarante ans à peu près, dans une petite ville beauceronne composée d'une cathédrale et de quelques maisons autour. Je ne sais pas de lieu, sur terre, plus excessivement silencieux que celui-là.

» Ailleurs, dans la campagne, on entend des rumeurs confuses, des chants d'oiseaux, des cliquetis de feuilles. La campagne est vivante ; on y travaille, elle-même travaille à produire les moissons. Tandis que ma ville natale est morte : elle était morte bien avant que je vinsse au monde. Les gens qui continuent d'y demeurer ne vivent qu'à peine : on les dirait soigneux de ne pas faire de bruit, comme dans une chambre mortuaire.

» Les rues sinueuses, bordées de vieux murs moussus, ont de l'herbe entre leurs pavés. Et il n'y passe guère personne qu'aux jours de marché.

» C'est une ville, pourtant, immémoriale et qui eut son temps de magnificence. Cette cathédrale prodigieuse indique évidemment que cette ville fut un centre de richesse et d'activité, autrefois, il y a six siècles environ. Quand on la construisit, on ne disposait pas de moyens commodes et expéditifs. La pierre en était prise à des carrières éloignées. On transportait les blocs sur des chars que des hommes traînaient au chant des cantiques. Le soir, on s'arrêtait et campait. Et la Notre-Dame pour qui ces gens peinaient les gratifiait de miracles suaves. Ainsi s'édifia cette masse énorme et gracieuse où se résume le labeur de plusieurs milliers d'existences anonymes.

» Or, si l'on fouille au pied de cette cathédrale, on découvre les fondations d'églises plus anciennes, toujours plus anciennes, à mesure qu'on enfonce davantage dans le sol ; les derniers vestiges que l'on remarque proviennent, sans doute, d'un d'un temple païen et d'un sanctuaire druidique .

» Ah ! Picrate, tu te figures que je suis loin de mon propos?

Mais cette cathédrale a tant pesé sur mon enfance que j'en sens, aujourd'hui encore, l'ombre fraîche et l'odorante humidité autour de moi. Picrate, je ne saurais te rendre intelligible ma vie sans t'avoir expliqué cette cathédrale !...

» Ces ouvriers qui l'ont bâtie, ces gens qui vinrent y prier, il y a six siècles, et ceux aussi qui avaient bâti pour y prier les églises antérieures, faut-il dire qu'ils sont morts ? Le trépas ne les a point anéantis. Il ne reste rien de leurs corps qu'un peu de poussière méconnaissable mêlée à la terre ; et de l'aventure de leurs âmes dans les paradis ou les purgatoires, je ne sais rien. Mais leur fantôme, je l'affirme, est toujours là. Pas leur fantôme, si tu veux. Je ne te parle point d'apparitions : ne prends pas mon récit pour un conte de revenants ! Quelque chose d'eux, que je ne sais nommer et qui ressemble à eux-mêmes singulièrement, subsiste à jamais dans la vieille ville qu'ils ont occupée. On ne les voit pas, et l'on vit en leur compagnie sans apercevoir leur présence. Ce n'est peut-être que leur souvenir... Encore ce souvenir est-il étonnant en ceci qu'il échappe à la claire conscience. Ainsi la plupart de mes compatriotes, qui ignorent tout du passé, se souviennent d'eux et ne savent pas qu'ils ont existé.

» Ces morts vivants, j'ai grandi parmi eux, pareil à eux. J'ai suivi, dans les nefs de la cathédrale et dans la crypte noire, des processions qu'ils menaient, occultes pèlerins. Et j'ai récité les prières qu'ils me soufflaient, et j'ai fait les signes de croix qu'ils ont voulu.

» La petite âme avec laquelle j'étais né, ils ne l'ont pas laissée s'ouvrir, selon sa guise, à la vie nouvelle. Ils l'ont façonnée, ils l'ont travaillée. Ah ! que de fois, Picrate, quand une ingénue velléité allait s'éveiller en moi, j'ai senti qu'ils étaient là, prêts à contenir mes beaux élans ! Alors je n'avais plus qu'à leur obéir docilement. Ils m'avaient ravi ma force jeune, pour m'asservir mieux.

» De ma mère, Picrate, je ne te dirai rien. Je ne l'ai point connue. Elle est morte très peu d'années après ma naissance : quelque effort que je fasse, il m'est impossible de me la rappeler. Jamais on ne me parlait d'elle, ni mon père ni ma grand'mère. A mes questions, plus tard, on ne répondit que d'une manière évasive. J'ai soupçonné qu'il y avait un mys-

tère sur sa mort; j'ai deviné qu'avant de mourir, prématurément, elle avait été frivole assez pour qu'en prissent ombrage la jalousie de mon père et l'austérité de la famille. Quel fut son péché? je l'ignore. Elle était Provençale. On l'avait exilée de sa gaie patrie dans la sombre ville beauceronne, dans la vieille maison grise et morne de mes grands-parents. J'imagine que son allégresse méridionale ne put s'accoutumer à cette existence privée de soleil et de joie...

» Je ne possède nulle image de ses traits; je l'ignore autant que nul être au monde. Et pourtant sa pensée m'obsède. Je songe souvent à elle. Il me plaît de me la figurer plus frivole que peut-être elle ne le fut, spirituellement jolie, coquette, désireuse de vivre.

» Et moi, quand je naquis, j'étais sans doute pareil à elle; j'aurais sans doute adoré vivre, si ma ville natale, par sa quotidienne influence, ne m'en avait ôté le goût.

» Il me semble que mes spontanéités enfantines étaient, en moi, la persistance de sa frivolité. Une sévère discipline les étouffa. Les fantômes de la cathédrale beauceronne n'ont point voulu que se développât selon sa nature cet enfant qui, dans les veines, avait le sang d'une gaie Provençale...

» Mon père était professeur au collège. Lui, je me le rappelle. Il ne souriait jamais. Il portait une longue redingote noire, une cravate noire et des gants noirs. Gardait-il le deuil de ma mère? Je ne sais; je ne me représente pas qu'il lui eût été possible de s'habiller autrement qu'en noir. La tristesse était dans sa complexion. Entre lui et moi, il n'y eut aucune intimité. Du reste, il ne sortait guère de son cabinet de travail, où je n'avais point accès. A table, il ne m'adressait la parole que pour m'enseigner une bonne tenue et m'avertir si je péchais contre les lois de la civilité. Il le faisait sans rudesse, mollement, comme pour s'acquitter d'un devoir, d'une formalité plutôt. Il s'en était remis à ma grand'mère des soins qu'il me fallait. Il lui témoignait une extrême déférence, cérémonieuse même, et froide.

» Je ne sais pas s'il m'aimait. Je ne le crois pas. Peut-être avais-je le tort de lui trop évoquer le souvenir de sa femme. Pour la mémoire de celle-ci, éprouvait-il de la haine ou du regret?... Quand il est mort, j'avais sept ou huit ans; je ne

me suis posé que plus tard ces questions troublantes et qui parfois, ensuite, m'ont angoissé. Le souvenir de la petite Provençale lui était-il, malgré l'amertume, voluptueux? Dans ces heures de solitude qu'il passait enfermé entre les quatre murs de son cabinet, de quelle façon se souvenait-il de ses deux ou trois ans de mariage? Il était rigoureusement pieux. Chaque matin, été comme hiver, avant d'aller au collège, il assistait à la messe. Je le vois encore, agenouillé, ne levant pas la tête de dessus son gros paroissien noir. Avait-il des scrupules de conscience, des remords? Je ne sais pas : je ne sais rien de lui. Son âme m'a toujours été fermée... Est-ce que je l'aimais?... Non, Picrate, il m'est impossible de croire que je l'aimais.

» Il fut tué à la guerre, étant garde national, par une balle perdue, sans avoir tiré lui-même un seul coup de fusil. On m'a souvent raconté que, le matin de ce jour-là, quand il partit, il avait le pressentiment certain de sa mort. Il nous fit, à grand'mère et à moi, ses adieux avec plus d'émotion que d'habitude. Il dit : « Vous prierez pour moi et pour que mes péchés me soient remis ! » Il me souleva dans ses bras de telle manière que mon visage fût à la hauteur du sien; il fixa son regard sur mes yeux et, avec une solennité singulière, une assurance dogmatique et didactique, il énonça : « La vie ici-bas est par elle-même absurde et affreuse ; elle n'a d'autre sens que d'aboutir à la vie céleste et de la préparer. »

» Trente-deux ans se sont écoulés depuis cette scène rapide. Mais je te certifie, Picrate, que ces paroles me furent dites exactement telles que je te les rapporte. Je ne les ai jamais oubliées; et, quand je les répète ainsi, j'entends la voix sifflante et rèche qui les prononça. Je me rappelle l'intonation, l'accent. Elles ne se sont aucunement déformées dans mon souvenir; elles y demeurent telles que les prononça cet homme qui était mon père, qui allait mourir et qui le savait.

» Quand il eut dit ces mots, mon père continua, quelques secondes, à regarder au fond de mes yeux, comme pour s'assurer que sa pensée s'inscrivait bien dans mon esprit. Puis, sans plus m'embrasser, il me déposa sur le sol, prit son fusil, son képi, vérifia qu'il avait dans ses poches tout ce qu'il lui

fallait; il embrassa grand'mère et il partit. Je ne l'ai plus revu.

» Dans quel trouble il me laissa ! Je ne comprenais pas la raison de cette emphase inaccoutumée. Grand'mère s'enferma dans sa chambre. Ma bonne me recommanda d'être sage. Je le fus. Tout l'après-midi, la phrase me gêna. Elle me gêna bien souvent, depuis lors...

» J'étais si péniblement consterné que la mort de mon père n'ajouta presque rien à ma tristesse. On me tint à l'écart des cérémonies funèbres. L'absence de mon père ne modifia pas ma vie journalière : il ne s'y mêlait que si peu ! Mais, s'il avait disparu, lui, la phrase restait. Elle me fut une compagne incessante.

» Je n'en ai pas saisi tout de suite la signification. Je ne l'ai que longtemps après analysée, étudiée. Aujourd'hui encore, que j'y ai réfléchi des années durant, une chose m'échappe : je ne sais pas avec une certitude parfaite quel était, au sujet de cette doctrine chrétienne, le sentiment de celui qui l'exprimait ainsi, en termes formels, absolus. Etait-ce chez lui sérénité mystique et piété fervente ? Éprouvait-il une consolante douceur à espérer les joies définitives de l'outre-monde? Ou bien n'aboutissait-il qu'avec désespoir à ce mépris violent de l'ici-bas?... Sa voix n'était ni tendre ni féroce... Nous étions là, pourtant, les yeux dans les yeux, ce père et ce fils, à la minute décisive de nos existences. Il a fait un immense effort pour que communiassent nos deux âmes dans une identique foi : — il m'a seulement appris par cœur une formule impersonnelle qu'en effet j'ai, mot pour mot, retenue; son âme m'est restée étrangère...

» Mais la formule avait, à elle seule, sa valeur et sa vertu redoutable. Elle suffit à me gâter la joie de vivre.

» Sur les murs jaunes et nus des couvents, les moines qui cheminent, en cortège las, lisent de noires inscriptions où le siècle est dénigré péremptoirement. Les trappistes, chaque fois qu'ils se rencontrent, se doivent dire l'un à l'autre : « Frère, il faut mourir ! » Ces devises sont appropriées le mieux du monde à l'état qu'ils ont choisi. Elles les réconfortent et les encouragent à persévérer dans leur farouche renoncement. Les règles monastiques composent une disci-

pline forte et minutieuse, dont les détails sont cohérents, dont l'énergie est efficace. Si tu acceptes le principe de la croyance, obéis.

» Mais moi, je n'avais renoncé à rien. Je voulais vivre !...

» Je fus un petit enfant qui voulait vivre et à qui l'on enseignait une formule de mort.

» Si le souvenir de la désolante parole avait pu s'effacer, sache qu'elle m'était à chaque instant renouvelée, sinon en sa teneur même, du moins en son esprit, par la rigoureuse mélancolie de mes journées. C'est ainsi que je m'en imprégnai, qu'elle pénétra jusqu'au fond de moi.

» Il ne me fut pas donné d'être gourmand avec délices, comme je crois que c'est, pour les autres enfants, un bonheur. Une tartine dérobée avait l'inconvénient terrible d'une faute qui aventurait ma destinée éternelle. Aucun plaisir n'était pour moi pur d'inquiétude et de scrupule.

» Ma grand'mère vivait aussi retirée qu'une nonne. Elle consacrait des heures longues à des lectures pieuses, à des prières, auxquelles elle m'associait soir et matin. Je ne les comprenais pas toutes. J'ai mille et mille fois répété que le Verbe était en Dieu, que le Verbe était Dieu, sans trop savoir de quoi il retournait. Et même une confusion se fit, dans ma puérile pensée, entre ce Verbe-là et ces autres — actifs, passifs ou neutres — dont une pédagogie routinière m'enjoignait la conjugaison. Que de fois, assis à ma table de travail, les jambes ballantes, n'ai-je pas médité sur les mystérieux rapports du Verbe qui était Dieu et de tel subjonctif dont m'échappait la qualité divine ! Je rongeais le bois de mon porte-plume; avec l'ongle, j'en détachais des brindilles que je trempais rêveusement dans l'encrier. Cependant j'échafaudais de bizarres théologies, à dérouter un « Ange de l'École ».

» Mais je te fais grâce de ces dialectiques déraisonnables.

» Ma grand'mère occupait son loisir à tricoter des bas et des brassières pour des œuvres de charité. La grosse pelote de laine tombait de ses genoux sur le tapis et là sautillait à chaque petit coup que la vieille dame donnait de son aiguille. Il me plaisait de m'acouffler par terre, de tenir entre les mains la pelote épaisse et molle, de rester ainsi longtemps à

ne rien faire, à ne guère penser, tandis que bourdonnaient des mouches dans les rideaux des fenêtres et que, sur les chevrotantes lèvres, les *Pater* et les *Ave* du rosaire se marmonnaient. Si j'étais sage, ma grand'mère ne semblait pas s'apercevoir de ma présence, tant son esprit demeurait ailleurs, au pays du Verbe, ou peut-être s'assoupissait dans la monotone lenteur des *oremus*. Nous étions proches à nous toucher; mes doigts se posaient sur le bas de sa jupe : seulement, nos âmes étaient l'une à l'autre tout à fait étrangères, parce que ma petite âme ne pouvait accompagner la sienne aux régions supra-sensibles.

» As-tu remarqué, Picrate, que, dans les tableaux religieux, les personnages, côte à côte, ne se connaissent pas? Ils n'ont pas de gestes mutuels; ils ne se regardent même pas les uns les autres. S'ils sont groupés, c'est en vertu d'un pareil sentiment qui anime chacun d'eux et tous les dirige vers Dieu.

» J'étais donc isolé. Ma petite âme faisait de vains et timides efforts pour aller retrouver, si loin, là-haut, à l'infini où se joignent les parallèles, l'âme de ma grand'mère.

» Quelquefois, excédé de désœuvrement, je poussais un grand soupir. L'orante s'inclinait vers moi et me disait :

» — Qu'est-ce, mon petit?... Joue!

» Alors, comme ravi de la permission, je bondissais, et mon entrain me lançait à de folles gambades. Mais bientôt j'apercevais, fixé sur moi, le regard triste de ma grand'mère. Sans qu'elle fît à mes jeux une objection, je voyais dans ses yeux un amer reproche, une inquiétude douloureuse. Il n'en fallait pas plus pour me rappeler que j'abusais de la vie présente et négligeais mon éternité. Sans doute, aussi, la pauvre femme s'effarait à diagnostiquer en moi les signes d'une allégresse condamnable, oui, de la gaieté maternelle, légère et païenne un peu...

» Si je persistais dans mon tumulte exubérant, une voix craintive et dolente m'accablait de ces mots :

» — Ne fais pas trop de bruit. Sois un bon petit garçon.

» Toute mon ardeur tombait. Je concevais qu'un bon petit garçon ne joue pas. Je revenais à mon ennui sempiternel. Il me semblait que la plus grande faute et celle qui compro-

mettait le plus dangereusement mon salut consistait à faire du bruit. J'identifiai le silence et la sainteté. Mais le silence m'était insupportable.

» En outre, il me faisait peur; la sainteté aussi. La sainteté, le silence et la mort étaient liés dans ma puérile imagination. Le soir, au fond de mon alcôve, j'évoquais les défunts nombreux de la famille, mon père lugubre, ma mère indistincte, des oncles et des tantes, des aïeux et des aïeules dont je ne savais rien, sinon qu'ils avaient autrefois vécu, dans cette chambre, et qu'il fallait prier pour eux, afin de leur valoir le suprême repos.

» Picrate, la maison de mon enfance était pleine de morts. Il y avait aux murs, le long des glaces, au-dessus des cheminées, leurs portraits, — daguerréotypes miroitants où apparaissaient de pauvres visages, et photographies à demi effacées par le temps. Des anecdotes relatives à leur passage ancien sur la terre sanctifiaient chaque meuble. Un petit fauteuil de tapisserie, que j'aimais parce qu'il était bien à ma taille et qu'on nommait « le fauteuil de l'oncle Bernard », un jour me devint odieux, l'oncle Bernard m'ayant troublé, la précédente nuit, en rêve, à l'état de squelette.

» Cette famille antérieure m'était quotidiennement rappelée par l'énumération que ma prière en faisait. Aux princes héritiers on enseigne leur généalogie, afin qu'elle leur soit un motif d'orgueil; moi, j'ai connu mon ascendance à force de supplier Dieu que ses péchés lui fussent remis.

» Tous ces morts!... Il me semblait que ma grand'mère et moi n'étions vivants que par hasard. La singularité de cet accident m'étonnait. J'en vins à me figurer que nous avions été laissés ici-bas en vue de quelque mission rédemptrice.

» Ah! Picrate, je donnerai un libre cours à tout le lyrisme qui m'oppresse!... Je n'imagine rien de plus pathétique au monde que ma vie d'enfant. Si elle m'émeut ainsi, c'est peut-être de par l'inévitable égoïsme; mais plutôt elle me paraît émouvante de résumer en sa durée courte la millénaire angoisse humaine. Quand le soir tombait de la cathédrale en nappes d'ombre, Picrate, je me sentais environné de siècles morts, qui autour de moi subsistaient. Du fond des lointains funèbres, des âmes abolies d'ancêtres anonymes, suscitées

comme par un prestige impérieux, s'agitaient en moi et me tourmentaient.

» J'étais une tombe consciente de ses cadavres !

» Seule me fut douce et bienfaisante l'église. J'y ai goûté des heures délicieuses, certes dangereuses et qui alarmaient mon cœur excessivement ! Des heures de volupté charmante...

» Les chants, l'alternative savamment ménagée de la musique et du silence entretenaient ma ferveur. Le luxe des cérémonies me divertissait. L'illumination de l'autel me ravissait. Et les vitraux peints, éclairés de soleil, me composaient le plus beau des livres d'images.

» Tu sais, Picrate, l'objet de ces verrières magnifiques que des artistes pieux ont placées au fenestrage des églises : elles étaient destinées à l'enseignement du peuple. On célébrait l'office en latin ; les symboles de la liturgie ne sont point accessibles à l'intelligence des pauvres diables ; et même les sermons risquent de dépasser l'entendement des multitudes. Les images sont mieux persuasives et leurs riches couleurs attirent l'attention du populaire. Enfin, les vitraux eurent dans les églises médiévales un peu la même utilité que, de nos jours, dans les casernes, les tableaux de la propagande antialcoolique.

» L'Évangile, la vie des saints, les dévotes légendes, figurés sur les belles verrières éblouissantes, je les connus et les aimai. J'appris ainsi l'aventure de saint Hubert et son histoire de chasse qui tourne si bien à l'édification. Ce fut mon cher espoir de rencontrer, plus tard, en quelque course forestière, un cerf porteur, entre ses amples ramures, d'une croix lumineuse. Je rêvai d'être un saint, pour le plaisir de tels incidents merveilleux. Cependant l'histoire de l'enfant prodigue avait toutes mes préférences, à cause des jeunes filles élégantes qui, penchées sur l'adolescent, le couronnent de roses et le festoient. Leur geste souple et amical, la gentillesse de leur procédé, la courtoisie de leurs manières me les rendaient plus sympathiques, sans doute, que ne l'avait voulu l'austère imagier. Une pareille compagnie m'eût agréé tant et si bien que je ne fusse pas revenu vers la demeure paternelle au mépris de telles félicités. Plutôt, j'aurais gardé, de temps à autre, les cochons afin d'expier, par périodes, mes délices...

Et je voyais encore, dans la transparence des vitres, Roland qui donne de son épée illustre sur la roche de Roncevaux et qui souffle, à s'en rompre le cou, l'appel du cor d'ivoire. Que j'eusse volontiers suivi ce fier exemple!

» Ainsi se mêlaient à mes piétés de profanes désirs, du reste vagues et ingénus. Je n'osais pas m'y arrêter, craignant les perfides embûches du Tentateur et sachant qu'il se dissimule, lui si laid, sous les dehors les plus alliciants.

» J'étais enfant de chœur; et je dois à l'exercice de ces modestes fonctions quelques-uns des souvenirs qui me sont le plus précieux. J'aimais surtout les messes matinales. Il faut dès l'aurore être debout, s'habiller vite et se laver en hâte. L'eau est froide et vous réveille bien. Dehors, il n'y a personne dans les rues. Les marchands ouvrent à peine leurs boutiques. On sent qu'on se dévoue au service du Seigneur, qu'on est son Éliacin. Cette pensée vous anime: et vous courez, heureux d'être pur et consacré aux divines tâches. Le bedeau vous accueille avec bonhomie à la porte de la cathédrale, plus silencieuse que jamais, vaste et sublime.

» Le lourd battant de cuir feutré faisait, en retombant sur son cadre, un bruit sourd et bientôt perdu dans la déserte immensité des voûtes; et alors le monde extérieur n'existait plus. Le soleil levant, radieux aux vitres multicolores, semblait émané d'elles. La cathédrale était la seule réalité; le reste avait sombré dans le néant; et moi, j'accomplissais une mission d'ange.

» Qu'il m'était doux de revêtir le costume prescrit, la robe rouge, très longue, et le surplis de batiste blanche orné de dentelle! Habillé ainsi, je me croyais plus pur encore et plus digne de Dieu.

» Avec quelle foi sincère et absolue je suivais les péripéties de la messe! Car la messe, Picrate, est, pour le vrai fidèle, un drame terrible et glorieux. Songe à l'émoi sublime de tenir entre ses mains les saintes burettes et de verser dans le calice le vin qui, tout à l'heure, à n'en point douter, sera le sang du Christ.

» Un instant m'emplissait de religieuse épouvante, celui de l'élévation, quand le prêtre, prenant l'hostie qui est le corps authentique du Rédempteur, se tourne vers l'assis-

tance et lui dévoile le mystère incarné. Mais le spectacle est trop prodigieux pour les yeux humains : ils se cachent au creux des paumes, ils s'humilient vers les dalles. Et la solennité de l'acte est si extraordinaire qu'à peine en peut-on supporter l'angoisse. Le silence redouble. Et moi, je secoue la sonnette argentine; et une sorte de terreur me saisit à percevoir ce bruit dont je suis le maître; et je frissonne jusqu'aux moelles, de ce vacarme frénétique par lequel je signale la présence de Dieu.

» Tu me demanderas, Picrate, comment je me figurais Dieu. D'une manière confuse, je l'avoue, et indistincte. Pourquoi ne pas tout dire? J'avais peur de lui plus que je ne l'aimais. Sa rigueur me décontenançait. Je ne doutais pas de son existence; mais si j'eusse, un jour, acquis la certitude qu'il fût mort, et pour ne point ressusciter de longtemps, j'aurais accueilli cette nouvelle avec satisfaction, pourvu que Satan, son adversaire insidieux, disparût aussi. Tandis que j'éprouvais une tendresse infinie pour la sainte Vierge.

» Elle, je la savais compatissante et miséricordieuse, indulgente aux erreurs que l'on commet sans méchanceté, prête à intercéder toujours en faveur de qui l'implore.

» Au moyen âge, Picrate, ce fut ainsi. Dieu était la justice, et la Vierge la charité. Ces deux principes ne s'accordent guère. Et c'est pourquoi, dans les légendes, la Vierge brouille un peu les décrets de la simple justice. Elle a recours à de fins stratagèmes pour épargner à des larrons les conséquences de leurs méfaits. Elle s'est déguisée en nonne pour remplacer à la chapelle une nonne qu'avait emmenée son galant; elle a substitué des mannequins spéciaux à des misérables qu'on allait pendre.

» Elle, je l'aimais de tout mon cœur enfantin. Je l'admirais, et sa belle robe de soie dorée, et son diadème orné de pierreries. Je lui apportais souvent l'hommage d'un petit cierge, dont il me plaisait que s'ajoutât la jaune lueur aux feux des cires plus resplendissantes. Et je récitais à Dieu les prières obligatoires; mais à elle je confiais mes tristesses et mes ennuis, la conjurant d'intervenir et d'arranger tout cela...

III

PICRATE INTERROMPT LE RÉCIT

Depuis quelque temps, Picrate donnait tous les signes d'une irritation violente. Il ne put contenir sa mauvaise humeur, il s'écria :

— A bas la calotte !

Cette devise éclatait inopinément. Siméon, surpris, demanda :

— Compterais-tu, Picrate, parmi nos « libres penseurs ? »

— Que oui ! — répliqua l'autre ; — et je m'en flatte !

— Tu as tort, — reprit Siméon, — de t'en flatter. Il est vain de s'enorgueillir des opinions que l'on a, car de nulle chose nous ne sommes moins les maîtres que de nos opinions. Elles nous sont insinuées par les circonstances ; et tantôt nous acceptons celles de nos éducateurs naturels, tantôt nous réagissons contre leur influence. Dans l'un comme l'autre cas, nous sommes incités par notre caractère, par le hasard quotidien de la vie, à prendre tel ou tel parti. Le rôle de notre raison n'est pas, en tout cela, considérable. Picrate, un esprit humain n'est pas un endroit paisible où les idées font entre elles de la logique.

— A bas la calotte ! — recommença Picrate, — mort aux curés !

— Je vois, — continua Siméon, — que tu tiens à tes opinions. C'est une assez bonne chose, qui parfois suscite des héros, des confesseurs et des martyrs, toutes personnes qui résolument ont limité leur rêverie et sacrifié à l'orgueil de la certitude le plaisir de la dialectique. C'est un don. Le scepticisme en est un autre. Le dogmatisme est plus fécond en actes d'énergie ; le scepticisme est une source d'idéologies plus belles.

Picrate s'agitait. Siméon lui dit :

— Tu es sur le point de crier encore : « A bas la calotte ! » Cela est convenu, enregistré. Ne te fatigue pas à de telles

répétitions. Laisse-moi plutôt te pourvoir de plusieurs motifs d'humilité. Cette doctrine que tu préconises si fougueusement t'est commune avec une quantité d'imbéciles. Elle est à la portée de bien du monde. As-tu vu quelquefois, à la procession Dolet, la figure de tes camarades? Ne te contrarie-t-elle pas? Ce sont des gens qui mangent du curé de la façon la plus irréfléchie. Ils ont exprimé toute leur philosophie quand ils ont prononcé ces quatre mots : « A bas la calotte! »

— Mais enfin, ça veut dire quelque chose, ces quatre mots! objecta Picrate, avec impatience.

— Quelque chose, — répondit Siméon, — de rudimentaire. Ils affirment qu'ils sont libres penseurs. Je les crois, en effet, libres de toute pensée. Par ailleurs, ils ressassent, en des estaminets, de vieilles diatribes anticléricales, dépourvues d'intérêt... Tu as, Picrate, de fâcheux coreligionnaires...

— Je n'admets pas, — gronda Picrate, — que tu dises : « coreligionnaires », puisque nous réprouvons, en principe, toute religion. A bas, disons-nous, toutes les calottes!

— Mais non!... Vous substituez un dogme à un autre. Vous avez une religion : c'est bien là le comique de votre aventure. Une vieille religion, traditionnelle presque autant que l'autre. Vous remontez au delà de ce pauvre Dolet que vous attifez si plaisamment en précurseur. Et même il vous parut indispensable d'avoir vos martyrs : c'est à quoi vous servit encore ce même Dolet, médiocre sire que bientôt vous diviniserez. Il eut maille à partir avec des tribunaux ecclésiastiques : telle fut l'origine, pour lui, d'une renommée sur laquelle il ne comptait pas. Ses délits, de nos jours, relèveraient de la correctionnelle, tout simplement, et il ne tirerait du fait de sa condamnation banale aucun profit posthume. Mais vous avez organisé sa légende et, en somme, son évangile... Votre foi se contente d'affirmations gratuites; elle se définit en peu de mots; elle se refuse à toute discussion; elle est intolérante, cruelle, tracassière : elle est une véritable religion...

— Secondement, — reprit Picrate, qui suivait son idée et n'écoutait pas son interlocuteur, — secondement, si tu blagues la figure des libres penseurs, c'est donc que tu n'as point regardé des Ignorantins?...

— J'en ai vu de piteux, — dit Siméon, — je l'accorde.

— Piteux?... Pouah! leur bedaine qui bombe sous la robe, leur frimousse tondue, leurs cheveux trop longs, leurs yeux hypocrites qui lorgnent à droite et à gauche, jamais en face!... N'est-ce pas une pitié de les voir conduire, à travers les rues, le misérable troupeau des gamins qu'on leur donne à éduquer, qu'ils abêtissent et rendent pareils à eux? Pauvres petits êtres! On déforme leur intelligence, on leur impose une croyance qu'ils n'ont pas choisie. C'est un abus de pouvoir, c'est un viol!

— Picrate, laisse-moi t'interrompre pour aller plus loin que toi dans ce sens.

» Un vieux maître que j'eus, et qui était un savant digne d'estime, a écrit : « Heureux les peuples qui n'ont pas de livres sacrés! » C'est une belle et morne parole, plus tragique de se trouver où il l'a mise, dans la préface d'une histoire de la Scolastique. L'ouvrage entier la commente, et de la plus émouvante manière. Car peut-être sais-tu, Picrate, de quel poids ont pesé sur l'esprit de notre moyen âge l'Ancien Testament et le Nouveau. Tout essor intuitif était empêché par l'autorité du texte; toute hardiesse de la dialectique était contenue par la rigueur du dogme. Ah! si jamais la lettre fut meurtrière, c'est bien alors. Pour s'évader de cette discipline âpre et jalouse, il fallut que l'on inventât un curieux stratagème mental : ce procédé nommé allégorie et qui dédouble, en quelque sorte, la pensée. De mauvais écrivains, depuis, l'ont employé pour le ridicule ornement de leur style. Mais, au temps dont je te parle, sous le règne de Philippe-Auguste ou de saint Louis, l'allégorie était un moyen de libération prudente, auquel devaient recourir les plus audacieux idéologues et qui devint la forme de leur jugement. On s'astreignait, d'une part, aux servitudes nécessaires et, de l'autre, on manifestait le plus possible d'indépendance. Certes, une telle contrainte est funeste au fier épanouissement des âmes vives. Et c'est pourquoi l'esprit médiéval nous apparaît comme si tourmenté, contourné, souffrant, dénué d'allégresse et de joyeuse spontanéité... Oui, heureux les peuples qui n'ont pas de livres sacrés!...

— Tu vois bien! — s'écria Picrate.

— Je vois bien, — reprit Siméon. — Oui, je vois bien qu'il est terrible pour un peuple tel qu'était le nôtre au temps

de Philippe-Auguste ou de Saint Louis, de subir la lourde oppression d'un culte oriental, transcrit en latin par les successeurs ecclésiastiques des Césars quelque mille ans plus tôt. Ce culte qui s'imposait si violemment n'était pas fait pour nous ; il n'était pas né sur notre sol, et il ne répondait pas à nos aspirations particulières, à nos besoins. Il venait du dehors, en conquérant ; et sa tyrannie fut, à cause de cela, plus gênante. Seulement, Picrate, disons : « Heureux les peuples qui n'auraient pas de livres sacrés !... » Car ils en ont tous. Cherche avec moi, dans l'histoire des civilisations. Eh bien ?... il y a les Grecs, que Renan définit : « le seul miracle de l'histoire ». Platon, dans son *Timée*, raconte à leur sujet une anecdote merveilleuse et que je t'engage à méditer. Donc, Timée visita l'Égypte, — l'Égypte millénaire, emmaillottée de traditions, comme de leurs bandelettes ses momies. — Il rencontra le prêtre d'un temple très ancien. Ce vieil homme lui dit : « Vous êtes des enfants, vous, les Grecs, vous êtes la jeunesse du monde ; tandis que nous, un immémorial passé nous accable. Chez nous, rien ne s'est aboli au cours de la durée. Nos temples et nos bibliothèques conservent éternellement les plus lointains souvenirs. Vous avez eu, vous, le déluge de Deucalion qui ravagea et rénova tout le pays ; il ne laissa subsister que les pâtres, au sommet des montagnes, les pâtres étrangers aux Muses et qui ne savent pas l'histoire. Chez nous, le Nil déborde avec régularité ; il épargne nos monuments. Aussi sommes-nous vieux et êtes-vous, ô Grecs, des enfants... »

» Cet admirable discours, d'un si délicieux anarchisme, est poignant. Songe, Picrate, qu'il nous fait remonter à plus de quatre siècles avant notre ère : alors déjà l'on s'attristait de la vieillesse de la Terre !

» Or, aujourd'hui, le soin des savants a trouvé que les Grecs eux-mêmes, ce peuple privilégié, subit l'influence des civilisations orientales, qu'il leur doit, en bonne partie, sa religion, que l'hellénisme n'est pas autochtone comme il se vantait de l'être.

» Ainsi s'atténue et se gâte le « seul miracle de l'histoire ». Picrate, il n'y a pas de miracle dans l'histoire. Un fait la domine toute : la survivance des idées bien au delà des hommes

qui les inventèrent pour leur usage ou leur agrément. Après qu'elles n'ont plus de raison d'être, après que sont morts leurs promoteurs, après qu'ont changé les circonstances qui les légitimaient, elles demeurent, elles s'obstinent à régner...

— Il faut donc qu'on les tue ! — s'écria Picrate.

— Seulement, — répliqua Siméon, — elles sont pareilles à ces monstres de la Fable, que l'on ne peut tuer et qui renaissent de leurs cadavres... M. Combes, ministre des cultes et qui ne rêve que de les détruire tous, a dit un jour une parole pleine de sens : « On ne supprime pas, d'un trait de plume, quinze siècles d'histoire... » La vérité, Picrate, c'est que l'on ne supprime de l'histoire absolument rien. Certains faits sont plus riches que d'autres en conséquences durables ; les plus menus augmentent quelque peu les complexités ultérieures. Il est vain de prétendre, une fois, décréter : « Nous allons faire comme si le christianisme n'avait point eu lieu. » C'est une simagrée. Il est fou de vouloir vivre comme si d'innombrables générations humaines n'avaient essayé bien avant nous, mille et mille manières de vivre.

» Que cette pensée soit mélancolique, je l'avoue. Que l'on puisse n'en pas tenir compte, je le nie.

» Un seul homme, vois-tu, Picrate, eut ici-bas le privilège de vivre une vie neuve, de l'arranger à sa guise et d'en goûter la parfaite fraîcheur : c'est Adam !

» Je songe souvent à lui. J'imagine qu'il dut lui être exquis de vivre sans que nulle hérédité lui donnât le sentiment qu'il ressassait. Il a vu le premier lever de l'aube, il a vu le premier printemps. Il s'est enivré des premières fleurs et du premier baiser de la première femme. Il lui était impossible de rien prévoir; son ingénuité protégeait sa ferveur du désastre de l'habitude, et il allait de surprise en surprise : il put s'émerveiller sans cesse. La douleur même lui dut être charmante. Il ignorait qu'elle fût la douleur; il ignorait la signification des larmes : qui sait s'il ne leur trouva pas une saveur délicieuse? Il ne dépendait que de soi ; rien n'était, autour de lui, galvaudé. Chacune de ses impressions lui appartenait et ne s'altérait point par un usage séculaire. Telle fut sa destinée unique.

» Ses fils héritèrent de lui son expérience ; il leur avait déjà

gâté la nouveauté de vivre. Lui-même n'en profita qu'une saison, sans doute. Il s'accoutuma vite à ses entours. Il eut bientôt la certitude qu'un jour suivrait une nuit achevée; l'aube cessa de l'étonner et dès lors perdit son principal attrait.

» La douceur de vivre la vie nouvelle est ce qu'on nomme, en langage biblique, le paradis terrestre, — lequel ne pouvait être qu'éphémère. — Adam fut chassé de ce beau paradis, c'est-à-dire que l'habitude avait gâté son fin bonheur. La faute originelle, irrémédiable, fut d'avoir vécu. Elle se transmit de génération en génération, de par l'hérédité funeste. Et le paradis terrestre est fermé pour jamais. D'aventureux rêveurs en ont cherché la porte, inutilement.

» Excuse-moi, Picrate, d'avoir recours à des symboles de l'ancienne Loi. Fais-moi l'amitié de ne crier point, là-dessus : « A bas la calotte ! » En échange de quoi je te concède que cet Adam, que je suppose, est une hypothèse désuète. Si tu y tiens, j'accorde qu'il fut une espèce de brute, incapable de profiter de son incomparable privilège. Traitons-le d'anthropopithèque et n'en parlons plus.

» Mais, si je renonce volontiers aux termes de ma métaphore, je n'abandonne pas mes conclusions, et j'insiste, Picrate, pour que tu prennes conscience du passé.

— Pas du tout ! — s'écria Picrate. — Le passé, je le supprime. L'avenir seul me préoccupe. Je suis un homme de progrès, et tu es un homme de réaction.

— Crois-tu ?

— Je ne crois pas, je suis sûr !

— Cela revient au même, — fit observer Siméon ; — entre tes assurances et mes présomptions, il n'y a que la différence de nos tempéraments : la certitude est l'opinion des nervoso-sanguins, comme le probabilisme est la philosophie des lymphatiques. Omettons, si tu veux, les particularités du vocabulaire et limitons à l'essentiel notre dispute... Tu m'appelles réactionnaire et me traites de clérical. Ton erreur me désole et m'amuse. Elle me prouve combien, vous autres les libres penseurs, êtes pourvus d'un caractère religieux. Votre secte est intransigeante comme les sectes rivales, et vous dites aussi : « Quiconque n'est point avec moi est contre moi. » C'est le point de départ de tout évangile.

» Tu me dis clérical parce que je m'applique à parler doucement des vieux rêves humains, parce que j'embaume avec sollicitude le souvenir de mes ferveurs et de mes puériles cosmologies. Que veux-tu ?... Une colère pareille à celle qui t'exalte serait la marque d'un moindre détachement.

» Mon nihilisme est souriant et se plaît à une sorte de déférence impartiale et courtoise pour l'universelle erreur.

» Tu me trouves une particulière indulgence à l'égard des dogmes que tu combats. C'est esprit de justice, tout simplement. En présence d'un clérical, je parlerais de tes dogmes avec aménité. Conclus que j'ai le goût de la contradiction. Je l'avoue. Elle donne, au total, un assez bon résultat ; elle tient compte de la thèse et de l'antithèse et dispose l'esprit à éviter les solutions catégoriques.

» Enfin, si j'ai peut-être une légère préférence pour les dogmes les plus anciens, c'est qu'ils ont passé depuis longtemps l'ère des violences. Ils se sont assagis peu à peu ; ils renoncent à l'offensive, ayant assez à faire de se défendre. Ils ont cessé d'être provocants ; ils ne demandent plus qu'à être laissés tranquilles... Ne les agacez pas, ils dorment.

» Mais si vous les éveillez en sursaut, ils vous grifferont. Voilà votre fâcheuse imprudence, à vous autres, les énergumènes.

» Je ne vous aime pas. Votre succès récent vous a rendus intrépides et farouches ; vos ardeurs m'offensent. Vous êtes à l'âge ingrat. La sagesse de l'esprit et la douceur du geste ne vous sont pas encore venues...

— Et moi, — dit Picrate, — je te déteste !

— Tu as tort, — répliqua Siméon, — de me détester pour des divergences d'opinion. Plus tard, Picrate, tu sauras que nulle idée ne vaut la peine qu'on lui sacrifie un ami. Tant que la science ne sera pas achevée, ni la bisbille des métaphysiciens terminée, aimons-nous provisoirement, au-delà des systèmes.

IV

SUITE DE L'HISTOIRE DE SIMÉON

Siméon dit à Picrate, un soir :

— Les jeunes hommes de Platon, qui méditaient de discourir sur quelque thème ingénieux, choisissaient un paysage qui convînt à leurs propos. Et, par exemple, pour épiloguer de l'âme immortelle et de ses destinées magnifiques, un bois sacré auprès d'un fleuve aux belles rives leur offrait l'asile charmant d'une ombre fraîche et peuplée de légendes.

» Il m'aurait plu, Picrate, quand je voulais te raconter mon enfance dévote et sans joie, de t'emmener vers le parvis d'une cathédrale ancienne, d'installer ton chariot contre un arc-boutant de pierre grise, roussie par endroits de soleil et lavée de pluies séculaires. Je n'avais pas de cathédrale à ma portée ; et toi, tu n'aurais pas toléré ce voisinage clérical.

» Mais aujourd'hui, pour te narrer ma vie de collège, quel paysage conviendrait à la mélancolie de ce propos? Celui-ci, somme toute, illogique, absurde et fou!... C'est un favorable hasard. Vois quel désordre, ce soir de fête nationale, bouleverse autour de nous ce carrefour et ce cabaret vulgaire où nous nous sommes réfugiés. Des tambours, des clairons se font martiaux en pure perte. Cette foule paraît secouée d'un étrange délire que ne motive pas suffisamment la prise d'une Bastille, à l'époque des rois. Illuminations fâcheuses : les couleurs en sont criardes et les courbes mal ordonnées. Il me semble que les auteurs de nos programmes scolaires ont dû travailler au milieu de ce vacarme inepte : ainsi s'expliquerait la merveilleuse incohérence de leurs idées.

» Ma grand'mère mourut et je fus placé comme interne dans un lycée parisien. Lequel? Peu importe, puisqu'ils sont tous pareils : tu sais que l'uniformité de l'enseignement sur toute la surface du territoire est la grande pensée — stupide! — d'un temps qui aima la centralisation. Je te dis, Picrate, qu'en dépit de nos toquades variées et de nos fougues, nous sommes, en

ce pays, simplistes souverainement. Un ministre, jadis, se réjouissait de déclarer, montre en main, qu'à cette heure exacte tous les garçons de quatorze ou quinze ans, provençaux, bretons, lorrains ou auvergnats, à qui leurs parents ou l'État pouvaient offrir le luxe d'une éducation classique, composaient en version latine : de cette manière, ils se préparaient tous identiquement aux plus dissemblables existences. En fait, ils ne se préparaient à rien du tout. Mais ils composaient en version latine, et cela suffisait à ravir l'orgueil ministériel. On range, chez nous, les enfants dans des classes numérotées, comme tel maniaque range sa bibliothèque selon la reliure de ses livres : cela met des poèmes libertins à côté de contes édifiants, du Royer-Collard à côté du *Thomas Graindorge* de Taine. Tant pis ! L'ordre règne, ou semble régner.

» J'avais douze ans. Le peu de latin que je savais, un vicaire me l'avait appris, qui ne possédait pas beaucoup de science en réserve. Je connaissais l'*Epitome historiæ sacræ*, les soixante premières pages de la grammaire, environ. Quant au reste, mon ignorance était absolue. Seulement, j'avais, au cours de mes longues et mornes journées, un peu plus réfléchi que la plupart des gamins de mon âge. Oh ! réfléchi... rêvé, plutôt ; et ma sensibilité surtout s'était affinée dans ma solitude orpheline. La religion m'occupait, l'espoir des paradis et la terreur des infernaux supplices. La maison natale, sombre et silencieuse, que dominait l'ombre majestueuse de la cathédrale, m'avait peu à peu formé une âme analogue à la sienne, recueillie, craintive et mélancolique.

» Un grand-oncle, mon dernier parent, qui demeurait dans le Midi et qui n'avait nul souci de s'empêtrer de moi, considéra qu'un bon internat parisien le débarrasserait d'un pupille gênant.

» Picrate, j'ai, de ma vieille vie, de mauvais souvenirs. Il y a, dans mon passé, des jours que rien ne me déciderait à revivre, quand même la promesse d'une divine récompense, d'une féerie de voluptés, serait au bout de l'épreuve. Mais, de tous, les plus éperdument douloureux ont été ceux de mon entrée au collège. C'est dans la cour carrée, encadrée d'un promenoir monacal, de cet ancien couvent génovéfain que j'ai senti l'amertume gagner mon cœur et la haine s'y

installer. Oui, c'est là que je suis devenu pessimiste et misanthrope. Il m'a fallu longtemps ensuite pour adoucir l'âpreté de ma rancune et me rasséréner à force de désespoir. Alors je n'étais point à l'âge où l'on soigne avec de la philosophie sa peine, où l'on use de dialectique pour transformer en badinage sa tristesse.

» Il me sembla que j'étais au bagne injustement; et, en moi-même, mon inconscient cherchait le crime que j'expiais. Je n'apercevais pas de terme à mon supplice. Des semaines, des années, des siècles, qu'en savais-je? La durée avait perdu pour moi ses limites habituelles, ses stades qui permettent de la mesurer, de la détailler. Elle s'allongeait, indéterminée, devant ma nostalgie et l'exaspérait.

» On doit distinguer, Picrate, deux sortes de tempéraments humains : ceux qui souffrent et ceux qui ne souffrent pas de la longueur du temps. Ceux-ci peuvent être patients et résignés; ils n'ont presque pas de mérite à ne pas geindre. Ceux-là passent leur existence dans un perpétuel martyre; l'attente les torture. Certains esprits, exacts et nets, font à l'infortune sa part et, lucides, en voient le terme; d'autres l'exagèrent. Il y a, si tu veux, des âmes en papier très sec, où la vie s'inscrit avec justesse; et il y a des âmes en papier buvard où la moindre tache s'étend, s'étend, et gâche tout.

» A l'époque dont je te parle, j'avais une âme en papier buvard, ah! molle et sans résistance. Je me suis plus tard réformé, volontairement : j'y eus beaucoup de mal.

» Les camarades que le hasard me procurait me houspillèrent. Ma gaucherie de solitaire, soudain jeté dans le tumulte de leurs jeux et de leurs cris et de leur nombre, me désignait à leurs lazzi et me laissait parmi eux sans défense. Mon costume provincial et négligé, mon air souffreteux excitèrent leurs rires. Mon orgueil les irritait et augmentait leur rage de m'humilier. Ils me furent méchants et lâches. Je les ai haïs de tout mon être offensé. S'il m'avait été possible de les tuer, je les aurais tués.

» Les enfants sont « déjà des hommes ». C'est avec mes jeunes condisciples de collège que j'ai fait l'expérience de l'humanité. En vieillissant, je n'ai que vérifié mon diagnostic.

» Chacun de ces garçons, séparé des autres et replacé

dans sa famille, avait sans doute ses gentillesses. Leur réunion formait une tourbe affreuse. Il en est toujours ainsi des hommes agglomérés. Ce qu'ils ont de joli, c'est ce qu'ils ne sauraient mettre en commun. Ce qu'ils ont de commun, c'est la brutalité, la grossièreté, l'instinct trivial, l'appétit vilain. Car voilà toute la psychologie des foules. Et de là, Picrate, les inconvénients du parlementarisme.

» Les heures sonnaient, lourdes et lentes, à une horloge lamentable. Un carillon dont le mécanisme grinçait les aggravait de sa piteuse jérémiade. Une note surtout, qui achevait la ritournelle, et qui se traînait en plainte vibrante, me fendait l'âme.

» Le lendemain de mon entrée dans ce lieu d'horreur, mon oncle vint me voir. Il utilisait ce prétexte pour un bref séjour à Paris. La « récréation » battait son plein. C'est-à-dire que mes camarades menaient leur tapage et que, moi, je m'étais relégué dans un coin de la cour, guettant la minute de la délivrance : l' « étude », malgré sa torpeur, m'était un refuge ; là, au moins, je ne redoutais que le pion, ses remontrances inutiles, ses encouragements à ne point flâner ; mes camarades me laissaient tranquille et j'arrivais à m'isoler... Une porte de fer s'ouvrit. Un domestique sale hurla mon nom, tout de travers. Cela suffit à exciter mille quolibets. En outre, un jeune espiègle me ravit la petite toque fourrée, trop enfantine, que je conservais d'autrefois. Ahuri, les mains crispées dans les poches de ma veste, je restais là, ne sachant que faire, n'osant aller au parloir tête nue, n'osant bouger. On me criait : « Au parloir, tout petiot ! Maman t'appelle !... » Je frissonnais de colère, de chagrin vague... Mon oncle m'aperçut et s'approcha. La scène l'avait égayé : un gros rire le secouait. Je le vis et j'éclatai en sanglots. Il fut cordial et bourru. Il me dit que je n'étais pas une petite fille, pour pleurer comme ça... « Et je ne jouais donc pas avec mes copains ?... Et qu'est-ce que c'était que ces lamentations ?... Voyons, voyons, un peu de courage, mon bonhomme !... » Je sanglotais sans pouvoir me retenir. Et, plus j'aurais voulu me maîtriser, à cause de l'humiliation d'être surpris en si misérable posture, plus abondaient mes larmes sur mes joues, sur mes mains, dans mon nez et dans ma bouche. Les exhortations de l'oncle ne réus-

sissaient qu'à m'impatienter davantage. A bout d'arguments, il déclara : « C'est ta folle de grand'mère, avec ses dévotions, qui t'a rendu petite fille à ce point !... »

— Il avait raison ! — affirma Picrate.

— Peut-être; mais surtout il avait tort. Et il me fut odieux. Cette façon de traiter ma pauvre grand'mère défunte m'offensa, comme un outrage abominable. Dès lors, je m'attachai de tout mon cœur à la mémoire de la disparue. L'oncle, les camarades, le lycée constituèrent l'ennemi. Elle, au contraire, était l'amie très douce et très bonne ; et je m'attendris sur sa mort plus que le jour où je l'avais perdue. Je me rappelai son visage que la tristesse indélébile ornait d'un charme pénétrant ; je me rappelai sa voix, le toucher de ses mains et sa démarche grave et silencieuse. Mille détails se précisèrent et m'émurent : les nodosités de ses doigts, les rides de son front, les papillotes blanches qui encadraient sa figure, le tremblement perpétuel de ses lèvres minces et la lenteur de son regard. Il me sembla que je ne l'avais point aimée comme elle le méritait, que je lui avais mal témoigné mon affection déférente, que j'aurais dû dorloter mieux ses vieux jours. Ce scrupule me tourmentait. J'oubliai tout le reste.

» Dans ma pensée, elle s'idéalisa bientôt, au point d'y devenir presque une sainte auréolée, une compagne de la sainte Vierge. Ma piété redoubla ; et elle unit dans un même sentiment ces deux célestes personnes. Au fond de mon cœur elles eurent leur chapelle privilégiée où je les honorais secrètement comme, au temps des persécutions, les chrétiens reléguaient au creux obscur des catacombes leur culte harcelé.

» Ma vie quotidienne me fut moins pénible quand j'eus organisé, hors de l'atteinte des barbares, ma rêverie. Et peu à peu leur méchanceté se lassa.

» Je devins une sorte de bon élève, afin de me préserver mieux de l'ennemi. La révolte excite la férocité des vainqueurs ; les esclaves dociles ont moins à souffrir que les autres. Je crois qu'il y avait dans mon calcul de la bassesse, de la servilité : n'est-ce pas la conséquence naturelle d'une discipline quasi militaire appliquée à des garçons que ne requinque nulle ardeur belliqueuse ?

» J'appris le grec et le latin.

» Picrate, as-tu réfléchi quelquefois à la prodigieuse absurdité de notre enseignement classique?

» Alors, dis-moi, je t'en conjure, pourquoi les enfants mâles de ce pays doivent passer les plus beaux jours de leur aimable adolescence à étudier ces langues mortes? Dis-le-moi!

» A étudier ces langues mortes et non, par exemple, le mède et l'éthiopien!... Parce que la littérature latine et la grecque sont riches en souveraines beautés? Heu! pour les cinq ou six volumes latins qui méritent d'être lus, est-ce la peine, en vérité, de languir, des années durant, sur des grammaires et des lexiques? Non!... Les Grecs sont, assurément, plus dignes d'un tel effort; mais, quoi qu'il en soit, un fait domine cette discussion: sur vingt bacheliers, frais émoulus de nos lycées, il n'y en a pas deux qui puissent lire une églogue virgilienne, pas un, — tu m'entends, Picrate, pas un! — qui puisse lire une tragédie de Sophocle!... Tel est le résultat final des études classiques: le néant. Cette seule constatation devrait suffire à éclairer nos pédagogues. Pas du tout! Ils s'acharnent.

» On affirme que jadis les jeunes Français étudiaient volontiers ces idiomes désuets et parvenaient à les bien entendre. Jadis, peut-être; aujourd'hui, non. Et l'on continue néanmoins à prendre le grec et le latin comme base de l'enseignement national. Voilà!

» Il faut un prétexte. Alors, on dit que notre langue vient directement du latin, — ce qui n'est pas vrai; — et que notre vocabulaire doit beaucoup aux racines grecques, — mais je te demande à quoi peuvent servir ces étymologies: « voix au loin », « écriture au loin », pour l'intelligence des mots *téléphone* ou *télégramme*?

» Ces pitoyables arguments prêtant à rire, on inventa le cliché de ces « vertus éducatives » que possèdent exclusivement, dit-on, le grec et le latin, — l'une des plus comiques fariboles que l'on ait imaginées pour légitimer un état de choses grotesque, mais auquel on tient fort. — Selon ces messieurs, le grec et le latin jouiraient d'une efficacité si merveilleuse qu'il serait inutile de les savoir jamais pour profiter de les avoir appris, etc... J'aurais honte, Picrate, d'arrêter là-dessus ton esprit.

» La vérité, c'est que l'on veut, coûte que coûte, épargner un

désastre à des spécialistes trop âgés pour recommencer leur carrière. Il y a des marchands de grec et de latin qui, la clientèle abolie, seraient dans la misère, pauvres diables ! De même, on a depuis longtemps reconnu la parfaite inutilité des sous-préfets : on ne supprimera pas les sous-préfectures : que faire de bons jeunes hommes qui ne sont pas capables d'autre chose que de parader en habit à broderies d'argent ? Et quand il n'existera plus d'autre raison d'écarter l'hypothèse du désarmement général, celle-ci sera concluante : que faire de messieurs les officiers, dès lors qu'on n'aura point de soldats à leur offrir ?

» On sacrifie, de cette manière, des milliers et des milliers d'adolescents au corps estimable, mais restreint, des professeurs. Que veux-tu ?...

» Note encore, Picrate, pour t'amuser, que les règlements universitaires sont élaborés par des universitaires bien en place. Espères-tu que ces braves gens pousseront l'amour de l'abnégation jusqu'à se suicider ? Soyons raisonnables, Picrate !... Songe à ces gros bonnets qui ont vieilli et qui ont acquis tous les honneurs dans un état de choses où les feues langues dominaient la culture classique. Déclareront-ils, en supprimant les feues langues, cet état de choses ridicule et suranné ? Autant vaudrait, pour eux, se reconnaître périmés. archaïques et, en quelque sorte, paléontologiques. Ils n'y sauraient souscrire aucunement. J'imagine que si l'on avait consulté la faune du terrain tertiaire sur l'opportunité de passer au quaternaire, nous serions toujours ichtyosaures ou plésiosaures, mon ami, sans plus !

» Et voilà pourquoi les petits garçons de France continueront à étudier — mais à ne point apprendre — le grec et le latin. Cela gaspille leur jeunesse, mais conserve une suffisante actualité aux grands lamas de l'*alma mater* !

» Le goût excessif des littératures anciennes est un héritage de la Renaissance. L'antiquité, que l'on retrouvait, séduisit alors les délicats par sa récente nouveauté. Elle a perdu cet agrément. Au sortir du moyen âge et de la discipline chrétienne, elle apparut comme libératrice de la pensée, qui était lasse de sa longue soumission. Elle a perdu cette raison d'être. Mal connue, elle sembla réaliser la perfection de l'es-

prit humain. La méthode historique l'a remise à sa place : elle n'est plus, pour nous, qu'une époque, entre bien d'autres, qui eut ses qualités et ses tares. Elle a perdu, à n'être plus seule, le meilleur de son prestige.

» Les jésuites du Grand Siècle l'ont su transformer en une copieuse matière pédagogique...

— Les jésuites ! — s'écria Picrate ; — tu vois, toujours eux !...

— Toujours eux, Picrate ! Ils ont fait de Virgile et d'Homère des auteurs « classiques ». Et nous vivons encore sous le régime d'enseignement que les jésuites constituèrent selon les besoins des petits grands seigneurs du Grand Siècle. Oui, c'est cela que notre démocratie contemporaine offre à ses rejetons !... Sourions, Picrate, avec un peu de tristesse.

» Si jamais enseignement fut mal adapté à son objet, c'est bien celui-là. Réfléchis. Tâche de te faire une idée nette des « vertus éducatives » que peut avoir, pour la jeunesse d'aujourd'hui, une littérature antérieure au christianisme, et qui, au point de vue social, admet l'esclavage ; au point de vue moral, admet, vante des pratiques qui, de nos jours, relèvent de la correctionnelle ou des assises ; au point de vue scientifique, admet que la terre est le centre du monde et l'homme la fin suprême de la terre ; — une littérature qui contredit tous les principes fondamentaux de la pensée moderne.

» Elle reste, je le sais, une assez belle littérature. Mais il est bien curieux de voir notre démocratie occuper ses adolescents à de pareilles vanités. La population de nos lycées n'est point aristocratique comme la clientèle des jésuites d'autrefois. Elle se compose de candidats à la lutte pour la vie, qui devront gagner leur pain quotidien, faire leur trou, agir. Les doux enfants comprennent à merveille que tout ce grec et ce latin ne leur seront de nul usage : en conséquence, ils ne font rien, mais rien du tout. La proportion des « cancres » au regard des « bons élèves » est énorme et devrait suffire à décourager le professeur, si le professeur avait le souci d'autre chose que de « faire sa classe » et de toucher, le mois fini, les appointements nécessaires à l'entretien de sa famille et de lui.

» Parmi les « bons élèves », il y a pas mal de benêts dont la docilité stupide s'accommode de « *rosa*, la rose » comme de la liste des sous-préfectures. Ils apprennent ce qu'on veut, ainsi que les canards mangent n'importe quoi... Il y a aussi des esprits délicats, des rêveurs, qui se plaisent à de jolies combinaisons verbales, que ravit l'étude des civilisations diverses et qui s'amusent à la discordance des successives opinions humaines. Oh! les fins dilettantes que l'on fait de ces jeunes hommes! Ils sont les seuls sur qui soit efficace l'enseignement public, — et comme on les éloigne gentiment de toute activité féconde!... Connais-tu, Picrate, ce mot si profond et inquiétant de Sénèque : « Nous mourons d'un excès de littérature »?... Ce fut le prélude de la décadence romaine... Est-ce que nous ne sommes pas un peu malades, Picrate, d'avoir un enseignement public qui n'est bon qu'à former des littérateurs?

» Je fus l'un de ces jeunes hommes. Et si, pour mon compte personnel, j'ai le bonheur d'être arrivé à la plus agréable comme à la moins nocive des philosophies, il faut bien que je reconnaisse en moi un citoyen des plus inutiles à l'État.

» Singulier contact, celui de ma dévotion chrétienne avec le paganisme de mes classiques auteurs! A quinze ans, mon intelligence était analogue à cette étonnante cité d'Alexandrie où les cultes anciens et nouveaux se rencontrèrent autrefois. Dangereuse rivalité de systèmes contradictoires, d'idées hétérogènes! Petites concessions, tentatives d'accord subtil, interlopes combinaisons... Moi aussi, tel que les sophistes d'alors, je tirais de mon mieux Homère à la doctrine de Jésus; et de Virgile je faisais un sincère prophète qui avait annoncé la Vierge et le Rédempteur.

» Il n'était point aisé de maintenir, hélas! cet illusoire compromis. Et, peu à peu, très doucement, mon christianisme s'éteignit et disparut. Il ne m'est rien resté de lui qu'une habitude de pitié respectueuse pour les croyances mortes, une façon découragée de voir la vie, et le don de m'analyser avec scrupule. Il ne fit pas de bruit en s'en allant et je ne me suis aperçu de son absence que plus tard, tant il s'était discrètement retiré.

» Cependant je devenais un rhéteur païen, d'esprit cultivé,

d'humeur emphatique. En 1789, j'aurais commis l'erreur où tombèrent si drôlement nos glorieux ancêtres, trop hantés de Plutarque, trop férus de stoïcisme oratoire, et qui conçurent l'État sur le modèle, ou peu s'en faut, de la République romaine.

» Que faire, dans l'existence pratique, de ces bizarres résultats de mon éducation ? De la réalité vraie je ne savais rien ; je n'avais été mis en rapport qu'avec les livres. En fait de métier, je n'en connaissais qu'un : celui de professeur ; mes professeurs étaient les seuls hommes que j'eusse vus dans l'exercice de leur métier.

» Je fus ainsi voué fatalement au professorat. Et, en effet, Picrate, notre enseignement classique ne peut former que des professeurs. Il passe son temps à se recruter ; il est, en quelque sorte, autophagique. Il y a du déchet : on s'en moque. Un bon rhétoricien se destine à l'enseignement, et c'est tout naturel : il se confine dans sa spécialité. Le reste, il l'ignore. S'il ne veut pas avoir travaillé pour rien, s'il désire utiliser la science dont on l'a pourvu, il est logique, il est indispensable qu'il s'établisse professeur : ailleurs, il n'aurait pas l'emploi de son classicisme.

» Pédagogues de ce pays singulier, nous n'avons pas d'autre mission que d'organiser, aussi peu mal que possible, notre lignée professionnelle, de constituer notre stérile hérédité. Ainsi nous sommes une vaste généalogie de pédagogues en pure perte !...

» Cela, Picrate, est ridicule énormément.

» ... Voilà comment ma destinée, au jour le jour, me conduisit à gorger de grec et de latin de pauvres petits diables qui rechignaient à cette nourriture.

V

HISTOIRE DE PICRATE

— Siméon, — dit, un soir, Picrate, — une chose m'étonne. Tu as reçu l'éducation la plus absurde, et tu es la sagesse

même. Et moi, qui fus élevé suivant les principes mêmes de la raison, je manque de philosophie et vis au hasard, je l'avoue. C'est déconcertant !

— C'est bien consolant, au contraire, — reprit Siméon, — puisque la majeure partie de nos compatriotes sont élevés comme je le fus, à l'écart de toute logique et au mépris du plus élémentaire bon sens.

— Je ne sais pas — continua Picrate — comment j'ai pu ne pas devenir un sage. Je suis coupable, ou bien des fatalités s'en mêlèrent. Ma mère était la fille d'un intime ami d'Auguste Comte. Du reste, le disciple renia le maître, quand celui-ci, cédant à l'influence exaltée d'une femme qu'il aimait trop, tomba dans une fâcheuse religiosité; le disciple demeura fidèle, sinon à l'homme, du moins à la doctrine : il fut « comtien », jusqu'au Xe livre exclusivement. J'ai connu ce grand-père. C'était un terrible bonhomme, si ferme dans ses opinions qu'il vivait dans la crainte perpétuelle de transiger. A chacune de ses phrases il ajoutait : « Je l'ai toujours dit et je ne me dédis pas ! » L'apostasie de son maître l'avait rendu très ombrageux. Il pouvait bien paraître têtu. Je crois qu'il l'était, mais pour le bon motif. Il pratiquait la religion de l'humanité avec rudesse, par principe plutôt que par mol épanchement du cœur. Il fallait bien qu'il fût féministe, puisque sa philosophie le lui commandait. Mais il avait, à cause de madame de Vaux, une persistante rancune contre les femmes. Il l'appelait, elle : « Cette aliénée ! » et, pour commenter l'aventure d'Auguste Comte, il narrait la légende d'Aristote, qui, dans ses vieux jours, fut couvert de ridicule par la fantaisie d'une hétaïre.

» J'avais une dizaine d'années lorsqu'il mourut. Quelques heures avant son trépas, il voulut qu'on m'amenât à lui. Aussitôt il se hâta de me faire une double démonstration. D'abord il m'enjoignit de regarder une image coloriée qu'il avait fabriquée lui-même avec un soin minutieux. Elle représentait une belle dame, en toilette très somptueuse, parée de bijoux, décolletée et les bras nus, les lèvres rouges, les yeux câlins. Je ne pus qu'admirer cette jolie personne et ses attraits évidents. Mais alors le vieillard austère souleva de l'ongle la robe. Elle s'ouvrit en deux petits volets par le milieu. J'étais

innocemment curieux du contenu des magnifiques atours : que vis-je? Un hideux squelette, qui se délabrait, qui portait encore des lambeaux de chair saignante, et qui se disloquait d'une terrible façon ! La surprise me fut désagréable et la déception telle que, très longtemps ensuite, j'ai eu peur des femmes. Pour rien au monde je n'aurais consenti à ce qu'elles entr'ouvrissent devant moi leur robe. C'est bien là ce qu'avait souhaité mon misogyne aïeul... Ensuite, à vrai dire, je me suis hasardé...

— Tu as bien fait, Picrate, — dit Siméon ; — les plus succinctes voluptés sont des consolations provisoires qu'il y a de l'orgueil à refuser.

— Secondement, mon grand-père, ayant veillé à ce que l'on rangeât son didactique emblème, ordonna qu'on me laissât seul avec lui quelques instants. Je suppliai que l'on n'en fît rien. Mais on n'eût point osé lui désobéir : mes parents s'éloignèrent. Le vieillard me dit, d'une voix ferme : « Regarde-moi. Je vais mourir. Tu comprends? Je ne respirerai plus ; je serai une chose inerte et froide... » La gravité de ce discours m'imposait. En outre, je craignis que l'événement ne se produisît sous mes yeux, en l'absence de mes parents : je tremblai. Mon grand-père s'en aperçut et il reprit : « Cela t'émeut et c'est ce qu'il ne faut point. La mort est la conclusion normale de la vie. Plus tard, j'espère que tu le comprendras. Mais souviens-toi que tu as vu ton grand-père rentrer dans le Grand Tout et qu'il n'en était pas troublé! Maintenant, va. » Je ne me le fis pas dire deux fois et je me sauvai...

— Ton grand-père, Picrate, dont je respecte infiniment la mémoire, était bien illogique, — fit observer Siméon. — D'ailleurs, il serait malveillant de le lui reprocher, et je n'attribue point à l'inquiétude de la mort prochaine cette légère incohérence : du moment qu'on s'est mis en tête de démontrer deux choses à la fois, d'une manière un peu saisissante, il est indispensable qu'on arrange les faits selon les nécessités de la cause. Mais note qu'il insista sur le hideux squelette de la belle dame et fit en sorte d'éluder l'horreur du sien, qui menaçait. Il risquait de te donner l'illusion que les philosophes et les belles dames ne se désagrègent point de même.

Or, les fouilles d'Antinoé révélèrent également décharnés et ratatinés, la bouche ouverte comme pour un semblable cri d'angoisse, le cadavre de la courtisane Thaïs et celui de l'anachorète Sérapion...

— J'y consens ! — dit Picrate. — Quant à mon grand-père, il prétendit échapper à l'offense de la décomposition souterraine, par le moyen de la crémation. Cette pratique n'était pas encore usitée en France : les cléricaux, alors régnant, s'y opposaient, afin sans doute de ne point compliquer la tâche divine lorsqu'il faudrait, pour le dernier jugement, ressusciter les corps...

— Peuh ! — fit Siméon.

— Mon grand-père fut expédié en Italie et, là réduit, en cendres. Cela coûta fort cher, paraît-il ; mais, de cette façon, le vieux lutteur manifestait jusqu'au delà du tombeau...

— De l'urne, tu veux dire ?... Que le vocabulaire est suranné !

— De l'urne ! J'ai conservé le souvenir de ses paroles dernières : ainsi je lui assure la seule forme de survivance posthume qu'il ait souhaitée. Pour ce qui est de la leçon, j'avoue qu'elle ne m'a profité nullement. J'ai horreur de la mort ; la certitude du néant ne me réconforte pas. J'évite d'y penser. Si, par hasard, j'y pense, c'est la migraine !

— Infortuné Picrate ! Tu aimes la vie ?

— Non ! Mais je déteste la mort... Ah ! je ne vaux pas mon grand-père ! C'était un homme robuste, capable d'imposer autour de lui ses idées : mes parents lui furent soumis corps et âme, et après son décès encore ; moi seul tournai mal, à cause de mon fâcheux caractère.

» Mon père avait commencé par être ouvrier typographe. Il ne reçut, enfant, d'autres leçons que celles de l'école primaire ; il améliora seul une instruction qui lui permit de jouer son rôle dans le Positivisme militant. Ma mère fut sa collaboratrice dévouée. Ils travaillèrent tous les deux à faire disparaître les vestiges derniers de l'âge théologique.

» Au 2 Décembre, mon père avait été proscrit. Le tyran ne supportait pas, dans le pays qu'il opprimait, la présence d'un homme libre. Eugène Dufour prit le chemin de l'exil. C'est à Bruxelles qu'il s'établit, avec d'autres républicains irréduc-

tibles et vaillants, libres penseurs décidés et citoyens intègres. Il était pauvre. Il n'avait pour vivre que sa paye de prolétaire. Il laissa la blouse noire et le composteur; la misère, en pays étranger, le menaçait... Siméon, c'est une grande satisfaction, disons le mot: c'est un motif d'orgueil pour moi, que d'être le fils d'un ancien ouvrier typographe! L'imprimerie...

— Oui, — reprit Siméon; — il y a là-dessus deux pages de Michelet qui sont fort belles, encore qu'un peu emphatiques. Il raconte qu'il n'entre jamais dans un atelier de typographie sans émotion respectueuse: il songe à la pensée humaine qui s'y prépare à prendre son essor. L'ouvrier typographe se transforme à ses yeux en une sorte de prêtre auguste. Je ne dénigre pas cette façon d'exagérer les choses : Michelet lui doit le meilleur de sa poésie, qui est magnifique. Toutefois, en ce qui concerne l'ouvrier typographe, n'omettons pas qu'il imprime ce qu'on lui donne à imprimer, — bien du fatras, voire de la pornographie. Je ne dis pas cela pour M. Dufour, évidemment...

— Non, il faisait ce que l'on nomme « travaux de ville »: menus, quittances, prospectus, cartes de visite, etc...

» Donc, à Bruxelles, la misère le guettait. Il l'évita. Et même, grâce à la justice immanente qui corrige l'injustice des hommes, il réussit à trouver un emploi. Il écrivit à Victor Hugo, sans le connaître, reçut du grand poète une sublime réponse et, fort de ce témoignage d'estime, se présenta chez un proscrit de marque. Sur la terre d'exil, les inégalités sociales disparaissent: le proscrit célèbre, et d'ailleurs riche, accueillit avec complaisance le travailleur aux mains noires, l'engagea comme secrétaire, — logé, nourri, appointements fixes. C'est ainsi que mon père entra dans la noble compagnie de ces...

— Républicains en exil...

— ... qui, loin de la patrie ingrate, sauvegardaient l'intégrité de l'idéal glorieux. Et c'est ainsi que, longtemps après, il rencontra mon grand-père. Celui-ci, je ne sais pourquoi, n'avait pas été chassé de France: Badinguet le voulut épargner, ou l'oublia. Vers 1860, de son propre mouvement, mon grand-père s'exila. Il vint, avec sa fille, douce Antigone, se retirer à Bruxelles. Il y retrouva ses compagnons de jadis,

partagea leur infortune; la solitude, à Paris, lui pesait, et je crois qu'il avait conçu quelque dépit d'être négligé par l'Empereur.

— Il avait hésité, d'ailleurs, huit ans?...

— C'était un homme réfléchi et qui n'agissait point à la légère. Eugène Dufour épousa la fille du proscrit volontaire. Et je naquis, là-bas, en exil, dans les derniers temps de l'Empire. Je dois à cette circonstance d'être inscrit sur les registres de l'État pour une petite rente qui m'aide à vivre...

— Le 2 Décembre a fait d'heureuses victimes, Picrate! Quand M. Paul Deschanel, l'ancien président de la Chambre, alors tout jeune homme politique, sollicita le suffrage des électeurs, il rédigea ses affiches ainsi :

PAUL DESCHANEL

NÉ EN EXIL

» C'était, à vrai dire, plutôt la profession de foi de M. Deschanel le père qu'il formulait en ces termes laconiques, que la sienne propre. Car on est exilé pour ses opinions, mais on naît en exil involontairement. Le mérite n'appartenait qu'au père d'avoir, malgré les tristesses de l'absence, augmenté d'un bon citoyen le chiffre de la population française... Le fils voulut signifier, sans doute, qu'il serait fidèle à l'exemple héroïque du père et, dans l'hypothèse d'un nouveau coup d'État, affronterait l'hostilité de Napoléon IV. Les électeurs le comprirent bien, et le Parlement compta un orateur de plus, un orateur élégant et disert et qui, de sa naissance bruxelloise, n'a conservé nul accent belge... Et toi, Picrate, tu es récompensé pour les mérites paternels. Je n'y trouve rien à redire, — sinon que tu hérites, en quelque sorte : ce qui est contraire, il me semble, aux règles de ton socialisme. M. Deschanel, lui, n'est pas socialiste, et ce n'est donc qu'à toi que j'adresse cette timide objection.

— Je n'y avais pas songé, — dit Picrate. — D'ailleurs, tu sais notre réponse en pareil cas : tant que la société collectiviste ne sera point réalisée, il nous faut bien accepter les conditions de la vie actuelle.

— Cela vous donne une assez belle latitude, — acquiesça

Siméon. — Cela permet, en outre, à certains de vos plus vaillants propagandistes de capitaliser fort agréablement...

— Peut-être !... — fit Picrate, d'une manière évasive. — Toujours est-il qu'après le 4 Septembre, nous revînmes à Paris et prîmes un petit appartement dans le quartier du Luxembourg. Mes souvenirs datent de cette époque. Le reste me fut raconté maintes fois, durant les soirées familiales. J'ai grandi, je me suis formé ma conscience d'homme, parmi les narrations généreuses des proscrits. Mon grand-père récitait volontiers ces vers de Hugo :

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme...

» Il ne l'avait pas, lui, accepté, mais revendiqué. Ma mère me fit comprendre que c'était encore plus beau.

» Les superbes enseignements que j'ai reçus ! Je ne puis, sans rougir, y songer... D'un mot je les résume : « Raison ». Toute la doctrine dérive de là. Mon père était la raison même, la raison faite homme, la raison sans cesse agissante, présidant aux graves démarches de la pensée, déterminant les moindres détails de la vie, organisant, réglant, voulant... Quand il avait dit : « C'est la raison ! » chacun s'inclinait. La raison lui servit à éloigner de notre demeure les superstitions et les préjugés. Elle lui dicta la coupe de son costume. Il s'habillait d'une façon très particulière, au mépris de la mode et des usages courants. Son pantalon n'était ni trop large ni trop étroit : il avait calculé les dimensions exactes qui assurent, autour des jambes, une suffisante aération sans excès de flottement. Il revêtait une blouse de lainage boutonnée au cou, aux poignets, serrée à la taille d'une ceinture en caoutchouc. Il se coiffait, l'hiver, d'une toque de drap qui lui entrait jusqu'aux oreilles ; l'été, d'un chapeau vaste, aux grands bords ronds, en étoffe légère que tendait un ingénieux système de joncs très fins. Sa chaussure, il la fabriquait lui-même, ainsi que celle de ma mère et la mienne (j'avais alors des pieds), conformément à des principes fixes : pas de talons, car il est vain de se prétendre rehausser ; pas de tiges, qui gênent l'articulation des chevilles, mais un juste agencement de courroies afin que la semelle n'abandonne pas la plante des pieds. Il portait la barbe et les cheveux courts ; et cependant,

malgré son vœu de supprimer le poil inutile, jamais il n'usa du rasoir, jugeant convenable qu'un menton mâle fût velu. Il avait combiné pour ma mère un costume qui sacrifiait à la raison toute coquetterie. Notre habitation, notre table étaient soumises à des règlements analogues, la température de nos chambres fixée avec précision, le menu de nos repas composé selon des théories hygiéniques, la quantité du pain, de la viande, des légumes, du sel, déterminée, au renouvellement de chaque décade, selon la saison, l'état hygrométrique de l'atmosphère, le quartier de la lune et le poids de nos individus, préliminairement vérifié, enregistré, comparé, trouvé en baisse ou bien en hausse. Comme j'avais une propension fâcheuse à engraisser, je devais rester sur mon appétit, ce qui m'affligeait, je l'avoue. J'avoue aussi que l'extrême rigueur de cette existence systématique m'importunait... Oui, je rechignais aux préceptes de la raison. Siméon, je n'ai qu'ensuite estimé mon père à sa valeur ; je ne l'ai vraiment admiré qu'après sa mort. C'est mon regret !

— Que veux-tu, Picrate ! — dit Siméon ; — tu manquais de perspective. On apprécie mal ce dont on pâtit. Cela explique que l'on juge avec plus de sérénité la douleur d'autrui que sa propre douleur. Cela explique qu'il y ait des consolateurs éloquents, capables d'arriver, dans leur discours, à la sérénité du stoïcisme, mais, quand il s'agit d'eux, douillets ainsi que des femmes nerveuses. Cela explique qu'il y ait des conquérants : ils évaluent à peu de prix l'existence humaine, tandis que, d'une hauteur bien choisie, ils dominent les masses où se perdent les souffrantes unités...

» Sois sans remords, Picrate. A peine te fut-il loisible d'échapper au minutieux gouvernement de la raison, tu l'honoras comme il convient, j'en suis sûr... Reconnaissons-le, du reste : l'entreprise d'Eugène Dufour, intéressante et méritoire, avait le tort d'omettre un fait essentiel, à savoir que la raison est une chose et que la vie en est une autre. Je ne dis pas seulement la vie humaine, mais la vie, ou, si tu veux, la nature, ou, si tu veux, la réalité. Quand tu observes le Cosmos, as-tu l'impression qu'il soit cohérent à ravir ? Si l'accord était si parfait entre le Cosmos et la raison, les philosophes, ces professionnels détenteurs de la raison, depuis

longtemps auraient compris le Cosmos : il n'en est rien ! On n'a pas encore déniché l'idée directrice de ce monde où nous sommes logés. Les hypothèses que l'on a faites là-dessus ont échoué très piteusement. L'une des plus jolies est celle, sans doute, de ce subtil Bernardin de Saint-Pierre, qui consacra toute l'ingéniosité de son esprit et de son cœur à essayer d'introduire un peu d'ordre dans ce désordre. Il y prodigua les trésors de sa mauvaise foi et de sa bonne volonté ; ses explications prêtent à rire. Il n'était pas un métaphysicien. Les métaphysiciens négligent, pour plus de commodité, le détail des apparences : ils construisent de vastes idéologies dont le seul tort est de ne point s'adapter au concret. Lui, attentif à ne rien oublier, examinait, tenait compte de tout et, à mesure qu'avançait son enquête, il imaginait l'interprétation requise. Il tomba dans la saugrenuité. Son échec est bien lamentable : d'abord pour lui, dont le zèle était digne d'un meilleur sort ; et puis pour l'intelligence humaine qui s'est, en la personne de ce commentateur, couverte de ridicule. La grosse bévue de Bernardin, ce fut de croire que rien n'existe qui n'ait sa raison d'être. Partant de ce principe faux, il devait aboutir à de comiques résultats. Pauvre garçon, dupe de ce respect qu'il eut pour le Cosmos !

» Picrate, si le monde, la vie et la réalité dépendaient de quelque idée directrice, quelqu'un l'aurait bien aperçue, ne fût-ce que par hasard, depuis cinq mille ans, au moins, qu'il y a des philosophes et qui hasardent des systèmes. La vérité, je vais te la dire ; mais ne la répète pas, afin de ne décourager personne. Ne t'aventure pas à la confier même aux roseaux du fleuve : ils sont bavards, ils l'ont prouvé. Garde-la pour toi, dans le secret de ta mémoire. Et, si tu sens qu'elle t'afflige excessivement, efforce-toi de n'y plus penser. Ce n'est pas une opinion bonne à répandre : le jour où elle serait connue et adoptée, il y aurait sous les cieux plus de tristesse qu'en cette nuit lugubre où une voix qui courait sur les flots attesta que le grand Pan était mort. Les cloches des églises, qui sonnent à la volée en l'honneur de tel démiurge, s'immobiliseraient dans un farouche silence ; et elles sembleraient folles d'avoir jadis sonné. Les austères savants regretteraient avec tant d'amertume la rigueur de leur

discipline qu'on les verrait, de rage, se frapper le front contre le mur de leurs laboratoires. Les processions Dolet, décontenancées, se disloqueraient et se réfugieraient, éparses, chez des marchands de vins, en vue de noyer leur confusion dans les pots. Picrate, sois discret :

» Cosmos, le roi Cosmos est absurde !

» Ne me dis pas que tu étais sur le point de t'en douter. Si tu l'avais seulement présumé, ton irascible humeur ne saurait s'excuser : car l'irritation suppose un fond d'optimisme...

» Mais revenons à Eugène Dufour. Aperçois-tu la vanité de sa généreuse tentative? Le monde, dans son magistral ensemble, est absurde. Et cependant Eugène Dufour détache de ce Tout absurde cet épisode qu'est la vie humaine et ce frêle incident qu'est une existence individuelle. Et il décide de régler, selon les lois de ce qu'il nomme la raison, l'existence d'Eugène Dufour, ton existence à toi, celles de madame Dufour et de tel disciple docile qu'il pourra recruter. Hélas ! autant vaudrait distinguer, dans un fleuve, une goutte d'eau, et lui conseiller en un langage persuasif de remonter vers sa source, vu que le fleuve, mal dirigé, l'entraîne à des désastres !... C'est au fleuve qu'il faudrait s'adresser. C'est le Cosmos qu'Eugène Dufour devait premièrement réformer. Et, sauf tout le respect que j'ai pour l'intrépide confiance de ton père, mon cher Picrate, vois-tu ce terrible croquis : d'une part, Eugène Dufour, armé de sa raison humaine, et, de l'autre, ce prodigieux imbécile de Cosmos, gigantesque, immense et qui rit bêtement ?...

VI

PICRATE PLEURE ET SIMÉON LE CONSOLE

Siméon se tut.

La chaude nuit, claire d'étoiles, palpitait. Par-dessus le talus des fortifications, il la regardait. Il s'amusait à suivre, grâce au repère d'une lointaine cheminée, la montée lente et graduelle de Véga, que le reste de la Lyre accompagne à

distance et qui semble entraîner avec elle toute la céleste géométrie. Il laissait s'apaiser en lui le tumulte de son discours. Et il rêvait, heureux de la détente de ses nerfs et du silence de son esprit.

Mais il aperçut Picrate qui tirait de sa poche un gros mouchoir de coton bleu à carreaux et s'en essuyait les paupières.

— Tu pleures, Picrate?

Picrate ne répondit pas. Il soupira, fit de la tête un signe de dénégation, se mordit la lèvre et pleura encore.

— Ne dissimule pas que tu pleures, Picrate, et ne regrette pas de pleurer. Assure-moi seulement que tes larmes n'ont pas pour origine quelque souffrance personnelle : nulle rage de dents ne t'éprouve, nulle migraine ne t'accable?... Non! je le savais. Ton désespoir s'identifie à celui de l'humanité désabusée. Qu'il est grand et qu'il est pathétique! Cher Picrate, enfantin comme l'humanité, on t'a cassé ton beau jouet!... Donne-moi ta main, mon Picrate...

Mais Picrate secoua, de droite à gauche, son buste large et refusa sa main, sans mot dire. Il écrasa son mouchoir sur ses yeux et parut bouder. Siméon reprit :

— J'admire, Picrate, comme tu as l'esprit religieux. Tu t'irrites contre moi ainsi que les chrétiens fervents maudissent les exégètes qui leur découvrent, dans l'Évangile, des interpolations. Au moyen âge et pourvu de quelque autorité en Sorbonne, tu m'aurais fait engeôler et brûler. Moi, je ne t'en aurais pas voulu, car il est naturel que, possédant une croyance, on la défende *unguibus et rostro*. Si j'en possédais une, tu me verrais fort malcommode à son endroit. Pauvre vieil enfant chimérique! Picrate, j'ai des remords : peut-être ne fallait-il pas te révéler l'irrémissible absurdité du Cosmos. Toi, tu croyais que la raison domine le jeu mouvant des apparences, et tu considérais comme un insignifiant détail, dans l'universelle économie, ta médiocre destinée. Il te plaisait de te fâcher contre toi-même, d'assumer la responsabilité de ton cas et de te dire que l'ordre général n'en était pas troublé. Enfin, tu limitais le désastre... Et moi, voilà que je surviens, satanique, et que je dévaste le grand ciel de ta raison pure. Je suis un méchant, il est juste que tu m'en veuilles. L'humanité est trop jeune pour qu'on la sèvre.

Seules lui sont encore bienfaisantes les bonnes nourrices babillardes qui lui chantonnent les douces complaintes infinies où les mots reviennent, qui lui sont familiers... Mais, vois, Picrate, il n'y a rien de changé. Nous sommes ici deux camarades qui ont uni leur infortune et qui, en ce petit cabaret, l'allègent, au moyen de liqueurs presque agréables. Regarde : la vaste nuit d'été rayonne; le clignement des étoiles semble fiévreux d'un beau désir; la voie lactée est une écharpe gracieuse indolemment défaite. La tiédeur de l'air engage à quelque mollesse. N'aimes-tu pas ce paysage?... Et regarde-moi; suis-je si lugubre? Je me réjouis de la belle nuit d'été comme si les coïncidences auxquelles nous devons son exquise douceur avaient été préméditées depuis longtemps par un obligeant démiurge ou amenées par un concert de causalités raisonnables; et je la goûte peut-être mieux ainsi, libre d'idées et d'intentions. Un démiurge entre elle et moi m'en gâterait la solitude, et la raison me la profanerait... Je la préfère hasardeuse et vaine, avec ses étoiles en folie et sa limpidité.

» Si le Cosmos était raisonnable, Picrate, il conviendrait de le vouloir comprendre. Songe à l'effort perpétuel qu'il nous faudrait y dépenser. Combien il est plus avantageux de se dire que tout cela n'a point de sens, et de s'abandonner au charme de l'inutile fantasmagorie!... Je vois que tu ne pleures plus; tu es sage.

» A présent, nous irons, chacun chez soi, nous coucher, parce qu'il est tard. Tu dormiras. Tu as déjà sommeil. Tu oublieras; et demain je veux te trouver souriant. L'affliction, de même que la joie, est un sentiment excessif et dont le caractère absolu me choque : la vie ne comporte pas cela. Pleurer, de même que rire, c'est simplifier par trop. Seul le sourire convient à la diversité des circonstances... Tu dors, Picrate?...

— Un peu...

— A la bonne heure!

ANDRÉ BEAUNIER

(A suivre.)

UNE
CONSPIRATION A LYON
EN 1817[1]

I

L'ordonnance qui déclara, le 5 septembre 1816, que la Charte ne serait pas revisée et que la Chambre serait dissoute, fut, à Lyon comme partout, accueillie avec joie par les royalistes modérés et les libéraux, avec colère par les ultra-royalistes. Les premiers y voyaient une mesure de salut public; elle les délivrait de la menace toujours présente d'une restauration politique et religieuse de l'ancien régime, et plus encore de l'oppression d'un parti dont l'audace, la violence et l'arbitraire croissaient depuis quinze mois. C'était pour les autres une défaite d'autant plus pénible qu'elle était moins attendue. Aussi représentèrent-ils comme un acte révolutionnaire, contraire à cette Charte même qu'ils faisaient profession de détester, cette ordonnance que la trahison d'un ministre, Decazes, avait arrachée à la faiblesse ou obtenue de la complicité du

1. Les documents utilisés dans cette étude se trouvent aux *Archives municipales de Lyon*, série I[2]; aux *Archives départementales du Rhône*, série M (non classée); aux *Archives nationales*, série F 7, et dans les brochures de polémique relatives à l'affaire de 1817. Celles qui donnent le plus de renseignements utiles sont de : Fabvier, *Lyon en 1817*, Paris, 1818, 2 parties; Charrier-Sainneville, *Compte-rendu des événements qui se sont passés à Lyon depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin d'octobre 1817*, Paris et Lyon, 1818; Chabrol, *Sur les événements de Lyon en juin 1817*, Paris, 1818; C. Jordan, *la Session de 1817*, Lyon, 1818; et les *Mémoires, correspondances, pièces et autres documents sur les affaires de Lyon*, Paris, 1818, 4 parties.

roi. Ces sentiments étaient résumés dans la formule qui terminait la brochure *la Monarchie selon la Charte*, que Chateaubriand publiait au moment même où l'ordonnance paraissait au *Moniteur* : « Sauvez le Roi, quand même! » c'est-à-dire malgré lui. Les ultras de Lyon en firent leur mot de ralliement. La censure (alors dirigée par Villemain) ne leur permit pas d'exprimer leur colère dans leurs journaux; mais ils ne se gênaient pas dans leurs conciliabules : « Toutes les positions ont changé, écrivait au ministre le préfet du Rhône, Chabrol, tous les rôles sont intervertis. Les royalistes exaltés, qui se faisaient l'année dernière une arme du nom ou des sentiments du Roi contre la Charte, se font aujourd'hui un moyen de la Charte contre le Roi... La liberté de la presse, les élections populaires..., voilà aujourd'hui leurs moyens et leur système... L'armée elle-même, qui ne doit qu'obéir, raisonne et politique[1]. » Il signalait, d'ailleurs, que cette agitation n'était que le fait d'un petit groupe de mécontents. La grande majorité de la population lyonnaise était tranquille et satisfaite.

Le parti ultra était, en effet, numériquement faible; mais sa richesse, et surtout les hautes fonctions qu'il détenait, lui donnaient de la force. Le gouvernement, qui changeait de politique, n'ayant pas osé changer de personnel, garda à Lyon les agents ultras, qui avaient dirigé la réaction de 1815 et de 1816. Le général Canuel resta chargé du commandement de la 19e division, et le maréchal de camp Vionnet de Maringonné de celui du département. Ces deux généraux étaient connus pour leur zèle ultra-royaliste; Canuel avait à se faire pardonner la guerre qu'il avait menée en 1793 contre les Vendéens et les manifestations républicaines qu'il avait multipliées en 1798, à Lyon même où il commandait alors. — Le maire, Méallet de Fargues, avait servi Louis XVIII en 1814, acclamé Napoléon en 1815 et n'avait échappé à l'épuration qui avait suivi Waterloo qu'en faisant passer son ralliement à l'Usurpateur pour une feinte habile : plus acharné que les royalistes fidèles à prouver la pureté de ses principes, il faisait une guerre terrible aux « propos séditieux ». De caractère faible et d'esprit médiocre, il subissait l'influence de son

1. Rapport du préfet au ministre, du 24 septembre 1816. (*Archives nat.*, F7, 9695.)

premier adjoint, Godinot, dont l'intolérance dominait la municipalité. — Le préfet, Chabrol, semblait disposé à servir la politique nouvelle avec autant de dévouement que la précédente; car ses préférences n'étaient point marquées; mais il tenait à conserver ses bonnes relations avec « Bellecour », le Faubourg Saint-Germain lyonnais. Bellecour, de son côté, ayant le sentiment que sa force principale était dans l'appui de l'Administration, lui faisait le plus aimable accueil. Le préfet, docile, et d'ailleurs peu perspicace, suivait volontiers les directions politiques qu'il rencontrait à Bellecour. On s'y montrait fort attentif à écarter les adversaires de toutes les positions utiles. Le recrutement des fonctionnaires y était l'objet de préoccupations constantes et de soins délicats. On avait un clergé parfait, quoique un peu fougueux parfois dans l'attaque. La magistrature était bonne; le procureur général Delhorme satisfaisait les plus pointilleux, et le président Nugues mettait à exprimer ses convictions ultra-royalistes autant de vigueur que jadis à défendre la République et Napoléon. Mais le tribunal de commerce était inquiétant, bien que les négociants lyonnais, tout entiers à leurs affaires, fissent peu de politique : Bellecour, ayant donné au préfet la liste qu'il devait établir des notables électeurs, eut la satisfaction de peupler le tribunal de commerce de magistrats aussi obscurs que dévoués[1].

De toutes les « autorités » lyonnaises, une seule échappait au parti ultra-royaliste : la lieutenance de police, confiée à Charrier-Sainneville. Riche, homme d'esprit, ambitieux, longtemps adjoint à la mairie de Lyon sous Napoléon, il s'était rallié avec éclat aux Bourbons; mais, soit qu'il eût conservé des relations avec l'ancien personnel bonapartiste, soit que, par modération naturelle, il répugnât aux violences, il avait, pendant la période de réaction, opposé une sourde résistance aux mesures contre les suspects ou les tièdes. On le détestait à Bellecour. Les militaires rappelaient qu'il avait été l'ami du conspirateur Didier : un « bonnet rouge », disait-on de lui. Il était surtout gênant, et on ne voulait pas être gêné dans le bon combat pour ressaisir le pouvoir si sottement perdu.

1. Rapport sur les personnages influents de Lyon en 1817-1818. (*Arch. nat.*, F 7 4352 A).

Car les ultras avaient un plan : c'était de convaincre Louis XVIII que l'ordonnance avait été une faute grave, qu'en désavouant les meilleurs défenseurs du trône, le roi avait donné une audace et une force nouvelles à ses irréductibles ennemis. Il fallait donc représenter ceux-ci comme en état de conspiration permanente et d'insurrection toujours possible. Argument de fait qui ferait mesurer au roi l'étendue du péril où l'avaient jeté des ministres malintentionnés ou égarés par la perfidie d'un Decazes.

Le général Canuel était le chef désigné de cette manœuvre. Sa situation lui permettait de neutraliser, d'annuler même l'autorité de Sainneville. Car il avait organisé une police à lui, dont les chefs étaient ses propres officiers, police d'autant plus puissante qu'elle restait mystérieuse, affranchie de tout contrôle, et que le général offrait ses renseignements comme il les avait reçus, avec désintéressement, par pur souci du salut de la monarchie. Peu importait qu'ils fussent puérils, que le moindre effort pour en vérifier l'exactitude aboutit à en démontrer la fausseté. Canuel comptait plus sur la fréquence de ses affirmations que sur leur solidité pour créer dans l'esprit du Gouvernement l'état de crainte et d'inquiétude qui ferait des ultras les « sauveurs du trône et de l'État ». Il avait, de plus, à sa disposition des moyens d'agir sur le moral du public : mouvements de troupes dans les campagnes et circulation de patrouilles dans les rues de la ville, qui faisaient croire à un danger permanent.

II

Canuel se mit à l'œuvre sans tarder, les élections étant proches. Dès la fin de septembre 1816, ce fut, chaque jour, un nouvel incident : propos séditieux, annonces du retour de l'Empereur, découverte d'emblèmes bonapartistes qui provoquent des allées et venues de gendarmes : « On conspire, répète Canuel au préfet ; la conspiration est dans les esprits, dans l'air, partout. » Le jour de la réunion du collège électoral (4 octobre), il frappe un grand coup. Tandis que la

copie d'une lettre de Paris annonçant le renvoi des ministres circule dans les cafés, les généraux Canuel et Maringonné se rendent chez le préfet, où sont réunis déjà le maire de Fargues, l'adjoint Godinot et aussi Sainneville, que Chabrol a maladroitement convoqué, et communiquent ce rapport alarmant :

Une agitation extraordinaire se manifeste dans les campagnes des environs de Lyon. On dit qu'il sera mis des droits extraordinaires sur les pommes de terre et les autres denrées qui servent de nourriture aux paysans. On leur fait croire que les troupes qui sont à Lyon sont peu nombreuses, et que le moment est favorable pour secouer le joug.

Un complot est, dit-on, formé. Le chef est un nommé Blanchet, de Valence; on ne sait pas le nom qu'il porte à Lyon; il habite une maison à deux pavillons qu'on aperçoit du plan de Vaise, sur le revers de la montagne de Fourvières; les fenêtres en sont toujours fermées, quoiqu'elle soit habitée. Le projet des conspirateurs est de mettre le feu dans plusieurs endroits de la ville et de se porter ensuite sur les prisons pour délivrer les coquins qu'elles renferment. Ils doivent massacrer les prêtres et les royalistes, et proclamer le fils de Bonaparte. On assure que dans la nuit de lundi à mardi on a transporté cent fusils dans la maison Piron et autant dans une maison des Brotteaux; on assure qu'il en a été embarqué la nuit dernière (du 2 au 3 octobre) cinq cents venus par le Rhône; qu'une partie est à l'Observance, dans la petite maison qui porte le numéro deux, joignant les Cordeliers. C'est par cette maison qu'ils doivent déboucher. Elle a au-dessus du toit une petite cloche qui correspond avec d'autres qui sont sur la montagne et doit servir de signal à l'attaque. Les maisons où se tiennent les chefs sont fermées, comme si elles n'étaient pas habitées, et on y entre par des portes de derrière et par des chemins détournés. Un grand nombre de pauvres font leurs commissions; et quelques femmes, placées à des fenêtres élevées, font sentinelle jour et nuit pour voir ce qui se passe autour. On dit qu'ils ont de petites pièces de canon et des munitions. L'événement doit arriver avant la fin de la semaine... Les conjurés disent qu'ils ne redoutent rien de la police qui les favorise.

D'autres rapports annoncent que le sieur Combe, ex lieutenant-colonel de la garde de Bonaparte pendant les Cent-Jours, qui habite Montbrison, a fait plusieurs voyages à Lyon et qu'il est à la tête d'un parti qui doit faire un mouvement dans la Loire et les montagnes de l'Auvergne. Le colonel Legrand, qui habite Pont-de-Vaux, entretient une correspondance active avec Millery, village de ce département, où il a beaucoup de partisans.

Cette lecture laisse le préfet Chabrol plus étonné que convaincu. Sainneville, chef de cette police « dont les conjurés disent qu'ils ne redoutent rien, puisqu'elle les favorise », demande qu'on le mette en rapport avec les auteurs des révélations. Les généraux se récrient ; ils ne sont pas des policiers ; « ils n'ont ni agents, ni employés ; ils ne sont instruits que par les avis officieux de quelques amis zélés du roi qui ne veulent pas être connus[1] ». Cependant Sainneville ordonne des perquisitions dans les maisons suspectes : elles n'ont aucun résultat : « La maison indiquée comme devant donner le signal au son d'une cloche n'a pas de cloche. Les autres maisons, désignées pour répondre au signal, ne sont pas mieux pourvues. Les deux pavillons où se cachent les commandants de l'insurrection sont inhabités, inhabitables et pleins de bois à brûler ; nulle part de munitions, de canons, de fusils. Il n'y a pas un mot dans toute la révélation qui ne soit une imposture ou une rêverie[2] ». Il n'empêche qu'un résultat est acquis : les élections ont eu lieu ; trois ultras ont été nommés à la Chambre ; toute la ville est en émoi ; le préfet, qui a dit à Sainneville être convaincu de l' « invraisemblance » et de l' « absurdité » des bruits qui courent, a pourtant autorisé la garde nationale à faire des patrouilles pendant la nuit. Et quand Sainneville fait part au général Maringonné du résultat de ses recherches, le général convient que les renseignements étaient erronés, mais : « on conspire, on conspire, et ce n'est pas à Lyon seulement ».

La chose est, en effet, certaine. Maringonné sait tout par une fille que son confesseur a décidée à révéler la conspiration. Maringonné n'a pas vu la fille, il ignore même son nom et son domicile, mais les renseignements sont transmis par « un homme fort respectable ». D'ailleurs, il aura le soir même un entretien avec elle. Sainneville se hâte de revenir pour en connaître le résultat : le général avoue que la fille a manqué au rendez-vous. Pour le coup, Sainneville perd patience. Il fait un rapport au ministre : « Tout ce qui se passe ici est le résultat d'un plan dont le but paraît être de

1. Sainneville, p. 21.

2. *Ibid.*, p. 22.

prouver que le gouvernement représentatif ne convient point à la France, que le ministère perd le Roi et l'État... On va jusqu'à dire que le Roi n'est plus en état de gouverner et qu'il devrait résigner sa couronne[1]. »

Mais les généraux sont persévérants. Canuel apporte chaque jour une révélation nouvelle, et de nouvelles adresses de conspirateurs. On y va voir, ponctuellement : on n'y trouve jamais rien. Mais on dit en ville que l'autorité militaire « tient les fils d'une conspiration épouvantable ». Il faut pourtant aboutir. Le 22 octobre, la grave affaire dont il est question depuis plus d'un mois éclate enfin. Maringonné fait brusquement arrêter huit individus et livre au préfet un volumineux dossier.

On y lit des choses singulières. Le sieur Blanchet, de Valence, toujours caché dans une maison de Fourvières, attend toujours le signal des cloches pour attaquer les prisons, égorger les royalistes et proclamer Napoléon II : il a six cents officiers sous ses ordres ; un de ses agents recrute des centaines d'hommes à la Tour-du-Pin ; tout Villefranche s'apprête à marcher sur Lyon ; les premiers conjurés se réunissent chez le pasteur protestant ou à la loge maçonnique de Pilata ; ils se font des signaux ; un homme de tournure équivoque a tiré un coup de fusil dans les buissons des Brotteaux ; il « paraît » qu'on lui a répondu de la Croix-Rousse. Les conspirateurs ont des informations sûres et de grandes relations ; ils savent que Marie-Louise est à Milan, que Bonaparte a débarqué en Égypte à moins que ce soit à Tabago, où il commande cinq régiments américains (on n'ignore pas que les Américains viennent de prendre Gênes et de battre les Piémontais). Donc, l'Amérique est pour eux, et l'Autriche aussi qui envoie le prince Charles, et la Saxe, et la Bavière. « Les prêtres et les nobles doivent la danser. » La France sera sauvée et le travail reprendra, ainsi que l'a affirmé madame Combes, couturière (rue Longue, 19), à madame Massard, sa propriétaire, et « nous serons bien plus heureux sous le règne de l'empereur que sous celui de ces gros cochons de Bourbons[2] ». Les chefs du complot — outre le mystérieux

1. Lettre de Sainneville à Decazes, 12 oct. 1816.
2. Lettre du lieutenant de gendarmerie Greppo, 6 oct. 1816 (*Arch. dép.*, M.).

Blanchet, de Valence, toujours introuvable — sont Favier, compagnon forgeur, Bize, logeur en garni, les tisseurs en soie Mistrallet et Ravichon, le serrurier Mistoufflet, le gendarme Essel, un sieur Cognet, le chef d'escadron en retraite Alix, maire d'Oullins aux Cent-Jours, et un autre officier retraité, Dupont.

La découverte de toute cette machination était due au zèle combiné de la fille qui avait déjà fait des révélations le 8 octobre (les généraux disaient maintenant son nom ; elle s'appelait Lallemant), d'un maréchal des logis de gendarmerie nommé Gauthié et d'un sieur Claude Boudoy d'Oullins. Le témoignage de la fille Lallemant, bien que copieux et circonstancié, avait trop mal résisté à la première enquête de Sainneville pour qu'on en pût faire grand état. Celui de Boudoy perdit beaucoup de son intérêt quand on apprit du maire d'Oullins que ce personnage était un voleur de profession, et surtout quand, interrogé, il avoua être au service de Maringonné et chargé par lui de surveiller l'arrivée à Saint-Just des six cents conjurés dont lui-même avait révélé l'existence et les projets. Gauthié présentait plus de surface. Le hasard seul semblait l'avoir mis à même de profiter des confidences d'un des principaux meneurs, Favier, qui l'avait promené de cabaret en cabaret, lui parlant d'enrôlements, de fusils, de canons, lui promettant entre deux bouteilles — que payait Gauthié — un grand commandement et la Légion d'honneur. Malheureusement, les rapports de ce gendarme révélaient pour ainsi dire à chaque ligne qu'il avait agi, comme Boudoy lui-même, « d'après les ordres » de Maringonné. C'était donc encore un agent secret des généraux, qui affirmaient toujours n'en pas avoir[1].

Sainneville ne cacha pas à Decazes que le trône et l'État ne lui paraissaient pas en danger. Chabrol en convint : la fille Lallemant est folle, dit-il judicieusement. Gauthié est un

Tout le dossier remis par les généraux est aux pièces justificatives de Sainneville pp. 6-27.

1. Canuel affirma toujours, même après les événements de 1817, n'avoir eu aucun agent à son service, à quoi Sainneville finit par riposter en publiant un reçu signé de Canuel de douze cents francs à lui versés pour « frais de haute police » (25 juin 1817).

agent provocateur, ajouta Sainneville ; il a, non pas écouté des confidences, mais proposé des enrôlements ; la conspiration tout entière est son ouvrage. Cependant la justice informe, met tout de suite hors de cause les deux seuls prévenus qui ne fussent pas de pauvres diables, les officiers Alix et Dupont ; le tribunal en acquitte trois autres et condamne le reste à quelques mois de prison pour « propos séditieux ». Condamnation, écrit Chabrol au ministre, qui fut prononcée « moins par justice que par égard pour ceux qui avaient inventé la conspiration[1] ».

C'est un succès médiocre, mais un succès. On n'obtient rien sans peine ; il faut continuer d'agiter l'opinion, la tenir en haleine jusqu'au jour où elle sera en état d'accepter sans hésiter une conspiration présentable.

Canuel et Maringonné, qui continuent de recevoir des nouvelles graves, envoient leurs gendarmes escalader à deux heures du matin un « dépôt d'armes » à Saint-Just ; et découvrir trois fusils rouillés ; le préfet, qu'on n'a pas prévenu, se montre un peu agacé tout de même : « On se demande, écrit-il à Decazes, si nous sommes gouvernés par les lois françaises ou par les coutumes de Turquie[2] ». Imperturbables, les généraux continuent de veiller au salut de l'État. L'insurrection est chaque jour plus proche : c'est le général Legrand qui la commande, écrit Maringonné le 18 décembre[3] ; le 21, un aventurier italien, Libri-Bagnano, détenu pour escroquerie, révèle un complot destiné à faire sauter la famille royale[4] ; le 24, Canuel découvre, rue Saint-Georges, des placards séditieux, « dont le sens est à peu près celui-ci : Prenez courage. Napoléon revient et nous aurons le pain à quatre sols[5] ». Les dénonciations s'empilent. On arrête de nombreux suspects, des auteurs de cris séditieux ; ils sont durement condamnés. Tandis que Chabrol, débordé, laisse faire, tout en répétant au ministre que le calme est complet[6],

1. Sainneville, pp. 33-35.
2. Lettre du 3 nov. 1816. (*Arch. nat.* F7 9695.)
3. Lettre au préfet (*Arch. dép.* M.)
4. *Arch. mun*, I², Dossier Libri-Bagnano.
5. Canuel au préfet le 24 déc. 1816. (*Arch. dép.* M.)
6. Rapport du 29 déc. 1816 (*Arch. nat.* F7 9695.)

une petite terreur plane sur la ville et sur la campagne, et un ultra résume ainsi la pensée de Bellecour qui se réjouit : « La France sera sauvée quand nous aurons rétrogradé vers les principes du siècle de Louis XIV, autant que la Révolution nous a fait rétrograder vers la barbarie[1] ».

L'opinion est savamment menée au point de crédulité inquiète où elle doit accepter un grand éclat. Le bruit court, en février 1817, que l'Isère est en insurrection, tandis qu'on dit à Grenoble que Lyon s'agite. En mars, grand tapage autour de l'arrestation d'un tisseur, Chambouvet, qui « fait des enrôlements ». C'est un exalté sans ressources et sans moyens d'action. Dix-sept individus soupçonnés d'être ses complices sont également arrêtés ; mais parmi eux est un sieur Brunet, que la police militaire réclame et fait élargir. En avril, une rixe éclate entre quelques soldats français et suisses[2], et les gens bien informés répètent que « sept cents hommes armés de pistolets et de bâtons » ont tenté d'assommer les Suisses. Aux Terreaux, un paysan s'arrête devant un rassemblement causé par deux soldats ivres; la garde suisse disperse les curieux et arrête le paysan qui ne fuit pas assez vite ; l'affaire dure cinq minutes ; comme on tire parti de tout, elle devient le lendemain un complot : trois personnes honorables sont arrêtées; au tribunal, le ministère public abandonne la plainte, les juges condamnent néanmoins à quinze jours de prison. Puis, on parle d'une mystérieuse affaire de dépôt d'armes à Saint-Rambert ; Sainneville établit qu'elle repose tout entière sur les intrigues d'un sieur Cormeau, agent de Maringonné. Il arrête Cormeau et les bruits cessent.

Quinze jours de calme. Canuel change brusquement de tactique. Il affirme qu'il est désormais sans inquiétude. Sainneville se laisse prendre à la feinte, et se rend à Paris en congé, le 2 juin. Six jours après, Canuel, sans contrôle désagréable, sauve le trône et l'État.

1. Gavand, *La Faction civile dévoilée* (Lyon 1816), p. 96.

2. Lyon est gardé par cinq régiments : un d'infanterie suisse, un de la garde royale, deux légions d'infanterie de ligne, un régiment de dragons et un de chasseurs à cheval.

III

Le 9 juin 1817, au matin, les Lyonnais apprirent que la ville et le département avaient échappé la veille, grâce à la vigilance des autorités, aux horreurs d'une insurrection. C'est, en effet, le dimanche, 8 juin, jour de la Fête-Dieu, que les conjurés avaient choisi pour faire éclater leurs criminels projets. Une insurrection devait, ce jour-là, soulever simultanément Lyon et la campagne, au nom de Napoléon II et sous le drapeau tricolore :

Les campagnes devaient faire leur mouvement une heure avant la ville sur laquelle elles se seraient ensuite portées ;

Les conjurés de l'intérieur étaient partagés en six brigades :

La première était chargée de s'emparer de l'Arsenal et de faire conduire aussitôt des pièces d'artillerie, soit au faubourg de Serin, soit à Pierre-Scize, pour bloquer les Suisses dans leur caserne ;

La seconde, de tenir la ligne du pont de l'Archevêché à celui de la Guillotière ;

La troisième, de maîtriser la troupe casernée à la Nouvelle-Douane ;

La quatrième, de contenir les Suisses dans leur caserne, de tenir la ligne depuis la poudrière jusqu'au pont de Serin et d'occuper la tête de ce pont du côté de Vaise ;

La cinquième, de l'attaquer par la barrière de Serin ;

La sixième, de se porter sur l'Hôtel de Ville et la caserne de gendarmerie[1].

Tel était le plan formidable dont les autorités avaient eu connaissance et qu'elles avaient déjoué. Il dénotait chez les conjurés une rare audace, des ressources énormes en hommes, en armes et en munitions. Par bonheur, l'exécution n'avait répondu ni à la hauteur des vues, ni à l'importance des forces. A Lyon, rapporte le maire de Fargues au préfet[2], dans une lettre circonstanciée, la journée fut calme ; mais, sur le soir, les conspirateurs ne déguisèrent plus leurs projets : partout on apercevait des individus qui, par leurs propos, cher-

1. Lettre du Maire au Préfet, 13 juin 1817 (*Arch. dép.* M).

2. Dans les pièces justificatives de Sainneville, p. 3.

chaient à exciter la multitude, que les processions solennelles de la Fête-Dieu avaient attirée dans les rues. Heureusement, le peuple resta « sourd aux insinuations de la malveillance ». Intimidés par les mesures du maire, les chefs « contremandèrent ou ajournèrent leurs affreux projets ». Mais le maire « eut lieu de croire que tous les conjurés ne purent pas être prévenus à temps ; car les cafés et les cabarets s'emplirent de gens qui paraissaient se concerter entre eux ». C'est sur ces indices précis ou ces fortes vraisemblances que de Fargues décida l'arrestation de « tous ceux qui parurent prendre une part active dans le complot ». Deux cent quarante-huit individus furent enfermés dans les caves de l'Hôtel de Ville, où le maire put mesurer très vite l'importance de sa capture. Ne pouvant presque obtenir aucun aveu ou révélation des « conspirateurs » arrêtés, il ne put plus douter que, ainsi qu'on le lui avait dit, « ils étaient liés par un serment[2] ». Pourtant, tandis que, sur tous les points, la ville était calme, un incident grave — le seul — se produisit rue Mercière. Un capitaine, nommé Ledoux, fut abordé à onze heures du soir par deux individus : l'un d'eux lui tira un coup de pistolet en pleine poitrine et le tua.

Dans les campagnes, il y eut de l'agitation. Le tocsin sonna dans onze communes ; six au nord-ouest de Lyon : Charnay, Chazay, Anse, Ambérieux, Chessy et Châtillon ; cinq au sud-est : Saint-Genis-Laval, Irigny, Millery, Brignais et Saint-Andéol, séparées des premières par une distance de vingt à vingt-cinq kilomètres. Des rassemblements confus se formèrent; très peu nombreux, car, sur une population totale d'environ dix mille habitants, il n'y en eut guère que deux cent cinquante qui y prirent part. Du bruit, mais pas une violence sérieuse. Quelques « insurgés » arborent la cocarde tricolore; d'autres, le plus grand nombre, réclament le pain à trois sous la livre (il coûtait alors onze sous)[1]. Aucun d'eux, d'ailleurs, ne semble connaître de plus vastes projets. On est réuni et on crie. Mais on ne fait rien. A Saint-Andéol, le maire est gardé à vue chez lui ; quelques ouvriers chapeliers

1. La misère des campagnes lyonnaises en 1817 fut extrême. Les paysans mangèrent du pain de fougère, comme sous Louis XIV; le souvenir de la « famine » n'a pas encore disparu, en Beaujolais surtout.

(ils y étaient très nombreux) se dispersent en voyant arriver la garde nationale d'un village voisin. A Brignais, il ne se trouve que quatre hommes décidés à marcher sur Saint-Genis-Laval. Irigny en fournit quelques-uns de plus; à Millery, on parle de réinstaller le maire des Cent-Jours; mais la plupart des habitants, entendant le tocsin, croient à un incendie et apportent des seaux. Saint-Genis-Laval semble devoir être le centre de l'agitation du sud-ouest de Lyon : c'est la résidence d'un officier à demi-solde, connu pour sa haine des Bourbons, le capitaine Oudin. Il ne s'y passe pourtant rien de grave. On oblige un curé de crier « vive Napoléon ». Quand les gendarmes arrivent, un des insurgés, poursuivi le sabre à la main, décharge son fusil; il n'atteint personne. C'est le seul coup de feu de la journée.

Dans les communes du nord-ouest, beaucoup de curieux et peu d'émeutiers. Celui qui passe pour leur chef, Garlon, réunit quelques hommes, les mène vers l'Arbresle, dans l'espoir de gagner Tarare qui est un centre actif de mécontents. Quelques gendarmes les dispersent et Garlon s'enfuit.

Le préfet, en télégraphiant le lendemain au Gouvernement la nouvelle de l'insurrection, annonçait en même temps qu'elle était terminée, sans que la force armée ait eu à tirer un seul coup de fusil. C'était reconnaître l'insignifiance du mouvement. Le maire, les généraux, le préfet lui-même, jadis plus sceptique, étaient d'accord pour célébrer leur propre habileté; car, disaient-ils, ils connaissaient d'avance les moindres détails, et c'est leurs précautions qui frappèrent de stupeur les chefs du complot. Canuel était prévenu, le 7 juin, que la conspiration devait éclater le lendemain; de Fargues assure qu'il « avait saisi tous les fils du complot avant l'explosion »; Chabrol recevait depuis plusieurs jours des lettres de maires qui désignaient le 8 juin comme le jour de l'insurrection; la gendarmerie n'ignorait rien non plus. Mais, s'ils étaient tous si excellemment renseignés, comment le complot, malgré tout, put-il se produire au jour? On ne s'y était nullement opposé. Le capitaine Oudin était signalé depuis longtemps comme dangereux; Chabrol voulait le faire arrêter le 3 juin, mais Canuel, qui fit convoquer Oudin le 6 et eut avec lui un entretien, s'en était bien gardé. Garlon, autre chef, autre

suspect, traversait Vaise dans la journée du 7, en toute sécurité. Saint-Genis-Laval, désigné comme centre du mouvement, avait une brigade de quatre gendarmes : ces quatre gendarmes étaient, dans la journée du 8, tous absents.

A vrai dire, si l'on n'avait pas pris les deux ou trois petites précautions qui eussent arrêté un mouvement si bien connu d'avance, on pouvait se vanter d'avoir pris des mesures stratégiques capables de paralyser une levée en masse de la campagne lyonnaise. Chabrol, les yeux sur la carte, avait discerné « deux foyers d'insurrection, lesquels, s'appuyant sur la Saône d'un côté, sur le Rhône de l'autre, et sur l'entre-deux des routes du Bourbonnais et de la Bourgogne, pouvaient, en moins d'une heure, se réunir, isoler Lyon du reste du département, et donner la facilité d'étendre le mouvement pour se porter à la fois par les routes de Moulins, de Mâcon, de Toulouse, sur la ville ». En face d'un plan qui dénotait chez les conjurés une rare capacité militaire, il fallait prendre de grandes mesures. On n'avait, à Lyon, ni prévenu les commissaires de police, ni envoyé un ordre à la garde nationale, ni renforcé un poste ; on n'expédia pas un homme dans les communes désignées : mais, le 7 juin, quelques gendarmes et quelques gardes nationaux allèrent occuper Limonest, « point important qui commande toute la plaine de Beaujolais ». Le 8, douze gendarmes renforçaient cette position capitale, tandis que le chef d'escadron de gendarmerie allait, à la tête d'un détachement de fantassins, s'établir solidement à la Tour de Salvagny. Voilà sans doute les mesures qui permirent, dans la suite, au prévôt de Lyon, Desuttes, d'écrire : « Les conjurés furent glacés d'effroi ; ils se dispersèrent, laissant ainsi avorter un affreux complot ».

Qu'il y eût eu un complot, et que ce complot fût dangereux, savamment machiné, « affreux » en un mot, qui pouvait désormais en douter ? Si l'on trouvait peu de conjurés, si même, à Lyon, on n'en trouvait aucun, c'était une preuve de plus de leur discipline, de leur bonne organisation. En somme, le danger avait été d'autant plus grand que personne, hormis les sauveurs de la ville, ne l'avait aperçu. Encore ceux-ci avaient-ils agi — suprême habileté — comme si le danger n'existait pas.

IV

Le lieutenant de police Sainneville, en congé à Paris, fut mandé par le ministre Decazes, dès que fut parvenue la nouvelle de l'insurrection lyonnaise. Il laissa voir toute sa stupéfaction : il avait quitté Lyon dans une tranquillité complète. Il rejoignit son poste en toute hâte. Rentré à Lyon le 13 juin, il se rendit immédiatement chez le préfet : Canuel, au milieu d'un groupe, parlait de la brillante manière dont on venait de « sauver le trône et l'État ». — « Mais si le mouvement du 8 était connu d'avance, pourquoi ne l'a-t-on pas prévenu ? » fit remarquer Sainneville. On lui tourna le dos. Quand il parla de l'enquête à faire, on lui dit que le maire, de Fargues, s'était réservé le soin d'interroger ses prévenus [1]. Les relations entre Sainneville et Chabrol, jusque-là cordiales, devinrent très froides. Chabrol avait passé dans le « parti des généraux ».

L'affaire fut rondement menée. Des colonnes mobiles parcoururent les campagnes et ramenèrent trois cents personnes qui s'ajoutèrent aux deux cent quarante-huit prisonniers du maire. Aussitôt, la Cour prévôtale, saisie par un réquisitoire du procureur du roi, commença à travailler.

Les premiers actes des magistrats donnèrent la mesure de l'esprit de justice qui les animait. On négligea pour la plupart des prévenus les formalités de mandat ou d'écrou ; quelques-uns furent hâtivement interrogés ; d'autres restèrent au secret pendant des mois, sans connaître le motif de leur arrestation. Confier au maire, agissant comme officier de

1. Sainneville, p. 65. — De Fargues écrit au préfet, le 3 juillet, à propos de l'arrestation d'un prévenu : « J'ai l'honneur de vous prier de ne donner sur ce sujet aucune communication à M. de Sainneville ; j'ai de trop bonnes raisons pour ne pas craindre d'être contrecarré. » (*Arch. dép.*, M.) Desuttes écrit au préfet, le 2 juillet : « Depuis quelque temps, je transmettais à M. de Fargues ce qui me parvenait de relatif aux circonstances actuelles. J'entends dire que M. de Sainneville est chargé de la suite des recherches. Je désire que vous ayez la bonté de me dire ce qui en est. Je discontinuerai mes recherches si M. de Sainneville en est chargé, parce que, dans ma pensée, ce serait, de ma part, au moins une perte de temps. » (*Arch. dép.*, M.)

police judiciaire, l'interrogatoire des détenus lyonnais, était d'une légalité contestable. Il n'était même pas très sûr que la Cour prévôtale eût le droit de juger les prévenus. Elle était établie pour juger les séditions et non les complots. Or, le complot et la sédition se trouvaient continuellement mêlés dans l'accusation relative aux événements des campagnes ; mais pour ceux de Lyon, où aucune sédition n'avait éclaté, il était évident que rien ne justifiait son intervention. Bien plus, elle fut bientôt amenée à juger et à punir le « moins prévôtal de tous les cas », le crime de non-révélation du complot.

Si la compétence de la Cour était douteuse, la procédure qu'elle adopta apparut comme une illégalité flagrante, inspirée par le désir de prolonger la terreur et de multiplier les condamnations. Le complot était visiblement unique, et c'était la prétention de l'accusation de le présenter comme tel. L'importance même du complot dépendait de cette circonstance. Or, la Cour le divisa en douze procédures, une pour chacun des onze villages et une pour Lyon. Lyon, qui était, au dire de l'accusation, le centre et la tête du mouvement, fut, contrairement à toute logique, réservé pour la fin. Mais tout paraissait légitime en présence du danger couru. Pasquier, ministre de la justice, interrogé sur la légalité de la procédure, répondit, le 18 juillet, au procureur général : « Je ne puis qu'applaudir au zèle éclairé et soutenu des magistrats. »

Le zèle des magistrats méritait en effet des éloges. Ils s'étaient tracé une longue besogne ; ils la poussèrent activement. Le 13 juin au matin, la Cour prévôtale[1] commençait à juger. A midi, elle condamnait à mort deux inculpés. Le soir même, ils étaient exécutés. L'instruction était à peine commencée; les interrogatoires des plus importants conjurés n'étaient pas faits. Un des deux condamnés, un portefaix nommé Saint-Dubois, fut exécuté pour avoir « porté un paquet de cartouches dans la direction du rassemblement ».. Il affirma avec la dernière énergie, jusque sur l'échafaud, qu'il ignorait le contenu et la destination de ce paquet, à lui confié

1. Elle était composée du prévôt, colonel Desuttes, du vice-président du tribunal Bernat, des juges Balleydier, Durand, Moutonnat, Joanon, du procureur Reyre.

par un inconnu pour traverser la barrière de l'octroi : le 22 juin, huit jours après l'exécution, un interrogatoire révéla que Saint-Dubois allait dans la direction de la Croix-Rousse, c'est-à-dire vers un point éloigné de tout rassemblement possible et prévu des conjurés. Puis ce furent, le 19, l'exécution, à Quincieux, de Jean Valençot; le 24, à Brignais, de Joseph Lourd, dit Deschamps; le 31, à Saint-Andéol, de Colomban, Fillon et Desgranges, ouvriers chapeliers ; le 5 juillet, à Charnay, du tailleur de pierres Déchet; le 18, à Saint-Genis-Laval, du capitaine Oudin, arrêté à Tarascon, et du jeune Dumont, accusé d'avoir, un pistolet à la main, sommé le curé d'Irigny, de crier : « Vive Napoléon ». L'émotion que provoquaient les premières promenades de la guillotine dans les campagnes [1] était encore accrue par les circonstances qui accompagnaient les jugements.

Les actes d'accusation, « enveloppant plusieurs individus à la fois, oubliaient de détailler les délits et les faits pour lesquels chacun d'eux était spécialement accusé, et se bornaient à parler de vagues participations à un attentat ou à un complot, sans définir cette participation, de faits bien caractérisés, sans daigner expliquer ce caractère [2] ». Ce qui était plus grave, c'est que la plupart des arrêts motivaient leur condamnation par des délits non énoncés dans l'acte d'accusation ou dans le réquisitoire ; c'était surtout qu'on y méconnaissait les articles 100 et 203 du Code pénal, qui déclarent non coupables les individus saisis sans armes et sans résistance hors du lieu de la réunion, quand ils ont fait partie d'une bande séditieuse « sans y exercer aucun commandement, sans y remplir aucun emploi ni fonction ». C'était le cas de presque tous les condamnés. La plupart de ceux que l'accusation désignait comme les véritables chefs étaient en fuite. Pouvait-on croire, d'ailleurs, que, sur 250 insurgés de la campagne, il y eût 155 chefs, puisque la Cour avait retenu

1. « La stupeur régnait parmi les habitants de la campagne, écrit au préfet le marquis de Saint-Paulet, chef d'escadron de gendarmerie, après l'exécution de Valençot à Quincieux. A peine quelques-uns ont paru dans la plaine. Ces hommes ne sont certainement pas à craindre, mais ils sont encore à surveiller. » (*Arch. dép.* M. Lettre du 20 juin 1817).

2. C. Jordan, *La Session de 1817*.

155 accusés[1]? Enfin, au mépris qu'en toute cette affaire on paraissait avoir de la légalité, s'ajoutait un mépris égal de la loyauté et de la bonne foi. La plupart des séditieux ayant pris la fuite, les autorités civiles et militaires firent dire par leurs agents que tous ceux qui n'étaient point chefs pouvaient se présenter à la justice sans rien craindre. Ce moyen ne suffisant pas, un ordre du jour affiché et signé de Canuel répéta la même promesse. Enfin, des officiers invitèrent par lettre individuelle certains fugitifs à se rendre à l'abri de l'ordre du jour. Et malgré tant de promesses officielles, ceux qui eurent la naïveté d'y avoir confiance furent incarcérés et condamnés. C'était notamment le cas de l'ouvrier chapelier Colomban, de Saint-Andéol, exécuté le 31 juin, et d'un accusé du même village, Guillot, condamné à cinq ans de travaux forcés[2].

La barbarie de certaines exécutions ajoutait à l'horreur que causaient ces procédés. On exécuta le jeune Dumont devant la maison de sa mère. Le cadavre du capitaine Oudin fut dépouillé et mutilé par les soldats : le capitaine Darillon, qui commandait, avait lui-même excité ses hommes. Ce personnage, condamné en l'an XI comme parricide, réfugié en Espagne, était rentré en France à la suite de l'armée anglaise en 1814 ; il avait, sans délai, obtenu un grade dans l'armée des Bourbons. Traduit en conseil de guerre pour l'affaire de Saint-Genis-Laval, il fut acquitté et resta au régiment, malgré les démarches de ses camarades[3].

Trois mois après le 8 juin, les onze procédures de la campagne étaient terminées (4 septembre) ; la Cour avait prononcé 23 condamnations à mort (11 exécutées, 1 commuée, 11 par contumace) ; 33 condamnations à la déportation (dont 10 par contumace) ; 6 aux travaux forcés (dont 2 par contumace) ; 33 à la détention (dont 3 par contumace)[4].

1. Aussi les jugements appelaient-ils chefs ou instigateurs la plupart des accusés. Ainsi 12 « chefs » furent condamnés à Saint-Andéol qui comptait 20 insurgés 19 à Ambérieux, etc.

2. Le texte de la lettre d'invitation est dans Sainneville. Pièces justif. p. 66.

3. Il ne fut expulsé de l'armée qu'après l'enquête de Marmont. Son vrai nom était Aurilhon, sous lequel le préfet du Gard le fit rechercher en 1818 pour purger la contumace de sa condamnation de l'an XI. (Lettre du préfet du Gard au préfet du Rhône, 12 janv. 1818. *Arch. dép.* M.)

4. Les arrêts de la Cour sont des 13, 19, 23, 30 juin ; 4, 17, 28 juillet ; 7, 13, 22 août ; 4 septembre. Les accusés de Lyon ne furent jugés que le 2 novembre.

V

Tout ce qui était connu du procès, des circonstances de l'accusation et de la répression, excitait l'enthousiasme des ultras ; leurs adversaires se taisaient. « Il fallait presque, en certains lieux, témoigner, sous peine d'être jugé favorable au désordre, une admiration sans réserve pour la salutaire énergie de la Cour prévôtale »[1]. Et, pourtant, ce qu'on ignorait était beaucoup plus grave.

Sainneville, quoique écarté le plus possible de l'enquête, ne pouvait ignorer tout. Ses découvertes, même incomplètes, étaient de nature à le stupéfier. Une aussi formidable conspiration n'avait pas été entreprise sans argent. De fait, on avait parlé de cinq millions venus d'Allemagne, de cinq cent mille francs déposés chez un notaire, du trésor du prince Eugène. A l'instruction, où cent témoins furent entendus, il n'en fut jamais question. Toutes les sommes distribuées s'élevaient à mille cinquante francs : ces enrôlements si redoutables coûtaient moins cher que les frais de haute police de Canuel. Ces enrôlements eux-mêmes s'évanouissaient aussi à l'instruction. Le seul enrôleur reconnu, le cordonnier Biternay, avait recruté trois individus, dont un infirme et un vieillard. Le jour fixé pour l'insurrection, il n'y avait pas dans les cabarets de Lyon, que de Fargues avait vus pleins de figures suspectes, un seul homme armé. Les fusils de cette armée imaginaire n'atteignaient pas le chiffre de cinquante. Et c'est sur ces ressources en hommes, en armes, en argent, que l'on comptait pour s'emparer de Lyon! Sainneville niait déjà l'importance de la conspiration, quand d'autres indices le portèrent à douter de sa réalité.

Un sieur Brunet, signalé comme un factieux des plus ardents, avait été arrêté par les agents du lieutenant de police. On reconnut le Brunet déjà arrêté en mars à propos de l'affaire Chambouvet et que l'adjudant de place Hue de la

1. C. Jordan, *La Session de 1817*.

Colombe avait aussitôt fait remettre en liberté comme agent de la police militaire. Très instamment, Hue de la Colombe le réclama de nouveau. Mais, Sainneville refusant, Brunet, sans avoir été interrogé, sans que Sainneville fût consulté, fut aussitôt traduit devant la Cour prévôtale, qui ordonna son élargissement immédiat. Sainneville le fit ressaisir; le procureur du roi Reyre se plaignit : Brunet est un factieux ou un agent, répliqua Sainneville; dans le premier cas, il doit être jugé, dans le second, prouver qu'il a été employé. Embarrassé, le procureur avoua qu'il était un des principaux révélateurs du complot. Sur quoi, Sainneville demanda une déclaration écrite de ce fait. Hue de la Colombe trouva moins d'inconvénient à écrire une lettre compromettante qu'à « laisser son espion dans les embarras d'une procédure criminelle ou dans la nécessité de faire à Sainneville des révélations »[1], et il signa le billet suivant : « Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous demander la mise en liberté du sieur Brunet. Je vous certifie qu'il n'a parcouru les campagnes que par mon ordre. Les comptes qu'il m'a faits ont été transmis à M. le général Canuel. »

La complicité des agents provocateurs à la solde des généraux apparaissait à tous les tournants de l'enquête. Si l'on était réduit aux conjectures sur beaucoup de détails concernant l'organisation du complot, c'est que, par un hasard singulier (que les généraux, le maire et le préfet déploraient tous les jours), les chefs avaient échappé à toutes les recherches. Ceux-mêmes qui s'étaient laissé prendre avaient réussi à s'évader. Un sieur Jacquit, désigné comme l'organisateur de l'insurrection des campagnes, et dont l'accusation faisait l'intermédiaire entre les comités et les grands personnages qui menaient tout de loin, était resté tranquillement à Lyon le 8, et n'était parti que le 9 sans être inquiété. Garlon, l'agitateur des communes du nord-est, était toujours en fuite « du côté de Tarare ». Un conducteur de diligence, Moulin, que l'accusation représentait comme porteur des courriers entre les conspirateurs de Lyon et un comité de Paris, était à Saint-Genis-Laval le 8 juin; on ne le rechercha que plus

1. Sainneville, p. 98.

tard. L'agent chargé de l'arrêter était — coïncidence à noter — le maréchal des logis Gauthié, le révélateur du 22 octobre. Gauthié monte dans la voiture que conduit Moulin, et, au lieu de se placer sur le siège, reste à l'intérieur, de sorte que Moulin, en plein faubourg de Vaise, descend, s'éloigne, sans que le gendarme bouge. Gauthié n'est même pas l'objet d'une réprimande[1].

Toutes les fois qu'on essayait de serrer de près les circonstances de la conspiration, on se heurtait à des invraisemblances. Parmi les inculpés de Lyon signalés comme chefs du comité révolutionnaire, deux seulement n'avaient pas échappé à la vigilance de la gendarmerie : c'étaient Barbier et Volozan. Et voici que, par une chance heureuse, à peine arrêtés, ils manifestent un vif repentir de leur crime et se transforment en révélateurs. Barbier raconte et Volozan confirme dans de copieux interrogatoires qu'il a séduit le cordonnier Biternay, soupé avec le prince Eugène, dressé le grand plan d'attaque contre Lyon, etc. Et ce même Barbier, le 7 juin au soir, suppliait un agent de l'arrêter « parce qu'il était fort ennuyé de tout ce qui se débitait sur un prochain mouvement ». L'agent refusant, Barbier reste libre toute la journée du 8; c'est lui qui remet à Saint-Dubois ce paquet de cartouches, qui coûte au pauvre diable sa tête. Le 22 seulement, de Fargues fait arrêter et interroger Barbier; et voilà Barbier qui, dans seize interrogatoires, avoue, raconte, dénonce, devient la cheville ouvrière de toute l'accusation.

Enfin, un fait domine toute l'affaire par son étrangeté. De tous les incidents du 8 juin, un seul méritait une enquête sérieuse : l'assassinat du capitaine Ledoux. On en a fait d'abord grand état; le Gouvernement a donné une pension à sa veuve, une bourse à son fils. Puis, subitement, le silence : dans toute l'instruction, le nom de Ledoux n'est jamais prononcé. Barbier et Volozan, si féconds en renseignements extravagants, se taisent là-dessus. Quel est ce mystère qu'on ne veut pas approfondir? Pourquoi, sans provocation, sans bagarre, un officier a-t-il été assassiné à onze heures du soir,

1. Dans l'état de répartition dressé en janvier 1818 pour gratification à la gendarmerie à propos de sa conduite au 8 juin, Gauthié figure pour 50 francs. (*Arch. dép.* M.)

en pleine rue, au moment précis où il sortait de chez le général Canuel?

Tandis que Sainneville oppose à l'action officielle des magistrats un scepticisme qui grandit chaque jour, ceux-ci se montrent préoccupés, pour raffermir les convictions hésitantes sur le danger qu'on a couru, de prouver qu'il n'est point encore écarté. « Ces coquins ne se tiennent pas pour battus », dit Canuel, et, dès les premiers jours de juillet, le bruit circule que de nouveaux troubles vont éclater.

Et voici que, de nouveau, les maires des communes « insurgées » écrivent des lettres alarmantes. Ils annoncent des réunions suspectes « dans les environs de Tarare »; ce sont les complices de l'introuvable Garlon; c'est son ami et confident, un charron de Civrieux, Fiévé, dit Champagne, qui va partout distribuant des aigles, de la poudre, des armes. Voilà un homme qui n'a pas peur. Sainneville s'étonne; mais, le 5 juillet, un de ses commissaires de police lui apprend que Fiévé a confié au garde champêtre de Saint-Just qu'il part le lendemain pour Tarare « avec vingt séditieux ». C'est le guet-apens préparé; le maire de Limonest, qui habite Lyon, est dans le secret. Sainneville fait appréhender Fiévé au moment où il va prendre les ordres dudit maire. Interrogé, Fiévé avoue sans détour qu'il est chargé de « remonter » un autre complot dont un gendarme déguisé est le chef apparent. Il doit prévenir le capitaine M..., dès « qu'il aura rassemblé des hommes, pour les faire arrêter ». Dupe ou complice, Chabrol invitait au même moment le lieutenant de police à se rendre à Tarare où il trouverait « le plan de la conspiration, les cocardes, les aigles et l'argent ». Le voyage fut inutile. Fiévé arrêté, Tarare demeura parfaitement tranquille.

Ce nouveau 8 juin, redite maladroite, fut très instructif pour Sainneville. On répétait, à mots couverts, que les conjurés avaient à Lyon de grands appuis, que le lieutenant de police lui-même les encourageait. Fiévé, comme les autres, avait parlé à ses naïves victimes de cette complicité puissante. Sainneville avait dédaigné de se défendre d'une imputation aussi ridicule; mais voici que Fiévé, mis en sa présence, lui dit : « Vous n'êtes pas le lieutenant de police! » et raconte que le maire de Limonest lui a présenté chez lui, comme tel,

un autre personnage. Aussitôt mandé, le maire s'excuse, et avoue : il faut quelquefois mentir pour faire triompher la vérité ; Fiévé est un gredin en qui on ne peut avoir aucune confiance. Mais le prévôt Desuttes réclame Fiévé, l'interroge, lui fait dire que Sainneville est bien le même personnage que celui qu'il a vu chez le maire de Limonest. Sainneville réclame des poursuites contre Fiévé ; Desuttes n'insiste plus, et Fiévé disparaît[1].

Pendant que Fiévé travaillait à Tarare, le préfet qui voulait, à son tour, faire ses preuves, lançait un agent sur Villefranche. Il avait là un sous-préfet plein de zèle, M. de Montrichard, qui, après le 8 juin, avait réclamé pour ses communes compromises des châtiments exemplaires. Il signalait volontiers leur esprit révolutionnaire, dénonçait sa bonne part de suspects, et regrettait fort de n'avoir pas eu sa conspiration à réprimer. Aussi accueillit-il avec joie, vers la fin de juin, l'agent de Chabrol, Pierre Blanc, qui se chargeait de lui fournir des conspirateurs. A peine débarqué à l'auberge, Blanc annonce le retour de Bonaparte et un soulèvement pour le 25 août. L'aubergiste avisé le fait arrêter. Montrichard le relâche. Sur quoi, Sainneville demande des explications. Le sous-préfet répond en envoyant une liste de dix-huit noms de conspirateurs qu'il doit à l'habileté de l'agent Pierre Blanc. Raison de plus pour appréhender l'excellent policier ; et Sainneville l'arrête de nouveau. Blanc exhibe à Sainneville son carnet où figurent les noms les plus honorables de Villefranche. Ces gens forment une société secrète, tiennent des réunions séditieuses, où lui, Blanc, a assisté « par ruse et par finesse ». Il a des renseignements analogues sur Belleville où

1. L'intention de compromettre Sainneville dans le complot était évidente. C'était montrer le danger que faisait courir à la monarchie le seul fonctionnaire dévoué au régime nouveau. Toutefois, l'accusation dut être abandonnée quand elle faillit se retourner contre ses auteurs. Il y eut sans doute, en dehors même des preuves morales de complicité accumulées par Sainneville, des révélations graves faites par certains inculpés. Un rapport du 5 mars 1818, adressé au ministère par Permon, successeur de Sainneville, raconte que, quatre individus étant à causer dans un cabaret, l'un d'eux dit : « Oui, la guillotine serait là, et je serais condamné à y porter ma tête, que *j'attesterais encore* que lors des interrogatoires que l'on nous a fait subir à l'hôtel de ville, M. le maire nous a offert de l'argent et la liberté pour déclarer *que M. Decazes et M. de Sainneville étaient les chefs de la conspiration.* » (*Arch. dép.* M.)

il a pu également « par ruse et par finesse » découvrir une société secrète et apprendre là que le coup se prépare pour le 25 août. Le malheur, c'est que, pressé de questions sur ces individus qui l'ont admis dans leur confiance, il doit avouer qu'il ne les a jamais vus, que la liste de Villefranche lui a été donnée par la sous-préfecture, et celle de Belleville par l'adjoint à la mairie. Chabrol, déconfit, réclame en vain son agent à Sainneville qui le garde[1].

Ces tentatives manquées s'accompagnent de mesures de détail qui entretiennent l'agitation dans le public. Si les agents principaux de la provocation sont réduits à l'impuissance, les sous-agents se répandent à Lyon et dans les villages ; au cabaret on les entend parler à haute voix contre le Gouvernement, annoncer une prochaine révolution ; les badauds qui les écoutent ou les approuvent sont immédiatement dénoncés, arrêtés. Les officiers à demi-solde sont tenus de prouver qu'ils n'ont pris aucune part aux événements du 8 juin ; on perquisitionne chez eux, on saisit leur épée ou leur sabre, ils ne peuvent toucher leur traitement sans un certificat du commissaire de police. Des colonnes mobiles rétablissent dans les campagnes l'ordre que personne ne trouble. Elles exigent des vivres, des effets ; des réquisitions très dures frappent même des communes où il n'y a pas eu trace d'agitation. Les familles des suspects ou des prisonniers sont réduites à la misère. « La majeure partie des habitants n'ont aucune provision » écrit le maire de Saint-Germain au préfet. « Il n'y a pas de mal, répond Chabrol, que les habitants de votre commune souffrent un peu[2]. » La férocité est une preuve de zèle ; l'exemple part de haut, de la Cour prévôtale ; l'impunité est assurée. Dans les prisons de Lyon, les soldats tirent sur les prisonniers indociles, à bout portant, à travers

1. Ce Blanc apparaît comme un des plus médiocres parmi les agents provocateurs. Il écrivait à Chabrol des lettres qui auraient dû le faire juger à sa valeur par le préfet, si le préfet n'avait eu à cœur d'égaler le zèle et l'habileté de Canuel. « Le 24 août au soir, écrit-il le 24 juillet, entre onze heures et minuit, un coup de cloche se fera entendre tant dans Lyon que dans ses faubourgs, une réunion se fera dans chaque quartier. D'autres qui se seront réunis d'avance par avertissement, se tiendront du côté des casernes suisses pour s'opposer à leur passage. Napoléon II sera le cri unanime, etc... » Toutes les lettres se terminent par des demandes d'argent. (*Arch. dép.* M.)

2. 24 juin 1817. (*Arch. dép.* M.)

les barreaux. L'officier qui a donné l'ordre de tirer dit au Conseil de guerre : « Jusqu'à présent on a tiré presque journellement dans les prisons. » Et le Conseil l'acquitte.

VI

Le gouvernement de Paris, tour à tour sceptique et crédule, avait plusieurs fois changé d'attitude vis-à-vis des autorités lyonnaises. Tous les mouvements antérieurs au 8 juin lui avaient paru peu sérieux. « Les conspirations ont été guidées par la démence, écrivait Laîné à Chabrol, et tout annonce qu'il n'y a ni chef, ni plan. Tout est petit, tout est ignoble dans de semblables machinations, et la folie des projets ne peut être comparée qu'à l'impuissance des moyens. Au reste, *rien n'annonce que vous ayez à redouter à Lyon des complots pareils à ceux qui ont été découverts à Bordeaux*. Je crois voir seulement que la malveillance se répand en bruits secrets, qu'elle sème les alarmes, et que la misère ouvre les oreilles de la crédulité. » « Cette agitation ne doit pas étonner au milieu de la misère », écrivait-il encore [1], et il conseillait, tout en n'abandonnant rien des mesures de précaution, de veiller surtout à l'approvisionnement de Lyon.

Les événements du 8 juin surprirent les ministres, sans les effarer. « Vous ne me dites pas si la politique était étrangère au mouvement, s'il y a eu des cris séditieux, des morts et des blessés... » télégraphiait le 10 juin Decazes à Chabrol. Il en doutait visiblement, et le 15 juin, huit jours après la bagarre, le gouvernement télégraphiait encore à Chabrol pour interdire qu'on mît en état de siège la ville sans prendre les ordres du roi. Puis, devant les affirmations réitérées et unanimes des généraux et du préfet, les ministres finirent par croire à la réalité du danger couru, et ils ne ménagèrent ni les compliments ni les encouragements à leurs fonctionnaires. Monsieur envoie (23 juin) aux gardes nationaux de Lyon un ordre du jour enthousiaste : « Placés momentané-

1. Lettres des 8 et 9 juin 1817. (*Arch. dép.* M.)

ment sous la direction des chefs militaires, ils ont mérité de recevoir, des braves mêmes, le nom de braves. » Canuel est fait baron. Chambost, colonel de la garde nationale de Lyon, est décoré solennellement en présence de ses troupes.

C'est à la nouvelle des premières exécutions ordonnées par la Cour prévôtale que les ministres commencèrent à s'inquiéter ; puis les rapports de Sainneville les firent douter que l'affaire fût aussi claire qu'elle avait paru. Tel inculpé, qui leur était annoncé d'abord comme un dangereux malfaiteur, était ensuite représenté comme un agent utile. Decazes n'arrivait pas à débrouiller les fils de ces polices entre-croisées qui s'ignoraient ou se combattaient. Il demandait des explications sur des points obscurs, dès le 7 juillet. Laîné, ministre de l'Intérieur, blâmait les excès et les violences commis par les soldats à Saint-Genis-Laval pendant les exécutions d'Oudin et de Dumont : « De tels événements ne sont pas faits pour diminuer l'exaspération des esprits », et Decazes déclarait que le roi les avait « appris avec autant de douleur que d'indignation[1] ». L'exécution de Dumont, âgé de seize ans, faite immédiatement après la sentence, avant que le roi pût être informé, lui était une occasion de rappeler qu'il y avait des délais fixés par les lois, et que le roi devait être informé des condamnations par le télégraphe, pour qu'il lui fût permis de donner son avis, s'il le désirait. L'acquittement du capitaine Darillon par le Conseil de guerre était jugé « fort extraordinaire et d'un funeste exemple[2] ». Enfin Decazes blâmait nettement les tentatives postérieures au 8 juin pour provoquer une insurrection. « Il est des moyens qui ne sauraient, sans de graves dangers, rester à la disposition d'agents subalternes qui veulent à tout prix obtenir des résultats ou produire de l'effet. Provoquer, comme ils l'ont fait, à des enrôlements, est un acte dont il est facile d'apprécier la conséquence après ce qui s'est passé à Lyon. Répandre, comme ils l'ont fait, que le 15 ou le 25 de tel mois, il y aura un mouvement, c'est accréditer un bruit qui bientôt gagne les

1. 26 juillet 1817 (*Arch. dép.* M.).

2. 6 août 1817 (*Arch. dép.* M.).

départements environnants et dont on n'est plus à portée de maîtriser les fâcheux résultats[1]. »

Doutant enfin de la gravité des événements du 8 juin, le Gouvernement s'inquiéta de leurs causes. Lequel de ses deux correspondants disait la vérité, le lieutenant de police Sainneville ou le préfet Chabrol? Decazes parla de ses scrupules à Laîné, au duc de Richelieu, les convainquit de la nécessité de faire une enquête sérieuse sur ces « troubles de Lyon » si singuliers, où il y avait tant de coupables, où le trône avait couru tant de dangers, qu'on avait réprimés instantanément, sans tirer un coup de fusil, et que la guillotine, l'armée mobilisée, les prisons remplies et l'activité de la Cour prévôtale n'avaient pas encore suffi à éteindre.

L'enquête fut confiée au maréchal Marmont, duc de Raguse. Il fut envoyé à Lyon avec le titre de lieutenant du roi dans les 7e et 19e divisions militaires. Sa haute situation, les services rendus aux Bourbons, lui donnaient l'autorité nécessaire pour s'informer et au besoin pour agir. L'annonce de sa prochaine arrivée inquiéta les ultras; ils disaient qu'une telle mission était inutile : quelques-uns, sans doute, pensaient qu'elle pouvait devenir gênante. Aussi Chabrol, qui avait récemment annoncé à Laîné la prochaine insurrection de Tarare et de Villefranche, lui écrivit-il sans craindre de se contredire : « Si cette mission était motivée par des craintes ou des inquiétudes que le Gouvernement concevrait encore sur la situation de ce département, je crois pouvoir assurer que cette mission, sans être moins utile, serait moins nécessaire; car le département jouit dans ce moment de la plus grande tranquillité[2]. »

Marmont arriva le 3 septembre à Lyon. « Il éprouva d'abord, pour connaître la vérité, les mêmes embarras qui avaient arrêté le Gouvernement. Les principales autorités fournissaient des relations si uniformes, elles paraissaient encore si alarmées des dangers terribles qu'elles avaient conjurés; elles citaient un si grand nombre de faits, se prévalaient de tant de révélations, se louaient si vivement de leur

1. 28 août 1817. Lettre au préfet. (*Arch. dép.* M.)

2. Chabrol, p. 39.

dévouement et de leur énergie, attaquaient enfin le témoignage et l'opinion du fonctionnaire (Sainneville) qui s'élevait contre elles, par des imputations si graves en apparence, que Marmont faillit croire un moment que la conspiration n'était que trop réelle, que la France leur devait des actions de grâces[1]. Cette première impression se dissipa sous l'influence, et grâce à l'activité du chef d'état-major de Marmont, le colonel Fabvier. Celui-ci sut prendre des informations ailleurs que dans le cabinet de Chabrol ou de Canuel et dans les salons de Bellecour; il poussa le maréchal à regarder de près les rapports, les procédures, à interroger des gens de toute sorte. Et la lumière fut vite faite : il vit tous les scandales que dénonçait Sainneville, toute l'affaire organisée par les agents provocateurs, l'illégalité des douze procédures de la Cour, son incroyable sévérité. Du coup, la Cour prévôtale, qui avait expédié les onze premiers procès, se montra beaucoup moins pressée de juger le douzième, celui de Lyon.

Ce dernier était très délicat, puisque la seule affaire importante qui eût marqué la journée du 8 juin à Lyon, l'assassinat du capitaine Ledoux, n'avait même pas fait l'objet d'un commencement d'instruction. Marmont ne s'en étonna pas longtemps. Il apprit que Ledoux était le bras droit de Canuel et qu'il s'était donné aux insurgés naïfs pour l'organisateur du complot. On l'avait cru parce qu'il était de l'ancienne armée. L'ordre de sonner le tocsin dans les villages était de lui ; les conjurés de Lyon attendaient qu'il prît le commandement. Et pour toutes ces raisons, le soir du 8, ne le voyant pas paraître, quelques-uns de ceux qui avaient été ses dupes le cherchèrent, l'épièrent. Il était allé se cacher à Charbonnières. Quand il revint, on le suivit, on le vit entrer chez Canuel ; quand il en sortit, après une longue visite, on l'attaqua et on le tua. Tout ce mystère fut révélé à Marmont par des soldats qui avaient recueilli les dernières confidences du capitaine Oudin et qui n'osèrent parler que lorsque le maréchal eut renvoyé de leurs corps des officiers qui s'étaient signalés par leurs violences. Dès lors on comprenait le silence qui s'était fait sur le nom de Ledoux. La moindre révélation eût mis

1. Fabvier, p. 7.

Canuel directement en cause ; on eût su tout de suite ce que Marmont écrivit à Sainneville après sa découverte : « Le capitaine Ledoux a été l'un des moteurs et le principal agent[1]. »

Marmont insista auprès de la Cour prévôtale pour la mise en jugement des prévenus de Lyon. Les débats auxquels assista — au grand scandale de la Cour — un officier du maréchal, achevèrent d'éclairer l'opinion. L'accusation reposait sur les révélations d'un accusé, Vernay, qui, dans l'espoir d'être acquitté comme révélateur, avait répété tout le roman de Barbier sur le plan d'attaque de Lyon, et dénoncé à tort et à travers. Or, ce Vernay, sollicité à l'audience par le prévôt, de confirmer ses déclarations, se leva et dit : « J'atteste ce Christ qui est devant mes yeux que tout ce que j'ai dit est faux. On m'y a forcé par les plus terribles menaces. Je vous eusse accusé vous-même, monsieur le prévôt, si on l'eût exigé. » Le tribunal affecta de voir un mensonge dans cette rétractation, condamna à mort Vernay, acquitta ses coaccusés qui ne l'imitèrent pas. Mais un coup décisif était porté à l'accusation. On n'osa pas exécuter Vernay.

La conclusion logique que comportait l'enquête de Marmont eût été de poursuivre les véritables auteurs du 8 juin, dont les intrigues avaient fait tant de victimes. C'était trop demander au gouvernement. Il resta « impartial ». Tous les hauts fonctionnaires mêlés aux événements furent déplacés, quel qu'eût été leur rôle. Charrier-Sainneville remplaça à Strasbourg le lieutenant de police M. de Permon, qui vint prendre son poste à Lyon (8 octobre). Chabrol, nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, eut pour successeur le comte de Lezay-Marnézia (24 septembre). Canuel lui-même, que l'on avait fait baron, en juin, pour sa belle conduite, fut nommé, le 6 octobre, inspecteur général de l'infanterie, et remplacé à Lyon par Mathieu de la Redorte. Le *Journal de Lyon* salua sans bruit le départ de ces messieurs, et n'eut un mot de regret que pour Sainneville : « Magistrat du roi, il ne fut jamais celui d'un parti ». Du moins Marmont put obtenir d'autres satisfactions qui, pour

1. Sainneville, p. 114.

être médiocres, eurent pourtant une signification claire et produisirent grand effet. Six officiers, parmi lesquels l'adjudant de place Hue de la Colombe furent destitués. Les maires de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'Irigny, de Brignais, de Soucieux, de Saint-Andéol, de Neuville, de Saint-Genis-Laval, furent suspendus de leurs fonctions (8 octobre), puis révoqués par Laîné (21 octobre). Comme le gouvernement épargnait les grands coupables, il ne voulut pas avouer que les condamnés étaient des victimes : il se crut pourtant obligé d'être clément. Des lettres royales accordèrent grâce entière à trente-neuf individus condamnés à la prison, et grâce partielle à trente-cinq autres, condamnés aux travaux forcés et à la déportation ; la peine de ceux-ci fut réduite à un emprisonnement (9 janvier 1818). Les amendes qui frappaient les familles des exécutés leur furent remises.

Si insuffisantes que fussent ces réparations, elles impliquaient pourtant un formel désaveu de toute la conduite des ultras de Lyon. Leur grand plan avait échoué. Ils avaient terrorisé le département pendant quatre mois ; ils avaient pu faire réélire, en pleine terreur, trois des leurs, de Fargues, Magneval et de Cotton, mais ils n'avaient pas « sauvé le trône et l'État ». L'opinion, qui ne leur avait jamais été favorable, leur devint ouvertement hostile. Quand Marmont partit (3 novembre), il fut l'objet de grandes démonstrations de sympathie ; un comité de « négociants, de fabricants et de propriétaires » lui offrit une fête publique au théâtre. Il refusa, demandant que l'argent fût affecté à une œuvre plus utile. On fonda, en mémoire de ces services, la première école lyonnaise gratuite d'enseignement mutuel. C'était une œuvre « libérale ».

VII

L'impopularité de la Cour prévôtale était telle qu'elle n'osait plus se réunir pour terminer certaines procédures relatives à la conspiration. Deux prévenus, Accarie et Michalon, étaient encore en prison ; fugitifs après le 8 juin, ils avaient

été condamnés par contumace à cinq ans de travaux forcés ; arrêtés le 13 septembre, quand Marmont enquêtait à Lyon, on fit le silence sur leur cas. Personne ne les interrogea. La contumace les empêcha de bénéficier des mesures de grâce : il fallait les juger à nouveau. Le 12 janvier 1818, Michalon écrivit au Garde des sceaux pour demander des juges ; le 10 février seulement, le parquet dressait un acte d'accusation ; la Cour devait statuer le 18. Tous, avocats, accusés, témoins, étaient présents à l'audience quand l'huissier vint dire que la Cour ne siégerait pas. « Il y a de la chaleur dans les têtes, — disait le lieutenant de police en annonçant l'incident à son ministre. — Je ne me croirais pas en état de répondre du maintien de la tranquillité publique à Lyon, si la Cour prévôtale, reprenant le cours de ses séances, informait et jugeait avec autant de partialité et de précipitation que par le passé[1] ».

Cependant Michalon et Accarie s'obstinent, rédigent des mémoires : il faut les faire taire. Le 13 mars, l'avocat général Chantelauze vient dire à Michalon : « Quel est votre avocat ? — Me Vernay. — Vous avez mal placé votre confiance, Me Vernay déplaît à la Cour ; elle ne veut pas qu'il plaide. » En effet, Vernay est un libéral ; à propos de Michalon, il est capable de reprendre toute l'histoire. L'autre, Accarie, a pour avocat un ultra, Me Passet, qui, à la première entrevue, a déclaré à son client que Michalon « se repentira d'avoir demandé à être jugé ». Chantelauze propose une transaction. « Promettez-moi, dit-il aux prévenus, sur votre parole d'honneur de ne plus faire de réclamations ; je vous donne la mienne que sous un mois et demi vous serez jugés par la Cour royale. D'ici là, vous serez défrayés de toutes vos dépenses en prison. Si vous voulez absolument être jugés, vous le serez ; mais la Cour prévôtale est rigoureuse ; il y a beaucoup de charges contre vous ; vous seriez sûrement condamnés par cette Cour, tandis que vous serez acquittés par la Cour royale. Ne faites plus de réclamations. » Les prévenus, gens de bon sens, acceptent le marché. « La chambre de Michalon et d'Accarie, dit Chantelauze au concierge de la prison, leur sera

1. Lettre du 22 février 1818 (*Arch. dép. M.*).

payée. Fournissez-leur tout ce qu'ils demanderont ». Et désormais les deux pauvres diables mangent à discrétion, boivent tous les jours leur bouteille aux frais du plus clément des princes.

Il faut savoir céder « à des considérations supérieures », conclut le lieutenant de police : « La Cour prévôtale siéger en ce moment! Ce serait un spectacle qu'il peut être fort prudent de ne pas donner en public » ; c'est tout de même un « symptôme remarquable que la Cour n'ose pas juger aujourd'hui ceux qu'elle aurait condamnés il y a huit mois[1] ».

Les ultras étaient discrédités, mais furieux. Ils le laissèrent voir. Ce fut d'abord à propos de l'entérinement des lettres de grâce. La première de ces cérémonies[2] eut lieu à l'audience de la Cour royale du 31 janvier, en grand appareil. Les condamnés (c'étaient les déportés dont la peine était commuée en détention) défilèrent en ville escortés de leurs parents. A l'audience, ils crièrent : « Vive le Roi ! » Deux d'entre eux seulement, Manquat et Perraud, refusèrent de crier et dirent qu'ils ne voulaient pas de grâce. La Cour suspendit pour eux l'effet de la clémence royale et ajouta un mois de prison à leur peine. Cette scène surprit tout le monde ; le lieutenant de police s'informa et apprit que les deux prisonniers étaient ivres, qu'un nommé Hombron, « avocat sans cause et peu considéré », ouvertement hostile aux mesures de clémence, leur avait donné de l'argent et obtenu du geôlier qu'il les laisserait boire. Cet avocat connaissait Manquat et Perraud pour les avoir dénoncés, puis défendus devant la Cour prévôtale ; il avait machiné le scandale de leur protestation pour légitimer l'attitude indignée des ultras.

C'est ce même Hombron que la Cour prévôtale chargea de sa défense. Il rédigea une brochure[3] anonyme où les derniers débats étaient racontés de manière à la justifier. En même temps, les maires révoqués s'agitèrent ; ils prièrent de Fargues de porter leur protestation à la tribune de la Chambre. Marmont était sur le point de quitter Lyon ; il manda de

1. Les rapports qui contiennent le récit de l'affaire Michalon et le discours de Chantelauze sont des 22 février, 21 et 25 mars 1818 (*Arch. dép.* M.)

2. La dernière eut lieu le 3 avril 1818.

3. Intitulée : *Procès des vingt-huit individus prévenus d'avoir participé aux mouvements insurrectionnels...*

Fargues et lui dit : « J'ai appris que vous aviez l'intention de dénoncer à la Chambre la destitution que j'ai provoquée de plusieurs maires de ce département. S'il en est ainsi, je vous déclare que je dévoilerai moi-même aux yeux de la France et de l'Europe les infamies qui ont été commises au mépris de la justice et de la vérité, contre le gouvernement du Roi[1]. » De Fargues se tut. Les maires firent imprimer leur protestation, et ce fut, avec la brochure d'Hombron, le point de départ d'une longue et vive polémique.

Marmont, attaqué à la Chambre par Crignon d'Auzouer, laissa le soin de riposter à son ancien chef d'état-major, le colonel Fabvier, qui, sommairement, honnêtement, exposa la vérité dans *Lyon en 1817*. Les « inventeurs du complot » répondirent. Successivement, Canuel, Chabrol, de Fargues, Desuttes, rééditèrent les vieux récits de la conspiration qu'ils avaient faits vingt fois : Canuel, imperturbable, affirma n'avoir jamais eu d'agents à son service ; Chabrol, qui avait moins d'aplomb, demanda les circonstances atténuantes : « Il faut, dit-il, creuser jusqu'au centre de la terre pour y ensevelir les erreurs des magistrats. » Il avoua s'être servi d'agents provocateurs, proclama même qu'il n'avait pas été heureux dans ses choix, mais, ajoutait-il, « le premier devoir est de couvrir d'un voile épais ces mystères honteux de la civilisation moderne. » Tous s'entendaient pour opposer leur « dédain » aux accusations précises de Fabvier. Comment saurait-il prouver ce qu'il avance? A quoi Fabvier répondit par une « deuxième partie », où il se déclarait autorisé à parler par le duc de Raguse, qui « lui avait confié tous ses papiers ». Sainneville, alors, intervint, Sa brochure, documentée, produisit grand effet. On l'attribua à quelque libéral de marque, Manuel ou Étienne[2]. Riposte violente des ultras : un sieur Faivre y comparait, après beaucoup d'injures, les ministres de Louis XVIII « aux Tigellin, aux Séjan, aux Carvalho-Pombal, aux Turgot, aux Necker, aux Fouché » ; ce qui lui valut un mois de prison et cinq cents francs d'amende.

Il était moins dangereux d'attaquer Fabvier ou Sainne-

1. Lettre du lieutenant de police au ministre, 3 nov. 1817. (*Arch. dép.* M.)

2. Le préfet au ministre de l'intérieur, 6 juin 1818. (*Arch. dép.* M.)

ville. Canuel les poursuivit en calomnie devant le tribunal de la Seine; la veuve du « calomnié » Ledoux se joignit à lui. Alors Marmont, dans une lettre ouverte au duc de Richelieu, déclara : « Les rapports que vous avez reçus de moi, lorsque toute la vérité a été connue, établissent tous les faits dont le colonel Fabvier a tracé le tableau. Tout ce qu'il a écrit peut être justifié. Le général Canuel doit me comprendre dans son accusation ; car je déclare ici solennellement que l'écrit qu'il attaque ne renferme que la vérité. » Le tribunal ne condamna Fabvier et Sainneville qu'à cent francs d'amende ; la Cour, à laquelle Canuel en appela, lui fut plus favorable : contre l'avis du ministère public, elle condamna Fabvier et Sainneville à trois mille francs de dommages-intérêts et ordonna l'affichage du jugement à cent exemplaires.

Ce fut pour les libéraux de Lyon une occasion de s'affirmer : ils couvrirent par une souscription les frais du procès. La force des ultras diminuait chaque jour : ils avaient perdu la préfecture; ils ne conservèrent pas longtemps la mairie. Godinot, l'inspirateur du médiocre de Fargues, avait dû démissionner; de Fargues, étant mort le 23 avril, fut remplacé par un royaliste modéré, Rambaud. Son siège de député donna lieu à une bataille décisive : les modérés, unis aux libéraux, présentèrent Camille Jordan, député de l'Ain; les ultras, Chabrol. Jordan avait énergiquement pris parti pour Fabvier et Sainneville. Sa brochure *la Session de 1817* était un réquisitoire contre les ultras de Lyon. A la Chambre, où les allusions aux « événements de Lyon » soulevaient de fréquents tumultes, son discours du 22 avril avait très nettement rejeté la responsabilité de la conspiration « sur le parti qui avait eu la direction de l'opinion royaliste dans le département », sur les agents du pouvoir à qui, « par un contresens politique », on avait confié le soin de défendre un programme qu'ils détestaient. La campagne électorale se fit sur les événements de 1817. « La question qui s'agite, écrivait un libéral, se présente sous deux aspects ; 1° un député à nommer ; 2° un jugement à porter sur les événements dont le département a été le théâtre[1] ». Le nom de Jordan était à

1. *Cives dilecto civi*, p. 23.

lui seul une opinion. Une autre brochure disait : « Autour de vous, électeurs, se réunissent et se pressent les victimes gémissantes ; elles nous demandent un appui ; elles se signalent à vos regards ; elles ont nommé Camille ! On vous parlera de licence, de démagogie, de jacobinisme ; vous nous connaissez... et les événements de 1817 sont là ». Jordan fut élu au premier tour par 776 voix sur 1 288 votants (5 octobre)[1]. Le préfet avait combattu Chabrol. Les ultras, privés de l'appui de l'administration, retombaient dans l'état de minorité sans force. Le clergé seul, presque en entier, leur restait fidèle : il achevait de perdre à cette alliance le peu de crédit politique dont il disposait dans l'opinion.

SÉBASTIEN CHARLÉTY

1. Jordan conserva son siège dans l'Ain. Il fut remplacé, dans le Rhône (23 mars 1819), par un libéral plus avancé, Corcelles

FÉLICIEN ROPS'

— L'ŒUVRE ET L'HOMME —

On lit dans le *Journal des Goncourt*, au millésime de 1866[1] :

Il nous parle longuement du moderne qu'il veut faire d'après nature, du caractère sinistre qu'il y trouve, de l'aspect presque macabre qu'il a rencontré, chez une cocotte, à un lever de jour, à la suite d'une nuit de jeu...

Il nous parle spirituellement de l'aveuglement des peintres à ce qui est devant leurs yeux, et qui ne voient absolument que les choses qu'on les a habitués à voir : une opposition de couleur, par exemple, mais rien du *moral de la chair moderne*.

Et Rops est vraiment éloquent...

Le maître des *Sataniques* a pleinement réalisé sa volonté. Sous sa pointe, la modernité est apparue tellement sinistre que Satan lui-même, oublié depuis les graveurs allemands, ressuscita, coryphée indispensable de l'hypocrisie contemporaine. En même temps, l'« académie », cette chose quelconque et scolaire, s'élevait à l'expression psychologique.

Cette rare faculté de composer les physionomies et d'extérioriser les âmes par des modelés, de les manifester par le nu, d'ordinaire si impersonnel, constitue une originalité digne d'étude. Delacroix découvrit la palette passionnelle, Rops'

1. T. III, pp. 88-89, p. 195.

inventa l'animisme plastique. Sans tête, sans gestes, réduites au torse, ses figures signifieraient encore des mentalités précises, des sensibilités déterminées.

A part les cérémonies officielles, — depuis le *Sacre de Napoléon* par David, en passant par les mornes tableaux de M. Larivière à Versailles, jusqu'aux éclatants *Quatorze Juillet* des derniers Salons, — le XIXe siècle n'a pas été peint. Gavarni et Daumier seuls s'appliquèrent à représenter leur temps. On ne trouverait pas, hors de leurs pierres, une illustration convenable pour la *Comédie humaine*. Mais leur misanthropie d'essence littéraire, le caractère journalistique de leur production les disposaient mal au grand art. La légende, chez eux, souvent commande à la composition, et le corps humain, pris caricaturalement, perd toute sa dignité typique sous les accents de la mode.

L'honneur de Félicien Rops', qu'il ne partage avec personne, est d'avoir vu de ses propres yeux le modèle vivant et de l'avoir dessiné sans aucune réminiscence, avec une perfection technique d'ancien maître. Tandis que Puvis de Chavannes se contentait d'un impressionnisme plastique et que Gustave Moreau répétait sans variété l'Antinoüs, lui déchiffrait la lettre de la nature et dotait l'art de formes nouvelles.

Peu de gens savent la difficulté désespérante qu'éprouve l'artiste à la poursuite d'un profil neuf. Parmi les deux mille toiles d'un Salon, où découvrir cette chose imperceptible et idéale, l'accent de ligne imprévu, le parti caractéristique dans la construction d'une tête ou l'emmanchement d'un bras? Ingres lui-même, ce maître vénérable, a seulement corrigé les Vénitiens dans son *Odalisque*, sans trouvaille.

Rops a besoin de commentaires et même d'apologie. Il n'a jamais exposé, et les admirations qu'il inspira s'exprimèrent d'une façon calomniatrice. M. Huysmans, ne considérant qu'une douzaine d'estampes sur un millier, salua en lui « l'au-delà du mal et le surnaturel de la perversité » comme il célébrait le satanisme de Barbey d'Aurevilly. Avec de telles paroles, on met à un homme le bonnet jaune, et les syllabes de son nom résonnent comme la cliquette des lépreux au moyen âge : les honnêtes gens s'écartent, et ils ont raison. L'art résiste au vice, par son essence; ceux qui descendirent dans

l « enfer » des bibliothèques en remontèrent avec un bâillement sincère. Non plus que le livre, l'estampe malhonnête n'est jamais un chef-d'œuvre.

Certes, Rops' n'a pas gravé *ad usum Delphini*, mais les *Caprichos* de Goya conviennent-ils à tous les yeux? Qui se souvient d'une plaquette stupide, en écoutant *la Nuit d'Octobre*? Qui rejettera de sa bibliothèque les *Fleurs du Mal*, en haine des *Épaves*? et les *Émaux et Camées*, à propos du *Musée secret*? ou les *Fables* de La Fontaine, à cause de ses *Contes*? On doit traiter Rops' comme on traite Musset, Baudelaire, Théophile Gautier, La Fontaine, — ne pas méconnaître dix-huit cents estampes parce que certaines d'elles plurent à Des Esseintes et figurent dans la collection du marquis de Priola! Je ne parlerai que des œuvres saines et qui n'offusquent aucune susceptibilité légitime et, ainsi faisant, je n'omettrai rien de vraiment remarquable.

En 1883, j'écrivais dans *l'Artiste* :

Le grand art contemporain forme un quintette : Puvis de Chavannes, Gustave Moreau, Ernest Hébert, Paul Baudry et Félicien Rops'.

Ce cinquième nom, associé à ceux des décorateurs du Panthéon et de l'Opéra et à celui du très noble rêveur des mythes évanouis, étonna tout le monde. Un aquafortiste, un aquarelliste en petit format, un graveur plutôt qu'un peintre, mis au rang des maîtres officiels, cela paraîtra peut-être paradoxal, aujourd'hui encore. D'autant plus que ces estampes, que je donne comme égales à des fresques, ne représentent ni des thèmes religieux, ni des sujets légendaires : on y chercherait en vain le Christ de Rembrandt, de Dürer, ou les allégories de Marc-Antoine Raimondi. On n'y trouve que la femme moderne dans toute sa puissance mauvaise : madame Marneffe, la Fille aux yeux d'or, la marquise d'Espard, la princesse de Cadignan et la duchesse de Maufrigneuse, Béatrix de Rochefide, la Coralie de Lucien de Rubempré, la comtesse de Restaud et la baronne de Nucingen ; on les trouve non chapeautées, corsetées, en gravures de modes, mais telles que Canova a peint Pauline Borghèse et Goya la duchesse d'Albe.

Avoir réalisé l'académie de la femme de Balzac, de Barbey d'Aurevilly et de Baudelaire, par un procédé aussi analytique et minutieux que celui d'Holbein; avoir ajouté au poème de la forme humaine une nouvelle beauté, — décadente, impure ou inconsciente, mais nouvelle, — c'est un mérite non pareil. Qu'on ne se figure pas un talent qui polissonne, gracieux et égrillard comme celui des petits maîtres du XVIIIe siècle : derrière ces femmes fatales, démones ou damnées, le Malin projette son ombre gigantesque, et la tête de mort du cimetière d'Elseneur roule incessamment d'un cuivre à l'autre. Il ne serait pas moins chimérique de pourchasser la perversité que la morale dans cet art à la fois réaliste et halluciné.

A vingt-huit ans, l'artiste écrivait à un ami[1] :

Pour faire qui vaille, si peu que ce soit, il faut que je m'enferme avec le modèle, que je sois seul avec mes défaillances, mes peurs de cette sacrée Nature qui me flanque le trac, comme si j'étais un débutant. Et cela à chaque séance ! Quand ma poseuse me fait dire qu'elle ne peut venir, je pousse un : « Ah ! » de soulagement. Si vous saviez comme je travaille péniblement! c'est à me prendre en pitié... Je sens toute sorte de monstres sabatter en moi, et de, gré ou de force, il faudra bien que cette pensée isse à la vie ou j'y crèverai... Je tâche tout bêtement de rendre ce que je sens avec mes nerfs, et ce que je vois avec mes yeux : c'est là toute ma théorie artistique. Je n'ai pas encore de talent, j'en aurai à force de volonté et de patience. J'ai encore un autre entêtement, c'est celui de vouloir peindre des scènes et des types de ce XIXe siècle, que je trouve très curieux et très intéressant ; les femmes y sont aussi belles qu'à n'importe quelle époque et les hommes sont toujours les mêmes. De plus, l'amour des jouissances brutales, les préoccupations d'argent, les intérêts mesquins ont collé sur la plupart des faces de nos contemporains, un masque sinistre où « l'instinct de la perversité » dont parle Edgar Poë se lit en lettres majuscules : tout cela me semble assez amusant et assez caractérisé pour que les artistes de bonne volonté tâchent de rendre la physionomie de leur temps.

Au contraire de la plupart des peintres, qui travaillent parmi les allées et venues, les discussions et les refrains, — selon un tableau connu représentant l'atelier d'Horace Vernet, — Rops' se met en loge pour le moindre croquis.

1. Toutes les lettres que nous allons citer sont inédites.

Quoique l'ayant beaucoup fréquenté, je ne l'ai jamais vu dessiner. Sans doute, il rend ce que ses yeux voient, mais il rend aussi ce que sentent ses nerfs : une vision intense transforme sa perception littérale. L'impression de monstres qui « sabattent » en lui indique le conflit de son œil et de son imagination. La femme qui pose devant lui, et qu'il copie avec la probité d'Ingres, peu à peu se dénude moralement : l'âme vient à fleur de peau, à fleur de forme, et la sœur de Gavroche se métamorphose en prostituée de Babylone; le trottin, la Montmartroise, à la fin de la séance, cèdent la place à la *Femina super bestiam* de l'Apocalypse.

D'abord, appliqué à traduire le charme pénétrant, les morbidesses d'une chair au vice destinée, Rops' subit l'emprise de la concupiscence; il n'a d'autre souci que de saisir les séductions de la forme et ses particularités. Quand il a vaincu la difficulté technique et qu'il cesse de peiner, il commence à découvrir le sens passionnel, le caractère psychique de cette nudité ; et il s'effare, prend peur et aboutit à cette formule : « L'homme est le pantin de la femme; la femme est le pantin du diable. »

Sensuel dans le principe, il se hausse, durant l'exécution, à une conception moyenâgeuse. Il a pris son crayon en sceptique, s'attablant en face d'un joli corps; il le pose dans l'état d'esprit où les sculpteurs des cathédrales opérèrent leurs figurations des péchés. Lui-même ne parvient pas à énoncer sa théorie artistique. Entre les deux termes qui la composent, il ressemble à l'âne de Buridan : littéralité d'exécution et amplification imaginative, cette dualité confère à son œuvre un caractère hybride. Irréligieux, il suit la conception ecclésiale; il appelle la sensualité « le péché » et voit dans la passion une possession. Sans cesse le rôle dissolvant de la femme le hante; et, dans une planche célèbre, *Pornocratès*, au-dessous de la figure principale court un bas-relief où des Cupidons aveulis allégorisent les terribles effets de la débauche stérilisatrice. Dans sa profession de foi aux Goncourt, comme dans sa lettre de jeune homme, le mot : « sinistre » est seul donné comme caractéristique de la beauté moderne. Charles Baudelaire et son père spirituel Edgar Poë sont vraiment les aînés esthétiques de Félicien Rops' : comme eux il se

consacra à l'expression de la modernité ; et comme eux il l'encadra des mêmes épouvantes que le XIIIe siècle ressentait devant le redoutable mystère de la concupiscence.

Le chapitre de l'*Art romantiqae* intitulé : *Un Peintre, de la vie moderne* et consacré à Constantin Guys convient en maint passage au maître des *Cythères parisiennes*. Mais Guys ne fit que des croquis, en véritable impressionniste, tandis que Rops' égale Lucas de Leyde. Son excellence de dessinateur enlèverait le suffrage des plus « officiels », à ne regarder que ses planches rustiques et ses têtes de paysannes, véritables morceaux de musée. Cet homme, qui aime si exclusivement la beauté féminine, a étudié avec un soin étrange la gamme attristée des rides et tous les stigmates de l'âge : cette recherche lui crée un rapport avec l'indicible Léonard ; — ce n'est point seul.

Doit-on classer Rops' parmi les peintres ou parmi les graveurs? Comme peintre, il a peu produit et rien de considérable. Comme manieur de pointe, il égale Jacquemart et Bracquemond; mais un aquafortiste, au sens du lexique, est celui qui reproduit le dessin d'autrui et Rops' n'a gravé qu'une fois d'après un autre, — d'après Millet, pour aider à la publication du *Souvenir de Barbizon*. — Donc, c'est un graveur au même sens que Rembrandt, Dürer, Lucas : il dessina sur pierre et sur cuivre. Mais on ne saurait le confondre avec les Calamatta, les Danguin ou les Walter. Maître insigne de l'estampe, il a redit à la pointe ses compositions à la plume ou au crayon ; comme graveur, il s'est reproduit, doublement créateur.

Sauf la *Vieille Anversoise*, qui appartient à M. Camille Blanc, peinture digne du Louvre, et la *Buveuse d'absinthe*, qui se trouve dans le majorat de lord Rebuc, on ne connaît guère de son pinceau que des paysages tels que la *Vue d'Anseremme* et *les Roches de Namur*, vus à la vente Gouzien avec la *Cabaretière du pilotage*. Si Rops' s'était consacré à la palette, il eût atteint la maîtrise. Il n'en faut pas juger par le *Saint Antoine* déplorable que possède Edmond Picard, le jurisconsulte écrivain : cette œuvre blasphématoire et grotesque jouit d'une notoriété injustifiée. Le Père du désert aperçoit avec

horreur une joyeuse commère à la place du Christ, sur le bois même de la rédemption. Cet ermite qui voit une impure de 1850 ne se raccorde à aucun genre. Est-ce tragique ou burlesque? Chaque fois que Rops' faillit au respect des choses sacrées, il manqua son œuvre. Dans la même galerie, se voit un pastel relevé d'aquarelle, *l'Attrapade*, d'une réalité saisissante. Sur l'escalier d'un restaurant de nuit, au milieu des soupeurs accourus, deux femmes en grande toilette s'injurient : telle est l'intensité de l'expression que ces rivales, parmi un autre entourage et dans un costume différent, deviendraient Chrimehilde et Brunehilde des Nibelungen.

On a gravé en couleurs l'aquarelle du *Scandale* : elle suffirait à révéler à ceux qui l'ignorent le prodigieux dessinateur. La scène se passe dans un rez-de-chaussée hollandais ; à travers les vitres, la voilure d'un port de pêche s'aperçoit. Quatre femmes sont assises et prennent le thé ; une cinquième, debout, joint les mains en une exclamation ; la servante écoute aussi, souriante, le « bruit de ville ». Jamais Meissonier ni aucun peintre de genre n'a dépensé plus de maîtrise à une petite besogne : il faudrait remonter jusqu'à Jean Steen pour un jeu d'expressions aussi varié. L'observation rigoureuse, la sûreté des modelés et la perfection des mains, l'atmosphère même humide et chaude de cet intérieur, en feraient une merveille si le sujet mesquin supportait cette écrasante épithète. Toutefois l'œuvre est bonne à citer en faveur d'un artiste auquel on a reproché une imagination déréglée et un parti pris érotique. En face de la vie, Rops' n'éprouve aucun embarras ; il peut ce qu'il veut, même intéresser à de vieilles et braves femmes et à leurs commérages. Voyez, dans cet ordre, *Oncle Claës et tante Johanna*, *la Vieille à l'aiguille*, *l'Oracle du hameau*, *le Médecin des fièvres en Dalécarlie*.

Ceux d'aujourd'hui qui ont pris pour spécialité la « petite femme » seraient fort empêchés de nous montrer une tête d'aïeule probement exécutée ; et ces autres qui usent du préraphaëlisme sans proportion et du macabre dénué d'anatomie ne fourniraient pas une étude simple et forte comme *le Vieux Semeur*, *la Servante anversoise* ou *les Lavandières ardennaises*.

*
* *

La *Petite Revue* du 29 avril 1865 publiait ces vers de Baudelaire à Poulet-Malassis :

Usez toutes vos éloquences,
Mon bien cher Coco-mal perché,
A dire là-bas combien j'aime,
Comme je le ferais moi-même,
Ce tant bizarre Monsieur Rops'
Qui n'est pas un grand prix de Rome,
Mais dont le talent est haut comme
La pyramide de Chéops!

Nous avons, de cette même période, un portrait de ce « tant bizarre Monsieur Rops' » :

Un homme brun, les cheveux retroussés et un peu crépus, de petites moustaches noires en forme de pinceaux, un foulard de soie blanche autour du cou, une tête ou il il y a du duelliste d'Henri II et de l'Espagnol des Flandres[1].

Quand je le connus en 1882, dans son atelier de la rue Drouot où il n'y avait qu'une antique presse à bras, il répondait encore au signalement superficiel des Goncourt. Sans âge appréciable, l'œil vif, à la fois impérieux et inquiet, le mouvement jeune mais incessant, la parole volubile, le rire sonore, à la fois jovial et nerveux, il m'étonna par la belle santé de son esprit. Plus voisin de Rabelais que des grimoires, d'une érudition variée en théologie et en botanique, il citait ses auteurs latins et grecs avec ostentation, et me surprit surtout par la continuité du monologue, vraiment effarante. En moins d'une heure, il me raconta comment il avait failli épouser la fille d'un évêque norvégien, comment il avait quinaudé un Congrès universel à Copenhague en fabriquant des fossiles déroutants contraires aux systèmes établis. Il m'amusa d'histoires invraisemblables, circonstanciées avec un art très drolatique et, finalement, avec une gentillesse insigne, me promit un frontispice pour mon premier roman. Vers la porte,

1. *Journal des Goncourt*, t. III, p. 88.

j'avisai un portefeuille orné de cette étiquette : *Comme il ne faut pas faire*. Il y avait là un choix d'œuvres contemporaines exemplaires pour leur poncivité et leur caractère pédant. Comme je m'étonnais de ne pas voir de Cabanel dans cette sélection à rebours, dans ce portefeuille-pilori, il défendit ce membre de l'Institut assez spécieusement. Il fit bien, car, peu d'années après, Cabanel obtenait pour lui le ruban rouge, ce qui était une revanche sur l'opinion niaise.

Il est aussi difficile de déterminer la race de Rops', que de l'inscrire dans une catégorie des Beaux-Arts. Eugène Demolder a recherché dans les archives de Belgique ses ascendances ; il a lu dans un manuscrit de la bibliothèque de Goëthals :

Mathias Rops ou d'Rops, mort le 15 février 1449, gît à l'église de Notre-Dame, à Termonde, sous une lame de cuivre.

L'artiste détestait la Wallonie et plus encore Bruxelles. « Il ne se reconnaissait qu'une goutte de sang flamand dans les veines » et se prétendait d'origine madgyare ; — ce qui est fort plausible. Chacun prouve sa vraie race par ses aspirations, et l'indépendance incoërcible de ce maître démontrerait le bien fondé de l'assertion mieux que des paperasses. L'apostrophe qui fait une aigrette à son nom, et qu'il n'oublie jamais quand il signe, blasonne sa prétention d'essence romantique.

En fait, il naquit à Namur, d'une famille de haute bourgeoisie, vers 1835. Élève du collège Notre-Dame-de-la-Paix, il fut un fort en thème et fit d'excellentes humanités à l'Université de Bruxelles. La mort de son père le mit très jeune en possession d'un beau million qui en valait deux d'aujourd'hui et qu'il dépensa en magnat hongrois. Il pêcha le saumon en Norvège et tua la bécasse en Ardennes. Son bateau s'appelait *Pigeon-Vole* et passait pour le plus rapide du Club de Sambre-et-Meuse. Il eut pour ami un écrivain de très noble essor, Octave Pirmez :

Chateaubriand fut notre grande admiration enfantine, à nous deux. Nous avions rêvé de nous mettre Natchez, et, après la lecture d'*Atala*, nos deux nez aspiraient à la tombe comme celui du père Aubry et semblaient voués aux éternelles et romantiques mélancolies ! Le mien

s'est relevé depuis, peut-être même un peu trop[1] ! celui d'Octave aussi, mais seulement dans les joyeuses intimités, car, au fond, c'est un joyeux et un vivant que cet abstracteur de quintessence, et cet induré métaphysicien! Seulement, toute sa vie, il a été préoccupé de garder pour nos arrière-neveux l'aquilinité de son profil et l'idéalité d'un masque déjà voué au marbre, croyait-il.

Ce « tant bizarre Monsieur Rops' », bientôt ruiné, saisit son crayon d'amateur et se mit bravement à devenir artiste. A ce moment, sans doute, il composa cette charmante fantaisie en vieux français qu'il a gravée sur le frontispice des *Œuvres inutiles et nuisibles* (il entendait ainsi parler des siennes) :

Vère, ma Mye, ne sont en ma pauvre cervelle que hannetons voletants, flourettes primeverdières et folles avènes : ce qui est grand pitié pour yceulx qui moyennant force patards laborent ès-Académyes, le gésir tout aorné, paulmé d'or et enchargié de médailles, avec un chief vilainement cathareux branlant et besicleux... gens sans vergogne, qui dysent aux choses de la création : « Cecy n'est point de bon laveur, je fays mieux. »

Alors Monseigneur Dieu va se musser, en grande honte, de n'avoir point esté aussi aux Académyes !...

Et ainsy vais-je, dolent ou joyeux, ma Mye ; ne portant comme le saige Byas que bras ballants, et en mon escarcelle qu'une penne d'aronde pour te pourtraicturer par les chemins. Et cela, doucettement, en grande peur des gens d'armes et des grands baillys, lesquels n'aiment moult les affranchis, faisant mestier de folie !

Aucun artiste contemporain, sauf l'immortel Chenavard, n'a possédé une culture aussi variée que celle du maître namurois. Aisément, il eût pu échanger sa pointe contre la plume de l'écrivain et on ferait un livre avec les morceaux littéraires dont il remplissait parfois les quatre côtés de ses eaux-fortes.

A toi, Jean Vandyrendock, fils des gueux de mer qui sabordaient les navires de l'Armada, âme simple, cœur chaud, j'ai dédié ce dessin, en souvenir des belles journées et des nobles nuits passées dans cette mer du Nord créée pour les yeux des bons peintres et à nulle autre pareille. Loin des officiels chargés de croix et de sottises, loin des administrateurs éblouissants et des administrés pensifs, loin des pianos et des pianistes, loin des pasteurs d'hommes de tout poil

1. Rops parle ici au figuré : il n'eut jamais le nez « en trompette » !

et de toute couleur, avec toi j'ai vécu, l'esprit libre et joyeux, dans la lumière.

Tu pendras ce dessin aux murs de ta cabane afin qu'il teste de mon amitié pour toi. Je la vois toujours, couchée dans le sable blanc, sous son bouquet d'argousiers. Le soir, en décembre, quand soufflera le *zud-west*, tu te diras que, dans ce Paris aux hivers tristes et sales où les destinées me font vivre, je regrette bien souvent notre petit schooner aux voiles tannées, ta saine parole, ton franc sourire et surtout le bonheur de n'être point assommé par les gens corrects « et d'un goût artistique très fin », espèce d'animaux que l'on ne trouvait pas dans nos filets où cependant il y en avait de drôles, et qui ne valent pas une goutte des grands verres de schiedam que nous versait ta bonne et vaillante femme. Embrasse-la pour moi sur ses belles joues fraîches, homme heureux, va, toi! mon vieux compagon d'écoute.

Ce passage se rapporte au lendemain de la ruine, au temps où le prodigue oubliait l'effet de ses dissipations, en menant une vie de plein air et d'exercices physiques. Lui qui devait se consacrer à la peinture de la Parisienne et exceller aux notations de la perversité décadente, ressent le charme de la nature, avec une violence toute lyrique :

Ah ! la mer du Nord ! celle qui vient d'Islande en roulant dans les sables moirés les satins changeants de sa robe ! Celle-là est un peu ma maîtresse aimée ! Quand j'arrive, après de longs départs, j'ouvre les narines au vent, pour aspirer ses senteurs à Elle pimentées par les varechs, le sel, les coquillages et le fucus de ses grèves !

Il me semble — et c'est alors que de mystérieux atavismes me font exulter le cœur — qu'elle m'a aimé et caressé tout enfant, et que, bien souvent, je me suis endormi bercé par ses chants, qui comme les *malaguenas* d'Andalousie ressemblent à des plaintes et à travers lesquels je perçois la voix des aïeux.

C'est que ces rochers gris d'une si fière allure, et cette mer fiévreuse et porteuse de héros, dont les heurts et les cahots hurlent dans les cavernes comme des cris de guerre, ne valent pas pour moi la pauvre silhouette du pêcheur en braies rouges, à la marche alourdie par ses bottes de mer, regagnant son bateau, à travers la dune flamande, sous le grand vent d'automne !

La santé morale qui s'exhale de cette page n'annonce pas le paraphraste de la démonomanie, le rénovateur des incubes et des succubes.

L'œuvre présente cette antithèse ininterrompue de lasciveté et de simplesse, de byzantinisme et de robuste rusticité. Dans

la collection de M, Maurice Bonvoisin (Mars), la courtisane moderne, avec ses yeux relevés de kohl, ses fards et son caractère de bête néfaste, succède à une bonne vieille Flamande ou à un farouche Tzigane. Cette double faculté d'éprouver aussi profondément la poésie de la nature austère et la séduction de la femme de plaisir, d'appliquer le même dessin classique et impeccable aux rides de la patriarcale vieillesse, proche du poêle flamand, et aux bas noirs du dévergondage, cette sensibilité égale devant la réalité paisible des gens de mer et l'artifice fiévreux des névrosées parisiennes, rend difficile le rôle du critique.

On formerait une suite d'une centaine de planches, toutes évocatrices de types ardennais et flamands, figures du peuple et de la campagne : aussitôt, comme rustique, Rops' apparaîtrait le premier, — sans excepter Millet, si malheureux et méconnu de son vivant et ridiculement grandi depuis. — On apercevrait, en outre, combien l'exécution de Rops' l'emporte, techniquement, sur celle d'un Meissonier, et que pas un membre d'institut ou professeur d'école des beaux-arts n'égale le « bizarre » auteur de *Don Paëz chez la Sorcière*.

*
* *

Au milieu du dernier siècle, la lithographie, employée par deux artistes de génie, associa le dessin au journalisme. A Bruxelles, on imita Gavarni et Daumier; on publia un certain *Crocodile*, illustré par la gravure sur pierre : Rops y débuta par des compositions satiriques. *Le Crocodile* étant mort, il fonda l'*Uylenspiegel* et, pendant deux années, y donna un dessin par semaine. M. Erastene Ramiro a publié un catalogue descriptif de trois cents pièces lithographiques. Malheureusement, ces planches ont trait à la politique locale, aux questions municipales, à des intrigues provinciales mesquines et oubliées, dont l'érudit local ne débrouillerait plus le fil.

On peut citer dans cette période qui commence en 1852 : *la Peine de mort*, pathétique figure qui hurle à côté de la machine homicide, parmi les têtes coupées; *l'Ordre règne à Varsovie*, où plane l'aigle à deux têtes sur un linceul tragique

qui recouvre la Pologne assassinée; *la Médaille de Waterloo*, résurrection macabre d'une armée de squelettes; *les Diables froids*, hallucination puissante. A côté de ces compositions, foisonnent les croquis de mœurs, aux légendes comiques. Un bourgeois dit à sa bourgeoise : « Quand on méprise la bière de son pays, c'est qu'on est pas loin de mépriser son pays, vois-tu, Mieke! »

Rops' fit ses premières illustrations pour les légendes flamandes de Charles de Coster, publiées en 1858. Le frontispice décèle un romantisme intense. Sous une tente on voit attablée la confrérie de la Bonne-Trogne; à droite, un corbeau-squelette dépèce un cadavre; des chevaliers combattent; le sire de Halewyn tue une fillette; cependant, à gauche, un homme médite près d'une cheminée. Dans un coin, un blason étrange: corbeau sur champ de sable, et cœur percé d'une faucille sur fond de sinople.

Une autre pièce, la première eau-forte que l'artiste ait livrée au public, a pour légende : « Josse Cartuyvels leur montra, en une galante image, le diable menant noces en bonne société de commères et de joyeux compagnons à pieds de bouc. » Toutefois l'admiration trouve mieux dans les aventures de Til. D'après cette phrase : « Et Charles-Quint fit pendre au battant de la cloche celui qui avait donné l'alarme », l'artiste composa le plus intense des Goya. Parmi les charpentes gigantesques du clocher, au battant même du bourdon, un cadavre, dans le tournoiement des corbeaux, se balance : page épeurante qui ferait honneur à Delacroix, et même à Valdes Leal, le peintre cadavérique.

Parcourant l'Espagne, Rops' arriva, au milieu du jour, dans une *posada* isolée où l'hôtelier venait de se pendre; personne n'osait toucher à la corde et l'alcade était loin ; l'artiste en profita pour faire une excellente étude qu'il appelait: « ma nature morte! » A citer encore, dans ce genre, le *Verwolf*, dont voici la légende : « Les pêcheurs virent sur la dune le corps d'une fillette nue, mordue au cou, cruellement. »

Le frontispice des *Épaves*, qui est devenu celui des *Fleurs du Mal*, offre un symbolisme outrancier, mais rigoureux. Sous le pommier fatal dont le tronc-squelette rappelle la déchéance de la race humaine, s'épanouissent les sept péchés

capitaux, figurés par des plantes aux formes et aux attitudes significatives. Le serpent, enroulé au bassin du squelette, rampe vers ces fleurs du mal, parmi lesquelles se vautre un Pégase macabre qui ne doit se réveiller avec ses chevaucheurs que dans la vallée de Josaphat. Cependant une chimère noire enlève, au delà des airs, le médaillon du poète, autour duquel des anges et des chérubins font retentir le *Gloria in excelsis*. — L'autruche en camée, qui avale un fer à cheval au premier plan de la composition, représente la vertu qui se fait un devoir de se nourrir des plus durs aliments : « *Virtus durissima coquit.* »

M. Bégis possède une lettre adressée à Poulet-Malassis où paraît la scrupuleuse probité de Rops' :

Envoyez-moi un petit croquis de l'*orchis satyrion* qui doit figurer dans ce bouquet de fleurs aimables : je n'ai jamais aperçu en Belgique cette orchidée et je n'en trouve pas de représentation ; le vieux Fuschs en parle...

Ce n'est pas le lieu d'exposer la science technique du graveur et comment il perfectionna les divers procédés en alliant la pointe-sèche, l'eau-forte et le vernis mou ; de décrire les *Pédagogiques*, suite de planches très curieuses griffonnées pour enseigner le maniement de la pointe à un diplomate. Il faut noter pourtant la fondation de la Société internationale des aquafortistes :

Je faisais l'eau-forte, tout seul en Belgique, et cela m'ennuyait d'en faire mal ! Devers 1862 je vins à Paris pour apprendre « mon art » avec les deux hommes qui ont le mieux compris l'eau-forte au XIXe siècle : Bracquemond et Jacquemart... Au bout de six mois, je remplaçais comme membre du jury le peintre-graveur Daubigny à la société des Aquafortistes : ce n'était pas si mal pour un petit Belge, venu de Bruxelles ne sachant pas égratigner un cuivre. J'avais un vrai succès avec les *Cythères parisiennes*, et j'illustrais, avec Garbet, Flameng et Thérond les *Cafés et Cabarets de Paris* de Delvau.

Malheureusement... ma bonne âme de Belge s'émeut de l'état piteux dans lequel se trouve la gravure en Belgique, je rêve toutes sortes de choses nobles, patriotiques et grotesques : la création d'une chalcographie ; et je me fourre dans la tête de faire de cette petite Belgique, si bien placée entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, un centre de publication comme Leipzig.

Est-il besoin de conter l'issue de cette aventure? On retrouva la presse de l'ancienne école de gravure dans les greniers de l'hôtel de ville; mais, pour en obtenir livraison, Rops' dut signer l'engagement « de ne point démolir l'hôtel de ville, en descendant la presse du grenier! » Il revint à Paris, d'où il écrivait ceci:

Si vous aviez vécu à Bruges, dans cette vieille Venise du Nord. qui n'est plus qu'un splendide tombeau, où les palais gothiques regardent tristement les nénuphars fleurir dans les bassins où cent navires venaient jadis s'amarrer à la fois; où les vieilles femmes, raides et jaunes figures de Memling, rampent le long des quais déserts comme si elles étaient les pleureuses de ce grand passé, vous comprendriez, cher monsieur, le profond étonnement qui s'est emparé de moi, lorsque je me suis trouvé face à face avec ce produit formidablement étrange qui s'appelle une « fille Parisienne ». M. Prud'homme, rencontrant au coin du boulevard la Vénus Hottentote en costume national, serait moins ébaubi que je ne l'ai été devant cet incroyable composé de carton, de nerfs et de poudre de riz! Aussi comme je les aime!... J'ai une centaine de Rosières du Diable que je compte faire paraître cet hiver. Je remporte d'ici près de deux cents études flamandes et hollandaises. Je dessinerai avec le même bonheur les grands yeux maquillés des Parisiennes et la chair bénie et plantureuse de mes sœurs de Flandre : je vous ferai voir mes « Zélandaises ». De l'alliance de l'Espagne et de la France, de ce mariage du soleil et de la neige, est né l'un des plus beaux produits humains. Rubens le savait bien, lui. Elles sont belles, simples, ardentes; elles ont une simplicité de mouvements d'une grandeur épique; elles vous font venir à la pensée les paroles de Barbey d'Aurevilly : « L'épique est possible dans tous les sujets, soit qu'il chante le combat à coups de bâton d'un bouvier dans un cabaret ou la rêverie d'une buandière battant son linge au bord d'un lavoir. Et cela sans avoir besoin d'histoire, quand ce bouvier inconnu ne serait pas le Rob-Roy de Walter Scott et cette buandière ignorée la Nausicaa du vieil Homère. »

Rops' trouva ses premiers admirateurs parmi les bibliophiles, catégorie polissonne ayant le XVIIIe siècle pour antiquité et qui préfère aux chefs-d'œuvre les publications « sans lieu ni date » ou portant : « A Eleutheropolis », « à Lampsaque », avec la fameuse rubrique « Aux dépens de la Compagnie ». La Belgique littéraire s'incarnait alors dans Henri Conscience, ou se complaisait à des réimpressions badines et

généralement stupides : — le fatras de Piron, de Collé, de Grécourt, orné de frontispices... Dans ce genre, Rops' fut un inventeur: il croisa le Cupidon et le chèvre-pied, produisit des marquis-satyres d'une fantaisie charmante. Même dans cette voie, l'original artiste se heurta à l'incompréhension des amateurs: pour l'œuvre libre attribuée à un très célèbre poète, il imagina des scènes où les squelettes mimaient terriblement les gestes amoureux ; presque toute l'édition resta aux mains de Poulet-Malassis. Ceux qui se pâment aux Fragonard fuient à toute évocation de la mort: il leur faut des scènes souriantes et d'une galanterie aimable et tempérée. Rops', un jour rencontra, sinon Mécène, du moins un amateur qui lui commanda cent croquis, d'une espèce qu'il définit lui-même: il voulait « du petit demi-nu moderne... »

Il y a de jolies choses dans cette série de dessous le manteau, une invention spirituelle et une exécution rigoureuse; mais certains frontispices valent mieux. Tel celui des *Bas-fonds de la Société*, par Henri Monnier: « La vieille gaieté française sous les traits de la mort, découvre l'objectif de M. Prudhomme photographe. — Près d'un puits, la Vérité dans toute sa laideur. » Dans celui des *Jeune-France*, « Alexandre Dumas découvre la Muse qu'Alfred de Musset regarde de trop près; Balzac en moine, George Sand en homme, Théophile Gautier en Turc, font galerie; au fond, Hugo trône; au bas, Petrus Borel étrangle Ponsard habillé en Romain, et Baudelaire, en bourrelet, apporte son bouquet de fleurs du mal. »

On recherche, à haut prix, la collection des Delvau: *Cafés et Cabarets de Paris*, *Grand et Petit Trottoir*, et surtout les dix-huit dessins des *Cythères parisiennes*. Le monde interlope de la Boule-Noire, du Vieux-Chêne, du Salon de Mars, ce monde où le crime coudoie le vice, où la beuverie se termine en batterie, est bien vu, mais sous l'influence de Gavarni. Ces croquis de mœurs réalisent avec maîtrise la tentative de Constantin Guys, cet Hogarth incomplet; ils n'assureraient pourtant à leur auteur qu'une place secondaire dans l'art contemporain. Les sujets comiques, tels que *le Printemps*, *la Diligence d'Uccle*, *Mon Bourgmestre*, d'une gaieté un peu wallonne, ne méritent pas la description.

D'autre part, entre les grands sujets classiques et le maître namurois, une incompatibilité invincible paraît. Cet artiste si bon humaniste, et qui a lu saint Augustin comme il a étudié Virgile, ne s'approche de la religion chrétienne que pour l'évocation du diable et ne saisit le paganisme que par le pied de bouc des faunes.

Il concourut pour le prix de Rome, comme élève de Henry Leys et traita la *Résurrection de Lazare* de manière plus macabre qu'évangélique. Au lieu de placer Jésus, à l'instar de Rembrandt, devant la tombe de son ami, il isola le Sauveur dans un vaste cimetière et lui donna une expression de doute et d'effroi, contradictoire à la tradition et à la logique. Le jury suffoqua : « Je prends ce dessin, dit le maître du *Trentain de l'étainier*, je laverai les oreilles à Rops' en le lui rendant. » Il le garda au mur de son atelier, ce qui était un rare suffrage.

Combien de fois ai-je dit au peintre de *la Dame au pantin* : « Faites une madone ; tous les maîtres ont fait leur madone ; c'est le grand thème de concours, et songez à la confusion des imbéciles s'ils voyaient une Vierge de Rops' !... » Je ne pus le convaincre, et cependant il y a telle femme de la *Püsta*, dans son œuvre, qu'il serait aisé de hausser au style, et tel bambin d'une grâce souveraine deviendrait facilement un *Bambino*.

Cette impuissance de traiter le sacré, sinon en sacrilège, et de voir la femme autrement que baudelairienne, rend l'apologie difficile. Aucun artiste n'employa un tel talent à peindre la concupiscence : Rops' est le premier en date, et l'unique, en fait, qui ait dédié un dessin parfait à la sexualité. La ligne de Mantegna appliquée à la lorette, le nu des Folies-Bergère interprété par un Ingres plus nerveux, — un Pisanello épris des Dames aux Camélias, — voilà l'aspect initial de l'œuvre. Toutefois, l'esprit du moyen âge creuse ces cuivres étranges, y met une pénombre de mystère : derrière ces femmes fatales et dissolvantes, on sent le maître du mal, messire Satanas, pasteur des damnées ; la présence du Malin agite les figures séduisantes d'un frisson douloureux qui inquiète le contemplateur, comme si Claude Frollo commentait Gavarni. Rops' apparaît à la fois possédé et exorciste ; ses modernités les plus aiguës prennent un caractère superstitieux ; — ce qui a

fait dire à quelques-uns qu'il était moraliste à sa manière... Non, il ne pensa jamais à la morale que pour s'en gausser, mais en grattant son cuivre il dénudait une tête jusqu'à la cervelle; il força souvent l'expression, et le péché s'éclaira de reflets infernaux, la débauche eut des allures de sabbat. Ainsi ce qui attirait sur l'instant exhala bientôt de la peur; la belle nudité se métamorphosa en empuse et le désir à peine né avorta sous l'angoisse indéfinissable d'un péril sans nom.

Il ne faudrait pas avoir connu Rops' pour se figurer qu'il fût spirite, occultiste, halluciné. M. Octave Mirbeau le dit philosophe: il serait plus exact de l'appeler théologien. Sa psychologie sort du cathéchisme et reproduit la pensée d'un curé breton. Il se consacra à l'étude et à l'interprétation de la femme, et le Diable, patron de la femme, surgit. Étrange phénomène cérébral, à une époque où la médecine s'efforce de substituer son déterminisme à celui de l'antique spiritualité, que ces estampes étincelantes de vie contemporaine et qui ressuscitent la démonialité comme plausible.

Plusieurs, sans force devant la séduction qu'exercent les grosses antithèses, ont écrit que Rops' était l'envers de Fra Angelico, un Memling à rebours. L'artiste namurois ne fut pas un pervers systématique ni entraîné, mais seulement un peintre sensuel percevant l'âme au travers des formes et tempérant une recherche souvent lascive par une horreur singulière du péché, telle que l'ingénu chrétien la ressentit aux grandes époques de la foi.

Comment l'illustrateur sincère du *Parnasse satirique*, du *Théâtre gaillard* de Vivant Denon, des *Joyeusetés* de Glatigny, des *Sonnets* du Docteur, saturé de vie active et brutale, pêcheur au large et chasseur de sanglier, aussi appliqué d'ailleurs à noter les élégances du vice parisien, à détailler les accents les plus intenses de la beauté sans vertu, comment cet homme sans foi que celle de son art, sans aucune espèce d'idée métaphysique, se mit-il à rénover la conception catholique du péché? Il ne l'a jamais su lui-même. Questionné, il répondait : « C'est le Diable qui est venu. Je ne pensais pas à lui; il est venu sur mon cuivre, je l'ai gravé. Mais vous ne croyez pas au Diable? » (Il riait comme vulgairement on se figure que s'esclaffait le « curé de Meudon », avec des notes cuivrées d'une

forte santé, d'une joie robuste.) « Le Diable forme par lui-même l'âme de la femme. »

Malgré cette assertion, il portait toujours sur lui, comme talisman, une lettre de sa mère et il en parlait avec une filialité profonde. Enfin la seule formule que j'aie jamais pu tirer de lui est celle-ci : « L'homme est le pantin de la femme et la femme est le pantin du Diable... » Il considérait que dans chaque destinée le rôle de la sexualité prédomine comme élément recteur et qu' « Ève n'était pas plus libre de résister au démon que nous ne le sommes de lui résister, à elle ! »

Les jésuites, ses éducateurs, s'ils ont, par la suite, rencontré certaines estampes, durent sourire, malgré l'indignation. Ni le sentiment panthéistique, ni les corrodantes influences de la civilisation n'avaient entamé la notion catholique dans ce cerveau, et leur ancien élève, dans des compositions qui méritent l'auto-da-fé, dans une œuvre qui semble la plus outrageuse nique à la religion, conservait intacte la tradition du péché originel et la manifestait sous sa forme la plus générale de l'obsession sexuelle.

Lorsque le crayon des *Sataniques* s'est croisé avec la plume des *Diaboliques*, la plus belle illustration du siècle est apparue, j'entends pour l'identité des inspirations. Elles émanaient du même lieu ; et, de Barbey d'Aurevilly et de Rops', le plus fort en théologie n'était peut-être pas l'écrivain : singulière puissance de l'éducation !

*
* *

En 1895, il écrivait encore :

Mon art n'existe pas. Je ne vois là que de l'esprit facile et cette forme d'art m'est en répugnance ; et par ce temps où tous les peintres triquent à la toile, comme queues rouges en foire, n'être *pas su* constitue une enviable distinction. Je n'expose pas pour ne pas m'exposer à recevoir une mention honorable décernée par des messieurs qui n'ont souvent pas trop d'honneurs pour leurs besoins personnels ; puis, je ne reconnais à personne le droit de m'honorer, cette reconnaissance me paraissant être le comble de l'humilité. Je ne sais si je ferai quelque chose qui me plaise ; quant à faire plaisir aux autres, je m'en moque comme de mes gants de l'an dernier. Je suis, ce me semble, dans la position de ces femmes qui sont grosses d'êtres sin-

guliers, peut-être étonnants, peut-être simplement hydrocéphales. Dussé-je m'ouvrir le ventre comme un Japonais, il faudra bien que ce monde que je sens s'agiter en moi, livré aux colères des nationalités opposées qui m'ont passé leur sang, vienne en bonne lumière. Et si tout cela n'est qu'une souris, ce ne sera pas la souris de tout le monde. *Non hic mus omnium*, comme nous disions au temps où épris de langues, non pas mortes mais mourantes, je traduisais pour ma seule joie l'aimable évêque Sidoine Apollinaire.

Quand, d'aventure, j'arrive à « me gober », pour parler comme M. Droz, quasi de l'Académie française, j'ouvre un vieux portefeuille, je regarde la *Melancholia* et *le Chevalier de la Mort* de Dürer, l'estampe aux *Cent florins*, et je sens immédiatement descendre en moi le juste sentiment de l'art macairesque, macaronique et simiesque qui est nôtre, à nous tous. Au fond, tout cela ne vaut pas le chant glorieux de l'alouette au premier matin ou le bouquet de fleurs blanches que la viorne amoureuse jette au rebord de ma fenêtre.

Ce que Rops' se proposait, nul ne peut le deviner : ce qu'il a réalisé suffit à sa gloire.

Dans les décadences, il n'y a pas de place pour les ingénus ; l'innocence convient mal aux vieillards : l'artiste d'une fin de civilisation peut tout oser sauf un impossible retour à la primitivité. Rops' a vu la femme de son temps et il l'a vue en possédée, sans cesser son dessin littéral. Il a créé une exécution classique pour les sujets libres.

Dans le genre Meissonier, *le Polichinelle qui boit*, *l'Ariette*, *le Bassoniste* représentent la gageure d'un indépendant qui veut faire preuve de minutie et justifier son dédain du plus officiel des peintres par d'étonnants pastiches.

Parmi les compositions rustiques, une simple gravure au trait, *les Champs*, ornerait dignement un Virgile. Une jeune paysanne étendue par terre s'adosse à un arbre et songe ; nul détail n'avive le sujet. La fille, jolie et calme, regarde devant elle sans rêve : aucune autre idéalité que la pureté des lignes réelles.

Regardez maintenant *le Vieux Semeur*. Comme il est las, voûté, chancelant, ce petit vieillard qui jette d'un geste tremblant la graine sur un sol aride !... Et voyez *le Bout du Sillon*. A l'heure recueillie où le soleil disparaît, la jeune femme est venue au devant de son homme lui apporter son baiser ; le mari, appuyé d'un bras à la charrue, étreint de l'autre sa

compagne avec une ardeur saine. Ce baiser de la fin du jour et de la fin du labeur, ce baiser au bout du sillon, est un poème inoubliable et qui honorerait les plus nobles maîtres.

Tzigane, Slovaque, *oliviérade* provençale, *maja* espagnole, laitière anversoise, servante frisonne, toutes dans leur sauvagerie ou leur simplicité jaillissent du cuivre, vraies, vivantes et tellement bien dessinées que ce seraient les œuvres considérables pour un autre. Ni Puvis ni Moreau n'approchent de la maîtrise de Rops' en face de la réalité : il faut aller aux dessins d'Ingres pour saluer le même scrupule du trait exact.

Venons à l'essentielle originalité qu'il s'attribuait d'être vraiment contemporain et non autre, sans s'arrêter à cette objection que le diable fait étrange figure dans une estampe du XIXe siècle.

Une illusion commune à beaucoup d'artistes les pousse à croire que l'on représente son temps facilement et sans étude. Habitués à n'observer que les extériorités et à classer les cycles par les modes, ils se regardent eux-mêmes pour contempler leur époque et ne doutent pas un instant qu'ils ne reproduisent aisément leur ambiance. Or ce qu'on voit le moins est la chose habituelle et environnante. Nous ne sommes attentifs qu'un moment, le premier : la familiarité des aspects engendre l'indifférence spirituelle presque fatalement. Notre époque sans pittoresque s'unifie de plus en plus, revêt les hommes et les cités d'un aspect identiquement effacé, incolore et cosmopolite.

Chez Gavarni, il y a encore un dandysme presque plastique : l'homme, avec ses longs cheveux, sa redingote ajustée, ses pantalons collants, garde une allure cavalière et romanesque, aujourd'hui disparue. Chez Puvis, Victor Hugo en peignoir de bain venant offrir sa lyre à la ville de Paris offre une image ridicule. Peindre le contemporain en jaquette ou le draper à l'antique sont des partis également négateurs de la beauté. Rops', après avoir longtemps imité Daumier, le père du débardeur, prit un parti héroïque, aussi héroïque que d'étendre les bras blancs de la Muse au-dessus de Cherubini en redingote : il affronta le nu actuel, il dessina la femme de ce temps en Anadyomène, en Callipyge, et, avec le même soin

qu'il creusait les rides des vieilles Zélandaises, stigmates d'une vie honnête, il modela les chairs molles de la beauté décadente. Pas une de ces incomprises, détraquées ou rêveuses qui ne soit un reflet vigoureux de la réalité, une académie admirable, et pas une de ces académies qui ne soit une figure d'expression complexe au point d'inquiéter la contemplation.

Le fait majeur de la race latine à son déclin est une complexité indéfinissable. Notre sensibilité, en butte aux sollicitations les plus contradictoires, a perdu cette unité qui constitue le caractère des grandes époques. Nos yeux éclectiques passent d'une tête de Léonard à une monstruosité japonaise, des métopes du Parthénon aux petites femmes des affiches; nos oreilles bourdonnantes de Wagner, vibrantes à Palestrina, ne se ferment pas au charivari de la flûte arabe. Intellectuellement, nous avons conquis l'Égypte et la Chaldée, la Perse, la Chine et l'Inde, et nous supposons l'Atlantide et la Lémurie. Vingt religions nous sont aussi familières que la chrétienne, sinon davantage; nous faisons venir notre théâtre du pays qui n'envoyait naguère que du saumon ; un rêveur russe apprend à philosopher à la race de Pascal et les romanciers polonais font oublier même Chateaubriand. Les époques jadis confuses se précisent chaque jour; et demain on sera ignare si l'on ne sait point par le détail l'aventure des ducs de Milan ou d'Urbin. Le passé nous entoure de ses fantômes, ils nous séduisent, et l'étranger nous charme irrationnellement pour la seule qualité d'être lointain et autre.

Un bouddha voisine souvent avec le crucifix dans l'intérieur moderne; et l'image, le livre, le musée, la conférence, tout nous parle d'autrefois et d'ailleurs; et ce qui parle autrement ne nous intéresse pas. Dès lors, nos vertus et nos vices, nos enthousiasmes et nos défaillances ne procèdent pas normalement de notre nature, qui n'est plus nôtre, mais des innumérables vents de l'esprit et de la chair qui règnent et nous soulèvent chacun pour un instant. Oppressés par l'ombre du Passé, gigantesque et grandissante, attiré par tout élément exotique, avec notre musique allemande, nos songeries russes, nos bibelots d'Extrême-Orient, nos meubles de bric-à-brac, dans notre fauteuil ancien, nous n'avons plus une idée qui ne

soit archaïque ou importée. Comparez la pondération d'une Sévigné, en sa paisible discipline, à la dispersion nerveuse de la femme moderne, qui eut *Lélia* pour *Astrée*, Balzac pour La Bruyère, et qui se plaît également aux répons de Vittoria et aux refrains de Montmartre, à la Bhagavad Gîta et à M. Zola, à la suprême beauté d'Œdipe et aux contorsions de Sada Yacco.

Léonard de Vinci, l'homme qui a le plus approfondi les rapports du corps et de l'âme, affirme que notre forme physique s'élabore sous l'action animique, qu'en nous l'épée détermine le fourreau, que l'extériorité doit être envisagée comme le repoussé du principe immortel qui nous meut. Rops' croyait à cette doctrine :

Mon opinion sur les femmes a changé du jour où je les ai dessinées. Mes premiers modèles furent des Flamandes et on ne trouverait pas un croquis de cette période qui soit sinistre. Du jour où j'ai piqué mon scalpel — pardon, mon crayon — dans la Parisienne, en grattant le cuivre, j'ai vu l'âme perverse et je l'aime, cette âme, aussi clairement que la chair qui posait devant moi ; j'ai exprimé le dedans et le dehors avec le même scrupule ; avec un tel scrupule que la femme de Rops', dans trente ans, sera un poncif.

Or créer un poncif, c'est frapper une médaille qui plus tard perd son relief lenticulaire et devient monnaie usuelle. Déjà les bas aux jarretières bizarres, les gants à quarante boutons que le maître inventa pour ses représentations peccamineuses, tout le déshabillé croustilleux est tombé à l'usage des plus bas crayons et sert quotidiennement au journalisme illustré.

On ne connaît pas le nu de son temps, et, à voir comment peignent et sculptent nos artistes, on croirait qu'une famille unique de modèles fournit tous les ateliers depuis un demi-siècle. La preuve de réalité ne ressort que des études étrangères : celui qui a portraicturé ces Dalécarliennes, ces Frisonnes, ces Hongroises, ces Bohémiennes, ces Bretonnes, était sincère en face de la peleuse de pommes de terre et aussi devant la lorette à la pipe ; le Rydeck nous répond de la conscience à interpréter Mabille ou les Folies-Bergère, et la perle de l'Albaceyn garantit la ressemblance de la fille du Gros-Caillou.

Les femmes de Rops' peuvent être classées par l'âge : — les

jeunes filles, comme le délicieux profil, *Innocence*, les femmes, comme Métella et les vieilles très nombreuses, — ou bien, comme les *Contemporaines* de Restif de la Bretonne, par condition sociale; toutefois, la grande dame ou la grande impure se ressemblent singulièrement dans la nudité immobile. A peine si le visage diffère du péché patricien au plébéien, et de la Vénus romanesque à la Vénus vénale.

Lorsqu'on regarde *l'Isotta* de Londres ou la *Simonetta* de Chantilly, on salue des individualités que le souvenir ne confondra jamais avec d'autres beautés. Chez Rops', la femme n'a qu'une histoire : sa faiblesse aux insinuations du Malin et sa perversité envers l'homme. Aussi doit-on la désigner par un détail de costume : la femme *à la Toque écossaise, à la Fourrure, au Trapèze, à l'Éventail, à la Tête de Mort.* Quelques-unes affectent un caractère d'allégories : *Hammelette*, qui interroge le crâne d'Yorick; *Faustette,* qui évoque le Diable; *Mademoiselle Gavroche*... D'autres représentent des types littéraires : *Mademoiselle de Maupin*, *Akédiysseril*; ou historiques : *Messaline*, *Sapho*, *Médée*. La *Femme de Claude*, étendue sur un sofa vulgaire, la tête dans la paume de sa main, regarde devant elle; il n'y a pas de détail autre pour la description de cette belle planche : une nudité lasse et qui se repose. Seulement, ce corps, prodige d'étude et de signification, réalise plastiquement le vers de Juvénal; la tête pourrait s'ôter, que la représentation serait aussi intense : c'est bien là la chair de Messaline, rendue avec du blanc et du noir. Et personne, avant Rops', sans excepter les grands maîtres, n'avait fait de ces corps plus expressifs que des visages, de ces chairs parlantes sans acte, sans geste. Ici, à vrai dire, il n'y a qu'une étude de nu, calme et banale, sans aucun détail ou accessoire. D'où vient donc cette puissance d'effet? Du seul modelé. Ces seins sont ceux de la bestiale impératrice, à cause d'une ombre que rompt une lumière, à cause d'un galbe souligné, d'un méplat intensif.

Le mérite d'un tel art ne pouvait être reconnu que par des gens d'une culture esthétique très raffinée, car il ne rentre pas dans les deux catégories admises : ce n'est pas le grand style, et non plus le réalisme. L'admirateur d'Ingres et celui

de Courbet passeront aisément sans comprendre; de tous, le littérateur sera le plus ordinairement séduit par une figure comme *la Dame au Pantin*. Celle de la collection Mars, vue de dos, à profil perdu, la jupe ballonnante, et qui s'accoude pour tirer les ficelles du jouet, n'est que l'embryon de son homonyme publiée en couleur. En pied, longue et serpentine dans l'étui souple de sa robe, elle élève d'un bras gracile, au, dessus de sa tête, un minuscule monsieur en habit noir, son jouet : page singulièrement puissante, en sa grâce spirituelle, et qui nous amène à la plus belle estampe du XIXe siècle, à celle qu'il faut placer entre un Lucas de Leyde et un Marc-Antoine, tout près de la *Melancholia* et de la *Résurrection de Lazare*. Elle est devenue, par circonstance, le frontispice des *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly, comme elle pourrait devenir celui de la *Comédie humaine*. Exécutée longtemps avant que l'éditeur Lemerre commandât cette illustration, — ainsi que les deux post-faces *le Vol et la Prostitution dominant le Monde*, — on peut la considérer comme l'œuvre maîtresse de Félicien Rops' et toutes les chalcographies devraient posséder ce vernis mou qui s'appelle : *la Femme confiant son secret à la Chimère*.

Nue, d'une nudité forte à la Buonarotti, la femme se coule et se colle voluptueusement aux flancs de granit d'un sphinx colossal, dont les ailes se creusent et forment niche à un effrayant personnage. Repliant des jambes de faucheux, le monocle à l'œil, la main au menton, sinistre et contemporain, nous le reconnaissons pour l'avoir vu, la dernière fois, sous les traits d'un étudiant allemand : car c'est le Diable ainsi embusqué qui écoute le secret de la femme et par cette cordelle l'attirera à lui. Mais qu'il a changé, le noir seigneur! Le voilà mis à la guise contemporaine : entre le *clergyman* et le *Herr Professor*, le docteur infernal, membre de l'Institut, incarne la négation scientifique, — la plus stupide des négations, car elle contredit l'essence même de la science, qui est de constater et de déterminer les phénomènes sans jamais sortir de la zone expérimentale. La métaphysique a des arguments pour nier l'existence du Diable; la physique n'en a point. Si l'on considère ces trois personnages : l'éternelle Chimère, aimant invincible pour la féminité; l'éternelle Curieuse, qui jamais ne résistera au vertige de l'inconnu, et le non moins

éternel intermédiaire entre la Chimère et la femme, le Malin, — on découvrira dans cette allégorie un monde de conséquences transcendantales et la réunion du symbolisme le plus ancien à la réalité la plus actuelle.

Les six Diaboliques ont inspiré six chefs-d'œuvre; malheureusement, le format de la « Petite Bibliothèque litttéraire » rend l'eau-forte impossible : on ne peut guère les juger d'après les microscopiques planches en vente chez Lemerre et qui ne sont de Rops' que par la composition et la retouche. La jeune morte du *Rideau cramoisi*, la femme suppliciée du *Diner d'Athée*, la grandiose virago de la *Vengeance d'une Femme*, la figure si énigmatique du *Dessous d'une partie de whist* égalent, pour l'intensité, le texte. Et quelle pénétration dans la fillette au scapulaire du *Plus bel Amour de Don Juan*! Mais la merveille de cette série est le frontispice du *Bonheur dans le Crime* : un Hermès de marbre confond les corps des deux amants qui s'étreignent avidement et la morte, larve vengeresse, dresse ses bras impuissants et brise ses doigts de squelette sur la gaine qui réunit ses assassins heureux.

Avant *les Diaboliques*, Rops' avait fait *les Sataniques* : il n'y a que l'auteur de *l'Oblat* qui ait jamais osé décrire exactement *l'Idole*, *le Sacrifice* et *le Calvaire*; mais *le Semeur d'ivraie* ne blesse aucune foi ni aucune bienséance. Il n'est que terrible. Coiffé d'un immense chapeau, un sabot posé sur les tours de Notre-Dame et l'autre sur le Panthéon, ayant la Seine et un morceau de Paris entre ses jambes d'araignée monstrueuse, ce colosse de Rhodes du maléfice sème les mauvais êtres qui seront les criminels et les pervers : il en a sa pleine blouse et il les jette à poignées. Goya, initié par les *gitanos*, Callot, par les bohémiens, ne produisent qu'un effet comique à côté de Rops', comme le fantastique d'Hoffmann devient falot et puéril comparé à celui d'Edgar-Allan Poë.

Je le répéterai encore une fois, car de cela seul dépend la gloire de ce maître : l'étrangeté des sujets ne serait qu'une gageure sans l'exécution adéquate. Qui n'a admiré, dans l'enfer d'Orvieto, le diable emportant une femme? Or *les Sataniques* renferment un démon aux ailes de chauve-souris qui enlève une pécheresse : en conscience, pour l'audace des mouvements et la sûreté des raccourcis, Rops' vaut Luca Signorelli. En

ce temps de pudeur qui est le nôtre, je ne peux décrire les quatre frontispices que l'artiste composa pour mes premiers romans; mais l'un d'eux, *Curieuse*, se voit au musée du Luxembourg : une femme a jeté ses bras au cou du vieux faune de pierre et l'interroge avec une supplication câline. Cette composition, découverte sur un mur de Pompéi où d'Herculanum, éveillerait une admiration universelle. De même, la figure d'Éros, de *l'Amour dominant le monde*, est le plus radieux androgyne qui ait été accoudé sur un cippe depuis la Renaissance. On voit dans *Son Altesse la Femme*, d'Octave Uzanne, *Une Évocation* qui éblouit par sa minutieuse perfection : dans un grand fauteuil, les mains sur un grimoire, le sorcier contemple la belle démone, nue et coiffée d'un hennin, qui jaillit du miroir magique en le brisant; par le vitrail de la fenêtre, des clartés multicolores se répandent dans le laboratoire, pêle-mêle d'alambics et de retortes, *d'homunculus*, de mains de gloire, d'animaux empaillés, de pièces d'anatomie et de flacons pleins de poison. La peinture de genre ne fut jamais plus attentive au détail, à l'accessoire, au bibelot.

*
* *

M. Octave Uzanne dit quelque part que dans une *Ropsographie* complète il faudrait ces chapitres :

Rops docteur ès roses, arboriculteur et botaniste, avec la description des découvertes faites par cet amateur de jardin; — Rops voyageur et vagabond, avec l'histoire de ses prodigieuses aventures à travers l'Europe; — Rops humoriste, prophète et visionnaire; — Rops et M. de Krack, ou, si l'on préfère : les légendes de Félicien Rops, gascon du pays wallon.

Il faut signaler un trait de cet esprit qui explique bien des bravades de son œuvre : sa haine romantique du bourgeois et des gens officiels. Plusieurs cuivres représentent des Judith qui portent en trophées la tête de Prudhomme, d'Homais ou de Bonhomet, — toujours fort ressemblante à celle de M. Thiers :

J'ai eu trois journaux tués sous moi... Je n'avais à y gagner que le mépris des réguliers, mais il faut compter pour or et opimités la joie de dire aux cuistres ce que l'on pense, et le plaisir d'enfoncer des

épingles, la pointe en haut, dans le fauteuil des académiciens, ce qui les blesse au cerveau ! J'ai toujours cru que, dans tous les arts, une formule nouvelle, même inférieure aux anciennes, était préférable à celles-ci, comme un sarrau neuf, mal coupé quelquefois, vaut mieux qu'une guenille dorée, superbe, usée et trouée et dans laquelle ont sué six générations de rois. Je crois que les arts n'ont de vie, comme les religions, que par d'incessants avatars. Je crois que les jeunes sont les plus expérimentés, étant, en réalité, les plus anciens, par la raison simple que les gens qui composent n'importe quoi en 1886 sont plus vieux dans l'histoire des âges que ceux qui faisaient la même chose en 1841. Le mépris des vieillards qui n'ont pas su se transformer et suivre l'évolution me paraît donc le commencement de toute sagesse, et leur disparition, un bien. Voilà pourquoi, si j'en avais le pouvoir, je conduirais, impavide et souriant, les Instituts entiers aux abattoirs municipaux.

Le paradoxe le plus outrancier avait en lui un adepte plein de verve et j'en citerais d'amusants exemples, sans les noms propres, voire illustres, qui servent de substantifs aux plus truculents adjectifs.

Il changeait d'idées et de sentiments, au hasard du discours, mais jamais il ne démentit son amour pour la mer du Nord. En 1893, il écrivait à Eugène Demolder son

regret d'avoir dû quitter les blondes plages de Flandre et les dunes d'argent, dans les replis desquelles éclatent les toits rouges couronnés de pampres, telle la face empourprée du vieux Silène, et les peupliers-trembles et les argousiers gris : *Hyppophai Ramnoïdès*, eût dit le père Bellynckx, mon vieux et vénéré maître de botanique.

Me voici dans « la terre de granit recouverte de chênes » : j'ai planté ma tente d'errant à la Guymorais, la mer de Guy ! De la table épaisse et noire — une porte de ville disqualifiée ! — sur laquelle je t'écris, je vois les coiffes blanches des filles disparaître sous les chênaies, dans les chemins creux, où naguère les vieux fusils à pierre qui avaient déjà fait leur devoir au plat-bord des bateaux de Surcouf foudroyaient « les Bleus » à travers les haies de troënes.

Là-bas, par delà des grands hêtres courbés par le vent de l'Atlantique, se découpent les toits de la Fosse-Hingant, qui fut le dernier refuge de la chouannerie dans la Bretagne normande. A l'horizon, Saint-Malo, la belle guerrière, toute ceinturonnée de tours et de bastions, se balance sur l'eau comme si elle dansait une pyrrhique marine. Elle me fait penser à Chateaubriand, le grand tourmenté, et à Lamennais qui lui aussi avait l'air d'un écueil fouetté « par les autans ». Tout cela est beau ! Ce pays merveilleux me parle à l'esprit, pas au

cœur. Cette mer d'un bleu si attendri, qui n'a rien des bleus secs aciérés de la Méditerranée, réjouit mes yeux, mais je sais qu'elle n'a rien à me dire et que les sirènes de la ville submergée d'Aleth, qui dansent ici, de nuit, sur les flots avec la lumière des vieux phares, ne sont pas blondes comme celles que j'aime et dont les seins résolus, là-bas, dans les mers du Nord, fendent la vague, ainsi que les proues des navires où Pierre Puget taillait ses déesses.

Chateaubriand, Lamennais et les livres de M. Renan ne valent pas, crois-le, l'éblouissement que donnent à notre âme d'artiste les torses héroïques de nos sœurs de Flandre, caressées par la vague amoureuse, et dont les cheveux de flamme paraissent, au milieu des lames, des feux grégeois brûlant en l'honneur de la grande Vénus, mère des accouplements humains.

Malgré cet amour si vif en ses expressions, Rops' devra la gloire à son art parisien, et les Flandres lui ne auront donné que le modèle de ses vieilles femmes. Lorsqu'il partit de Bruxelles, sur le conseil de Baudelaire, la nécessité le poussait de sa main pleine de clous. Aujourd'hui encore son pays n'accorde aucune attention à sa mémoire. Sa haine des gens officiels venait de l'incompréhension et du mauvais vouloir dont il avait souffert : ceux qui auraient dû lui faciliter la tâche la lui rendirent un moment pénible.

Plus que tout autre, Félicien Rops' passera pour avoir dédié sa vie à une fantaisie échevelée : je ne voudrais pas nuire à son prestige d'indépendant ni déprécier aucunement ses accents de révolte ; toutefois l'orgueil de l'artiste se drape souvent d'un manteau qui lui fut imposé et qu'il affecte de porter avec désinvolture. Il quitta la Belgique parce qu'il n'y trouvait pas à vivre, et, s'il sacrifia tant au goût polisson et badin des bibliophiles, on peut douter que la librairie bien pensante lui eût rien commandé : l'eau-fortier du *Voyage au pays des Vieux Dieux* n'aurait pas illustré, de son propre choix, *les Cousines de la Colonelle*.

En gravure, il n'y a que deux choses qui se vendent, la niaiserie et le libertinage : voilà pourquoi Rops' a fait une œuvre libertine. Vers 1888, il songeait à illustrer la Bible de Ledrain et j'en ai vu des griffonnages de toute beauté, — un *Septième jour*, entre autres, où les quatre règnes, en leurs symboles typiques, entouraient le premier couple. — Il eut l'idée d'un *Bestiaire*, d'un *Volucraire*, tracés aux marges d'un missel :

longtemps il rêva d'un *Office des Morts*. La bande à Veuillot n'a pas le droit d'exorciser un artiste qui ne fut jamais invité à une œuvre religieuse. Le parti vertueux ne veut pas d'art et le parti artistique ne veut pas de vertu : voilà tout le problème de l'immoralité contemporaine. Rops' a vécu de sa pointe, strictement; si cet art eût été plus pur, il n'eût pas nourri son homme. Il est beau, certainement de n'envisager que le colloque avec la muse : mais Rabelais nous avertit que Messer Gaster est le premier maître des arts du monde et nous savons que, sans leur fortune personnelle, ni Gustave Moreau, ni Puvis de Chavannes n'auraient accompli leurs œuvres.

Un avocat belge prononça dans un débat civil ce mot qui est resté : « L'infâme Fély ». A vrai dire, je ne connais de l'auteur des *Sataniques* que des traits de bonne amitié et de probité esthétique.

Que de fois il donna de ses planches à des artistes besogneux et que de cuivres il grava par pure gentillesse! La bourgeoisie belge lui reproche sa conduite d'époux. Sa femme aurait pénétré dans l'atelier et en serait sortie horrifiée comme du cabinet de Barbe-Bleue : c'est possible. Je crois plutôt que le fier madgyar, ayant dévoré sa fortune, ne voulut pas rester le seigneur de Thozée.

Peu avant sa mort, il écrivait ceci :

J'ai la haine des tiédeurs. Il faut que les hommes chauds se refroidissent d'un coup, en gens frappés d'une balle. La vieillesse doit les trouer ainsi et la vieillesse et la mort doivent être une.

Quelques amis se mettent en route, au matin; les chansons joyeuses montent dans l'air, tous ont le rire aux lèvres et la gaîté dans les yeux; à midi on chante encore, mais la montée est rude, le soleil brûlant fait baisser les fronts, quelques voix se sont tues. Le soir venu, plus rien, le silence. Les amis, fatigués, cheminent courbés; un seul chante encore et célèbre les splendeurs des crépuscules, comme il a chanté les lumières glorieuses de midi et les fraîcheurs de l'aurore, comme il dira tantôt les douceurs des nuits bleues; ses amis haussent les épaules et les passants attardés le prennent pour un ivrogne.

Je serai celui-là. Je veux que la mort en me touchant me fasse claquer la tête. comme un œuf d'autruche qu'on flanquerait du haut des tours de Notre-Dame.

Il a été « celui-là » : il a disparu brusquement; personne ne l'a vu vieillir. Il resta fringant, désinvolte, spirituel et jeune

jusqu'à la fin. Des années ont passé depuis et il convient que la postérité sache autre chose de ce maître que l'épithète de « tant folâtre » ou le nom « d'infâme Fély ». A défaut de reproductions, j'ai cité beaucoup de lettres afin que le lecteur fût en contact aussi direct que possible avec ce rare esprit. M. Rodrigues a consacré un catalogue analytique à l'œuvre de Rops' et la revue *la Plume* a donné, en 1896, dans un fascicule largement illustré, les principales études inspirées par le graveur namurois. Si diverses sont les deux mille planches que j'appréhende fort le jugement du public. L'*Enterrement au pays wallon* ressemble à un Courbet et les lithographies rappellent Gavarni. *Pornocratès* ne paraîtra pas admirable à tel ou tel et combien s'écarteront à la vue des squelettes surtout, parodiant les gestes amoureux! D'un autre côté, les bas noirs d'une nudité la vulgarisent... Rops' n'aura sa place que le jour où l'on formera l'album de ses chefs-d'œuvre et à condition que le choix soit fait par un esprit classique, résolu à éliminer les choses purement amusantes ou bizarres. Si, enfin, cet album paraît, tel que je le conçois, il justifiera une parole qu'on m'a souvent reprochée comme une impardonnable étourderie et que je répète, aujourd'hui, après bien des comparaisons et des réflexions : « Félicien Rops' est le plus grand maître flamand depuis l'école d'Anvers. »

Mais ce Flamand fit œuvre française et parisienne, comme Van Dyck devint le portraitiste de l'aristocratie anglaise. Autrement humain que l'élève de Rubens, il avoisine Dürer par la hantise du mystère intérieur; la part du diable est sa part dans l'art du cuivre : ainsi tient-il au moyen âge sublime.

Certes, on ne peut étaler cette œuvre à tous les yeux, mais ses chefs-d'œuvre n'offensent pas la pudeur, austères et douloureux : voyez plutôt *la Femme confiant son secret à la Chimère*.

La femme de nos romans, la femme de Balzac et de Barbey d'Aurevilly a son corps chez Rops' et non ailleurs. Madame Bovary s'y dresse en académie et dessinée comme par un autre Ingres. Personne n'a exprimé comme lui, Ève et le serpent : — Ève et le serpent, n'est-ce pas la moitié du monde et la moitié de l'art?

PÉLADAN

FLEUR-DE-MAI[1]

VII

Dans le produit de l'expédition, Pascualo eut pour sa part une douzaine de mille réaux, que l'oncle Mariano lui versa quelques jours après. Mais le mari de Dolores y gagna encore quelque chose de plus : l'estime de son oncle qui, satisfait d'avoir empoché sa part sans beaucoup de risque, le considéra dorénavant comme un homme de bien, et les chaleureux éloges des gens de la plage qui avaient appris l'aventure. La sortie des Columbretas parut un fameux tour : la péniche avait été en danger de sombrer, et les douaniers n'avaient rien trouvé dans l'île.

Le Recteur était comme étourdi par son heureuse fortune. Ces douze mille réaux, joints aux épargnes amassées *peseta* par *peseta* et gardées dans un endroit que Dolores et lui étaient seuls à connaître, constituaient une somme rondelette avec laquelle un honnête homme pouvait entreprendre quelque chose.

Et ce quelque chose, on savait bien que ce serait une affaire maritime : car le Recteur n'avait pas le caractère de son oncle pour exploiter à terre, les bras croisés, la misère du pauvre monde. Quant à la contrebande, il ne fallait plus

1. Voir la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

y songer : c'était bon pour une fois, comme le jeu qui favorise toujours les débutants; mais on ne doit pas tenter le diable. Pour un homme de son espèce, il n'y avait rien de mieux que la pêche, à condition de la faire avec ses moyens propres, sans se laisser voler par des patrons qui restent au coin du feu et qui s'attribuent la plus grosse part.

Comme conclusion de ces raisonnements qu'il ressassait même la nuit, en se retournant entre les draps et en tourmentant sa Dolores qu'il ne cessait de consulter, il résolut d'employer son capital à faire construire une barque; non pas une barque quelconque, mais, si possible, la meilleure de toutes celles qui navigueraient en face de la Maison des Bœufs. « Il était bien temps, *rediel!* On ne le verrait plus matelot ou maître salarié; il serait patron de barque et, comme insigne distinctif de son rang, il planterait à la porte de sa maison le mât le plus haut qu'il pourrait découvrir, pour y mettre sécher ses filets au bout.

« Messieurs et mesdames, sachez que le Recteur fait construire une barque! Si la belle Dolores, maintenant qu'elle est riche, va encore à la Poissonnerie, elle y vendra son poisson... » Et les femmes du quartier commentaient la nouvelle: et, quand elles passaient au canal du Gaz, elles s'approchaient des hangars des calfats et contemplaient avec envie le Recteur. Celui-ci, mâchonnant sa cigarette, demeurait là du matin au soir, afin de surveiller les charpentiers qui sciaient et rabotaient des bois jaunes, frais, pleins de résine, les uns droits et forts, les autres courbés et minces, pour la nouvelle embarcation. Le travail s'accomplissait avec calme. Pas de précipitation et pas de bévues : on n'était pas pressé. La seule chose que désirait Pascualo, c'était que sa barque fût la meilleure du Cabañal.

Tandis qu'il s'adonnait corps et âme à la construction de cette barque, Tonet, lui, se la coulait douce, grâce à la somme qu'il avait reçue du Recteur pour le voyage d'Alger.

D'ailleurs, dans la vieille masure où il logeait avec Rosario et où les querelles, les brutalités et les bastonnades leur tenaient compagnie, l'heureux succès de ce voyage n'avait pas amené la moindre aisance. La pauvre femme continuait à porter chaque matin sa charge de poisson jusqu'à Valence, et

souvent même jusqu'à Torrente ou à Bétera, toujours pédestrement, par économie ; et, lorsque le temps n'était pas favorable pour la vente, elle passait les journées dans son trou, seule avec son chagrin et sa misère. Mais son cher Tonet était plus beau garçon que jamais ; il avait des habits neufs, il avait une poignée de *douros* dans sa poche ; et il était continuellement fourré au café, lorsqu'il ne s'en allait pas à la ville, avec des camarades, soit pour risquer quelques *pesetas* dans les tripots, soit pour faire du grabuge dans le quartier des pêcheurs. Néanmoins, lorsqu'il rencontrait son oncle, afin de ne pas laisser prescrire son droit d'être importun, il lui reparlait de ce petit emploi aux travaux du port qu'il sollicitait à l'époque de sa pauvreté.

Il se plongeait avec délices dans cette abondance momentanée, qui lui rappelait l'heureux temps de son mariage ; et, avec son éternelle imprévoyance, avec cette cynique légèreté qui le faisait adorer des femmes, il ne songeait pas qu'il verrait bientôt la fin de la somme donnée par son frère : une petite somme qui aurait même été déjà épuisée si ses amis n'avaient pas voulu le régaler à leur tour et s'il n'avait pas eu du bonheur au jeu. Il rentrait dans sa baraque à une heure très avancée de la nuit et il se couchait de méchante humeur, jurant entre ses dents, prêt à répondre par des soufflets aux moindres observations de Rosario.

Parfois celle-ci était deux ou trois jours de suite sans le voir ; au contraire, on le voyait à chaque instant chez le Recteur ; et, si Pascualo n'était pas là, il s'installait à la cuisine, près de Dolores, écoutant, tête basse et d'un air soumis, les reproches que sa belle-sœur lui adressait sur sa mauvaise conduite. Quand le Recteur survenait au milieu d'une de ces semonces, il louait fort le bon sens de sa femme. « Mon Dieu, oui ! Dolores lui disait tout ça parce qu'elle l'aimait bien, parce qu'elle était une femme prudente qui ne pouvait souffrir que son beau-frère fît de pareilles folies et donnât tant de prise à la médisance. » Et le mari bonasse, à entendre les admonestations de sa Dolores, « une femme de tête, une vraie mère pour ce garçon un peu toqué », finissait par s'attendrir.

Plus l'argent de Tonet approchait de sa fin, plus le prodigue

fréquentait au logis de son frère. Toutefois, il savait mettre à profit ces conseils maternels; et, pour ôter aux gens l'occasion de bavarder, il accompagnait assez souvent Pascualo jusqu'au hangar des calfats et affectait de s'intéresser à la construction de cette gigantesque charpente dont les flancs se recouvraient peu à peu et dont les sveltes profils se dessinaient sous les marteaux, les scies et les haches continuellement occupés à la façonner.

L'été vint. La partie de la plage située entre le canal du Gaz et le port, délaissée le reste de l'année, présentait l'animation d'un campement. La chaleur torride chassait la ville entière vers cette grève où se bâtissait une véritable cité improvisée. Les cabines de bains, avec leurs murs de toile peinte et leurs toits de roseaux, s'alignaient en files correctes devant la mer houleuse, pavoisées de drapeaux multicolores, baptisées de noms extravagants, surmontées de pantins, de marionnettes, de petits bateaux mis là en guise de grotesques enseignes pour distinguer chacune et pour empêcher les erreurs. Derrière, en prévision de l'appétit que la brise marine réveillerait dans les estomacs débilités, les gargotes s'éparpillaient; les unes à l'aspect prétentieux, avec des escaliers et des terrasses, — le tout fragile comme des décors de théâtre, mais rachetant la faiblesse de la construction et le mystère de la cuisine par des titres pompeux : *Restaurant de Paris*, *Hôtel du bon goût*; — et, à côté de ces vaniteuses officines de la gastronomie estivale, les autres, les vieux cabarets indigènes, avec leurs auvents de nattes, leurs tables boiteuses, les *porrones*[1] sur les tables et les fourneaux en plein air, étalant avec fierté leurs pancartes d'une réjouissante orthographe : *Le Nap*, ou *Salvaor y Neleta*; et, depuis la Saint-Jean jusqu'à mi-septembre, ils offraient comme plat du jour les escargots à la sauce.

Au milieu de cette ville éphémère, qui devait s'évanouir comme une fumée sous les premières bourrasques d'automne, les tramways et les trains filaient, sifflant avant d'écraser; les tartanes se hâtaient, déployant comme des étendards d'allègre folie leurs petits rideaux rouges; et la foule grouillait jusque

1. Carafes de verre, avec un long bec effilé par où coule un mince jet d'eau ou de vin que l'on boit « à la régalade ».

fort avant dans la nuit, avec un bourdonnement de guêpier où se confondaient les cris des pâtissières, le gémissement des orgues de Barbarie, le grincement des guitares, le claquement des castagnettes et l'aigre nasillement des accordéons : musiques au son desquelles dansaient les messieurs en accroche-cœur et en blouses blanches, personnages estimables qui, après avoir pris, non un bain d'eau, mais un bain intérieur, s'en retournaient à Valence dans d'excellentes dispositions pour jouer du couteau ou pour administrer une paire de soufflets au premier municipal rencontré.

Sur l'autre côté du canal, la population maritime regardait cette joyeuse invasion, mais sans s'y mêler. « Il faut bien que le monde s'amuse ! » Cette saison-là était comme une vache grasse que le Cabañal avait la chance de traire pour le reste de l'année.

Au commencement d'août, le jour arriva, impatiemment attendu, où la barque du Recteur put être considérée comme finie.

Quelle joie ! Son propriétaire parlait d'elle comme un aïeul parle de la belle constitution de son petit-fils. — Le bois, du meilleur qu'on avait pu se procurer ; le mât, droit, poli, sans une fente ; la carène, un peu large pour mieux résister aux vagues, mais avec une proue si fine que c'était quasiment une lame de rasoir ; les bordages, peints en noir, vernis et brillants comme un soulier de bourgeois ; les côtés, d'une blancheur éblouissante, ni plus ni moins que le ventre d'une anguille : — voilà comment elle était !

Il ne manquait plus que les cordages, les filets et quelques engins ; mais les cordiers et les gréeurs les plus habiles de la plage travaillaient à les faire ; et, avant le 15 août, la barque serait complètement terminée et pourrait se montrer en public, belle comme une fiancée qui, le jour du mariage, sort vêtue de neuf depuis les pieds jusqu'à la tête.

C'était ce que disait le Recteur, un soir, assis devant sa porte au milieu du cercle de famille. Il avait invité à dîner sa mère et sa sœur Roseta. Dolores était auprès de lui ; et, un peu à l'écart, sur un tabouret de sparte, adossé au tronc d'un olivier et regardant la lune à travers le feuillage poudreux, dans une pose et avec une physionomie qui rappelait le

troubadour de chromo, Tonet jouait de la guitare. Sur le trottoir, à quelques pas, la poêle bouillait, pleine de poisson, sur un petit fourneau de terre. Les enfants du voisinage couraillaient dans le ruisseau fangeux et donnaient la chasse aux chiens. Devant toutes les maisons de la rue, il y avait des groupes sortis pour jouir de la faible brise qui soufflait de la mer. « *Redéu!* comme on devait rôtir, à Valence ! »

La *siña* Tona avait beaucoup changé. Elle venait de « faire le saut », comme elle disait. De l'obésité bien conservée, elle avait passé brusquement à la vieillesse. La lumière crue et bleuâtre de la lune éclairait sa tête presque chauve où les cheveux rares, tirés et gris, formaient un réseau fin sur le crâne un peu rose, sa face ridée, aux joues flasques et pendantes, ses yeux noirs qui, après avoir tant fait parler d'eux au Cabañal, tristes maintenant et à demi éteints, disparaissaient presque dans la bouffissure des chairs qui menaçait de les submerger.

Cette décadence était causée par les ennuis. « Ce que les hommes l'avaient mise en rage! » Ce mot était une allusion à son fils Tonet; mais, en le prononçant, elle pensait peut-être aussi au douanier Martinez.

D'autre part, les temps devenaient durs. La cantine de la plage ne rapportait plus qu'une misère; et Roseta avait dû entrer à la Manufacture des tabacs. Tous les matins, la jeune fille, ayant au bras son petit panier, se mettait en route pour Valence, mêlée à ces bandes de donzelles gracieuses et impudentes qui, les talons sonnants et les jupes envolées, s'en allaient éternuer, recluses à l'Ancienne Douane, dans une atmosphère chargée de tabac en poudre.

Et quelle jolie fille elle était devenue, cette Roseta! On pouvait dire qu'elle méritait son nom. Souvent sa mère, la regardant à la dérobée, retrouvait en elle l'élégance du *siñor* Martinez. Ce soir-là, tandis qu'elle déplorait que sa fille dût aller à la Manufacture de grand matin, même en hiver, elle examinait cette blonde chevelure ébouriffée, ces yeux pensifs, ce teint blanc qui avait résisté au soleil et à la brise de mer, et que jaspaient en ce moment les ombres du feuillage traversé par les rayons de la lune, si bien que des arabesques de lumière et d'obscurité veinaient la face de la jouvencelle.

Roseta promenait de Dolores à Tonet ses grands yeux attentifs et mélancoliques de vierge qui sait tout. Quand elle entendit le Recteur faire l'éloge de son frère, parce que celui-ci se rangeait, abandonnait de plus en plus la vie joyeuse et prenait un goût de plus en plus vif à cette maison où il trouvait le calme et les bonnes paroles qu'il ne trouvait pas dans la sienne, sa demi-sœur eut un sourire sarcastique. « Ah! les hommes! C'était bien ce que sa mère et elle-même répétaient si souvent : Quand ils ne sont pas des gredins, comme Tonet, ils sont des imbéciles comme Pascualo. » Aussi les avait-elle en horreur, et tout le Cabañal était émerveillé de la façon dont elle éconduisait ceux qui s'offraient comme amoureux. Non, elle ne voulait avoir aucun rapport avec les hommes. Elle se souvenait de toutes les malédictions qu'elle avait ouï sa mère proférer contre ces vauriens, aux heures où la *siña* Tona, indignée, se répandait en invectives dans la solitude de la vieille barque.

Maintenant, le petit cercle était silencieux. Le poisson pétillait dans la poêle; Tonet pinçait de vagues arpèges sur sa guitare; et la bande mutine des gamins, plantés au milieu du ruisseau et contemplant la lune avec le même étonnement que s'ils la voyaient pour la première fois, chantait sur une cadence monotone, avec des voix qui sonnaient comme des clochettes d'argent :

La lune, la prune
Vêtue de deuil... [1]

Tonet, qui avait mal à la tête se fâcha : « Est-ce qu'ils n'allaient pas bientôt se taire? » Mais faites-vous donc obéir par ces polissons!

Sa mère la gronde,
Son père ne veut pas [2]...

Et les chiens vagabonds, se joignant au chœur enfantin qui chantait en l'honneur de Diane cet hymne extravagant, envoyaient à la déesse leurs abois les plus féroces.

1. *La lluna, la pruna,*
Vestida de dól...

2. *Sa mare la crida.*
Son pare no vol...

Le Recteur continuait à parler de sa barque ; « Tout serait prêt pour le 15 août, et déjà il était convenu avec le curé que celui-ci viendrait ce jour-là, dans l'après-midi, pour donner la bénédiction... Mais diable ! il y avait une chose qui manquait encore ! Et dire qu'on n'y avait pas songé ! Pour un baptême il faut un nom et le nom n'était pas choisi. Comment l'appellerait-on, cette barque ? »

Ce problème inattendu causa une émotion et l'insouciant Tonet lui-même déposa à terre sa guitare, prenant une attitude méditative... « Voilà ! Il avait trouvé.., » Ses sentiments belliqueux, ses souvenirs de marin du roi lui avaient fourni une inspiration. La barque s'appellerait *Crache-fer*.

— Hein ? qu'en dites-vous ?

Le Recteur n'y vit pas d'objection. Ce gros ventru pacifique se redressait fièrement, à la pensée que sa barque s'appellerait *Crache-fer* ; et il la voyait déjà sillonner les flots avec l'élégance fanfaronne d'une frégate portugaise. Mais les femmes protestèrent : « Quel drôle de nom ! Comme on s'en moquerait au Cabañal ! Est-ce qu'une barque de pêche crachait du fer ? La meilleure idée, c'était celle de la *siña* Tona : on l'appellerait *Légère*, comme cette autre où avait péri le père Pascualo et qui ensuite avait servi de refuge à toute la famille. »

Sur quoi, la protestation fut générale. « C'était un nom qui forcément devait porter malheur. Le sort de l'autre barque le prouvait assez. Le meilleur nom, c'était celui que proposait Dolores : *la Rose-de-la-Mer*. Ça, c'était vraiment joli ! » Le Recteur admira une fois de plus le bon goût de sa femme ; mais il se rappela qu'il y avait déjà une autre barque ainsi nommée. « Quel dommage ! »

Et Roseta, qui jusqu'alors n'avait rien dit et qui s'était contentée de faire une moue de dédain à chaque nom proposé, déclara sa préférence. « Il fallait appeler la barque *Fleur-de-Mai*. » Cette idée-là lui était venue le soir même, à la cantine, en regardant une de ces vignettes qui ornaient les paquets de tabac apportés de Gibraltar. Elle avait été séduite par cette inscription si gentille, dont les lettres formaient une auréole de couleurs au-dessus de la marque de fabrique représentant une demoiselle en costume de danseuse, avec

des roses pareilles à des tomates sur sa petite jupe blanche et, dans sa main, une poignée d'on ne savait quelles autres fleurs pareilles à des raves.

Le Recteur s'enthousiasma. « Oui, *recristo!* Ça, c'était bien trouvé! La barque s'appellerait *Fleur-de-Mai*, comme le tabac de Gibraltar. Quoi de plus juste! Cette barque avait été payée, pour la majeure partie, avec l'argent de la cargaison, et la cargaison se composait de ces paquets où l'on voit sur l'étiquette la folâtre demoiselle... Oui, oui, Roseta avait raison. *Fleur-de-Mai*, pas autre chose que *Fleur-de-Mai*! »

Tous partagèrent l'enthousiasme du Recteur : ce nom leur paraissait doux et beau ; et leurs rudes imaginations en recevaient une sorte de caresse poétique. Ils lui trouvaient un charme attirant et mystérieux, sans soupçonner que ce nom était celui de la barque historique qui emmena vers les côtes américaines les puritains anglais poursuivis, portant dans ses flancs le germe de la plus grande république du monde.

Le Recteur était radieux. « Comme elle avait de l'esprit, cette Roseta !... Et maintenant, messieurs et mesdames, il s'agissait de souper! Au dessert, on trinquerait à *la Fleur-de-Mai*. »

Le petit Pascualet, s'apercevant que la poêle rentrait au logis avec toute la famille, abandonna le chœur des gamins ; et ainsi finit la monotone cantilène : *La lune, la prune...*

Grâce à la facilité avec laquelle les nouvelles se transmettent dans les petits endroits, tout le Cabañal sut bientôt que la barque du Recteur s'appelait *Fleur-de-Mai* ; et lorsque, la veille de la bénédiction, on l'amena sur la grève, en face de la Maison des Bœufs, elle avait déjà sur le bordage de la poupe son joli nom peint en bleu.

Le lendemain, dans l'après-midi, on aurait pu croire que c'était dimanche au quartier des Baraques. Des fêtes pareilles, on n'en voyait pas souvent! Le parrain de la barque était M. Mariano, en personne, « le Callao », ce richard qui, d'habitude, avait le poing serré, mais qui, ce jour-là, pour honorer son neveu, était d'humeur à jeter l'argent par les fenêtres. Sur la plage, les dragées rouleraient et les verres circuleraient à n'en plus finir.

Le Recteur savait comment il fallait faire les choses. Il se rendit à l'église avec tous les hommes de son équipage, pour escorter jusque sur la grève le curé, don Santiago. Le curé l'accueillit par un de ces sourires que l'on réserve aux bons paroissiens. « Quoi ? il était déjà l'heure ? Eh bien, on pouvait avertir le sacristain de préparer le bénitier et le goupillon. Quant à lui-même, il serait prêt dans une seconde : le temps de passer son rochet, pas davantage. »

Mais le Recteur se récria, indigné : » Le rochet? Allons donc ! Pascualo voulait la chape, et la meilleure. Le baptême de sa barque n'était pas une chose ordinaire. Et, au surplus, n'était-il pas là pour payer ce qu'il faudrait ? »

Don Santiago sourit : « Bon ! La chape n'était pas l'ornement usité en semblable circonstance ; mais il consentait à la mettre pour Pascualo, qui était un fidèle chrétien et qui savait se comporter honnêtement avec les personnes. »

Ils sortirent du presbytère, le sacristain ouvrant la marche, avec le goupillon et le pot d'eau bénite, et, derrière le sacristain, don Santiago, escorté par le patron et par ses hommes, tenant d'une main son livre de prières et relevant de l'autre main, pour ne pas balayer la boue, sa chape vieille et fastueuse, d'une blancheur mate, bordée de lourds galons d'or verdâtre, et qui, à travers la trame effilochée, laissait voir la doublure des broderies en relief.

Les gamins accouraient en bandes, pour frotter leur nez morveux sur cette main sacrée qui, à chaque instant, devait s'allonger hors de la chape. Les femmes saluaient d'un sourire le *pare capellá*[1], homme d'humeur joviale, tolérant, qui avait ses pointes de malice, qui savait s'adapter aux mœurs de ses ouailles, et qui ne s'étonnait pas lorsqu'une poissarde dévote l'arrêtait au milieu de la rue pour faire bénir ses paniers et sa balance, afin de ne pas être surprise par la police à faire des pesées peu consciencieuses.

Quand le cortège déboucha sur la plage, les cloches se mirent à carillonner, confondant leur joyeux babil avec le murmure des vagues. Les badauds se hâtaient pour arriver à temps et ne rien perdre de la cérémonie. Là-bas, dans un

1. « Père chapelain. »

espace libre, la *Fleur-de-Mai* se dressait sur le sable, entourée d'un noir et mouvant essaim, luisante, vernie, baignée par le soleil qui en dorait les flancs, détachant sur le ciel bleu son mât fin et gracieusement incliné, en haut duquel s'agitait la marque distinctive de toute barque neuve : un bouquet d'herbes et de fleurs artificielles qui devait rester là jusqu'à ce que le vent des bourrasques l'eût déchiqueté.

Le Recteur et ses hommes faisaient un passage au curé parmi la foule qui se pressait autour de la barque. Devant la poupe se tenaient la marraine et le parrain : la *siña* Tona, avec une mantille et une jupe neuves, et l'oncle Mariano, avec un chapeau et une canne, habillé en monsieur, ni plus ni moins que lorsqu'il allait à Valence pour parler au préfet.

Toute la famille présentait un aspect de somptuosité qui faisait plaisir à voir. Dolores avait une robe rose, un splendide foulard de cou en soie, et ses doigts étaient chargés de bagues. Tonet se pavanait sur le pont avec une jaquette flambant neuf, avec un mirifique bonnet campé sur son oreille, et il caressait sa moustache, très satisfait de se voir là-dessus, exposé à l'admiration des belles filles. En bas, près de Roseta, était sa femme, Rosario, qui, attendu la solennité de la circonstance, avait fait la paix avec Dolores et s'était nippée de ses meilleures hardes. Quant au Recteur, il était éblouissant ; il ressemblait à un Anglais, dans ce riche costume de laine bleue que lui avait rapporté de Glasgow le mécanicien d'un vapeur ; et il étalait sur son gilet un objet dont il faisait usage pour la première fois de sa vie : une chaîne en doublé, aussi grosse qu'un câble de sa barque.

Dans ce beau costume d'hiver, il était tout en sueur ; et il jouait des coudes pour empêcher la foule de bousculer le curé et les parrains.

— Voyons, messieurs ! un peu de silence ! Un baptême n'est pas une chose risible. On s'amusera plus tard.

Et, pour donner l'exemple à cette cohue irrespectueuse, il prit un air de componction et enleva son bonnet, tandis que le curé, qui suait également sous sa lourde chape, cherchait dans le livre de prières celle qui commence par : « *Propitiare, Domine, supplicationibus nostris, et benedic navem istam...* »

Les parrains, graves, les yeux fixés sur le sol, étaient debout à droite et à gauche du curé. Le sacristain observait l'officiant, prêt à répondre : « *Amen !* » La multitude se calmait, recueillie et comme en suspens, bonnets bas, dans l'attente de quelque chose d'extraordinaire.

Don Santiago connaissait bien son public. Il lisait la prière avec une lenteur solennelle, épelant les mots, faisant de longues pauses, au milieu du silence général. Et le Recteur, à qui l'émotion avait troublé la cervelle, hochait la tête à chaque phrase, comme s'il buvait tout ce que le curé disait en latin à sa *Fleur-de-Mai*. Le seul bout de phrase qu'il put saisir fut : « *Arcam Noe ambulantem in diluvio* » ; et il s'enfla d'orgueil à deviner confusément que sa barque était comparée au navire le plus fameux de la chrétienté, si bien qu'il devenait lui-même comme compère et compagnon du gai patriarche, le premier marin qu'il y ait eu dans le monde.

La *siña* Tona portait son mouchoir à ses yeux, qu'elle tamponnait pour empêcher les larmes d'en jaillir.

La prière achevée, le curé empoigna le goupillon :

— *Asperges...*

Et il envoya sur la poupe de la barque une poussière d'eau qui glissa en gouttelettes le long des planches peintes. Puis, toujours précédé par le patron, qui écartait la foule, et suivi par le sacristain, qui bredouillait des *amen*, il fit le tour de la barque en réitérant les phrases latines et les coups de goupillon.

Le Recteur ne pouvait croire que la cérémonie fût déjà terminée. Il fallait bénir encore ce qu'il y avait à l'intérieur, le pont, les soutes, le fond de la cale. « Allons, Don Santiago ! Un petit effort ! Le curé savait que Pascualo ne le payerait pas d'ingratitude. »

Et le curé, souriant devant la mine suppliante du patron, s'approcha de la petite échelle appliquée contre le ventre de la barque et entreprit de monter là-haut, avec cette chape incommode qui, baignée par le soleil déclinant, ressemblait de loin au caparaçon de quelque brillant insecte grimpeur.

Quand tout fut béni, le curé se retira sans autre escorte que celle de son enfant de chœur ; et l'assistance se précipita autour de la barque comme si elle voulait la prendre d'assaut. « On pouvait l'armer, maintenant ! »

Tous les vauriens du Cabañal étaient là, ébouriffés, braillant, à l'adresse des parrains, leur criarde antienne :

Amandes, dragées...

Sur le pont, M. Mariano souriait, majestueux. « On allait voir ce que c'était que les bonnes choses. Il avait dépensé une once d'or pour faire honneur à son neveu. » Et il se baissa, plongea les mains dans les paniers qu'il avait entre les jambes.

— Attrape !

Et une première mitraillade de dragées, dures comme des balles, tomba sur la marmaille hurlante qui, pour se disputer les amandes et les bonbons à la cannelle, se vautrait dans le sable, les cotillons en l'air, les fonds de culotte laissant voir par leurs trous des chairs rougeâtres de polissons habitués au vagabondage.

Tonet débouchait les cruchons de genièvre, invitant ses amis d'un air protecteur, comme si c'était lui qui régalait. L'eau-de-vie blanche se versait à pleins pots, et tout le monde venait boire : les douaniers, avec leur fusil sur le bras; les patrons des autres barques, nu-pieds, vêtus de bayette jaune, comme des paillasses; les petits mousses exhibant sur leurs haillons, passé en travers de leur ceinture, un terrible couteau aussi grand qu'eux.

C'était sur le pont que se donnait la fête. La *Fleur-de-Mai* retentissait d'un joyeux piétinement, comme le plancher d'une salle de bal ; une odeur de cabaret se répandait autour de la barque.

Dolores, attirée par la gaieté de ces gens en liesse, se hissa sur l'échelle, gourmandant à chaque marche les petits mousses qui s'attroupaient avec la malsaine intention de reluquer les bas rouges de la superbe patronne. La femme du Recteur était dans son élément, parmi tous ces hommes, qui l'entouraient d'une admiration goulue; et elle foula d'un pied ferme ces planches qui lui appartenaient, regardée d'en bas par beaucoup de femmes, et spécialement par sa belle-sœur Rosario, qui devait en crever de jalousie.

Le Recteur ne quittait pas sa mère. En ce jour solennel et si passionnément désiré, il éprouvait comme une recrudescence

d'amour filial ; et il en oubliait sa femme et même son Pascualet, qui se bourrait de dragées sans que personne modérât sa gourmandise.

— Patron de barque !... patron de barque !...

Et il embrassait sa vieille mère, plaquait des baisers sur cette face bouffie et sur ces yeux pleins de larmes.

Des souvenirs s'étaient réveillés dans la mémoire de Tona. La fête en l'honneur de la barque avait évoqué le passé : par delà cette fâcheuse aventure avec le douanier et ces longues années de vieillesse où elle avait si fort abhorré les hommes, le défunt Pascualo lui réapparaissait, jeune et vigoureux, tel qu'elle l'avait connu à l'époque de son mariage ; et elle pleurait inconsolablement, comme si elle eût été veuve d'hier.

— Mon fils, mon fils ! — gémissait-elle en embrassant le Recteur, qui lui paraissait être son mari ressuscité.

Le Recteur était l'honneur de la famille, celui qui, à force de travail, lui avait permis de recouvrer l'importance perdue. Et, si elle pleurait, c'était parce qu'elle avait un remords : elle s'accusait de n'avoir pas aimé ce fils comme il le méritait. Maintenant son cœur débordait de tendresse ; elle sentait comme une hâte de l'aimer beaucoup, et elle redoutait — ah ! oui, seigneur ! — elle redoutait que ce cher fils n'eût le même sort que le père. Et, tout en exprimant ses craintes, d'une voix entrecoupée par les sanglots, elle regardait la pauvre petite cantine que l'on apercevait là-bas, l'épave dont les entrailles avaient été témoins de cette épouvantable tragédie où un martyr du travail avait succombé.

Le contraste entre la barque neuve, fière, éblouissante, et cette coque funèbre qui, faute de clients, se faisait de jour en jour plus triste et plus sombre, bouleversait Tona qui déjà s'imaginait voir la *Fleur-de-Mai* fracassée et la quille en l'air, comme autrefois elle avait vu l'autre rapportant à fond de cale le cadavre de son infortué mari. Non, elle ne se réjouissait pas. Le gai vacarme des assistants lui faisait mal. C'était braver la mer, cette sournoise qui en ce moment murmurait avec une cajoleuse perfidie, comme un chat câlin et traître, mais qui se vengerait dès que la *Fleur-de-Mai* se serait confiée à elle. Tona avait peur pour ce fils, qu'elle aimait d'un amour subitement exalté, comme si elle venait de le

retrouver après une longue absence. Peu importait qu'il fût un vaillant marin : le père aussi l'avait été, s'était moqué des tempêtes. « Hélas ! son cœur le lui disait, à la pauvre Tona : la mer avait juré la perte de toute la famille, et elle dévorerait la nouvelle barque comme elle avait dévoré l'autre ! »

Mais le Recteur la rabroua, scandalisé :

— Non, *recristo !* Assez de jérémiades !... En voilà, un discours opportun, dans un jour où l'on est tout à la joie !...

« Tout ça, c'était des giries de vieille, des remords qui la prenaient pour avoir oublié trop longtemps son mari... La seule chose qu'elle eût à faire, c'était de brûler un cierge bien lourd à l'intention du défunt, pour le cas où son âme serait en peine. Foin de la tristesse ! Quant à lui, il ne voulait pas qu'on dît du mal de la mer. La mer était une fidèle amie, qui se fâchait quelquefois, mais qui se laissait exploiter par les honnêtes gens et qui subvenait aux besoins des pauvres... »

— Eh bien, Tonet, encore un verre ? Continuons la fête ! Il faut que la *Fleur-de-Mai* soit bien baptisée.

Et il se remit à boire, tandis que la mère continuait à pleurnicher, les yeux fixés sur la tragique épave qui avait servi de berceau à ses enfants.

A la fin, le Recteur se fâcha : « Est-ce qu'elle n'allait pas se taire ? Un jour comme celui-ci, se rappeler que la mer a de vilains caprices ? Eh ! si elle ne voulait pas exposer son fils au péril, que ne l'avait-elle élevé pour faire de lui un évêque ?... L'essentiel, c'était qu'on fût un honnête homme, qu'on travaillât avec courage ; et il adviendrait ensuite ce qu'il pourrait ! Les individus de son espèce naissaient marins ; ils n'avaient pas d'autre gagne-pain que la mer ; ils étaient accrochés pour toujours à ses mamelles, et ils n'avaient qu'à prendre bonnement ce qu'elle leur offrait, l'aigreur de la tempête ou la douceur des grandes pêches... Il fallait bien que quelqu'un se risquât, pour fournir de poisson la table des gens : or, cela, c'était son lot, à lui, et il continuerait à naviguer comme il l'avait fait depuis son enfance... »

— *Rediel !* Vieille mère, taisez-vous ! Et vive la *Fleur-de-Mai !...* Encore un verre, messieurs et mesdames ! Une fête est une fête.

« C'était lui qui payait ; et les personnes présentes lui feraient de la peine si on ne les ramassait pas, vers minuit, ronflant sur le sable comme des cochons ! »

VIII

Le Recteur avait passé la journée à Valence pour ses affaires, et il s'en retournait chez lui.

Arrivé à la Glorieta [1], il s'arrêta en face de la Manufacture. Il était six heures. Le soleil donnait une teinte orange aux combles de cette énorme bâtisse et adoucissait les teintes d'un vert noirâtre que les pluies avaient déposées dans les creux des mansardes. La statue de Charles III baignait dans un air bleu et diaphane, saturé de lumière tiède ; et, par les balcons grillés, s'échappaient des rumeurs de ruche en travail, des cris, des chansons et un bruit métallique de ciseaux pris et quittés à chaque instant.

Par le large portail commençaient à sortir, tel un troupeau en révolte, les ouvrières des premiers ateliers : un torrent de robes d'indienne, de manches retroussées, de bras robustes, de jambes trottinant sans cesse à menus pas de moineau. Une confuse vocifération d'appels et de propos indécents se répandait devant la porte, sur le large espace où les soldats de garde faisaient les cent pas et où se dressaient quelques petits kiosques de limonadiers.

Le Recteur, debout sur le trottoir de la Glorieta, au milieu des crieurs de journaux, se plaisait à observer le gai tumulte des cigarières, dont la troupe turbulente, avec ses blancs foulards sur le front, avait un vague aspect de communauté mutinée, de nonnes impudiques dont les yeux noirs mesuraient les hommes et semblaient les déshabiller d'un regard dédaigneux.

Il aperçut Roseta qui, se séparant d'un groupe, venait à sa rencontre. Les compagnes de la jeune fille attendaient

1. Place publique occupée en partie par un square, devant la Manufacture des tabacs.

d'autres ouvrières qui appartenaient à des ateliers différents et qui ne devaient sortir qu'un peu plus tard.

« Pascualo s'en retournait à la maison? Très bien. Alors ils feraient route ensemble. »

Et ils partirent par le chemin du Grao. Lui, lourd comme un marin aux jambes arquées, devait presser le pas pour ne pas être laissé en arrière par cette diablesse de fille qui ne savait marcher que très vite, avec un dandinement gracieux, et en faisant onduler sa jupe comme un pavillon de goélette. Son frère voulait lui prendre son panier pour la soulager. « Mais non; grand merci! Elle était si habituée à sentir ce panier sur son bras que, sans lui, elle ne savait plus marcher. »

Le Recteur, avant même d'arriver au Pont de la Mer, parlait déjà de sa barque, de cette *Fleur-de-Mai* pour laquelle il oubliait jusqu'à sa Dolores et à son Pascualet. « C'était le lendemain que commencerait la pêche du *bou*, et toutes les barques allaient sortir. On verrait de quoi la sienne était capable. Une barque si belle! La veille, les bœufs l'avaient mise à l'eau; et maintenant elle était dans le port, mêlée aux autres. Mais quelle différence! *La Fleur-de-Mai* appelait forcément l'attention, tout comme une demoiselle de Valence qui se trouverait parmi les guenipes de la plage. Il avait été à la ville pour acheter ce qui manquait encore à l'armement; et il pariait un *douro* que tous les richards du Cabañal, les armateurs qui mangeaient le plus clair bénéfice de la pêche sans exposer leur peau, ne pourraient montrer une barque aussi pimpante que la sienne. »

Mais, comme tout a une fin, le chapitre des perfections de la barque eut la sienne, en dépit de l'enthousiasme du Recteur; et, lorsqu'ils atteignirent le Four de Figuetes, c'était lui qui à son tour écoutait Roseta se lamentant sur les chienneries des surveillantes.

« Elles tyrannisaient les ouvrières; et si on leur avait crêpé le chignon à la sortie, elles n'auraient pu s'en prendre qu'à elles-mêmes. C'était une chance que Roseta et sa mère fussent en état de vivre avec peu de chose; mais, hélas! combien il y avait d'autres malheureuses réduites à travailler comme des négresses pour entretenir un mari fainéant et une nichée de

marmots qui les attendaient à la porte, avec des bouches jamais lasses d'avaler du pain! On ne comprenait pas qu'avec tant de misère il y eût encore des femmes qui eussent le goût de bambocher. »

Et, toujours grave, gardant une contenance modeste, la vierge blonde et inaccessible, grandie au milieu de la vilaine engeance de la plage, raconta à son frère une histoire scandaleuse, dans les termes les plus crus, comme une femme qui sait tout; mais son accent avait une telle noblesse que les mots les plus forts semblaient glisser sur ses lèvres rouges sans y laisser la moindre souillure. Il s'agissait d'une compagne d'atelier, d'une mauvaise peau qui ne pouvait travailler en ce moment parce qu'elle avait un bras cassé : elle avait été surprise avec un de ses nombreux amants par son mari, qui lui avait administré une correction un peu brutale. « Quel esclandre ! Et cette drôlesse avait quatre enfants ! »

Le Recteur souriait avec férocité. « Un bras cassé ! *Redéu*, ça n'était pas mal! Mais ça lui paraissait trop peu encore. Il était sans pitié pour les femmes qui se conduisaient mal. Comme ce devait être intolérable de vivre avec une femme de cette espèce! Ah! on devait remercier Dieu, quand on avait, comme lui, le bonheur de posséder une femme honnête et une maison tranquille! »

Roseta lui jeta un regard de compassion sarcastique. « En effet, le Recteur était un chanceux et avait de quoi rendre grâces! » Mais l'ironie qui frémissait dans ces paroles était trop subtile pour que Pascualo pût la saisir.

Celui-ci se transfigurait, dans son indignation contre la mauvaise conduite d'une femme qu'il ne connaissait pas et dans sa commisération pour le malheur d'un homme dont il ignorait le nom. « Ces saletés-là le mettaient en fureur. » Qu'un homme se tue de travail pour nourrir sa femme et ses enfants, et qu'ensuite, lorsqu'il rentre à la maison, il trouve l'infidèle dans les bras d'un amoureux, franchement, c'était une chose à vous rendre pire qu'un sauvage et à vous envoyer au bagne pour toute votre vie. « Or, en pareil cas, à qui est la faute? Il n'hésitait pas à le dire : la faute était aux femmes, à ces maudites qui sont dans le monde pour perdre les hommes, rien de plus!... » Mais tout de suite il re-

gretta d'avoir été trop loin, se corrigea, fit une exception pour Roseta et pour Dolores.

D'ailleurs, cette réserve ne lui profita guère : car sa sœur, voyant la conversation engagée sur le thème cher à sa mère et à elle-même, commença de parler avec beaucoup de véhémence, et sa douce voix vibrait sur un ton irrité. « Et les hommes, donc ! En voilà une belle engeance ! Les vrais coupables, c'était eux. Ah! sa mère et elle-même avaient grandement raison de le dire : celui qui n'était pas un gredin était un imbécile !... Si les femmes étaient ce qu'elles étaient, les hommes, les hommes seuls en étaient coupables. Jeunes filles, ils essayaient de les séduire; et elle pouvait en parler par expérience : car, si elle avait été une sotte et si elle avait prêté l'oreille à certains d'entre eux, elle serait maintenant Dieu sait quoi. Mariées, c'était encore la faute des hommes si elles devenaient vicieuses, tantôt parce que ceux-ci les irritaient par leur inconduite et leur donnaient l'exemple du vice, tantôt parce qu'ils étaient assez bêtes pour ne rien voir et pour ne pas appliquer à temps le remède. Il n'y avait qu'à regarder Tonet. Rosario n'aurait-elle pas été plus qu'excusable de devenir une perdue, ne fût-ce que pour se venger des rosseries de son mari? Quant à l'espèce des imbéciles, elle se dispensait d'en rapporter des exemples. Ils ne manquaient pas, au Cabañal même, les maris coupables d'avoir laissé leurs femmes se perdre, et tout le monde les connaissait ! »

Et, sans le faire exprès, elle regarda le Recteur de telle manière que celui-ci, en dépit de sa simplicité, parut comprendre et jeta vers sa sœur un coup d'œil interrogatif. Mais, rassuré aussitôt par sa confiance aveugle, il se contenta de protester avec douceur contre ce que disait Roseta. « Bah! c'étaient des cancans beaucoup plutôt que ce n'était la vérité. Les gens d'ici avaient mauvaise langue. Ils traitaient les affaires conjugales avec une légèreté extrême; ils trouvaient matière à rire dans la fidélité de la femme et dans l'honneur du mari; ils plaisantaient de la plus atroce façon sur la tranquillité des familles; mais, en somme, ce n'étaient que des balivernes sans intention d'offenser. Ils manquaient d'éducation, comme le disait fort bien le curé, don Santiago. Pas-

cualo lui-même, s'il avait voulu faire cas de leurs bavardages, n'aurait-il pas eu quelque motif de prendre la mouche? N'avait-on pas eu l'audace de hasarder des suppositions malicieuses contre sa Dolores et de lui lancer des brocarts, à lui-même, sur la plage du Cabañal? Et à propos de qui, grand Dieu? C'était à n'y pas croire! A propos de Tonet, de son frère! Allons donc! Tout ce qu'il y avait à faire, c'était d'en rire. Était-il croyable qu'avec une femme si bonne quelqu'un vînt chasser sur ses terres, et que le braconnier fût justement Tonet, ce Tonet qui regardait Dolores avec le respect qu'on a pour une mère?... »

Et le Recteur, quoi qu'il fût un peu ennuyé de ces commérages, riait en les remémorant, avec la même expression de mépris et de foi qu'un paysan auquel on nierait les miracles de la Vierge de son village.

Roseta avait ralenti le pas. Elle observait Pascualo avec ses grands yeux profonds, comme si elle avait eu des doutes sur la sincérité de ce rire. Mais non, il n'y avait pas de doute possible : le rire était naturel. Le benêt était blindé contre les soupçons. Ce fut ce qui la mit en colère ; et, d'instinct, sans se rendre compte du mal qu'elle causait, elle lâcha ce qu'elle avait au bout de la langue. « Non, elle ne s'en dédirait pas : tous les hommes, sans exception, étaient des gredins ou des imbéciles! » Et son regard se fixa sur son frère, signifiant avec évidence qu'elle le classait dans la seconde catégorie.

Alors cet homme rude commença de comprendre. « Des imbéciles?... Et lui aussi, peut-être?... Est-ce que Roseta savait quelque chose?... Eh bien, elle devait parler... parler clairement! »

Ils étaient à mi-chemin, près de la croix ; ils interrompirent leur marche quelques instants. Le Recteur était pâle et mordillait un de ses gros doigts : des doigts de marin, épais, calleux, aux ongles usés.

« Oui, elle devait parler clairement! »

Mais Roseta ne parlait pas. Elle voyait chez son frère une émotion violente qui l'inquiétait. Elle craignait d'être allée trop loin ; sa conscience de brave fille protestait, et, devant la pâleur et l'expression dure de ce visage habituellement si bonasse, elle éprouvait un remords. C'est pourquoi elle se

rétracta presque. « Non, non, elle ne savait rien. Des commérages, pas autre chose... Mais toutefois, pour empêcher les gens de clabauder, Pascualo devrait obliger Tonet à venir chez lui le moins possible. »

Le Recteur l'écoutait, penché sur la fontaine, auprès de la croix, et il engloutissait toute l'eau débitée par le robinet, comme si la récente émotion lui avait allumé une fournaise dans la poitrine. Après quoi, il se remit en marche, la bouche ruisselante, essuyant ses lèvres avec ses mains rugueuses.

Et encore une fois la bonté l'emporta sur les autres sentiments. « Non, jamais il ne se conduirait vilainement avec Tonet. Était-ce la faute de ce pauvre garçon, si les gens avaient tant d'impudence? D'ailleurs, lui fermer la porte, ce serait vouloir sa perte; si sa mauvaise tête commençait à s'assagir un peu, c'était précisément grâce aux bons conseils de Dolores, de cette pauvre fille que tant de gens haïssaient par envie, rien que par envie. »

Et, dans sa rancune contre les ennemies de Dolores, il renforça son affirmation par un geste qui mettrait Roseta au nombre des envieuses.

« Mais on pouvait clabauder jusqu'à s'en fatiguer la langue. Lui, cependant, il était bien tranquille et il se fichait de tout le monde... Tonet était pour lui un fils. Il se rappelait, comme si c'eût été hier, le temps où il servait de bonne à ce marmot et où il couchait à côté de lui dans la cabine de la vieille barque, se rapetissant pour lui laisser une plus large part de la couchette. Eh quoi! des souvenirs comme ceux-là peuvent-ils s'oublier si aisément? Ce que l'on oublie, ce sont les jours heureux. Ce qui s'efface aisément, c'est le souvenir des camarades avec lesquels on a bu et chanté au cabaret; mais, quand on a eu faim ensemble, *redéu*! il n'est rien au monde qui fasse oublier le compagnon de misère. Pauvre Tonet! Le Recteur avait résolu de remettre à flot ce malheureux, bien digne de pitié; et il ne s'arrêterait pas avant d'avoir fait de lui un homme de bien. Qu'est-ce que Roseta s'était donc figuré? Ah! il n'était qu'une bête, c'est vrai; mais il avait le cœur si grand que sa poitrine pouvait à peine le contenir. »

Et il martelait cette robuste poitrine, qui résonnait comme un tambour.

Ensuite, le frère et la sœur marchèrent plus de dix minutes sans échanger une seule parole. Roseta regrettait d'avoir provoqué cette conversation ; Pascualo, la tête basse, pensif, fronçait parfois les sourcils et serrait les poings, comme s'il avait été aux prises avec quelque mauvaise pensée.

Ils étaient arrivés maintenant au Grao et ils en suivaient les rues dans la direction du Cabañal. Et, là, Pascualo se remit enfin à parler, pressé par un besoin évident de décharger son cœur, de mettre dehors les idées secrètes dont la douloureuse agitation se marquait par les plissements de son front.

« En somme, l'essentiel était que tous ces dires ne fussent qu'une facétie des gens. Car, si un jour la chose venait à se vérifier, *recristo!*... On ne connaissait pas encore le Recteur, dans le pays. A certains moments, il se faisait peur à lui-même... Oui, certes, il était un homme pacifique et il avait horreur des querelles ; souvent, sur la plage, il abandonnait son droit, parce qu'il était père et se souciait peu de passer pour un bravache. Mais, qu'on ne se risquât point à porter la main sur ce qui lui appartenait, sur son argent et sur sa femme !... Il se rappelait encore avec effroi que, pendant qu'il revenait d'Algérie, il avait eu la pensée, si la péniche de la douane le rattrapait, de se planter au pied du mât avec son couteau en main, et de tuer, de tuer toujours, jusqu'à ce qu'on l'abattît lui-même sur ces ballots qui étaient sa fortune. Et, quant à Dolores, parfois, en la voyant si jolie, si charmante, avec cet air de dame qui lui allait si bien, il s'était dit (pourquoi ne l'avouerait-il pas ?) il s'était dit qu'on réussirait peut-être à la lui prendre ; et alors, *redéu* !... alors il avait senti des velléités de l'étrangler et de s'élancer ensuite dans les rues en mordant comme un chien enragé... Un chien, voilà ce qu'il était : un bon chien paisible, mais qui, le jour où il entrerait en rage, exterminerait tout le monde si on ne le tuait pas d'abord... Il fallait qu'on le laissât tranquille, qu'on ne vînt pas troubler son bonheur, acquis et entretenu à force de travail. »

Et le Recteur gesticulait en regardant fixement sa sœur, comme si c'était Roseta qui fût sur le point de lui voler sa Dolores. Puis, tout à coup, il fit un mouvement comme un homme qui se réveille, et sur sa physionomie apparut le regret

qu'on éprouve quand on craint d'avoir trop parlé dans un moment d'exaltation.

La présence de sa sœur le gênait, et il ne tarda pas à la quitter. Tandis qu'elle s'en allait vers la vieille barque, emportant les compliments de Pascualo pour la mère, celui-ci se dirigea du côté de sa maison.

Pendant toute la nuit, le Recteur garda l'impression fâcheuse de cette rencontre et ne put fermer l'œil. Mais, quand les matelots de la *Fleur-de-Mai* vinrent, au matin, prendre ses ordres pour la première sortie de la barque, il oublia tout. Tonet était là, en sa présence ; et cela ne lui causait pas le moindre trouble.

« Ça, c'était la preuve la plus certaine que tous ces commérages n'étaient que mensonges : puisque son cœur ne lui disait rien, sûrement il n'y avait rien. »

Et, ayant retrouvé tout son sang-froid, il donna ses ordres pour la sortie du lendemain. La *Fleur-de-Mai* devait être couplée avec une barque prise par lui en location. Si Dieu lui accordait bonne chance, bientôt il pourrait en faire construire une seconde, et la paire lui appartiendrait.

Il y avait dans l'équipage un matelot que le Recteur écoutait comme un oracle antique : le père Batiste, le plus vieux pêcheur de tout le Cabañal, — soixante-dix ans de vie à la mer, une expérience de trois quarts de siècle ou peu s'en fallait, qui, enfermée dans une enveloppe de parchemin tanné, ressortait sous forme de conseils pratiques et de prophéties maritimes, par une bouche noire et puant le mauvais tabac. Le patron l'avait embauché, non pour les services que pouvaient rendre à la manœuvre ses bras affaiblis, mais pour l'exacte connaissance que ce vieillard avait de la côte.

Depuis le cap San Antonio jusqu'à celui de Canet, l'immense plaine du golfe n'avait pas un écueil, pas un trou que ne connût le père Batiste. Ah! s'il s'était métamorphosé en *esparrelló* [1], il aurait pu nager dans le fond sans jamais se perdre. La surface de la mer, indéchiffrable pour les autres, était pour lui comme un livre où il lisait avec facilité tout ce

1. Sorte de petit poisson.

qu'il y avait dessous. Assis sur le pont de la barque, il semblait percevoir les plus légères ondulations du sol sous-marin; et un rapide coup d'œil lui suffisait pour reconnaître si l'on était sur les profonds bancs d'algues, ou sur le *Fanch*, ou sur ces mystérieuses collines appelées les *Pedrusquets*, que les pêcheurs évitent par crainte que leurs filets ne se prennent dans les roches et ne soient mis en lambeaux. Il savait pêcher dans les tortueuses ruelles sous-marines qui s'étendent entre les *Muralls de Confit*, la *Barreta de Casaret* et la *Roca de Espioca*; il traînait les filets dans ce labyrinthe sans jamais se heurter aux pointes dangereuses, sans jamais dévier sur les lits de varechs, qui chargent les mailles jusqu'à les rompre et qui ne donnent aucun profit. Et, dans les nuits obscures, quand on ne voyait plus rien à quatre pas de la barque et que la lumière des phares était absorbée par la brume jusqu'au dernier rayon, il lui suffisait de goûter du bout de la langue la vase des filets pour dire avec une certitude parfaite l'endroit où se trouvait la barque. Ce diable d'homme! C'était à croire qu'il avait passé ses soixante-dix ans là-dessous, en compagnie des surmulets et des poulpes.

En outre, il savait quantité de choses non moins utiles à savoir : par exemple, que celui qui sortait pour la pêche, le jour des Ames[1], courait risque de retirer un mort enveloppé dans ses filets; et que celui qui, tous les ans, le jour de la fête, aidait à porter sur ses épaules la Sainte Croix du Grao, ne pouvait jamais se noyer. C'était pour ça que lui-même, malgré ses soixante-dix ans de mer, se conservait si bien. Dès l'âge de dix ans, il avait des durillons à l'aisselle, pour avoir halé comme un taureau sur la bouline. Et il n'avait pas seulement pêché; il avait fait sa douzaine de voyages à la Havane, non comme les freluquets d'aujourd'hui, qui se croient des marins parce qu'ils ont été garçons de chambre ou hommes de peine sur un transatlantique aussi grand qu'une ville, mais à bord de felouques immatriculées : des embarcations plus hardies que Barceló, qui s'en allaient à Cuba avec du vin et qui en rapportaient du sucre, ayant pour armateurs des patrons respectables, emmitouflés dans leur caban et coiffés

1. La Toussaint.

d'un chapeau haute forme; et le monde aurait péri avant qu'on manquât d'avoir à bord une petite lampe allumée devant le Christ du Grao et qu'on oubliât de réciter le rosaire au coucher du soleil. « A présent, les temps étaient bien changés. On valait mieux, autrefois ! »

Et le père Batiste, en faisant remuer les rides de sa face et sa barbiche de bouc vénérable, parlait contre l'impiété et l'orgueil d'aujourd'hui, non sans corroborer son discours par maints jurons de gaillard d'avant et par des : « Je me f... de ça et du reste ».

Le Recteur se plaisait à l'écouter. Il retrouvait dans ce vieillard son ancien patron, Borrasca; et, quand il entendait Batiste parler, il croyait entendre son père. Le reste de l'équipage, c'est-à-dire Tonet, les deux matelots et le mousse, taquinaient le vieillard et le faisaient enrager en lui affirmant qu'il n'était plus bon pour la pêche et que le curé lui réservait la place de sacristain. « *Chentola*[1] ! Ils verraient bien ce dont il était capable, quand ils seraient en mer; alors, c'était lui qui les appellerait couards, en plus d'une occasion ! »

Le jour d'après, tout le quartier des Baraques fut en émoi. C'était ce soir-là qu'on allait mettre à la mer les barques du *bou*, qui emmèneraient les hommes à la conquête du pain.

Tous les ans, se répétait cette émigration masculine ; mais, malgré tout, la plupart des femmes ne se défendaient pas d'un certain trouble quand elles songeaient aux inquiétudes et aux transes qu'elles auraient à souffrir durant la saison.

Les patrons étaient fort occupés des derniers préparatifs. Ils venaient au port examiner leurs bateaux, faisaient fonctionner les poulies et courir les manœuvres, haussaient et baissaient les vergues, exploraient le fond de la cale, inspectaient la soute aux voiles et aux câbles, comptaient les paniers et ordonnaient de visiter encore une fois les filets. Après quoi, ils portaient leurs papiers aux bureaux, afin que ces messieurs de la Capitainerie, si orgueilleux et si maussades, voulussent bien les viser.

Quand le Recteur alla déjeuner, vers midi, il trouva chez lui, dans la cuisine, la *siña* Tona qui, les larmes aux yeux,

1. Exclamation intraduisible.

parlait à Dolores. La vieille avait sur les genoux un gros paquet; et, dès qu'elle aperçut son fils, elle l'interpella sur un ton de reproche:

« Voyons, ce n'était pas bien! Un père ne fait pas des choses pareilles! La grand'mère venait d'apprendre que Pascualet, son petit-fils, devait embarquer sur la *Fleur-de-Mai* pour y faire son apprentissage en qualité de chat. Est-ce que c'était raisonnable? Un enfant de huit ans, — qui aurait dû teter encore, ou, du moins, rester à jouer dans la cantine, près de son aïeule, — aller à la mer comme les hommes, endurer la fatigue, et, qui sait, attraper peut-être pis encore! Non, Seigneur! elle ne le permettrait pas. Le petit ne devait pas supporter un tel martyre; et, puisque la mère se taisait, puisque le père avait conçu cette idée barbare, eh bien, c'était la grand'-mère qui protestait. Elle emmènerait le petit avec elle pour empêcher ce crime... »

— Viens, Pascualet, c'est ta grand'mère qui t'appelle!

Mais le diable de gamin, empaqueté dans son costume neuf en flanelle jaune, les pieds nus pour avoir meilleure façon, avec une ceinture qui s'enroulait autour de son corps jusqu'à la poitrine, avec un bonnet noir sur l'oreille et une blouse enflée comme un ballon, se pavanait en imitant l'air empoté du père Batiste et faisait des grimaces à sa grand'mère pour se venger de l'offense qu'elle lui infligeait par ces supplications pusillanimes. « Non, il ne voulait plus jouer sur la plage. Il était un homme, et il voulait aller à la mer comme second chat de la *Fleur-de-Mai*. »

Les parents s'amusaient des insolences du petit. « Ce démon d'enfant!... » Le Recteur l'aurait mangé de baisers.

La grand'mère pleurait comme si elle voyait déjà son petit-fils à l'article de la mort. Mais le père s'indigna. « N'aurait-elle pas bientôt fini de geindre? A l'entendre, on croirait qu'ils le tuaient, ce petit! Qu'y avait-il d'extraordinaire dans la résolution prise? Pascualet serait marin comme son père et comme tous ses aïeux l'avaient été. La *siña* Tona préférerait-elle qu'il devînt un vagabond? Pascualo, lui, voulait que son fils fût brave et laborieux, qu'il n'eût pas peur de cette eau sur laquelle on gagne sa vie. Si, lorsque le père s'en irait de ce monde, il pouvait laisser à son enfant de quoi

vivre dans l'aisance, eh bien, tant mieux ; et alors le petit n'aurait plus besoin de s'exposer au péril ; mais au moins il saurait ce que c'est qu'une barque, et on ne pourrait pas le tromper... Sans doute, il arrive quelquefois des malheurs ; mais, parce que le défunt mari de Tona avait fini comme chacun savait, était-ce une raison pour s'imaginer que tous les pêcheurs devaient mourir noyés ?

— Allons, allons, taisez-vous, et ne soyez pas ridicule !

Mais la *siña* Tona ne se taisait pas. « Ils avaient tous le diable au corps. Cette maudite mer les attirait pour détruire leur famille. La vieille maman ne dormait plus. Ah ! si elle leur avait raconté les rêves épouvantables qui la hantaient, pendant la nuit ! Elle souffrait déjà beaucoup, quand elle pensait aux dangers que courait son fils ; et maintenant, comme si cela n'était pas suffisant, elle devrait trembler aussi pour son petit-fils... Non, non, elle ne pouvait admettre une pareille chose ! Ils faisaient ça pour la tuer de chagrin. Ah ! si elle ne les avait pas aimés tant, elle ne voudrait plus les voir en face. »

Le Recteur, indifférent aux lamentations de sa mère, s'était mis à table, devant la casserole fumante : « Des frayeurs de vieille ! Allons, Pascualet, viens manger ! »

Et, pour en finir avec les pleurnicheries, il demanda ce que sa mère avait dans ce paquet.

La *siña* Tona se reprit à pleurer : « Une chose bien triste à offrir ! La nuit précédente, comme le souci lui ôtait le sommeil, elle avait réuni toutes ses économies, très peu de chose, pour faire un cadeau à son fils. Et elle l'apportait, ce cadeau : une ceinture de sauvetage que, par l'intermédiaire d'une amie, elle avait achetée au mécanicien d'un vapeur anglais. »

Et elle fit voir cette espèce de cuirasse volumineuse, toute en lames de liège, qui se pliait avec une singulière flexibilité.

Le Recteur la regardait en souriant. « Ça, c'était bien. Quelles drôles de choses on invente ! Il avait entendu parler de ces ceintures-là, et il se réjouissait d'en posséder une, quoiqu'il nageât aussi bien qu'un thon et n'eût pas besoin d'appareil. »

Enthousiasmé comme un enfant par le cadeau, il abandonna son déjeuner et voulut essayer tout de suite la ceinture,

s'amusant de cette grosse enveloppe qui lui donnait l'aspect d'un phoque et qui gênait sa respiration.

« Merci bien ! Avec ça, il n'était pas possible de se noyer; mais on mourait sûrement d'asphyxie... La *siña* Tona pouvait être tranquille : il prendrait avec lui la ceinture dans sa barque. » Et il jeta sur le plancher la cuirasse de liège. Pascualet s'en saisit aussitôt et, à grand'peine, s'y empaqueta de telle sorte que la tête et les extrémités seules sortaient et qu'il ressemblait à une tortue emprisonnée dans sa carapace.

Après le déjeuner, Tonet survint. Il avait une main bandée. « C'était un coup qu'il avait reçu le matin même. » Il dit cela de telle façon que son frère craignit d'être indiscret s'il lui en demandait plus long : ce toqué venait sûrement de faire encore quelque diablerie, d'avoir au cabaret quelque sotte dispute.

Et Tonet ajouta qu'avec une main foulée il ne pouvait servir à rien sur la barque. «Le mieux était donc de le laisser à terre; Pascualo le reprendrait à son bord dans deux ou trois jours : car le blessé espérait bien qu'il ne tarderait pas davantage à être en état de reprendre le travail. »

Tandis que le Recteur répondait avec beaucoup de calme, plaignant fort son frère de ne pouvoir faire cette première sortie sur la *Fleur-de-Mai*, Tonet et Dolores baissaient la tête et évitaient de se regarder, comme s'ils avaient honte.

Dans l'après-midi, on commença d'appareiller.

Une centaine de barques au moins, disposées sur une double file en face des môles, inclinaient leurs mâts comme un escadron de lanciers qui saluent, et balançaient leurs coques avec un continuel et gracieux dandinement. Ces petites embarcations, au lourd profil de galères anciennes, rappelaient les armées navales d'Aragon, les flottilles des petits bateaux qui faisaient de Roger de Loria la terreur de la Sicile.

Les pêcheurs arrivaient par groupes, avec leur sac sur l'épaule, l'air résolu, comme ces soldats paysans qui se rassemblèrent à la plage de Salon pour aller, sur des barques semblables ou pires, à la conquête de Majorque. Cet embarquement en masse et sur ces bateaux si grossiers avait quelque

chose qui évoquait des souvenirs de légende, qui faisait penser à la marine du moyen âge, à ces nefs dont la voile triangulaire épouvantait le Maure d'Andalousie, dès qu'elle se détachait sur ce ciel méridional aussi riant que celui de la Grèce.

Toute la population affluait au port. Les femmes et les enfants couraient çà et là sur les môles, cherchant, parmi le pêle-mêle des mâts, des cordages et des coques enchevêtrés, la barque où devaient partir les leurs. C'était la migration annuelle au désert maritime, le risque du péril incessant pour extraire le pain de ces mystérieuses profondeurs, qui tantôt se laissent enlever bénévolement leurs richesses, et tantôt se révoltent et châtient les audacieux.

Sur les planches inclinées qui établissaient la communication entre les barques et le môle, il passait des pieds nus, des culottes jaunes, des faces hâlées, tout le misérable troupeau qui naît et meurt au bord de la mer, sans rien connaître du monde que l'immensité bleue ; race abrutie par le danger continuel, vouée à un trépas violent pour que, sur la terre ferme, d'autres êtres, assis devant la nappe damassée, puissent admirer comme des joyaux de corail les crevettes roses, ou tressaillir de frissons gourmands à l'aspect de la savoureuse merluche qui nage dans une sauce appétissante. La faim allait au-devant du péril pour satisfaire l'opulence.

Déjà le crépuscule tombait. Les derniers moustiques de l'été, bouffis, énormes, bourdonnaient dans l'atmosphère imprégnée d'une lumière tiède, et brillaient comme une scintillation d'or. La mer, unie, paisible, semblait rejoindre le ciel à l'horizon ; et, là-bas, sur la ligne incertaine qui les partageait, on voyait se détacher vaguement le sommet du Mongó, pareil à une île flottante.

L'embarquement continuait. La flottille absorbait des hommes, encore des hommes. Les femmes parlaient avec animation du temps, de la pêche qu'elles espéraient fructueuse, de la saison commençante qui mettrait chez elles du pain en abondance. Les mousses galopaient à la débandade sur le môle, pieds nus, empestant le goudron, pour exécuter les derniers ordres de leurs maîtres, embarquer le biscuit, charger le petit tonneau de vin.

Maintenant, la nuit approchait, et tous les équipages étaient

dans les barques : plus de mille hommes. Pour sortir du port, il ne manquait plus qu'une seule chose : c'était que ces messieurs des bureaux eussent fini de mettre les papiers en règle ; et la foule, entassée sur les môles, s'impatientait comme au retard d'un spectacle attendu.

A la sortie des barques, il y avait un usage auquel on ne manquait jamais. De temps immémorial, toute la population accourait pour insulter gaiement ceux qui partaient à la pêche du *boū*. Des railleries atroces, de sanglants brocards s'échangeaient entre les môles et les embarcations, lorsque celles-ci franchissaient le chenal : le tout à la grâce de Dieu, sans méchante intention, parce qu'ainsi l'exigeait la coutume et parce qu'il était amusant de leur dire quelque chose, à ces nigauds qui s'en allaient pêcher, le cœur tranquille, en laissant leurs femmes seules.

Et cet usage était si bien enraciné que les pêcheurs eux-mêmes s'y préparaient d'avance et mettaient dans leurs barques des mannes pleines de cailloux, pour répondre à ces adieux insolents par des volées de pierres. C'était une farce brutale, propre à ce littoral méditerranéen où les plaisanteries roulent toujours, avec une parfaite innocuité, sur la complaisance du mari et sur l'infidélité de la femme.

La nuit était close. Le chapelet des lanternes qui bordent les môles s'allumait comme une guirlande de feu. Les miroitantes traînées de lumière frissonnaient sur les eaux calmes du port, et les fanaux des navires brillaient en haut des mâts comme des étoiles vertes et rouges. Le ciel et la mer prenaient une même couleur cendrée sur laquelle les choses apparaissaient comme des taches noires.

— Les voilà qui viennent ! les voilà qui viennent !

Là-bas, on hissait les voiles qui, semblables à des pièces de crêpe déployées ou à de fines ailes de grands papillons nocturnes, laissaient voir en transparence les lumières du port.

Toute la racaille de la plage s'était installée sur la partie la plus avancée des môles, pour saluer ceux qui partaient. « *Cristo !* comme on allait bien s'amuser ! Mais il fallait se mettre à l'abri, pour ne pas recevoir de cailloux. »

Et le première paire du *bou* sortit avec lenteur, par une faible brise, les deux barques balançant leur tête comme font

des taureaux paresseux avant de s'élancer. Malgré les ténèbres, on reconnaissait les paires et ceux qui étaient dessus.

— Adieu ! — criaient les femmes des matelots. — Bon voyage !

Mais déja la racaille avait poussé une formidable et outrageante vocifération.

« Entendez-vous ces mauvaises langues ! » Même les femmes injuriées, qui se tenaient derrière ces mauvais garnements, pouffaient de rire, lorsqu'un mot bien trouvé jaillissait. C'était un carnaval, avec toute sa licencieuse franchise débitant pêle-mêle vérités et mensonges.

« *Lanudos !* Et pis que *lanudos !* Ils s'en allaient pêcher sans ombre d'inquiétude, laissant leurs femmes seules. Le curé se chargerait de leur tenir compagnie. *Meuh ! meuh !* »

Et ils imitaient le mugissement des bœufs, parmi les bruyantes risées de la populace qui, par une singulière absurdité de cet usage, trouvait plaisant de faire cette injurieuse conduite à des hommes s'en allant travailler et peut-être mourir pour donner du pain à leurs familles. Mais ceux-ci, entrant dans la plaisanterie, allongeaient la main vers les paniers de cailloux ; et les projectiles sifflaient comme des balles, heurtant contre les rochers derrière lesquels se cachaient les polissons.

C'était un sabbat : la bande sans vergogne fourmillait parmi les enrochements des deux môles et vomissait des insultes chaque fois que deux barques franchissaient l'étroit passage. Et, si les voix se taisaient, déjà enrouées, lasses de mugir, une provocation partait des barques elles-mêmes. Il déplaisait aux pêcheurs que leur paire sortît en silence ; et alors une voix de matelot, venant d'une barque, demandait amicalement :

— Eh bien, vous ne nous dites rien ?

Ah ! oui, alors on leur disait quelque chose ; et de nouveau éclatait, de plus en plus fort, cet éternel cri de « *Lanudos* », mêlé au hurlement des cornets où soufflaient les mousses, pour donner les mystérieux signaux par lesquels se reconnaissaient les barques d'une même paire, afin qu'elles pussent naviguer de conserve dans l'obscurité, sans se confondre avec les autres barques qui suivaient le même chemin.

Dolores était sur l'un des môles, debout, sans craindre les coups de pierre, presque au milieu de la troupe vociférante. Ses amies étaient restées un peu en arrière, pour ne pas risquer d'attraper un caillou, et elle se trouvait seule. Ou plutôt, non, elle n'était pas seule : car un homme s'approchait doucement d'elle avec une feinte distraction, et il venait presque se coller à ses épaules.

C'était Tonet. La superbe fille sentait à son cou la respiration du jeune homme, et les petits cheveux frisés de sa nuque se hérissaient sous cette haleine brûlante. Elle se retourna, cherchant dans les ténèbres les yeux de son beau-frère, qui étincelaient d'une fièvre avide; et elle sourit, heureuse de cette muette adoration. Elle sentit une main inquiète et agile qui se glissait autour de sa taille, la même main bandée que, quelques heures auparavant, il déclarait ne pouvoir remuer sans une terrible douleur. Les regards de l'un et de l'autre exprimaient la même pensée : ils avaient donc enfin une nuit de liberté ! Ce ne serait plus une entrevue rapide, pleine d'angoisse et de péril. Seuls, complètement seuls toute la nuit, et encore la nuit suivante, et d'autres nuits encore..., jusqu'au moment où le Recteur et l'enfant seraient de retour. Tonet occuperait le lit de son frère, comme s'il était le maître de la maison. Et l'attente de ce criminel plaisir, de cet adultère qui se compliquait de trahison fraternelle, leur donnait à tous les deux les frissons d'une horrible volupté, faisait que leurs corps se serraient l'un contre l'autre, que leur chair palpitait de vibrations purement physiques, comme si l'infamie de la passion augmentait l'intensité de leur jouissance.

Un cri de la racaille les tira de leur stupeur amoureuse.

— Le Recteur ! Voici le Recteur ! Voici *la Fleur-de-Mai !*

Et, vive Dieu ! il y eut de quoi se divertir, lorsque la bordée éclata. C'était pour le pauvre Pascualo qu'on avait réservé le plus beau de la fête. Et ce n'était plus seulement la racaille qui criait : les rares camarades restés à terre et les ennemies de Dolores unissaient leurs voix aux clameurs enrouées des mauvais garnements.

« Le *lanudo !* quand il reviendrait à terre, il faudrait l'aborder la cape au poing ! » Les gens hurlaient ces insultes, et

d'autres pires encore, avec une allègre furie, comme c'est l'habitude quand on sait que les coups ne frappent pas dans le vide. Avec celui-là, ce n'était plus une farce : on lui disait la vérité, rien que la vérité.

Tonet tremblait, redoutant quelque indiscrétion de ces sauvages. Mais Dolores, impudique et hardie, riait sincèrement, comme si elle eût pris plaisir à cette averse d'insultes que recevait son gros ventru. Ah ! oui, elle était bien la fille du père Paella !

La *Fleur-de-Mai* s'avançait mollement entre les digues, et de la poupe arriva la voix joyeuse du patron, satisfait comme d'une ovation méritée.

— Eh bien !... Dites-en davantage ! dites-en davantage !

Cette provocation irrita la foule. « En dire davantage ? Eh bien, ça va ! On allait voir s'il se tairait, ce *lanudo !* »

Et, près, tout près de Tonet et de Dolores, une voix s'éleva, répondant à l'invite d'une manière qui fit sursauter les deux amants. « Le Recteur pouvait pêcher sans inquiétude ! Déjà Tonet était avec Dolores, pour la consoler ! »

Le Recteur lâcha la barre et se dressa.

— Les mufles ! — rugit-il. — Les cochons !

« Non, ça, ce n'était pas bien. Qu'on le plaisantât, lui, tant qu'on voudrait. Mais s'en prendre à la famille, c'était lâche, c'était ignoble ! »

V. BLASCO IBÁÑEZ

(Traduit de l'espagnol par G. Hérelle.)

(A suivre.)

L'AFFAIRE

DES

« LETTRES PHILOSOPHIQUES »

DE VOLTAIRE

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

La correspondance de Voltaire donne l'impression que c'est de la Cour et du ministère qu'est venue la persécution des *Lettres sur les Anglais*. Il attribue en particulier la poursuite de son livre, la lettre de cachet contre sa personne, la durée de son exil, l'opposition prolongée à son retour, à celui qu'il appelle « l'opiniâtre Chauvelin », le Garde des sceaux[1]. Il ne se préoccupe que des sentiments de ce ministre et du cardinal de Fleury. Les historiens et les biographes ont recueilli ces impressions; Desnoiresterres, Rocquain, ne parlent de l'action du Parlement qui fit brûler les *Lettres philosophiques* par un arrêt du 10 juin, que comme d'une mesure provoquée par la Cour[2]; et l'on pourrait croire qu'après cet arrêt le rôle du

1. A d'Argental, avril 1734 : un an après, le 12 avril 1735, écrivant à Cideville, il marque qu'il croit le Garde des sceaux encore fâché. Cf. encore 29 avril à Maupertuis, 22 juin à Cideville. — Madame du Châtelet, *Lettres*, éd. Asse, p. 22.

2. (La condamnation) « prononcée à l'instigation du ministère ». F. Rocquain, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 82. — Voyez, cependant, la lettre de madame du Châtelet (éd. Asse, p. 22) : « Il y a dans l'arrêt une permission d'informer que le Procureur général veut poursuivre, contre toute vraisemblance. » Mais c'est du ministère qu'elle dit au même endroit : « Je suis bien convaincue qu'il a un dessein formé de le perdre. »

Parlement a été fini, que Voltaire n'a plus eu à traiter qu'avec Chauvelin et Fleury, ou leur subordonné Hérault, le lieutenant de police.

Voltaire n'a pas su, les historiens et biographes ont ignoré, que, s'il n'a eu permission de rentrer à Paris qu'à la fin de mars 1735, l'obstacle venait du Parlement, ou, pour parler plus exactement, d'un magistrat qui menaçait de soulever le Parlement contre le retour de Voltaire si la Cour l'autorisait, du Procureur général Joly de Fleury.

Il existe à la Bibliothèque nationale une énorme collection de plus de 2 500 volumes manuscrits qui vient des Joly de Fleury. Elle contient, en gros, les archives du Procureur général au XVIIIe siècle, et c'est ce qui la rend précieuse. Car, tandis que les registres ou les arrêts du Parlement aux Archives ne nous rendent que les procès-verbaux des séances et les décisions prises, les dossiers des procureurs généraux nous font entrevoir souvent la « cuisine » des affaires, les négociations, les renseignements, en un mot l'activité du parquet. C'est dans cette collection, encore peu exploitée par les historiens, et où l'histoire littéraire elle-même trouverait bien des faits curieux, que j'ai recueilli les documents qui donnent un jour nouveau à l'affaire des *Lettres philosophiques* [1].

Je vais en analyser ou transcrire les principaux, dont on verra aisément l'importance.

***

On sait les origines de l'affaire. Voltaire, qui grillait d'envie de dire aux Français ce qu'il avait appris chez les Anglais, après avoir fait faire par Thieriot une édition anglaise de ses lettres (on fit même à Londres une édition française), se décida à les faire imprimer en secret à Rouen par C.-F. Jore. Il eut l'imprudence de confier les bonnes feuilles à un libraire de Paris, François Josse, qui en prit copie en une nuit, et s'associa avec un de ses cousins, René Josse, pour faire une contrefaçon de l'édition de Jore. Et René Josse en fit une encore pour son propre compte. Des

1. Collection Joly de Fleury, t. 139, cote 1280.

exemplaires commencèrent à circuler dans Paris : on arrêta Jore et plus tard René Josse. Cependant une lettre de cachet avait été donnée le 3 mai contre Voltaire, et l'ouvrage avait été déféré au Parlement. Voltaire, qui était allé en Bourgogne, à Montjeu, pour marier le duc de Richelieu avec mademoiselle de Guise, s'enfuit en Lorraine. Le Parlement, par un arrêt du 10 juin, ordonna de brûler le livre au pied du grand escalier du Palais, « comme scandaleux, comme contraire à la religion, aux bonnes mœurs, et au respect dû aux puissances », ce qui fut exécuté « ledit jour à onze heures du matin, à la levée de la Cour ». Un arrêt du Conseil d'État du 23 septembre retira leurs brevets aux trois libraires compromis, Jore, René Josse et Duval. Voltaire, tour à tour fugitif en Lorraine, installé à Cirey, ou voyageant en Hollande, n'eut permission de reparaître à Paris qu'en mars 1735, à la condition, comme le lui écrivait le lieutenant de police Hérault, d'être sage à l'avenir.

Il est très possible que la publication des *Lettres sur les Anglais* ait irrité le cardinal Fleury et le Garde des sceaux, et qu'ils aient demandé au Procureur général de mettre en mouvement le Parlement. Cependant on n'a pas suffisamment remarqué que, lorsque la lettre de cachet fut donnée, ordonnant à l'intendant de Bourgogne de faire arrêter Voltaire à Montjeu et de l'envoyer au château d'Auxonne, madame du Châtelet et d'Argental [1] conseillèrent à Voltaire de ne pas attendre l'arrestation et de se rendre de lui-même en prison. Ils espéraient donc que la colère des ministres passerait vite. Voltaire eût pu en être quitte pour un ou deux mois de séjour au château d'Auxonne. La lettre de cachet parut moins terrible que l'arrêt pour brûler le livre et informer contre l'auteur. C'est après l'arrêt que madame du Châtelet découvre chez les ministres un « dessein formé » de perdre Voltaire.

Il est très réel que le Procureur général n'agit que sur l'ordre de la Cour. Mais ne demanda-t-il pas des ordres, qu'on n'aurait pu lui refuser? On l'ignore, et le conjecturer sur une simple possibilité serait arbitraire. On peut croire

1. Desnoiresterres, t. II, p. 43. — Voltaire à d'Argental, avril.

que le ministère fut le moteur du Parlement[1], et que la Cour et le Parlement se trouvèrent d'accord pour agir. Le Parlement était janséniste ; les jésuites dominaient à la Cour : les deux compagnies prenaient également à cœur les intérêts de la religion. Les jésuites trouvèrent que les *Lettres philosophiques* avaient été « fort sagement supprimées[2] ». Mais ils n'avaient pas d'animosité contre Voltaire ; ils ne désespéraient pas encore de leur ancien élève ; ils trouvaient beaucoup de bon dans les *Remarques sur Pascal* qui pour les jansénistes aggravaient les *Lettres anglaises*[3]. Ils n'avaient pas d'abord jugé à propos de combattre l'ouvrage, dont ils approuvaient la condamnation, et, lorsqu'ils le firent ce fut en blâmant le « fiel » et les « invectives » dont la *Réponse* de l'abbé Molinier était remplie. Le but dut leur paraître atteint, quand la propagation des mauvaises doctrines fut arrêtée par la suppression du livre. Ils ne durent pas travailler à entretenir le cardinal Fleury et le Garde des sceaux dans de mauvaises dispositions à l'égard de Voltaire.

Une chose est sûre, c'est que, dès l'arrêt du 10 juin rendu, c'est la Cour qui ne veut plus marcher, et le Procureur général qui la pousse.

Ce Procureur général était Guillaume-François Joly de Fleury, dont Barbier dit : « Il a été un des hommes les plus profonds du royaume, et il a joint à la science une grande supériorité d'esprit et de politique[4]. » Plus vertement, le marquis d'Argenson l'appelle « homme ambitieux et fin » et « vieux renard »[5]. Au milieu de ses occupations juridiques et politiques, il avait trouvé du temps pour les lettres et pour les femmes. Il touchait alors à la soixantaine. C'était certainement un vigoureux esprit, retors et obstiné.

A peine a-t-il en main l'arrêt du 10 juin l'autorisant à

1. Voltaire (à Cideville, mai 1734) parle d'une requête des curés. Il faudrait en savoir la date, si elle a précédé la lettre de cachet et la dénonciation du livre au Parlement; c'est peut-être là qu'il faut chercher l'impulsion qui mit tout en branle.

2. *Mémoires de Trévoux*. Février 1735. p. 327.

3. *Ibid.*, p. 335-338.

4. *Journal*, VI, 279.

5. *Ibid.* VI, 286; IX, 241.

informer contre l'auteur, les imprimeurs et les colporteurs du livre, qu'il sollicite des ordres de la Cour. Il voulait reprendre l'instruction judiciaire, et, pour avoir des témoins, faire publier dans les églises des *monitoires* obligeant les fidèles à déposer de tous les faits à eux connus sur l'affaire.

De sa maison de Fleury, où il est, il demande, le 13 juin[1], une autorisation d'agir au chancelier Daguesseau, rappelé d'exil depuis 1727 sans qu'on lui eût rendu les sceaux. Pourquoi à lui, et non, comme dans tout le reste du dossier, au garde des sceaux Chauvelin? L'espérait-il plus rigide et plus attaché à une exacte procédure?

Mais comment la Cour lui répondit-elle? On le voit dans le passage suivant d'une lettre ultérieure qu'on lira *in extenso* tout à l'heure. « Aussi ay-je d'abord demandé, écrivait le Procureur général à Chauvelin, les ordres de Son Éminence (probablement par l'intermédiaire du chancelier). Elle me les donna les plus précis pour agir. J'eus l'honneur de vous en rendre compte; vous crûtes qu'il fallait suspendre. Vous me fîtes l'honneur de me dire que vous en parleriez à Son Éminence. Je ne doutay point un mois après qu'il n'y eût une résolution fixe. Je lui en reparlay; il persista dans son premier avis, sur quoy vous m'avez encore dit d'attendre[2]. »

Ainsi, aussitôt après l'arrêt, c'est le Procureur général qui veut agir, qui tâche d'obtenir ordre d'agir, et c'est Chauvelin, ce Chauvelin que Voltaire croit inflexible, qui arrête l'action de la justice.

*
* *

Cependant, les amis de Voltaire s'efforçaient d'assoupir l'affaire. M. Hérault, le ministre Rouillé, étaient bien disposés. Madame d'Aiguillon, madame du Châtelet, madame de Bolingbroke, son ami « Matignon le sournois », qui avait été du Club de l'Entresol, donc libéral et philosophe, madame

1. Collection Joly de Fleury, t. 139, cote 1280, f° 171.

2. Lettre du 8 octobre. — Il ne peut être question ici des négociations qui ont précédé l'arrêt du 10 juin. Entre la lettre de cachet et l'arrêt il ne s'est écoulé qu'un mois et sept jours; de plus, comme il résulte de la lettre que le Procureur général attend toujours des ordres, il s'agit bien, non de l'arrêt rendu, mais de son exécution et de ses suites.

de Richelieu, dès qu'elle fut de retour à Paris, d'autres personnes encore[1], s'employaient à abréger l'exil de Voltaire. Avant même l'arrêt du 10 juin, Chauvelin laissait voir qu'une lettre de désaveu l'apaiserait ; preuve qu'il n'était pas si *opiniâtre*. Voltaire n'en était pas à un désaveu. Il s'empressait, dès le mois de mai, d'aviser madame d'Aiguillon qu'il désavouerait tout ce qu'on voudrait[2] :

On dit qu'il faut que je me rétracte : très volontiers. Je déclarerai que Pascal[3] a toujours raison, que *fatal laurier, bel astre* sont de la belle poésie ; que si saint Luc et saint Marc se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses ; qu'une des belles preuves encore de la religion, c'est qu'elle est inintelligible. J'avouerai que tous les prêtres sont doux et désintéressés, que les jésuites sont d'honnêtes gens, que les moines ne sont ni orgueilleux, ni intrigants, ni puants ; que la Sainte Inquisition est le triomphe de l'humanité et de la tolérance ; enfin je dirai tout ce qu'on voudra pourvu qu'on me laisse en repos.

Il n'en dit pas tant dans le projet de désaveu dont j'ai retrouvé la copie :

M.

Il est bien cruel et bien douloureux pour moy de voir soupçonner la pureté de mes sentimens et d'être réduit à les justiffier auprès des personnes que je désirerois le plus qui fussent convaincu de leur droiture. Les Lettres Philosophiques m'ont rendu suspect d'une façon de penser contraire à la Religion et au Gouvernement.

Je ne répéteray point icy tout ce que j'ay dit jusqu'à présent pour ma justiffication, contant bien plus, M., sur vos bontez et sur la sagesse de ma conduite à l'avenir que sur toutes les raisons que je pourrais alléguer. J'ose vous suplier seulement de vous souvenir que je n'ay point eu de part à l'Edition de cette ouvrage, et mesme celle qui a paru est falsifiée en plusieurs endroits : témoint celui des sept mille étoiles mises dans le Catalogue de Flamstadz au lieu de deux

1. Voyez les lettres de Voltaire et celles de madame du Châtelet, de mai à novembre 1734.

2. A madame la duchesse d'Aiguillon, mai. A Cideville, 22 juin.

3. Une vingt-cinquième lettre « sur les Pensées de Pascal » avait peut-être plus fait pour faire brûler le livre que les vingt-quatre lettres proprement *anglaises*.

mille neuf cens quatre vingt dix neuf[1]. Il a esté encore bien plus aisé de changer le sens du livre que d'y insérer des bévues aussy grossières.

Je déclare que je désavoüe sans aucune réserve tout ce qui peut y estre de contraire aux sentimens qu'un Chrestien et un sujet fidèle doit avoir, et par conséquent toutes les maximes qui ne seroient pas conformes au respect et à l'attachement dont je suis pénétré pour ma religion et pour le Gouvernement. Je me repens de tout ce qui peut m'être échapé qui pourroit paroitre susceptible d'une interprétation différente, respectant comme je le dois la Religion et étant remply de soumission pour l'Authorité Royale et pour tout ce qui peut avoir raport au Gouvernement. Ce sont là mes véritables sentimens, et je proteste que mes ouvrages, mes discours et ma conduite en prouveront toujours la sincérité. Il me reste à vous témoigner la douleur où je suis de me voir depuis six mois dans une disgrâce qui m'est bien moins sensible par les peines et les tribulations qui y sont attachées que parce qu'elle me fait sentir perpétuellement le malheur d'avoir pu donner mauvaise opinion de moy aux personnes du monde que je respecte le plus[2].

Ce fut la jeune madame de Richelieu, dont Voltaire avait fait le mariage, qui se chargea de porter cette belle pièce à Chauvelin. Évidemment, Chauvelin l'avertit que l'obstacle était du côté des magistrats et l'envoya chez le Procureur général, dont elle tira promesse d'aller voir le Garde des sceaux. Il y alla, ne le trouva pas ; et celui-ci, sans attendre qu'il revînt, lui écrivit, avec un désir manifeste de conciliation :

Mme la duchesse de Richelieu m'a dit, Monsieur, vous avoir remis un projet donné par Voltaire. J'attendray que vous me mandiez pour moy seul vos réflexions, afin que l'affaire puisse s'arranger convenablement. Vous connaissez mes sentimens pour vous.

CHAUVELIN[3].

Ce 7 octobre 1734.

M. Le Pr. gl.

1. Voyez les remarques sur les *Pensées* de Pascal, XXXII : elles formaient, comme on sait, la 25e lettre philosophique. — Voltaire y parle du catalogue de Flamstead (astronome anglais) où il a mis « près de trois mille étoiles aperçues avec le télescope ». Le nombre de 7 000 fait simplement une erreur, d'où l'on ne peut dans le passage tirer aucun sens irréligieux.

2. Coll. Joly de Fleury, t. 139, f° 173.

3. Id., *Ibid.*, t. 139, f° 172.

Chauvelin veut « que l'affaire puisse s'arranger convenablement ». Voltaire a donc bien tort de croire que « ce garde des sceaux donne eau bénite de cour[1] ». Il ne voit pas, derrière le Garde des sceaux, le terrible « chat fourré » qui dissèque son désaveu et le met en pièces furieusement. Dès le lendemain, il répond ainsi à l'invitation de son chef :

Le 8 octobre 1734.

Écr. au G d sceaux[2] :

Il est vray que Mme la duchesse de Richelieu a voulu absolument me laisser un projet pour Voltaire ; elle a mis par là mon respect et ma déférence pour elle à la plus grande épreuve. Tout ce que j'ay de plus intimes amis m'avoient aporté ce même projet et je n'avois pas voulu m'en charger. [*En marge* : je le fis cependant par respect et luy promis d'avoir l'honneur de vous voir. Le dimanche à 1 h. je m'y rendis ; on me dit que vous ne deviez arriver que pour l'heure du *Te Deum*.] Vous sentez assurément la raison qui ne me permettoit pas de m'expliquer sur ce sujet ; il y a icy deux objets : la lettre de cachet, et l'Arrest.

A l'égard de la lettre de cachet [*En marge* : j'eus l'honneur de luy dire en mesme tems que je ne pourrais en faire aucun usage], elle est apparemment fondée sur une notoriété publique que Voltaire est l'auteur du livre condamné. Ces ordres qui émanent de la personne du Roy même, sont au dessus de notre ressort. Ce qu'on peut dire en général, c'est que quand on n'a de preuve d'un crime que par la notoriété sans aucune preuve judiciaire, le désaveu du coupable, lorsqu'il est bien caractérisé, peut [quelquefois] désarmer le souverain. [*En marge* : le feu Roy ne pensoit pas cependant ainsi pour les duels.]

1. Au comte d'Argental, *septembre*. — Au contraire, madame du Châtelet, le 23 octobre (éd. Asse, p. 28), croyait que les affaires de Voltaire allaient bien : elle espérait sans doute une bonne issue du désaveu.

2. Joly de Fleury, t. 139, fol. 175. Les mots Écr(ire) au G(arde) d(es) Sceaux sont pour le secrétaire chargé de faire la mise au net. Le brouillon est très raturé. J'indique par des crochets [ ] les principales surcharges et les additions marginales. Je donne partout le texte des surcharges, mais je ne marque de ce signe que celles où il est intéressant de savoir que le P. G. s'est repris, en général pour renforcer l'écrit. — J'ai suivi l'orthographe du P. G. autant que j'ai pu, sans respecter ses multiples abréviations ni sa ponctuation. Quand ses ratures laissaient subsister des *de*, *des* ou *il* superflus, je les ai retranchés.

Il ne seroit donc plus question que d'examiner le caractère du désaveu, cela est fort supérieur à ma portée. Puisque vous voulés cependant que je dise ce que j'en pense, il me semble que dans la lettre qu'on propose on se forme une objection à laquelle la Réponse ne paroît pas bien complette ; l'auteur convient qu'on l'accuse d'une façon de penser contraire à la Religion et au gouvernement, et cette accusation estoit bien fondée. Il semble donc pour se justifier qu'il doive rendre un témoignage authentique qu'il ne pense rien de contraire à la Religion et au gouvernement. Tel est le contradictoire de l'objection. Je ne sçay s'il a bien remply cette idée qui est celle qui viendra à l'esprit de tout le monde.

Il commence à rappeler ce qu'il a dit cy devant pour sa justification ; mais ce qu'il a dit cy devant est chose dont persone n'est instruit ; il conte sur la *sagesse de sa conduite à l'avenir*, il ne dit pas un mot de la sagesse de ses pensées. Il est vray qu'on peut dire que ce n'est pas là encore le lieu. Il passe son désaveu : il dit d'abord qu'*il n'a point eu de part à l'édition*, cela est bien foible. Le « direct » ou « indirect » ne seroit-il pas bien placé ? et un désaveu bien formel ne seroit-il pas à désirer ? Qu'on ait *falsifié l'édition en plusieurs endroits*, c'est un incident peu important. Il s'agit de savoir si on l'a falsifiée dans les endroits [dont on a raison de se plaindre, et il y en a un grand nombre [1]]. Qu'il *ait été aisé de changer le sens* de son livre, peu de personnes le penseront ; c'est un tour ingénieux, mais qui ne dit rien ; quand cela seroit, il faut savoir si on l'a changé, et dans les endroits essentiels.

Il faut venir au désaveu de l'ouvrage. *Je désavoue sans aucune réserve tout ce qui peut y estre contraire aux sentiments qu'un chrestien et un fidèle sujet peut avoir*, voilà ce qu'on peut proposer pour justifier [*en marge :* ou excuser] des écrits équivoques, voilà ce dont on se contente pour des ouvrages qui peuvent avoir un bon ou un mauvais sens [et pour des auteurs non suspects. Voilà ce qu'on proposait à M. le cardinal de Noailles pour son *Instruction Pastorale* [2]]. Mais une ironie presque perpétuelle [et un mépris marqué] des sacrements de l'Église, n'exigent-ils qu'un désaveu conditionel ? Un quaker est chrétien [*en marge :* puisque l'auteur dit qu'ils regardent J.-C. comme le premier quaker], un Anglois est sujet de son Roy. Un quaker pourrait dire : Je désavoue dans ce livre tout ce

1. Ces mots à la place du mot *essentiels* qui a été barré.

2. Celle du 25 février 1714, qui rejetait la bulle *Unigenitus* tout en condamnant le P. Quesnel. D'où une longue persécution qui dura jusqu'à ce qu'en août 1720 il acceptât la Bulle sans réserve aucune et retirât son appel au pape. Cette rétractation fut laborieusement obtenue et fit grand bruit. (Voyez A. Le Roy, *la France et Rome* de 1700 à 1715, pp. 570 et suiv.)

qui peut être contraire aux sentiments qu'un Chrestien doit avoir, et comme il n'y trouvera rien de contraire veu ce qu'il pense, réellement il ne désavouera rien. Un Anglois en fera autant par raport à ce qui regarde le gouvernement [*en surcharge et en marge :* et l'on dira toujours à Voltaire : Vous ne désavouez rien, à moins que vous ne disiez quels sont les sentimens qu'un Chrestien doit avoir, et ceux que doit avoir un fidèle sujet. Voyons ce] ce qui suit. *Et par conséquent toutes les maximes qui ne seroient pas conformes au respect et à l'attachement dont je suis pénétré pour ma Religion et pour le gouvernement.* On suit le même système : *qui ne seroient pas conformes.* Il reste donc toujours douteux si le livre est ou n'est pas conforme à la religion et au gouvernement. Supposons Voltaire quaquer *(Quaker)* et Anglois [*en marge :* dans le fonds des sentimens]. Il pourra en dire autant sans avoir rien désavoué de tout ce qui est dans cet ouvrage. On voit même que tout se réduit presque (au) *respect.* Or on peut respecter sans conviction [et sans soumission. C'est icy la question du formulaire que tout le monde signoit avec le silence et la soumission de respect[1]]. On ajoute à la vérité l'attachement ; mais un quaquer est attaché à sa religion [mais non à la nostre], un Anglois est attaché au gouvernement de son Parlement [et non au gouvernement purement monarchique]. Tout cela est plus qu'équivoque. Tout le reste se ressemble. Je me repends de tout ce qui *peut m'estre échappé,* mais non de ce qui m'est échappé, [*en marge* : ou pour parler plus nettement, de ce que j'ay dit], *qui pourroit paroitre susceptible d'une interprétation différente.* [*En marge :* voilà en six mots trois expressions diminutives pour ainsi dire. La première, est le mot *pourroit ;* la deuxième, est *paroître,* la troisième, *interprétation.*] Il semble qu'on veuille parler des cent une propositions comme ayant un bon sens et un mauvais sens[2]. On répète *respect pour la Religion :* mais [on dira :] pour laquelle ? [on dira :] ce respect est-il bien intérieur ? on ajoute *soumission pour l'autorité royale, etc.* [on dira encore : est-ce] soumission intérieure ou extérieure ? [*en marge :* Voilà l'affaire] du Jansénisme. Il semble que Voltaire cherche toute sorte d'expressions pour ne se pas engager. Il parle de sentimens ; [mais quand on voit ce qui précède,] ce n'est plus que sentimens de respect, d'attachement, de soumission, tels qu'il les a expliqué d'abord. [*En marge :* J'oubliois de dire qu'il ne parle point de ce qui est contre les mœurs, dans le livre.]

1. Allusion aux débats suscités par le « Cas de conscience » (1702) où était recommandé le *silence respectueux* à l'égard des Constitutions papales sur le Jansénisme. L'ouvrage fut condamné par la bulle *Vineam Domini* que le Parlement enregistra (1705).

2. Les cent une propositions extraites des *Réflexions morales* du Père Quesnel et condamnées par la Bulle *Unigenitus* (1713).

Si j'entre dans tout ce détail, c'est pour répondre à la confiance dont vous m'honorez, car cecy n'est qu'un examen relatif à l'ordre du Roy et subordonné à ce que [le gouvernement] peut penser [et de l'ouvrage et de l'auteur].

Le 2^d^ objet est le seul qui soit de mon ressort; la grande difficulté (comme j'ay eu l'honneur de vous le dire), c'est l'arrêt. Il condamne un livre sans nom d'autheur; il ordonne des informations et des monitoires; il vient un homme qui dit que ce livre n'est pas de luy, mais l'arrest ne parle point de luy. Quand il en parleroit, son désaveu exciteroit encore plus à chercher les coupables; ils sont [*en marge :* en ce cas] doublement [*en marge :* coupables] : 1° d'avoir composé ou fait imprimer un ouvrage qui mérite d'être brûlé; 2° de l'avoir imputé à un auteur inocent, ou comme dans le cas dont il s'agit, d'avoir falsifié l'ouvrage d'un auteur, [*en marge :* et d'un ouvrage qui sorty des mains de l'auteur n'avoit rien de mauvais ou peu de chose]. Si le désavouant est [un menteur][1], son désaveu ne fait rien à la rigueur de la justice, il n'y a point de coupable qui ne désavoue [son crime, *et en marge :* ou qui ne cherche à s'excuser]. S'il est inocent, la justice doit se porter et l'inocent a intérest lui-même à chercher le coupable.

Je scay que les crimes de cette espèce ne sont pas [toujours] ceux pour lesquels le ministère public est obligé d'exercer sa rigueur dans toute son étendue; il y a des cas où quelquefois [*en marge :* quand on n'a aucunes preuves existantes et qu'on est réduit aux monitoires], on peut user de ménagement, surtout quand le gouvernement paroit s'y trouver intéressé. Aussi ay-je d'abord demandé les ordres de S. Ém.[2] Elle me les donna les plus précis pour agir; j'eus l'honneur de vous en rendre compte, vous crûtes qu'il falloit suspendre. Vous [me fîtes l'honneur de me dire que vous] en parlerez à S. É. Je ne doutay point un mois après [qu'il n'y eût une résolution fixe, je lui en reparlay, il persista dans son premier avis, [sur quoy vous m'avés encore dit d'attendre]; je ne puis donc ou qu'agir, ou qu'attendre des ordres contraires.

Il y a encore un embarras; dans de pareilles occasions où l'on n'a pas de preuves, il est rare [*en marge* : à la vérité] qu'on s'informe s'il y a eu des monitoires publiés; mais [*en marge :* icy où l'on sçait qu'il y a une lettre de cachet, si] l'auteur est de retour, dès qu'on sçaura qu'il a eu la liberté de revenir en France, il n'est pas impossible qu'on s'élève et qu'on s'informe si les monitoires ont été publiés, d'autant plus que je n'ay guères veu au Parlement plus d'indignation qu'on n'en a eu et contre le livre et contre l'auteur. M. le Premier

1. Il y avait d'abord : *un fripon qui désavoue mal à propos.*

2. Son Éminence le cardinal Fleury.

Président[1] s'étoit imaginé des difficultés ; j'étois d'un sentiment tout opposé. Il nous dit après l'Arrêt qu'on n'avoit pas voulu lire une [seule] ligne, que tous les juges avoient dit qu'ils l'avoient lu et que c'étoit un ouvrage à brûler sans miséricorde[2]. Si donc on se réveille (?) et qu'on demande des monitoires, on ne peut jamais s'en dispenser.

Voilà assurément un écrit très long ; il étoit difficile de le faire plus court pour entrer exactement dans tout le détail. Que le gouvernement soit content, qu'on me dise [absolument] de ne point agir[3], que l'auteur revienne, peut-être n'y pensera-t-on pas, mais je ne voudrois pas en répondre. Ce qu'il [y a de plus pénible dans tout cecy pour des gens qui ont de la religion, de l'honneur et qui aiment l'autorité royale], c'est que la Religion dépérit, de jour en jour le respect pour l'autorité s'affoiblit, et la décence des mœurs tombe absolument.

Si je réponds à votre confiance comme je le dois et comme je le désire, il s'en faut bien que je me sois expliqué ainsy à ceux qui m'ont parlé; les plus longues conversations se sont toujours terminées à deux points fort précis : que ce désaveu puisse désarmer le gouvernement et faire lever la lettre de cachet, cela ne me regarde point. A l'égard de l'exécution de l'Arrest, il n'y a point en justice de coupable qui ne désavoue; ainsy le désaveu ne désarme pas la justice ; quand il y a un crime et un inocent soupçoné, le désaveu est un nouveau motif pour chercher avec plus de soin le coupable.

1. Portail. Il était en général dévoué à la Cour. Il paraît ici avoir marché avec hésitation. C'est le P. G. qui pousse à l'action.

2. L'arrêt fut rendu par la Grand'Chambre. Étaient présents : le Premier président Portail, le président René-Charles de Maupeou; deux présidents honoraires, Cochet et Chevalier; six conseillers, Robert, Delpech, Severt, Nau, de Monthulé, Daverdoing, et six conseillers-clercs, Devienne, Lemoine, Du Mans, Danès, Racine, Roujault. Ces noms sont inscrits en marge du procès-verbal. (Arch. Nation. X^{1A}. 8459.) On voit par l'almanach royal que tous ces magistrats avaient plus de vingt ans d'exercice ; neuf avaient plus de trente ans, six plus de quarante ans d'exercice; même un conseiller-clerc, M. Devienne, siégeait depuis 1685. Le conseiller Delpech était un janséniste fougueux (Barbier, II, 347); l'abbé Du Mans, docteur de Sorbonne, avait souscrit à la Constitution (*Ibid.*, 117); le conseiller Nau était ami des jésuites (*Ibid.*, 278). Mais quels que fussent leurs sentiments sur la bulle, l'âge de ces magistrats nous garantit qu'ils devaient être tous, ou presque tous, des magistrats à l'ancienne mode, ennemis des licences de pensée. C'est aux Enquêtes qu'il faut chercher les jeunes conseillers philosophes : d'Argental, né en 1700, reçu en 1721, siège à la quatrième Chambre. Le Premier et Maupeou prenaient le mot d'ordre à la Cour ; mais la compagnie, on le sait, n'était pas maniable. Or ici elle marcha spontanément, à ce que nous apprend le Procureur général.

3. Justement c'est cet ordre *absolu* que le ministre ne voulait pas, ne pouvait pas donner. Le P. G. le sait bien, et c'est pourquoi il le demande.

Le « vieux renard », comme disait d'Argenson, se peint admirablement dans cette argumentation ardente et habile. Il a des qualifications qui font paraître la gravité du cas, il s'agit d'un *crime*; il fait valoir le relâchement général des mœurs, la diminution du respect, la ruine de la religion. Il démolit le désaveu, comme illusoire et n'engageant pas. D'ailleurs un désaveu ne détruit pas nécessairement l'effet d'une lettre de cachet. Il n'arrête, en tout cas, pas du tout l'effet d'un arrêt du Parlement. Car — dilemme irrésistible — ou Voltaire ment comme tant de coupables, et cela ne peut interrompre la procédure commencée, ou il dit vrai, et cela engage à la continuer pour trouver les vrais coupables qui ajoutent à leur crime celui de l'avoir imputé à un innocent. Très respectueusement donc, il intime à son ministre que, si la cour faiblit, la justice ne faiblira pas. Il ne parle que d'obéir, il est l'un des *gens du roi* : mais il montre le Parlement soulevé, exigeant l'exécution des arrêts. C'est une menace déguisée. Il parle à un ministre, et, par son intermédiaire, au cardinal, qui tous les deux ont fait l'expérience des ennuis que le Parlement, quand il s'émeut, peut donner au Gouvernement. Et comme le Gouvernement et le Parlement se sont brouillés sur le Jansénisme, il remet sans cesse sous les yeux de Chauvelin, pour que la chose arrive au cardinal, que les excuses de Voltaire sont toutes pareilles à celles des Jansénistes qu'on n'a pas admises. Cela indigne le vieux parlementaire, gallican ferme et très ennemi au fond du cœur de la Constitution. Acceptera-t-on de Voltaire, d'un « fripon » libertin qui offense les mœurs, la religion et l'autorité royale, les excuses qu'on a trouvées insuffisantes dans la bouche d'hommes de vertu, chrétiens austères et fidèles sujets? On sent la conséquence de ce rapprochement, et combien il peut obliger le ministère[1].

D'ailleurs, en subordonné discret, le Procureur général s'est bien gardé de dire tout cela aux amis de Voltaire; il laisse à son chef le soin de décider. Il lui en laisse aussi la

1. Même tactique contre *Mahomet* en 1742. On s'étonne au Parlement, écrit le Procureur général au lieutenant de police, M. de Marville, « que vous poursuiviez les jansénistes et que vous laissiez tranquille un auteur scélérat. » (Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, p. 159).

responsabilité devant le public, et il s'y est si bien pris, le vieux renard, que ni madame de Richelieu, ni personne ne saura d'où vient l'opposition au retour de Voltaire, et que Voltaire s'en prendra au seul Chauvelin.

La lettre fit son effet : le Garde des sceaux n'osa passer outre.

***

Cependant le temps s'écoule. Voltaire s'ennuie, il songe à revenir à Paris, à vivre caché dans un faubourg. Il compte être à Paris à Noël. Il fait faire de nouvelles démarches auprès de Chauvelin. Il se rappelle à madame de Bolingbroke, à cause de son ami Matignon. « Vraiment je serai bien aise que ce M. de Matignon tire un peu la manche du Garde des sceaux en ma faveur[1]. » Cédant à ces sollicitations et à d'autres semblables, vers la fin de l'année, Chauvelin dut demander au Procureur général quels seraient les termes d'un désaveu qu'il estimerait satisfaisant. Toujours obéissant, Joly de Fleury adressa le 9 juin 1735, à son ministre, un projet avec ce billet :

Écr. au g. d. s.

Je n'ay pu vous joindre jeudy ny vendredy. Ce projet pourroit-il vous agréer. Peut-être pourroit-on y retoucher, je l'ay fait à la hâte; mais celuy qui m'a été envoyé en forme tout le canevas. Cela mérite encore d'être réfléchi.

Ce 9 jan^r 1734 (1735)[2].

Le projet de Voltaire était bien le canevas; mais la broderie n'était point de la main de Voltaire. Il y paraissait. Voici le brouillon écrit de la main du Procureur général : je souligne toutes les modifications et additions qu'il a apportées au texte remis par madame de Richelieu, qu'on a lu plus haut.

1. 18 décembre.

2. Joly de Fleury, t. 139, fol. 165. — Comme il arrive à tout le monde, le P. G., écrivant le 9 janvier, s'est trompé d'année et a mis *1734* pour *1735*.

Il est bien cruel[1] et bien douloureux pour moy de voir soupçonner la pureté de mes sentimens et d'être *obligé* de les justifier auprès des personnes que je désirerois le plus qui fussent convaincues de leur droiture. Les lettres philosophiques m'ont rendu suspect de *penser contre* la religion, contre le gouvernement [*et contre la pureté des mœurs*].

Je ne répéterai point ici [*en détail*] tout ce que j'ay dit jusqu'à présent pour ma justification; *je compte trop* sur vos bontés, M..., *sur la pureté de mes sentimens* et sur la sagesse de ma conduite à l'avenir *pour ne pas espérer grâce, quand je n'aurois aucune raison de demander mon retour à titre de justice.*

J'ose vous supplier seulement de vous souvenir que je n'ay eu *aucune* part *directement ny indirectement* à l'édition de cet ouvrage, *que je désavoue entièrement. Elle a été* falsifiée en plusieurs endroits, *et dans ceux où l'on m'accuse d'avoir parlé contre la Religion, le Gouvernement et la pureté des mœurs; l'exemple* des 7.000 étoiles mises dans le catalogue de Flamstead, au lieu de *2.999, est un échantillon des bévues de l'éditeur qui marque son peu de scrupule à changer et mes expressions et mes pensées.*

Je déclare que je désavoue, sans aucune réserve, tout ce qui *dans les Lettres Philosophiques se trouve* contraire *à la pureté des mœurs, aux principes du christianisme et à ce que je dois au Roy et au Gouvernement; je regarde avec horreur et indignation tout principe qui peut aller contre la pureté des mœurs, et tous portraits qui peuvent les blesser.* [*Je proteste de*] *ma soumission* [*entière, de*] *mon respect* [*en marge : profond*] *et de mon attachement* [*inviolable*] *pour la Religion de mes pères, de la même soumission, de même respect, de même attachement pour le Roy, pour ceux à qui il confie son autorité, et pour tout ce qui émane de cette autorité suprême à laquelle tout sujet doit obéir, et que tout sujet doit respecter. C'est* [*un devoir*] *que la naissance,* [*les lois*] *et la Religion m'impose et dont je ne m'écarteray jamais.* Je me repends [*avec toute l'amertume* (?)] *de mon cœur* de tout ce qui *m'est* échappé *de contraire,* ce sont là mes véritables sentimens et je proteste que mes ouvrages, mes discours et ma conduite prouveront à l'avenir la sincérité et la pureté de *ces sentimens qui sont et seront toujours profondément gravés au fond de mon cœur.*

Il me reste à vous témoigner la douleur où je suis de me voir depuis *(en blanc)* dans une disgrâce qui m'est bien moins sensible par les peines et les tribulations qui y sont attachées que par ce qu'elle me fait sentir perpétuellement le malheur d'avoir *donné* mauvaise opinion de moy [*au public et surtout*] aux personnes du monde que je respecte le plus.

1. Joly de Fleury, f. 166.— J'ai mis entre crochets les surcharges et les additions.

Cette fois il n'y avait plus d'ambiguïté. Si Voltaire signait cela, on n'y verrait plus une vaine simagrée. Chauvelin montra le projet au Cardinal qui, bien entendu, n'y trouva rien à redire, et, résolu à s'en servir, il écrivit au Procureur général.

Le projet que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, monsieur, a paru bien à S. E. à qui j'en ay fait part. Si vous ne croyez pas qu'il y ait d'inconvénient, on en pourra faire usage; vous scavez ce que je vous ay promis à cet égard et ce que j'observeray fidèlement[1].

Ce 13 janvier 1735.

Je ne sais ce que Chauvelin avait promis ; mais il est clair que Joly de Fleury, non content de corser le désaveu, avait encore fait des conditions à son chef. Il répondit au Garde des sceaux :

Écr. 16 janvier 1734 *(corrigé ensuite :* 1735).

Je n'y voy d'inconvénient qu'en ce que s'il paroit icy, surtout après tant d'autres livres contre la Religion qui ont paru, on ne s'élève dans le Public, qu'on ne se porte même à demander que le Roy ait la bonté de faire remettre au greffe du Parlement la pièce de conviction[2] énoncée en l'arrêt du Conseil du 23 octobre dernier, à l'effet de suivre l'instruction ordonnée par l'arrêt du 10 juin dernier. Peut-être cela seroit-il bon, afin d'instruire l'accusation où le libraire se trouvoit sans doute plus compromis que l'auteur : après quoy le retour de l'auteur seroit sans difficultés, s'il n'y avoit pas de preuve[3].

Ainsi le malin magistrat, au prix de ce désaveu rigoureux, ne promettait même pas de laisser tomber l'arrêt du 10 juin ; toujours retranché derrière l'opinion du Parlement et du public, il indiquait une reprise possible des poursuites. Il la souhaitait même, et tâchait de la faire accepter du ministre comme dangereuse seulement pour le libraire. Mais

1. Joly de Fleury, f° 181.

2. Cette pièce est sans doute un des procès-verbaux du commissaire Regnard l'aîné, d'où il appert « qu'il a mesme été trouvé des factures qui prouvent évidemment le commerce illicite que fait le dit Jorre en Hollande des ouvrages les plus prohibez ».

3. Joly de Fleury, f° 182.

le traquenard se découvrait dans la dernière phrase : « Après quoy le retour de l'auteur serait sans difficulté, *s'il n'y avoit pas de preuve.* »

Toute la grâce qu'il accordait, c'était donc de laisser Voltaire tranquille, si enfin il ne trouvait pas de preuves. Et s'il en trouvait ? Et si l'information en faisait surgir, si les monitoires amenaient des témoins ? Ce n'était plus le retour de Voltaire qui était compromis, c'était sa personne même et sa liberté. En réalité le « vieux renard » tâchait de tirer de Voltaire un désaveu plus humiliant sans rien promettre ni céder de plus qu'au mois d'octobre.

Est-ce Chauvelin qui recula devant les dispositions que révélait le dernier billet de Joly de Fleury ? Est-ce Voltaire qui n'accepta pas les termes du désaveu ? Je l'ignore.

Chauvelin avait du moins compris aux lettres du Procureur général qu'on n'attendait qu'un incident qui ramènerait l'attention sur Voltaire pour réveiller l'arrêt et reprendre l'information. Il renonça donc à l'acte solennel du désaveu qui décidément paraissait plus dangereux qu'utile. Et il se détermina à laisser rentrer Voltaire, sans bruit et sans cérémonie. Il remplaça le désaveu public par une lettre secrète que le lieutenant de police écrivit à Voltaire pour lui recommander d'avoir à l'avenir une conduite « digne d'un homme sage et d'un homme qui a déjà acquis un certain âge[1] ». En même temps, Hérault l'informait que le Garde des sceaux et Son Éminence ne s'opposaient plus à son retour.

Cette lettre est du 2 mars 1735. J'ignore si, dans les six semaines qui séparent le 2 mars du 16 janvier, date du dernier billet du Procureur général, Chauvelin négocia encore avec le difficile magistrat. En tout cas, le Cardinal ayant pris enfin une résolution, le Procureur général ni le Parlement ne bougèrent : peut-être la Compagnie était-elle moins préoccupée des *Lettres philosophiques* que Joly de Fleury ne le disait au ministre pour lui faire peur. En ce temps-là le Parlement était tout absorbé dans sa passion janséniste : c'est à peine s'il se détournait un instant vers les écrits philosophiques. En 1734, après les *Lettres anglaises*, il fera brûler le 31 dé-

1. Desnoiresterres, II, 57.

cembre les *Princesses malabares*. Mais dès le mois d'août, il s'est remis à condamner des lettres, instructions et mandements d'évêques et d'archevêques, et des thèses de Sorbonne. Il avait assez de quoi s'occuper. Au début de 1735 l'éclatante démission de l'évêque de Saint-Papoul, constitutionnaire repenti, qui dans un mandement public s'accusait d'avoir adhéré à la bulle par ambition, donna une grande joie aux Jansénistes, beaucoup d'ennui à leurs adversaires et à la Cour. Dans le tapage qui se fit autour de cette pénitence épiscopale, le retour de Voltaire put passer inaperçu. Il rentra le 30 mars, et c'est le 2 avril que le Conseil d'État supprima le mandement de l'évêque de Saint-Papoul. Le Parlement sans aucun doute s'occupa plus alors de cet arrêt du 2 avril que de l'arrêt du 10 juin précédent.

Ainsi, contrairement à ce que l'on croyait, ce n'est pas la Cour qui a tenu Voltaire éloigné onze mois de Paris pour les *Lettres anglaises*. Ce n'est pas Chauvelin. Aussi bien cette roideur ne convenait guère à cet homme ambitieux et politique, « soutien des Jansénistes » dit d'Argenson; « livré aux jésuites », affirme un pamphlet, *ménageant tout le monde*, juge très sensément Barbier. Cet ami de tout le monde, qui avait un pied dans tous les partis et une main dans toutes les intrigues, dont le but unique était d'être premier ministre après le Cardinal, était-ce l'homme qui pouvait résister à tant de sollicitations de courtisans et de grandes dames?

L'opiniâtreté inflexible que Voltaire avait raison de sentir, n'était pas celle de Chauvelin, mais celle de Joly de Fleury. La Cour s'est modérément indignée, vite apaisée : elle se contente aisément de simulacres, une lettre de cachet, un arrêt; elle ne tient pas à l'exécution; une grimace, un désaveu de bouche la désarme. Il suffit que le gouvernement ait l'air de faire son devoir. Peut-être aussi croit-il l'avoir fait suffisamment en arrêtant le débit du livre. Mais l'austérité parlementaire ne se laisse pas ainsi amuser, ni apaiser. L'arrêt du 10 juin subsistera comme une menace pour Voltaire. Il dépendra toujours du magistrat de reprendre l'information. Les ennemis de l'écrivain le sauront bien. « Ses *Lettres*, — dit Desfontaines en 1738 dans la *Voltairomanie*, — où il a osé porter ses extravagances jusqu'à l'autel,

le tiendront-elles moins éloigné de Paris toute sa vie, dans l'appréhension des recherches dangereuses ordonnées par le sage et juste arrêt du Parlement qui a condamné ce monstrueux ouvrage au feu[1] ? ». Le ministre annule sa lettre de cachet : mais le Procureur général n'a rien cédé, rien promis, demeure toujours maître de réveiller l'arrêt, et de choisir son moment ; il a eu le dessus sur son ministre.

Ainsi le parquet du Procureur général est plus dangereux pour la libre philosophie que le cabinet des ministres. Voltaire ne le sait pas encore bien : il le verra plus tard, et il écrira son *Histoire du Parlement*. Diderot l'éprouvera aussi dans l'affaire de l'*Encyclopédie*. Rousseau, à son tour, en aura la preuve, quand il aura publié l'*Émile*. Et Helvétius, obligé de se rétracter ; et tant d'autres dont les livres sont brûlés, leur personne échappant sous un pseudonyme que les protections de cour empêchent le plus souvent la justice de percer ; et les malheureux colporteurs et leurs femmes, traqués, emprisonnés, mis au carcan, marqués, envoyés aux galères ou à l'hôpital, attesteront l'énergie avec laquelle le Parlement réprima les mauvaises doctrines. Dans cette seconde moitié du siècle, l'action publique sera longtemps aux mains des deux frères Joly de Fleury, le Procureur général Guillaume-François, et l'avocat général Omer ; la voie, on vient de le voir, leur a été tracée par leur père.

On regarde volontiers le Parlement du XVIIIe siècle en face de la royauté absolue comme une force révolutionnaire ; et je ne disconviens pas que le public d'alors n'ait eu souvent ce sentiment. Les magistrats résistaient au despotisme royal et à l'arbitraire ministériel : ils ont enseigné à la nation l'indocilité. Mais il faut bien se rappeler, pour comprendre l'histoire du temps, que le Parlement luttait pour ses privilèges, pour son orgueil de corps, non pour la liberté publique ; et surtout qu'il luttait pour une doctrine intolérante en même

1. P. 6. — La menace de reprendre l'information ordonnée par l'arrêt du 16 juin servit en 1742 pour arracher le consentement de Voltaire à la suspension des représentations de *Mahomet*. Cette fois, sans aucun doute, ce fut le Procureur qui fit marcher le ministre et le lieutenant de police ; on trouvera ses lettres violentes dans Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, t I, pp. 158-166 (voyez notamment 161). — Cf. Lion, *les Tragédies de Voltaire*, p. 131.

temps que persécutée, hérésie superbe au regard de l'archevêque de Paris, dogmatisme étroit en face de la philosophie. L'indifférence et la légèreté de la Cour, qui laissait faire des fonctionnaires tels que Malesherbes, sa tracasserie intermittente étaient moins gênantes pour l'exercice du libre examen que le jansénisme inflexible des parlementaires. L'épisode que je viens de raconter, et qui est comme le premier engagement de la grande bataille du siècle, en donne un témoignage curieux.

GUSTAVE LANSON

A TOKIO

LE PREMIER MOIS DE LA GUERRE

6 février.

Tout à Tokio était calme; les nouvelles des journaux du matin étaient en somme rassurantes. Après le déjeuner, un ami vient me chercher pour aller au tennis-club. A cinq heures, après le thé, arrive le plus français des diplomates, le ministre du Mexique.

— Ça y est! — nous dit-il.

Étonnés, nous nous écrions :

— Quoi donc?

— Je viens de chez Komoura; il a donné l'ordre à Kourino de quitter Pétersbourg; c'est la guerre!

— Alors Rosen va partir?

— Sans doute; mais je vous quitte; je vais passer à la légation de Russie pour avoir quelques détails.

La nouvelle ne nous avait point surpris; la guerre, depuis des mois, de plus en plus, semblait inévitable. Mais Européens, nous appréhendions l'avenir; Français, nous redoutions des complications très vraisemblables.

La nuit venant, chacun rentra chez soi pour dîner. Sur mon chemin, je m'aperçus que la nouvelle commençait à se répandre; les camelots couraient plus vite et criaient plus fort: *Gogaï! Gogaï!* (édition spéciale), et dans toutes les rues tintaient leurs sonnettes. Cependant les passants ne semblaient

point émus : venaient-ils de lire, dans leur journal, une petite chronique scandaleuse comme on en trouve souvent dans la presse japonaise ? venaient-ils d'apprendre que leur pays s'engageait dans une lutte formidable ? Un Européen ne pouvait le deviner sur leurs visages. Dans Ginza, le boulevard des Italiens de Tokio, pas le moindre rassemblement ; en apparence, pas la moindre émotion. Et lorsque, pas gai, je rentrai dans ma petite maison de papier, mon cuisinier et ma servante, à qui j'annonçai bien vite la nouvelle, l'accueillirent en riant ; ce rire fut leur seule réponse.

Après le dîner, j'allai voir des amis qui habitaient tout près : j'espérais avoir quelque supplément de nouvelles. Ils ne savaient rien de plus que moi. Nous avons parlé longuement de la guerre et, d'un commun accord, fait des vœux pour que la France n'eût pas à s'en mêler.

Je suis rentré me coucher ; les rues étaient désertes : pas un cri, pas un attroupement, — et ce pays vient de se lancer dans une guerre dont nul ne peut prévoir l'issue !

7 février.

Dès mon réveil, je me fais apporter le journal ; je n'y trouve que la simple mention du rappel de Kourino.

J'ai déjeuné aujourd'hui chez des amis où j'ai rencontré des Européens de Yokohama : ils avaient encore les oreilles pleines des *banzaï* (hourras) entendus pendant tout le voyage : *banzaï* en l'honneur des soldats qui partaient.

La conversation fut très animée. Une des convives, effrayée, n'avait plus qu'une pensée : prendre le premier bateau ; d'ailleurs, elle n'était pas la seule : la colonie française de Yokohama voyait plutôt les choses en noir. L'un des convives me dit : « Rester à Tokio est dangereux ; à votre place, je n'hésiterais pas ; j'irais m'installer à Yokohama. Ici, à Tokio, vous êtes peu nombreux et presque tous disséminés, tandis que, là-bas, nous sommes deux mille qui nous sentons les coudes, et près du port. » Mais je préfère, de beaucoup, rester à Tokio : la population japonaise de Yokohama, en perpétuel contact avec les Européens, est (c'est peu flatteur pour nous) ce que l'on peut trouver de pire au Japon.

Après le déjeuner, un peu troublé par ces propos pessimistes, je suis allé faire un tour au parc d'Asakusa. Mêlé à la foule japonaise, j'ai perdu toute mon anxiété : c'était la même foule qu'à l'ordinaire, toujours aussi gaie, aussi grouillante, aussi polie ; pas une insulte aux étrangers ; pas même la moindre marque de froideur.

J'apprends que c'est la division de la garde qui va être mobilisée la première : c'est, dit-on, pour lui permettre de racheter par sa bravoure un moment de faiblesse dans la dernière guerre contre la Chine.

8 février.

Le journal *Yûshin* a découvert, à propos de la guerre, une histoire romanesque. L'héroïne est une petite Japonaise de Nagasaki. A Kharbine, elle devint la maîtresse d'un officier russe. Chaque jour, elle voyait l'officier passer de longues heures à étudier une carte. Elle découvrit que c'était une carte détaillée de la Mandchourie avec des plans de fortifications. Cette patriote s'empara du document et s'enfuit à Pékin où elle se réfugia à la légation du Japon. Elle remit la carte au ministre, et cette carte, dit-on, est des plus précieuses pour l'état-major.

Les gouvernants japonais ne s'ennuient pas : ce soir, une *geisha* me racontait chez moi qu'il y a huit jours elle assistait à un dîner offert par Katsoura à ses collègues dans une maison de thé. De nombreuses *geishas* étaient présentes, et les ministres organisèrent une loterie au bénéfice de ces mignonnes : un daikon (sorte de radis), une boîte d'allumettes, un paquet de cigarettes, un coffre à kimonos (vêtements), etc., en furent les lots peu ruineux comme on le voit. Peut-être de graves questions furent réglées, ce soir-là, entre deux coupes de saké (eau-de-vie de riz), au son du *chamisen*, qui est une sorte d'instrument à trois cordes. Le choix d'un tel lieu de réunion pour des hommes d'État n'a rien qui doive étonner ; certains restaurants et plusieurs maisons de thé sont célèbres à Tokio pour avoir, pendant la révolution de 1869, abrité les conspirateurs de l'époque, qui maintenant sont au pouvoir.

9 février.

Ce soir j'apprends par un *gogaï* (supplément de journal) qu'une bataille a eu lieu à Chémoulpo; deux bateaux russes auraient été coulés; on ignore les noms. C'est mon cuisinier qui m'explique ce *gogaï*. Dans les circonstances présentes, cet homme m'est très utile; il est très expert en choses maritimes, ayant été cuisinier à bord d'un navire de guerre, et comme il est fin lettré, sa connaissance des signes chinois, qui sont la base de l'écriture japonaise, m'est d'un grand secours.

10 février.

Annonce d'une grande bataille à Port-Arthur; huit bateaux russes seraient coulés. Ce désastre me paraît bien extraordinaire. Dans le monde des légations, cette brusque attaque fait le sujet de toutes les conversations; les diplomates tombent de leur haut; songez donc! lancer ainsi des torpilles sans prévenir! quel dédain des usages diplomatiques! Les attachés navals sourient finement. Cependant ils ne sont pas contents : un seul d'entre eux (il est vrai que c'est l'attaché naval anglais) a été autorisé à suivre l'amiral Togo.

J'ai dîné ce soir avec un ami japonais qui a passé de nombreuses années en Europe : il me raconte que, lorsqu'on avait appris chez lui la nouvelle que huit bateaux russes avaient été coulés, il se hasarda à dire que cela lui semblait douteux; alors son père entra dans une violente colère et lui dit : « Tu ne crois pas à cette nouvelle; tu souhaites le succès des Russes! si tu ne veux plus être Japonais, tu n'as qu'à le dire! »

11 février.

On connaît enfin la vérité sur la bataille de Port-Arthur; quelle désillusion pour le père de mon ami! seulement trois navires russes gravement atteints et quelques autres plus ou moins endommagés! Tokio pour la première fois me paraît

un peu agité; on parle pour ce soir d'une manifestation en l'honneur de ce premier succès; je ne manquerai pas ce spectacle.

Dans l'après-midi, comme c'est jour de réception de la femme du ministre, je me rends à la légation de France. J'apprends qu'un Anglais a été quelque peu houspillé dans la rue, pour s'être montré légèrement dédaigneux à l'égard de réservistes japonais; pas de chance pour un allié! Mais il parvint à faire comprendre à ces braves réservistes qu'il était Anglais; alors ils le portèrent en triomphe jusqu'à la légation d'Angleterre... C'est aujourd'hui la fête de Jimmu Tenno le premier empereur du Japon : chaque année, ce jour-là, les ministres étrangers sont invités à déjeuner au palais impérial. Le baron Sannomiya, grand-maître des cérémonies, l'homme le plus doré du Japon, ce qui n'est pas peu dire, avait le matin même interdit dans tout l'empire le port des décorations russes : notre ministre n'a mis pour aller au palais que ses décorations françaises et, par politesse, celles du pays auprès duquel il est accrédité. De cette façon, il évitait de faire à la Russie l'affront de ne pas porter ses décorations alors qu'il étalerait celles de l'Italie, du Portugal ou d'ailleurs; cette discrétion fut très remarquée.

La manifestation annoncée n'a pas été brillante : cinq cents personnes portant des lanternes et poussant des *banzaïs*. Je fus étonné et les Japonais non moins surpris de voir une cinquantaine de femmes parmi les manifestants. Ces étudiantes en *hakamas* (sorte de jupe-pantalon) rouges choquaient leurs compatriotes eux-mêmes, car, au Japon plus qu'ailleurs, la présence des femmes semble déplacée dans ces concours de populace.

12 février.

« Étiez-vous hier soir à la gare de Shimbashi pour le départ des Rosen? » Ce départ est le grand sujet de conversation du jour. Je n'y assistais pas; mais un de mes amis m'a donné tous les détails; tout s'est passé le mieux du monde; l'Empereur et l'Impératrice ont envoyé des cadeaux; le service d'ordre fut parfait et, dans la foule, pas un cri. Et mon

ami me disait : « Ces pauvres Russes, nous étions peinés de les voir partir si brusquement : au moment de la séparation, nous étions tristes et silencieux ; les Japonais eux-mêmes regrettaient le départ du baron Rosen qui fut toujours un ami du Japon. Il avait fait tout son possible pour éviter cette guerre et, sentant les Japonais prêts à rompre, il avait essayé, mais en vain, d'activer la venue de la réponse russe. »

Cette réponse du tsar était devenue à Tokio un sujet de plaisanteries continuelles ; tous les jours on interrogeait le journal pour savoir si la fameuse réponse était arrivée ; on la suivait de Pétersbourg à Port-Arthur ; elle faisait de nouveau le voyage de Port-Arthur à Pétersbourg ; Alexeieff la recevant enfin la conservait jalousement. Nous autres, nous pouvions en rire ; mais les Japonais trouvaient la plaisanterie un peu longue et de mauvais goût.

13 février.

Ce matin, à Yokohama, j'eus un moment d'émotion : une escadre russe vient, dit-on, de paraître sur la côte nord du Japon, nouvelle fâcheuse au moment de lancer l'emprunt de cent millions de yens ; on ne sait encore rien de précis sur les mouvements de cette escadre. Le soir, lorsque je prends le train, un Japonais me raconte que l'escadre russe a coulé deux vapeurs nippons et se propose de bombarder Hakodate ; quel dommage ! C'est d'Hakodate que nous vient le seul beurre et le seul fromage présentables, le beurre des Trappistes. J'ai appris en outre à Yokohama que l'archiprêtre russe Nicolaï, au moment de s'embarquer avec Rosen, est resté pour ne pas abandonner l'œuvre de trente années de sa vie. Il est arrivé à convertir vingt-cinq mille personnes, à lui seul pour ainsi dire, puisqu'il n'a jamais voulu accepter l'aide d'autres prêtres russes et n'a eu pour auxiliaires que des popes japonais.

14 février.

Après le déjeuner, je fais venir mon traîneur de kourouma (pousse-pousse) et me voilà circulant dans les rues de Tokio. La mobilisation est plus active que jamais ; c'est la division

de Tokio qui part la première; les rues sont pleines de soldats. Les uns, assis sur le devant des boutiques, mangent leur riz avec leurs baguettes agiles; d'autres sont entourés d'enfants qui regardent de près les boutons de cuivre, le ceinturon de cuir jaune et, surtout, la baïonnette qui paraît si petite et si différente des grands sabres aux gardes ciselées qu'on a coutume d'admirer.

J'arrive chez un de mes amis japonais qui demeure dans le quartier de Sourougadaï. En entrant chez lui, je crois entrer dans une caserne : partout vont et viennent des réservistes. On avait voulu lui donner à loger soixante soldats. Sur l'observation qu'il n'aurait peut-être pas la place suffisante, il n'en a reçu que quarante-cinq.

De là, vers la légation de France, j'ai rencontré des chevaux que l'on menait à la caserne de la Garde, chevaux aux poils longs, d'un jaune bouton d'or, petits et méchants. Ni moi, ni mon kouroumaya n'étions rassurés, et mon hercule vigilant décrivait autour de ces animaux si laids et si fringants des courbes savantes. Ce qui m'étonne, c'est la rapidité avec laquelle les baraquements militaires se sont élevés. Hier encore, je circulais librement dans des parcs ou sur des places publiques; cet après-midi, tous ces emplacements sont encombrés d'écuries très bien aménagées. Aujourd'hui, les Japonais vous regardent dans les yeux avec une froideur arrogante; le succès de Port-Arthur n'est pas étranger à cette attitude. Ils se redressent et semblent avoir grandi; on croirait vraiment que toutes les *getas* (sorte de sandales en bois) se sont haussées de quelques centimètres. Hakodate n'a pas été bombardé; le beurre est sauf et Tokio toujours calme.

15 février.

Journée banale, aucune nouvelle. Ce soir, j'ai assisté à un départ de soldats à la gare de Shimbashi; leurs parents et leurs amis portant des lanternes les accompagnaient. J'ai été surpris de la simplicité de ces départs; des petits groupes se forment; chacun dit un dernier mot à celui qui s'en va sans espoir de retour. Car autant ils sont sûrs du succès final pour leur pays, autant pour chacun d'eux la mort leur paraît pro-

bable et même ils partent tous avec l'idée qu'ils seront tués. C'est leur plus grande force et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la sérénité avec laquelle ils s'en vont à la mort, ce qui, pour eux, est la vraie façon d'aller à la gloire. Ce courage ne vient pas du seul mépris de la mort, comme on se plaît trop à le dire : le Japonais ne se fera pas tuer pour le plaisir de se faire tuer; il aime la vie, les fleurs, les joies; mais, lorsqu'il est persuadé que le sacrifice de sa vie est utile à la patrie ou peut servir à venger son honneur ou celui de son maître, alors il a le mépris de la mort. Les principes du Bushido (chevalerie) qui sont encore la base de la morale japonaise sont formels : mourir pour une cause indigne est appelé « une mort de chien ». Un prince de Mito disait : « Se précipiter au plus fort de la bataille et y trouver la mort est assez facile; le plus simple paysan en est capable; mais le vrai courage est de vivre lorsqu'il est de son devoir de vivre et de mourir seulement lorsqu'il est de son devoir de mourir ». Leurs aïeux mouraient pour la cause de leurs seigneurs; ces soldats qui partent vont mourir pour la cause du Japon.

Malgré la mort qui les attend, dans la foule qui les accompagne, pas de cris, pas de sanglots, pas de gestes éplorés; de temps en temps, aux yeux des mères et des épouses, brille une larme vite recueillie dans la longue manche; montrer ses pleurs est de mauvais ton : « Si l'on me demande pourquoi mes manches sont mouillées, je répondrai : c'est la pluie du printemps ». Cette ancienne poésie japonaise exprime un sentiment toujours vrai; mais cette douleur concentrée a quelque chose d'émouvant : les larmes retenues auront le droit de couler cette nuit. En rentrant chez moi, je me rappelle les paroles d'une *geisha* entendues quelques jours auparavant; elle me racontait la mort récente de l'homme qu'elle aimait et me disait en riant : « Si vous saviez combien je pleure ! — Quand cela ? lui dis-je d'un air étonné. — Mais le soir lorsque je suis couchée et que ma lampe est éteinte. »

16 février.

A la nouvelle officielle que les croiseurs russes ont coulé un petit vapeur de commerce, grande indignation dans les

journaux de Tokio ! Le *Jiji* termine son article en disant : « Nous voulons simplement attirer l'attention du monde sur un crime qui est une insulte aux usages de la guerre et aux principes de l'humanité. » L'*Asahi* est plus violent : « Les Russes sont-ils vraiment des barbares, les Goths et les Vandales du Nord ? » Les Russes doivent parler de même : dans cette guerre, les deux partis invoquent naïvement, chacun à son tour, ce pauvre droit des gens si souvent violé.

L'enthousiasme ou plutôt la légère excitation des premiers jours est tout à fait calmée. Tokio reprend sa physionomie d'avant la guerre. Ce soir un *gogaï* annonce une deuxième attaque de Port-Arthur ; reste-t-il encore huit cuirassés à couler ?

17 février.

Hier, le *Nisshin* et le *Kasouga*, les deux nouveaux croiseurs cuirassés, sont arrivés à Yokosouka : ils sont les bienvenus. Tokio, ce matin, se réveille sous la neige : la neige et la guerre, voilà un sujet de poésie tout à fait japonais ; on va s'en donner à cœur joie. J'apprends que l'*Yenisséi* a sauté en posant des torpilles. Vraiment ces pauvres Russes n'ont pas de chance. A Tokio, nous ne pensions pas qu'ils fussent vainqueurs sur mer ; mais nous attendions de leur part un peu plus de résistance. Vers la fin d'octobre dernier, le jour où je quittai Dalny pour Nagasaki, la flotte russe se trouvait par hasard dans ce port et m'avait donné une impression de force. L'erreur de la Russie a toujours été de croire que d'elle seule dépendait la guerre, qu'elle seule avait à son gré le droit de la déclarer. Une personne bien renseignée me disait : « Rosen a pourtant bien averti Pétersbourg de la gravité de la situation ; comment vouliez-vous qu'on le crût ? Il avait contre lui d'être ambassadeur à Tokio, de vivre dans le pays, d'être un ami du Japon ; enfin il voyait les choses de trop près pour n'être point aveuglé. De Pétersbourg, au contraire, on jugeait les choses de loin : Japon, île infime, fleurs, paravents, poupées, singes, imitateurs, rien de sérieux, pas d'initiative : toutes les erreurs consacrées ne furent point étrangères à l'optimisme russe. »

Je sais, d'autre part, que l'attaché naval russe ne cessait d'avertir Alexeieff et de l'engager à se tenir sur ses gardes. Et pourtant, après le rappel de Kourino, rappel connu à Port-Arthur, la flotte russe eut toujours ses feux allumés et n'était sous la garde vigilante que d'un croiseur distrait ; les phares éclairaient l'entrée. La flotte japonaise, elle, depuis deux mois naviguait la nuit, tous feux éteints.

18 février.

Cette nuit, j'ai été réveillé par la cloche d'incendie, celle de mon quartier. J'écoute et compte le nombre de coups : un, deux..., pas davantage : c'est que l'incendie est assez éloigné ; pas de vent, rien à craindre. Je me rendors. Cet après-midi, je suis allé au théâtre. Je désirais voir Sadanji, le seul grand acteur depuis la mort de Danjouro et de Kikougoro. Le théâtre, comme toujours, est plein. Les Russes viendraient-ils bombarder Tokio que les Japonais, j'en suis sûr, ne se priveraient pas d'une représentation. Ce peuple adore les spectacles, et le théâtre est un plaisir qu'il paie assez cher, le prix des places étant à peu près le même que chez nous. Je remarquai, ce jour-là, combien le public se passionne pour les combats. A un moment, Sadanji pourfendait à lui seul quarante ennemis. Alors, quel enthousiasme dans la salle et quels cris ! Cet amour des exploits n'empêche pas ce même public d'avoir une âme tendre ; ce qui l'émeut surtout, ce sont les jeux de physionomie de l'artiste exprimant la lutte entre la volonté et la douleur. Le héros, en véritable stoïcien, doit s'efforcer devant un témoin de maîtriser sa souffrance. Mais quand, resté seul, il peut après cette lutte donner libre cours à sa douleur, alors, dans la salle, de tous les petits yeux bridés coulent les larmes. Pour moi vraiment incompréhensible est cette foule japonaise, en même temps si calme et si impressionnable.

19 février.

C'est aujourd'hui, dans le parc de l'Hibiya, une grande fête donnée par la ville de Tokio en l'honneur des équipages du *Nisshin* et du *Kasuga*. Vers trois heures de l'après-midi, je

me rends au parc avec un ami, car une manifestation populaire est un spectacle assez rare au Japon. Sous un soleil radieux, nous traversons des rues grouillantes et pavoisées de drapeaux japonais, anglais et italiens. Ces drapeaux italiens que je vois sont loin d'être protocolaires : ces emblèmes faisant défaut à Tokio, les Japonais, toujours ingénieux, ont tout bonnement pris des drapeaux français et appliqué sur le blanc un écusson avec une couronne ; mon Dieu ! à leurs yeux, entre le vert et le bleu la différence n'est pas si grande. Nous approchons du parc, la foule devient plus dense, la porte est décorée de verdure et le mot *welcome* se détache en lettres fleuries. Nous n'avons pas de cartes. Néanmoins, nous nous approchons ; aussitôt deux gardes à cheval nous précèdent pour écarter la foule ; le peuple, nous prenant pour des Italiens, nous acclame ; voici pour nous le moment critique : à la grille, on nous demande nos cartes. Je réponds en anglais : « Nous n'en avons pas ; mais nous sommes journalistes. — Anglais? — Français. » A ces mots, je vois mon Japonais cligner de l'œil et converser avec un autre personnage, comme lui empêtré dans une redingote. Je pensais en moi-même : nous allons être joliment priés de rebrousser chemin ; l'effet sera désastreux ; aux acclamations de la multitude, vont succéder les huées. Mais, très aimablement, on nous laisse entrer : sans doute a-t-on voulu dans cette circonstance solennelle, après une victoire retentissante, se montrer généreux pour les alliés de l'ennemi.

Là-bas se dresse une vaste tente ; il doit s'y passer quelque chose d'intéressant ; nous nous dirigeons de ce côté. C'était une lutte de soumos (nom des lutteurs japonais) : des dos énormes surgissent, des paquets de chair s'enlacent ; chacun dans le public crie le nom de son favori. Hitachiyama se laisse pousser hors du cercle ; Umégatani est vainqueur. Nous sortons et voyons plus loin de petites baraques de toile où en échange d'un ticket (malheureusement, malgré notre qualité d'intrus de faveur, nous en étions dépourvus) on remettait à chaque invité un dîner japonais enfermé dans une jolie boîte entourée du *fourouski* national[1]. Dans toutes les fêtes

1. Sorte de petite pièce d'étoffe, soit en toile, soit en crépon, avec laquelle on fait les paquets, d'un usage très répandu au Japon.

officielles, ce que les Japonais apprécient le plus (voilez-vous la face ! anciens samouraïs !) ce sont les victuailles ! J'en fus témoin à la fête des chrysanthèmes au palais impérial : tous les hauts de forme et les képis étaient transformés en garde-manger ou en seaux à champagne.

Soudain, mon ami et moi, nous sursautons : un bruit d'enfer, des milliers de pétards disposés tout autour du parc éclatent ; la foule excitée par cette odeur de poudre tressaille et se sent une âme guerrière... Je rentre à la maison et, pendant toute la soirée, j'entends dans la rue les cris de joie des enfants émerveillés par le feu d'artifice.

20 février.

Cet après-midi, je suis allé visiter l'école primaire attachée à l'École normale supérieure. Le directeur qui m'accompagne me fait entrer dans une salle : « Ici, me dit-il, se fait un cours d'arithmétique. » Mais, aujourd'hui, la guerre passe avant tout : en guise de système métrique, le professeur essayait de faire comprendre à ces bambins de huit ans le mécanisme et la marche d'une torpille. Pour rendre l'explication plus claire, il avait dessiné au tableau des cuirassés imposants et des torpilles rebondies.

Je quitte la salle et visite le cours de dessin. Sujet donné aux élèves : « la bataille de Port-Arthur. » Les enfants laissaient libre cours à leur imagination, et les dessins, malgré leur naïveté, étaient vraiment réussis. L'un d'eux même me rappelait assez un dessin qui m'avait amusé la veille à l'étalage d'une librairie : Alexeieff venait, après le désastre naval, passer la revue de la flotte et on lui présentait un appareil de scaphandrier.

Les Japonaises, en ce moment, sont très occupées : elles brodent des gilets aux frères ou parents qui partent pour la guerre. Ce gilet enchanté a la vertu de protéger contre les balles ; mais, pour qu'il soit efficace, il faut que mille mains de femmes aient contribué à le faire. Aussi, dans les rues, les brodeuses arrêtent-elles les passantes, demandant à chacune de vouloir bien faire un point à leur ouvrage, et tous les petits doigts s'empressent.

21 février.

Il fait un temps si beau que l'on ne pense plus à la guerre. Après le déjeuner, je dis à mon kouroumaya de me conduire au parc d'Ouéno. J'aime ce parc pour sa grande allée bordée de cerisiers, pour ses temples discrets, pour sa foule plus distinguée que celle d'Asakusa. J'entre un moment au Musée; quel n'est pas mon étonnement de découvrir, au milieu de tableaux ridicules par leur laideur, des Monnet et des Lebourg! Je visite en sortant le jardin zoologique; c'est toujours un plaisir pour moi de voir les petits enfants japonais qui, effrayés, serrent de leurs petites mains la manche de leurs mères. C'est le gros ours sibérien qui aujourd'hui attire l'attention; c'est l'ours du jour; étouffera-t-il dans ses bras puissants tous les enfants du Japon?

Avant de rentrer chez moi, je passe devant la statue de Saïgo qui me paraît toujours aussi laide; vraiment tous leurs héros statufiés à la moderne ne sont pas réussis. A mes pieds, la ville s'étend au loin, infinie; des centaines de Japonais de toutes classes sont là accoudés sur la balustrade. Pendant des heures, ils restent là, contemplant leur capitale; ils écoutent la grande voix de Tokio qui leur parle, et ils sont plus confiants dans l'avenir.

Ce soir, je suis allé dîner au restaurant Kirakou; les *geishas* arrivent souriantes; leurs petits pieds blancs glissent sur les *tatamis* (les nattes qui remplacent nos parquets). Après les salutations d'usage, nous commençons à bavarder; je demande à ces petites personnes leurs impressions sur la guerre. Une petite de quatorze ans me répond qu'elle déteste la guerre « parce qu'il y a trop de morts ». Une autre, un peu plus âgée, sort de sa ceinture un plan détaillé de la bataille de Port-Arthur; c'est une *geisha* stratégiste. « C'est dit-elle, un officier que nous avions à loger qui m'a dessiné et expliqué ce plan ». Petites *geishas* de Shimbashi, votre cœur se laisse attendrir par ceux qui partent pour la guerre; mais il paraît que vos sœurs de Kioto ont le cœur bien moins sensible; c'est un officier, que vous connaissez, qui m'a fait cette confidence.

25 février.

Les journaux de ce matin rapportent les paroles de Wirenius avant son départ de Bizerte : « La politique russe tend à faire de Vladivostock et de Port-Arthur les deux arsenaux les plus formidables de l'empire; ce projet sera complètement réalisé avant la fin de 1905 ». L'amiral, ajoutent les gazettes, doit avoir maintenant quelques doutes.

Les officiers japonais sont dans la joie; un décret les a autorisés à prendre des lames anciennes pour les faire monter en sabres de campagne. On ne peut se figurer combien ce décret est populaire. Pour un officier, ce sabre ancien n'est pas une lame ordinaire. Il croit emporter avec elle l'âme du vieux Japon.

26 février.

Ce matin, le bruit court que des navires japonais ont été coulés près de Port-Arthur; les *Kamis* (dieux nationaux) sommeillent donc. J'attends que la nouvelle soit confirmée ou démentie. Après l'incident de Djibouti réglé, le *Jiji* s'empressa de donner à la France quelques sentencieux conseils de prudence. « La France a correctement agi ; aussi le Japon saura-t-il oublier certaines actions passées. » D'une manière générale, le ton de la presse japonaise à l'égard de la France est très correct : aucun article haineux ni même hostile n'a paru contre nous. Seul, le *Japan Mail*, journal écrit en anglais et dirigé par le capitaine anglais Brinkley, se montre venimeux; il ne perd jamais une occasion d'exciter les Japonais contre la France et se fait avec joie l'écho et le commentateur complaisant de nouvelles le plus souvent fausses; il est curieux de voir cet Anglais plus violemment nationaliste, dans le mauvais sens du mot, que les Japonais eux-mêmes.

27 février.

Ce matin, je vois que ces navires japonais coulés près de Port-Arthur n'étaient que des transports amenés par les Japonais eux-mêmes avec l'intention d'obstruer l'entrée du

port. Dans un autre journal, le *Yomi-Ouri*, je me fais traduire un interview de moi : je ne croyais pas avoir employé dans cette conversation d'aussi brillantes images.

Ce soir, vers cinq heures, j'étais chez moi avec quelques amis; nous examinions des *kakémonos*; tout d'un coup, j'entends la maison craquer, puis remuer : c'était un tremblement de terre. Je me précipite sur la lampe; un de mes amis maintient le poêle à pétrole; nous attendons. La secousse passée, je vais voir si, dans les autres pièces, rien de fâcheux ne s'est produit. Dans la salle à manger, je trouve mon cuisinier assis par terre, une lampe entre les jambes; cette prudence me plaît : de cette façon, ne pouvaient tomber ni l'homme ni la lampe. J'écoute pendant quelques minutes : la cloche d'incendie reste silencieuse; tout est bien. Après le dîner, j'ai reçu le premier numéro d'une publication japonaise, écrite en anglais sur la guerre : *The Russo-Japanese war*. La préface n'est pas banale, le rédacteur en chef, s'adressant au public, écrit : « Nos lecteurs s'étonneront peut-être de voir le mot russe placé avant le mot japonais; simple politesse du vainqueur à l'égard du vaincu. Presque toujours, nous l'avons remarqué dans les dernières guerres, le nom du vaincu fut placé le premier; on dit « la guerre Franco-allemande, la guerre Gréco-turque, la guerre Hispano-américaine. »

Dimanche 28 février.

On apprend, ce matin, que la tentative pour bloquer l'entrée de Port-Arthur n'a pas très bien réussi; les vapeurs ont sombré trop tôt. Dans l'après-midi, je vais dire adieu à l'un de mes amis qui, lieutenant de réserve, doit partir dans quelques jours. Je le trouve très occupé à préparer son sac et faire ses paquets. Sa jeune femme, à peine âgée de dix-sept ans, l'aide; ses deux bébés sont là, gentils et souriants. D'ailleurs, tout le monde me sourit; mais je commence à connaître la valeur de ce sourire, pure marque de politesse et de courtoisie. Malgré la tristesse et le désarroi du moment, le thé nous est gracieusement offert. Depuis quelques minutes, nous causions, mon ami et moi, de la guerre, de son départ, du Yalou encore gelé, quand la porte glisse,

et la jeune femme apparaît de nouveau apportant à son mari deux petits poignards. Nous les examinons ; j'admire la mince lame irisée qui sort du fourreau de bois blanc. Le manche est, lui aussi, en bois blanc, comme celui de tous les sabres de prix : pour un Japonais, une bonne lame n'a pas besoin de parure.

A voir entre ces mains si frêles et si fines ces joujoux de mort, je comprends combien puissante est l'éducation japonaise, qui fait qu'une enfant de dix-sept ans apporte à son mari, sans émotion apparente, un poignard qui lui servira surtout à s'ouvrir le ventre s'il est fait prisonnier. Il fait son choix, et, du même pas léger, elle s'en va, silencieuse, reporter l'autre au marchand.

Pauvres petites Japonaises, comme je vous plains ! Nombreuses seront les veuves, si jeunes, qui pourront répéter la poésie célèbre : « En me levant, en me couchant, combien cette moustiquaire me paraît triste ! »

29 février.

Aujourd'hui pas de nouvelles ; la censure commence à être bien organisée. Je veux envoyer une dépêche à ma mère avec le mot *bien* pour lui dire que je suis en bonne santé ; mais ce mot, comment l'expliquer? Sa simplicité même doit cacher un mystère ; je suis obligé de garder ma dépêche. Je n'ai pas à me plaindre, quand je pense à certains correspondants de journaux qui chaque jour envoyaient consciencieusement des dépêches que la poste, chaque jour, acceptait et gardait non moins consciencieusement. Lorsqu'ils s'en aperçurent, ce fut tout juste si l'on consentit à leur rendre la somme déboursée. Mes lettres arrivent pourtant intactes ; l'on ne me soupçonne pas trop d'être un espion russe ; pourtant, l'autre soir, lorsque j'ai prié mon kouroumaya de me mener à la légation de Russie, habitée maintenant par un interprète de notre légation, mon homme m'a jeté un regard soupçonneux.

Le service des trains, ce qui est tout naturel, se trouve un peu désorganisé. Il faut entendre les Européens s'écrier « qu'on ne peut plus aller à Kobé ; seulement deux trains par jour ; plus de wagons-lits, plus de wagons-restaurants !

quel service ! » Ce pays en état de guerre devrait se préoccuper évidemment d'assurer aux Européens des wagons-lits et des wagons restaurants, avant de songer au transport de ses troupes.

En rentrant chez moi, je trouve ma maison envahie par des Japonais ; ce sont les principaux commerçants et propriétaires de mon quartier qui se sont réunis et ont ouvert une souscription pour venir en aide aux familles des soldats partis. Ils me demandent de bien vouloir souscrire. Ce sont mes voisins ; je leur donne cinq yens ; ils se prosternent jusqu'à terre. En ce moment, la misère ne se fait pas trop sentir; pourtant une personne très digne de foi m'a raconté un fait horrible : un traîneur de kourouma avait été appelé comme soldat; veuf et père de deux enfants, il voulut les confier à des voisins ; mais comme déjà, chacun d'eux avait accepté la garde de deux ou trois enfants, ce malheureux ne trouva personne qui voulut se charger de ses petits ; alors il les tua et partit pour la guerre. Nous, Européens, nous ne pouvons admettre que ce malheureux aimait ses enfants : c'est une erreur ; il pouvait très bien les adorer, et ce père jugé du point de vue japonais est presque un héros ; il sacrifie ses enfants à la patrie, comme le Japonais d'autrefois sacrifiait sans hésitation son propre enfant pour sauver la vie au fils de son seigneur.

Les journaux russes de ce matin annoncent l'envoi en Mandchourie du général Kouropatkine, « Kuropatukinu » comme prononcent les Japonais, mais leur manière d'écrire ce nom est encore plus étrange : dans Kouropatkine se trouvent le mot *kuroï* qui veut dire en japonais *noir* et le mot *hato* qui signifie *pigeon* : et voilà le nom du général *noir pigeon*.

J'ai eu, cet après-midi, une conversation intéressante avec un professeur de l'Université ; je lui parlais de l'éventualité d'une guerre civile : « Erreur, me dit-il : au Japon, une guerre civile ne peut prendre naissance dans le peuple ; seule, une guerre civile entre clans pourrait éclater; mais les haines d'antan sont oubliées, et ce matin justement j'ai vu dans les journaux que le marquis Tokoungawa, le chef de l'ancien clan de Mito, a mis à la disposition de la Banque du Japon toute la monnaie d'or et de billon qui avait été gardée par sa

famille depuis plusieurs générations, et le même journal annonçait que le prince Shimazou, chef de l'ancien clan de Satsouma, se propose de faire le même sacrifice ; autrefois, ces deux clans n'étaient pas précisément alliés ; aussi ce fait me paraît très significatif. »

Avec cet ami, nous sommes allés faire une promenade dans Ginza, la seule rue de Tokio qui soit bordée de trottoirs. Je me suis arrêté longuement aux devantures des marchands d'estampes ; on y voit des dessins vraiment extraordinaires ; par exemple des bateaux russes, que nous savons être encore à flot, sont représentés s'enfonçant majestueusement dans la mer. Les marchands de montres sont dans la joie : presque tous les soldats ont reçu, comme cadeaux de départ, des montres-bracelets. Les photographes aussi ont fort à faire ; tous ces héros futurs, par groupe de trois ou quatre, entrent chez les photographes, en se tenant la main.

1er mars.

On vient d'arrêter deux rédacteurs du *Ni-rokou* ; on les accuse d'être des espions. Je ne vois pas bien quels documents précieux ou seulement utiles ils ont pu vendre aux Russes. Ce journal se complaît surtout dans les petits scandales ; les lecteurs japonais sont ravis de connaître les détails intimes de la vie privée des personnages en vue. La presse, assez couramment, pratique le chantage ; mais les journalistes s'adressent surtout à leurs compatriotes : quelquefois, cependant, ils s'en prennent aux Européens. Un étranger, résidant depuis de longues années au Japon, reçoit un jour la visite d'un rédacteur japonais. Notre homme, après les aimables salutions d'usage, lui donne communication d'un article qu'il va faire paraître : racontars et calomnies sur la femme de l'Européen. Le mari, très au courant des mœurs japonaises, ne s'émeut pas pour si peu : « Tout cela, dit-il, est parfaitement vrai, mais très incomplet. J'ai un supplément d'information à vous offrir : je viens de couper ma femme en petits morceaux ; ils sont là dans ce placard ; voulez-vous les voir ? »

Le ministre d'Angleterre lui-même fut la victime des jour-

nalistes; ils dépassèrent d'ailleurs tellement la mesure que le gouvernement japonais intima l'ordre au médisant journal de cesser. Dans le numéro qui suivit, note de la rédaction : « Par ordre, nous arrêtons cette série de révélations si intéressantes. »

En ce moment, la guerre est un dérivatif à ces méchancetés. Les journalistes sont occupés à interviewer les correspondants de guerre étrangers; ce n'est pas une mince besogne, car ceux-ci arrivent toujours plus nombreux de tous les coins du monde. On les voit partout; ils cherchent à obtenir quelques nouvelles de la guerre dans les ministères et surtout au fameux bureau dit « de renseignements ». Là, comme ailleurs, on est très discret, et les dépêches communiquées parlent encore et toujours de la bataille de Port-Arthur. Il est vrai que si les autorités japonaises se montrent avares de renseignements, en revanche, on prodigue aux journalistes fêtes et banquets. Cela ne les contente pas et l'on dit que l'un des correspondants, désespéré de la pénurie des nouvelles, a tenté de se suicider : ses collègues auraient enfin à télégraphier une dépêche du jour! Pour s'occuper, nos gens circulent dans les rues de Tokio, toujours habillés de costumes guerriers, toujours sur le point de partir pour le « front ». Ils en sont encore loin; le gouvernement japonais mettra, je pense, une sage lenteur à transporter en Corée ces témoins indiscrets et encombrants.

2 mars.

Rien de nouveau : cette guerre devient banale.

C'est demain la « fête des filles », appelée aussi la « fête des poupées ». Dans chaque maison, on sort de leurs boîtes toutes les poupées de famille conservées précieusement depuis plusieurs générations; on les place sur une sorte d'étagère, et les petites filles ont le droit de les admirer, de les prendre même, de leur donner la vie pendant un jour ou deux. Ces poupées, types des modes anciennes, sont des merveilles de goût et de finesse, dans certaines familles; on en voit qui ont trois et même quatre cents ans d'existence.

Entre Nihonbashi et Kyobashi, deux ponts célèbres de Tokio,

depuis quelques jours déjà, les marchands de poupées ont installé leurs boutiques ; leurs nouveautés serviront à enrichir les collections. On y trouve des personnages de tous les genres et de tous les prix, car les enfants des pauvres ont aussi leur fête des poupées. Mais, cette année, on a dit aux enfants : « Soyons économes à cause de la guerre ! » Les petites Japonaises ont compris ; elles passent devant les étalages, curieuses, sans convoitise apparente, n'osant rien demander. Au fond, leurs petites cervelles doivent maudire cette guerre ; mais, sans doute, elles se consolent en pensant que demain, elles auront du moins la joie de revoir les poupées anciennes, en buvant un peu de saké blanc.

CHARLES LAURENT

LA CULTURE DE LA VOIX

Si l'éducation et l'instruction remplissaient bien leur rôle, qui est de nous faire connaître et aimer la vie, nos diverses facultés et aptitudes seraient toutes rationnellement cultivées. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. Que chacun de nous jette un regard en arrière sur l'éducation et sur l'instruction qu'il a reçues, et il reconnaîtra que ses dons naturels, ses instincts, les caractères actifs de sa personnalité biologique ont été négligés, laissés à eux-mêmes sans culture, quand ils n'étaient pas sacrifiés au profit d'acquisitions et de déformations artificielles, les unes inutiles ou caduques, le plus grand nombre contraires aux intérêts vitaux de l'individu, de la société et de l'espèce.

Nous avons été scolarisés, comme l'ouvrier est industrialisé; mais à aucun moment, sauf en de rares exceptions, nous n'avons été cultivés dans nos aptitudes naturelles. Quand j'évoque dans mon souvenir mes camarades d'enfance, il me semble que nous étions comme des plantes diverses auxquelles un jardinier stupide imposerait, à toutes indifféremment, la même culture, la même ration d'eau et de soleil! Aucun de nous n'a donné tout ce qu'il aurait dû, et beaucoup n'ont rien donné. On nous défendait de loucher, parce que c'est vilain et que les parents craignent les convulsions; mais qui s'est occupé de notre vision pour la cultiver? Qui a guidé

notre appréciation des formes, des distances, des directions, des vitesses, des valeurs, des tonalités? Et nos autres sens, et même notre intelligence, notre raisonnement et notre imagination, et toutes nos réactions sensitives et psychiques? Il semble que nos éducateurs aient toujours considéré que c'étaient là des dons qui devaient se développer sans culture, que la vie n'était pas une chose qui valût qu'on l'apprît, et que les aptitudes biologiques méritaient moins d'être dressées que les aptitudes professionnelles.

Aussi lorsque, pour une carrière décidée, nous avons à nous servir spécialement d'une de nos facultés, le plus souvent tout est à apprendre, rien n'est prêt. Au sortir de l'école, il faut commencer, quand on en a le temps ou le goût, à se chercher soi-même; on se trouve alors désarmé, mal parti, mal défini. Dans toute voie, dans toute vocation, nous sommes des conscrits. Chaque carrière est, pour cette raison, bientôt encombrée de traînards, d'incapables, de surmenés et d'invalides.

*
* *

C'est de notre voix surtout qu'il en est ainsi; on peut dire que jamais elle n'a été cultivée : elle a poussé toute seule, comme elle a pu. La voix, une bonne voix moyenne, est un des attributs normaux de toute personne bien portante et bien constituée. Dans la vie courante, nous avons tous beaucoup à nous servir de notre voix; dans une foule de professions, elle est d'un usage tout spécial; dans certaines même, toute la carrière repose sur les qualités et la solidité de la voix. Il serait donc bon que nos facultés vocales eussent été développées, éduquées en même temps que nos autres aptitudes physiques et intellectuelles. A quel moment s'en est-on préoccupé? Tous les ans, avant les vacances, les laryngologistes voient venir à eux des chanteurs, des acteurs fatigués de leur saison et anxieux des tournées projetées, des élèves du Conservatoire usés par le concours, des prédicateurs, des avocats, des officiers, des professeurs. Tous souffrent du même mal, demandent le même remède. Leur voix, au lieu de se développer par l'exercice, en a souffert. Comment combattre le surmenage et l'usure professionnelle?

Tous expient la même faute, celle d'avoir exploité d'une façon antinaturelle la fonction si naturelle de la parole et du chant. Je ne parle pas, bien entendu, des maladies du larynx qui, d'ailleurs, seraient rares si l'organe restait livré à lui-même, au lieu d'être si malencontreusement exposé et contrarié. Je ne parle pas davantage des sujets que la faiblesse naturelle de leur voix devait écarter des professions vocales. J'entends ceux qui, très nombreux, possédaient une bonne voix, une voix normale, et la perdent plus ou moins rapidement par le surmenage et le malmenage professionnels.

Dans l'antiquité, les orateurs, appelés à parler en plein air à d'immenses assemblées, apprenaient à *vociférer*, au sens ancien et exact du mot, c'est-à-dire à *porter la voix*. Aujourd'hui, nos chanteurs apprennent à pousser la voix, à vociférer au sens moderne, à hurler d'une grosse voix qui porte peu. Et cette chose fondamentale dans l'art vocal est réellement mal enseignée; très peu d'acteurs savent parler dans la salle : ils ne savent que crier sur la scène. Les divers procédés de culture de la voix ne sont rien moins que satisfaisants, et, dans bien des cas, pour beaucoup d'apprentis chanteurs, mieux vaudrait peut-être que jamais on ne se fût occupé de diriger leur voix : ils l'auraient gardée.

Pourtant, il est hors de doute qu'il existe des moyens simples de développer et d'embellir la voix; mais il est malheureusement aussi certain que ces moyens sont peu employés, car peu de voix survivent et gagnent à l'enseignement du chant, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Un des meilleurs maîtres de chant du siècle dernier, Stephen de la Madelaine, qui chanta sous Charles X, formulait contre l'impéritie des professeurs les plus dures critiques, que nous osons à peine émettre, nous médecins, quand nous avons à réparer tant bien que mal les voix ruinées par l'enseignement.

On se sent, écrivait-il, frappé de découragement quand on examine l'état actuel de l'enseignement du chant en France. Le mal est partout : il est profond, enraciné; ceux qui le font et qui en bénéficient jouissent doucement, en paix avec le monde et avec eux-mêmes, du fruit de leur détestable charlatanisme; ceux qui en sont victimes s'endorment et se complaisent, en quelque sorte, dans leur aveuglement. De part et d'autre, l'amour-propre fait des merveilles...

La vocale se perd, et il faut cependant qu'une voix s'élève pour le crier bien haut à ceux qui sont les dépositaires des intérêts de l'art, aux familles qu'on trompe, aux maîtres ignorants qui croient leur supercherie fort innocente parce qu'elle les fait vivre sans tuer personne.

Ces prédictions sinistres se réalisent chaque jour. On ne sait plus, en général, cultiver les voix. Et non seulement on ne sait plus les développer, mais il semble qu'on ne sache plus même les conserver, car il s'en perd chaque jour plus qu'il ne s'en forme. Les qualités les plus naturelles de la voix, celles auxquelles il serait si facile de ne pas toucher, sont annihilées par l'enseignement avec une réelle férocité. Tout le monde ne peut savoir cultiver et entraîner une voix de qualité; mais garder aux moindres voix leurs quelques caractères de validité, est-ce réellement si difficile?

Une voix bien placée, et surtout bien sortie, outre qu'elle remplit mieux toutes les exigences lyriques et scéniques, est aussi la plus naturelle et la plus sûre, la plus solide des voix. Or, de telles voix sont rares. J'en connais quelques-unes sur nos scènes parisiennes, une seule au Conservatoire; nos scènes lyriques en sont presque totalement dépourvues. Paris n'a pu, récemment, fournir un bon ténor de rechange pour le *Crépuscule des Dieux,* pour *Tristan,* pour la *Damnation de Faust.* L'ancien répertoire classique, qui exigeait de belles voix et les faisait valoir, n'est plus chanté; le moderne n'a comme interprétation qu'un assez mauvais ordinaire. La plus belle voix de nos théâtres, dans *Orphée*, exaspérait par un manque absolu de tact artistique. Les quelques voix de réelle valeur qu'a pu connaître notre génération se dessèchent et tombent, comme des feuilles mortes, après quelques années d'Opéra, ou s'envolent vers les Amériques. Qui peut se flatter d'avoir entendu dans le quatuor de la *Neuvième Symphonie* quatre, trois ou même deux belles voix? Les chœurs de l'Opéra sont une abomination. Allons-nous d'ailleurs maintenant aux concerts, aux théâtres avec l'idée que nous entendrons une ou plusieurs belles voix, un ou plusieurs bons chanteurs? Nous n'y pensons même plus. Nous allons voir telle pièce, entendre telle musique, heureux si l'exécution n'en est pas trop défectueuse.

Et que sera-ce demain, à en juger par les derniers concours du Conservatoire ?

Et pourtant les belles voix sont payées extrêmement cher sur le marché international. L'offre et la demande de voix sont énormes; mais entre l'offre et la demande, un terrible intermédiaire est embusqué, l'enseignement actuel du chant. Il y a une infinité d'apprentis chanteurs; mais il y a aussi beaucoup de professeurs, — privés et publics, — presque tous chanteurs invalidés par l'enseignement dont ils perpétuent les méfaits. Le professeur privé a un intérêt direct à accueillir tous les élèves et à leur trouver une voix qui vaille la peine d'être cultivée. Tous ceux qui chantent et apprennent à chanter n'ont pas forcément une jolie voix; mais tous ceux qui apprennent l'escrime ou la gymnastique ne sont pas non plus pour cela forcément des athlètes. Néanmoins nous n'admettrions pas qu'après six mois, un an de gymnastique, notre force et notre habileté ne se fussent pas accrues dans une sensible proportion. Or, en six mois d'études, il y a certainement au moins autant de voix fatiguées, tronquées, déplacées ou éteintes qu'il y en a de développées, de fortifiées, d'embellies.

A côté de l'enseignement privé qui accueille toutes les voix, l'enseignement officiel fait une sélection. En théorie, nous pouvons admettre que toutes les voix admises à entrer au Conservatoire dans les classes lyriques sont des voix de qualité. En théorie encore, il nous faut supposer que, parmi les voix introduites dans le sanctuaire, les meilleures seules sont admises à concourir, et que, parmi celles-ci, les meilleures sont récompensées. Or, que vaut un prix de chant ou d'opéra au Conservatoire? Peu de chose en théorie, moins encore en réalité. Et combien de voix sont restées en route, combien ont cédé après six mois d'études, combien ont été tuées par tel morceau de concours mal choisi, mal étudié!

Il est possible qu'un professeur de gymnastique, par négligence, laisse son élève se casser un bras ou une jambe; mais il est inadmissible qu'un professeur, par une maladresse systématique, ne puisse rien tirer de toute une classe, ou qu'après un ou deux ans d'études, on retrouve bien moins de voix qu'on ne lui en a confié. Un bon nombre des élèves qui quittent le Conservatoire n'auraient plus assez de voix

pour y rentrer. C'est que les professeurs de chant, là et ailleurs, font appel, pour former ou pour corriger les voix, aux procédés les plus antiphysiologiques, les plus absurdes, s'autorisant d'une théorie incohérente par elle-même ou mal interprétée. Bien des maîtres ne connaissent qu'une façon de chanter, la leur, dont ils ont été souvent les premières victimes. Il faut que tous y passent. On retrouve pendant quelque temps les défauts du maître dans la voix de l'élève, puis on ne retrouve plus ni la voix ni l'élève; mais le maître est toujours là.

*
* *

Le chant est pourtant un exercice physiologique excellent; le médecin devrait pouvoir le conseiller en toute sécurité, comme toute autre gymnastique, pour développer l'organe et la fonction. Quel médecin l'oserait? Voici des parents qui le consultent au sujet de leur fille. Elle a dix-sept à dix-huit ans, une voix assez gentille; doit-on lui laisser apprendre le chant? n'est-il pas trop tôt? est-ce bien sans danger? Le médecin examinera, écoutera, auscultera, interrogera les appareils de la respiration et de la phonation, il verra respirer et entendra chanter, il scrutera les cordes vocales; s'il ne trouve aucune tare, aucun vice fonctionnel incompatible soit avec la carrière lyrique, soit avec le simple exercice du chant, il autorisera les leçons de chant et les recommandera même comme étant reconnues, et depuis longtemps, propres à développer l'appareil respiratoire et à le préserver d'une foule d'affections. — Mais il fera aussitôt les plus expresses réserves.

« Confiez votre fille à un professeur qui sache tenir compte *de son âge, de son sexe et de ses moyens vocaux,* et alors le chant est le meilleur des exercices; sinon, c'est un véritable danger. — Connaissez-vous un tel professeur? » — Ici le médecin est embarrassé; il n'en connaît pas beaucoup, et le choix est délicat. Il se sauve par les généralités : « Prenez avant tout un professeur qui ait une belle voix et qui chante bien; car c'est une piètre recommandation pour celui qui enseigne le chant et le développement de la voix que de n'avoir pu garder la sienne; donnez à votre fille un professeur-femme, car il faut tenir compte de la désastreuse théorie qui

a tué tant de voix en préconisant la respiration abdominale, et, comme ce mode de respiration est encore plus irrationnel et pénible chez la femme que chez l'homme, l'élève y échappera peut-être plus facilement avec un professeur féminin. Pour les mêmes raisons, choisissez-lui un professeur qui ait le même genre de voix qu'elle. » — Dans sa *Physiologie du chant*, Stephen de la Madelaine fait ressortir l'opportunité de confier chaque genre de voix à des professeurs munis d'organes de même nature que ceux des élèves :

Tout le monde a compris qu'une basse-taille devait être plus propre à enseigner par de bons et fréquents exemples comment s'obtient tel effet naturel à ces sortes de voix. Tous les instrumentistes sentent que, par la même raison qu'on ne prenait pas un professeur de clarinette pour enseigner le hautbois, on devait tout naturellement choisir un ténor pour instruire les ténors... Un habitant des îles Marquises qu'on rendrait juge de la chose, croirait, dans son bon sens naturel, qu'il n'y a rien à répondre à des inductions si saisissantes ; il croirait que, dans les écoles publiques où il y a des maîtres doués de différents organes (sans parler de ceux qui n'en ont point du tout), ce triage serait facile à faire ; il croirait que, dans les familles qui sont libres de choisir le maître qui leur convient, ce choix se ferait d'après les mêmes raisons. En cela, ce sauvage raisonnerait comme un véritable enfant de la nature. A Paris, nous ne raisonnons pas. Le tran-tran existe, nous le suivons ; d'ailleurs, il y a des droits acquis, il faut les respecter. C'est ainsi qu'on sacrifie les intérêts sacrés de l'art à l'intérêt particulier de quelques artistes.

Ajoutons qu'on y sacrifie en plus les intérêts particuliers de centaines d'élèves tous les ans. Un professeur de chant aura quelque peine à accepter l'idée qu'on ne doive lui confier que des voix du genre de la sienne, d'abord parce que, bien souvent, il n'en a pas, ou guère, et ensuite parce que cela réduit énormément le cercle de son enseignement. Je suis loin de prétendre que tel professeur ne pourra pas donner de très bons conseils à des élèves de voix très diverses, mais il est prudent, de la part d'un élève, de ne confier sa voix qu'au maître qui a montré qu'il savait garder la sienne, ou tout au moins celle des autres. Or, je le répète, de tels maîtres sont rares, très rares.

Le naturel des îles Marquises, dont il est parlé plus haut,

en saurait peut-être, sur ce point, plus que bien des professeurs de chant. Demandez à ce sauvage comment il respire. Il vous répondra tout naturellement que c'est *de la poitrine*. Posez la même question à la jeune élève du maître, quand vous la reverrez; elle se hâtera d'attester qu'elle respire d'ici, du ventre, que son professeur, madame Une Telle, élève d'Un Tel, y tient énormément; qu'elle entraîne ses élèves à ne respirer de la poitrine ni en hauteur, ni en largeur; que toutes respirent de la taille et du ventre; que la dame conseille pour cela tel corset, etc. Je connais une jeune fille à qui son professeur recommande de s'exercer, au lit, à ne respirer que du ventre, sur lequel elle doit placer un *Bottin* destiné à en forcer les fluctuations; cette jeune chanteuse, après des mois d'exercices, n'y parvient qu'à peine, et elle a pourtant sacrifié à cette absurde doctrine une partie de sa voix.

Le sauvage s'étonnerait qu'ayant à dilater la poitrine, on s'attache à le faire exclusivement au détriment du ventre et des organes qu'il renferme, alors qu'il y a tant de place au dessus : si les organes abdominaux sont refoulés pendant l'inspiration, il y a vraisemblablement quelque inconvénient à exagérer leur abaissement; la dilatation du thorax doit se faire en tous sens, dans l'air libre, autant que le permettent les côtes. Mais en Europe, en France, à Paris, un nombre considérable de professeurs de chant font de la respiration diaphragmatique, abdominale, la seule rationnelle, la seule naturelle, quelque peine qu'on doive se donner pour l'acquérir; ils proscrivent énergiquement la respiration thoracique.

Sans doute le diaphragme joue un rôle considérable dans la respiration; nul ne songe à le nier. Mais son action ne peut impunément dépasser certaines limites. Il y a longtemps que de bons esprits ont fait observer que, de l'intronisation de ce mode forcé de respiration, date, en France et en Italie, la disparition si rapide des voix qui passent par l'enseignement officiel et privé. Mais cette constatation si facile ne gêne pas nos professeurs. S'inspirant d'une physiologie singulière et s'appuyant sur les apparences plus que sur une analyse sérieuse des phénomènes, ils ont formulé leur doctrine draconienne, dont les effets meurtriers se font sentir à tout le monde, sauf à eux.

Il y a pis. Certains professent que ce mode de respiration doit être adopté par les élèves des deux sexes, car il n'y a au point de vue respiratoire, pensent-ils et écrivent-ils, qu'une seule différence entre l'homme et la femme, c'est... le corset. Voilà ce qui s'enseigne à Paris. Notre sauvage ignore l'usage du corset et les dangers de son emploi abusif et maladroit; mais il a remarqué entre l'homme et la femme un caractère différentiel bien plus important, même au point de vue respiratoire, c'est l'aptitude à la gestation. Les femmes de son pays, sans avoir jamais porté de corset, n'ont pas pour cela un thorax d'homme, et peut-être en est-il de même chez nous. Dans l'anatomie de la petite fille, la grossesse est déjà prévue; de bonne heure, la liberté précoce de sa taille dégage le thorax de l'abdomen. Tandis que l'homme peut sans grand inconvénient respirer, en quelque mesure, de tout le tronc, la jeune fille respire le plus possible au-dessus de la taille; elle élève et dilate plus son thorax, et quand l'âge de la puberté apparaît, sa trachée et son larynx restent suspendus, si je puis ainsi parler, *une octave* au-dessus de ceux de l'homme. Elle gardera le diapason de l'enfance, non pas à cause du corset, comme le pourraient croire certains professeurs, mais par adaptation de l'appareil de la respiration et de la phonation aux nécessités maternelles.

Toute action exagérée sur les organes abdominaux est bien plus désastreuse chez la femme que chez l'homme. Sous la pression exagérée du soufflet diaphragmatique, le foie s'abaisse, les reins se détachent et flottent, la rate et l'estomac lui-même s'étirent, les ptoses viscérales apparaissent avec leurs inconvénients; de plus, la masse intestinale, refoulée, pèse sur la matrice et sur ses annexes, les incline, les incurve, les tord, trouble leur circulation et favorise leur chute. Les dangers de la respiration diaphragmatique auraient dû frapper les professeurs qui la préconisent : leur absurde entêtement dans cette voie déplorable est incompréhensible, surtout si l'on songe avec quelle rapidité les moyens vocaux s'altèrent quand on les contrarie systématiquement et quand on trouble l'équilibre des fonctions viscérales et génitales, si étroitement liées à l'exercice de la voix et du chant. Les professeurs ont été, reconnaissons-le, engagés dans cette voie

par certains physiologistes. Leur expérience journalière et le mal même qu'ils se donnent, et surtout le mal qu'ils donnent à leurs élèves auraient dû pourtant les éclairer ; mais ils croient sincèrement avoir pour eux la physiologie et la tradition, et nous ne pouvons leur en vouloir.

Faites maintenant chanter la jeune élève après quelques mois de leçons. Sa respiration, qui était simple, libre et franche avant les leçons de chant, est devenue nerveuse, gauche, voulue et gênée. L'allure respiratoire est rompue, le souffle est systématique et toujours maladroit, mal tenu et sans plasticité. Certains maîtres font étendre leurs élèves à terre, recouvrent le ventre et la poitrine d'objets pesants ; d'autres leur contiennent le thorax pour l'empêcher de se dilater ; celui-ci fait prendre, à l'inspiration, le plus d'air possible, la poitrine est dilatée à l'extrême, le chanteur retient tout cet air sous pression, luttant contre l'élasticité des parois thoraciques qui cherchent à se débarrasser de cette gêne, et contre l'effort réflexe de l'expiration qu'il faut modérer ; et toute cette masse d'air cherche son issue par la glotte qui doit, d'une part, résister à cette pression, et, d'autre part, moduler des sons ! Elle ne s'en tire que par le chevrotement, c'est-à-dire par l'échappement intermittent de l'air sous pression.

*
* *

Cette accumulation de gênes et de préoccupations mal ordonnées met le chanteur dans une situation aussi embarrassée que le serait l'homme tombé à l'eau s'il cherchait à se remémorer les principes de natation qu'il a reçus en chambre. Et c'est avec cette respiration hébétée et mal assurée qu'il va falloir apprendre à chanter. Si, au moins, le chant lui-même n'était pas paralysé, réduit, contrarié, troublé de cent façons ! Mais le plus souvent la voix a été mal classée par le professeur, qui s'occupe avant tout d'apprendre à sa jeune élève tel ou tel morceau qui lui est familier à lui, et dont il connaît les écueils et les effets. Dans bien des cas, il manque à ces voix jeunes et encore peu développées, des notes, des souplesses ; le timbre n'a pas sa plénitude et la tessiture, c'est-à-dire le niveau moyen de la voix, s'affirme mal. Alors on juge

de la voix par le morceau même que l'élève fait entendre au maître, et d'emblée celui-ci classe dans les sopranos, les mezzos, les contraltos, les sopranos dramatiques, etc., une voix qui, un mois après, commencera à ressentir les effets d'une tessiture artificielle et imposée.

Chacun comprendra qu'un violon auquel manquent les cordes aiguës n'est pas pour cela un alto, et qu'un alto qui n'aurait pas ses cordes graves n'est pas pour cela un violon. La même corde, la même note sur un violon ou sur un alto fera immédiatement reconnaître la nature de l'instrument qu'elle met en vibration. Il en est de même pour la voix. Un soprano peut n'avoir pas ses notes aiguës, et n'en être pas moins un soprano; un contralto peut n'avoir pas encore ses notes graves, et ainsi de suite. Or, il n'est pas sans danger de s'y tromper et je connais des élèves qui, après six mois de malmenage vocal dans une mauvaise tessiture, savent à peine retrouver assez de voix pour reprendre celle qui leur est naturelle. Il est aussi absurde de la part du professeur de voix et de chant de se tromper dans le classement des voix, qu'il serait inacceptable qu'un chef d'orchestre ne distinguât pas un violoncelle d'une contrebasse. On peut se tromper, en cela comme en tout, mais, réellement, on s'y trompe trop souvent, et, dans presque tous les cas, l'erreur eût pu être évitée ou réparée à temps.

Autre question. Demandez au sauvage *où il place* sa voix? Dans sa naïveté, il répondra qu'il la place tout naturellement là où elle doit être entendue, c'est-à-dire dans l'oreille de celui qui l'écoute, à deux pas, à vingt pas, à cent pas, selon la distance qui le sépare de ce dernier, et dans sa direction.

A Paris, on n'a plus de ces naïvetés. Comme beaucoup d'élèves, chantant pour eux ou pour le maître qui est tout proche, laissent la voix dans la gorge et ne l'envoient pas au delà de la partition qu'ils lisent, et comme cette voix de gorge est la plus courte et la fatigante de toutes, les professeurs recommandent de chanter *dans le masque*, c'est-à-dire de faire vibrer les cavités pneumatiques de la face. C'est déjà mieux. Mais ici l'embarras commence. Faut-il chanter dans le masque en arrière, c'est-à-dire dans l'arrière-nez, dans le haut du pharynx nasal? Faut-il chanter dans le masque en avant,

entre les deux yeux, comme certains professeurs le recommandent? Notez que peu de professeurs songent à faire chanter de la bouche, et même ceux qui conseillent tout bonnement de mettre la voix en dehors, de la sortir, n'indiquent pas comment il faut s'y prendre. Aussi l'élève ne sait à qui entendre et constate seulement que sa voix baisse, se fatigue, que son professeur lui défend de chanter plus de vingt minutes de suite, ce qui modère un peu l'action stérilisante de la méthode.

Certains font chanter bouche fermée, ce qui, paraît-il, pose merveilleusement la voix; d'autres appuient une cuiller sur la langue; ici, on chante avec une petite olive montée sur un manche et introduite derrière le voile du palais, et l'on pousse des sons forcément inarticulés, une cuvette sur les genoux; là, on chante sous cloche; là, on électrise, etc. Les maîtres sont convaincus de la supériorité de la méthode, les élèves aussi, tout est pour le mieux. Mais non seulement la phonation est compromise : l'émission encore est tronquée et l'articulation émoussée. La même phrase, parfaitement compréhensible à dix mètres quand elle est parlée, ne l'est plus à la même distance quand elle est chantée, même dans le médium, c'est-à-dire dans cette partie de la voix qui est normalement exploitée par le langage. — Dès qu'il chante, le chanteur affecte en général un parler stupide : les syllabes muettes sont accentuées; toutes les syllabes ont la même force, même quand le compositeur a tenu compte de la phonétique du langage pour sa mélodie. Dans la phrase : « J'ai perdu mon Eurydice », le *ce* terminal est invariablement accentué de toute la force qui reste à la voix et a de droit, dans le chant, l'éclat de la syllabe la plus favorisée. Ce qu'un *e* muet est capable de prendre de force et de timbre dans le chant actuel est inimaginable; le texte est incompréhensible le plus souvent; la rime n'a plus physionomie humaine; le chant perd toute signification verbale; il est rarement dramatique et pas toujours musical.

L'élève croit avoir appris à chanter; il n'a pas même appris à se faire entendre; il n'a aucune idée de la perspective acoustique, de la mise en vibration d'un espace, de l'effet produit par sa propre voix. Il trouverait absurde de tirer un coup de

fusil en regardant soit la crosse, soit le chien, soit même le bout du canon, il penserait avant tout à orienter son arme vers le but et s'attacherait à viser. Mais il chante en pensant à son diaphragme, à ses cordes vocales, à sa langue, à ses dents, à son masque, à ses yeux, à sa partition, au chef d'orchestre, à tout, sauf à l'oreille qui, là-bas, attend que le son lui vienne. Après quelques mois d'études, l'élève est complètement désorienté. Le plus souvent, il ne peut ouvrir la bouche sans avoir à se préoccuper de cent choses sur lesquelles on lui a fourni les données les plus étranges; même les termes classiques d'*appuyer*, de *serrer*, de *porter* la voix, de *chanter en poitrine*, *en tête*, ne sont pas compris d'une façon identique par tous. Ce qui venait tout naturellement avant les leçons ne vient plus qu'avec peine maintenant que l'élève travaille.

Sa voix s'émousse, il prend en poitrine des notes qu'il donnait tout naturellement de tête; il baisse la tête pour donner les notes élevées, il pousse et gêne sa voix là où il la lâchait si volontiers auparavant; sa voix s'excite comme un cheval qu'on pousserait de l'éperon tout en lui sciant la bouche avec le mors; elle s'affole et se rétrécit; les *chats* apparaissent, puis les trous; ce n'est plus la même voix; les parents se désolent; l'élève tient bon, tant il a foi en son professeur, et d'ailleurs, s'il est au Conservatoire, il n'en peut guère changer. Certaines notes sortent mal et bientôt ne sortent plus du tout; le timbre devient uniforme, on ne comprend plus les paroles; la voix devient chevrotante, sans coloris, sans intérêt; puis elle craque, le souffle apparaît, etc.

A l'examen, le médecin voit alors les cordes vocales rougies par place, et, par place aussi, apparaissent de petits gonflements, créant entre les cordes des contacts anormaux qui produiront à leur tour des callosités, des durillons qui couperont la voix, jusqu'au jour où apparaîtront de vraies nodosités, avec la série des traitements médicaux, puis des interventions chirurgicales à la suite desquelles la voix sera peut-être irrémédiablement perdue, alors qu'un changement opportun dans le port de la voix eût pu prévenir le danger. Car tous ces accidents de la carrière et du début de la carrière sont imputables au mode d'émission, au genre de vocifération, aux mille écarts de la tenue vocale.

*
* *

On ferait un curieux recueil des remèdes pour la voix, des procédés empiriques, barbares ou absurdes qu'emploient les rebouteurs de voix pour la conserver, la refaire, la développer. Cela rappelle la médecine du moyen âge. Il n'en est pas, chose admirable, qui n'ait fourni de merveilleux résultats. Stephen de la Madelaine professait qu'en six mois on doit mettre une voix ordinaire à même de se jouer de toutes les difficultés. Je le pense aussi. En réalité, l'enseignement devrait se réduire à ceci : tout d'abord apprendre à l'élève à extérioriser sa voix, de façon à la lui faire connaître telle que les autres l'entendent. Quand notre voix est ainsi objectivée, nous pouvons en saisir les qualités et les défauts, la critiquer, la modifier, la former, en nous donnant à nous-mêmes les meilleurs conseils et en nous appliquant avec lucidité ceux de nos maîtres.

La première qualité d'une voix est de porter, c'est-à-dire d'aller où elle doit aller. Envoyer la voix, la faire résonner à une distance donnée est plus facile que de la faire résonner en soi, en poitrine, en gorge, en tête, dans le masque, etc. Il suffit en réalité d'y penser et de s'écouter. Quand la voix porte, elle nous semble légère, d'un maniement facile et d'une plus grande liberté ; elle trouve plus aisément toute son étendue et toutes ses nuances. Il ne faut pas huit jours, pour habituer un acteur, un chanteur, à porter sa voix où il veut, en écho, et à l'entendre comme si elle lui était étrangère.

Quand ceci est obtenu, le reste s'acquiert par des exercices méthodiques, peu nombreux et simples. Si l'élève est assez prudent pour travailler la voix qu'il a et non pas celle qui lui manque, il doit la doubler bientôt comme force, comme portée, comme correction et comme souplesse. Combien perdent leurs notes de passage, puis tout leur médium, en se cramponnant à des notes extrêmes qu'ils ne savent pas longtemps garder et auxquelles ils sacrifient la beauté de leur émission ! Ils auraient aisément et progressivement acquis ces notes extrêmes, en développant avant tout la portée naturelle de leur voix et en étendant peu à peu ses limites.

Il faut toujours rester dans le commode et le facile : le reste

vient de soi. Qui s'attarde au difficile perdra bientôt tout. Il faut aussi rester dans le naturel, et surtout dans l'inconscient. Combien d'élèves sont hébétés au début de leurs études de chant et énervent bientôt leur respiration, leur phonation, leur articulation, à force d'observer en eux mille détails dont jamais le maître ne devrait leur parler! Quand le maître donne le modèle à suivre, l'élève, par imitation, reproduit ce qu'il entend, et n'a nullement besoin de savoir comment il a fait pour obtenir ce résultat. Qu'il se contente de l'avoir obtenu. On marche mal en se regardant marcher; on chante mal en se sentant chanter. Il faut se borner à entendre et à juger sa voix.

Un chanteur qui conçoit bien ce qu'il va chanter, qui entend d'avance la note, le son qu'il doit donner, les donne naturellement, comme s'il reproduisait un geste : il obéit à l'injonction imitative.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Cela est vrai surtout pour le chant. L'élève doit s'entendre d'avance, se fournir le modèle idéal de ce qu'il va réaliser, et il le réalise alors au mieux de ses moyens. Or, il faut quelques mois pour se donner ces habitudes et y conformer l'exercice de sa voix; le chant, avec toutes ses difficultés, doit s'apprendre en peu de temps. Je ne parle pas du sentiment artistique, de l'expression, du goût, de l'intelligence dans le chant : ce sont là des choses que certains n'ont pas besoin d'apprendre, et que d'autres n'apprendront jamais.

Ce que demande le public, — que la voix porte jusqu'à lui, — est précisément la condition la plus favorable au développement de la voix du chanteur ou de l'orateur. Cette chose fondamentale est à peine enseignée. Je me souviens d'avoir entendu autrefois, dans une église de Paris, deux barytons célèbres, l'un surtout par sa belle carrière lyrique et son excellente méthode. Je pus les entendre successivement de près, à l'orgue, puis de loin, derrière le chœur. De près, l'un d'eux avait une voix vibrante et puissante, qu'il semblait pouvoir à peine contenir; tout tremblait en lui et près de lui. La voix de l'autre, qui était M. Faure, au contraire, paraissait se détacher légèrement, sans effort, sans vibration, mince et sans

robustesse ; il respirait tranquillement, à peine plus largement que pour parler ; sa face ne se congestionnait pas aux endroits difficiles, et il donnait l'impression d'un homme qui accomplit le plus simple et le plus indifférent des exercices. Mais de loin, le premier s'entendait peu ; sa voix ne portait que dans certains accents, sur certains timbres ; on comprenait qu'il y avait là-bas quelqu'un qui chantait très fort, mais sa voix restait près de lui, en lui, ou ne le quittait que pour revenir immédiatement à son point de départ. Il vociférait au sens moderne du mot. La voix de l'autre chanteur était aussi forte, brillante, pleine et sonore de loin qu'elle paraissait faible et sans consistance de près. L'église en était remplie au point que les murs semblaient sonores ; la phrase large et fournie circulait partout, d'une sonorité concrète et vivante ; les moindres articulations, les timbres divers se développaient avec facilité et dans leur pleine expression. C'était la vocifération vraie ; la voix se faisait entendre là où elle devait être entendue, comme la lumière de ces phares qui semble grandir avec l'éloignement.

J'ai rarement retrouvé au théâtre cette impression que m'avait donnée la voix du chanteur Faure ; il est peu de voix, dans nos salles de concert et de théâtre, qui sachent s'accommoder sans effort à la capacité de la salle, à l'espace qu'elles ont à remplir, au volume d'air qu'elles doivent mettre en vibration. Dans certaines notes, sur certaines syllabes, la voix porte et vient sonner près de l'auditeur, mais le plus souvent, et surtout dans les passages de douceur et de retenue, la voix, au lieu de s'atténuer dans son intensité tout en gardant sa portée, s'éloigne des auditeurs comme si le chanteur la retirait en lui.

Et comme la voix s'éloigne de l'auditeur en même temps qu'elle faiblit, elle échappe tout à fait à l'oreille. Pour nos chanteurs, la force et la portée semblent se confondre ; dans le même mot, la syllabe forte et accentuée s'en ira retentir à vingt mètres, la syllabe faible ou muette restera près du chanteur. L'effet d'une telle émission est déplorable et absurde. Dans les derniers concours du Conservatoire, tous les élèves avaient ce même défaut de forcer l'auditeur à écouter toutes les syllabes à des distances différentes, au lieu de les attendre à sa place, fortes ou faibles. Seule, la voix d'un jeune con-

tralto gardait sa portée et la beauté de son timbre à travers toutes les inflexions et intonations. C'est, avec celle de M. Devriès, la meilleure voix de théâtre qu'ait fournie le dernier concours, car elle avait, outre de grandes qualités de couleur et d'expression, la propriété de vibrer, non seulement dans la poitrine, ou dans la gorge, ou dans le masque, comme toutes les autres, mais dans la salle même et de se former au milieu des auditeurs. Qu'en restera-t-il cette année?

Souvent il m'est arrivé de demander à des professionnels de la voix ou du chant de porter la voix à volonté à cinq, dix, vingt ou cent mètres, de l'éloigner ou de la rapprocher, de la faire vibrer dans telle partie d'une salle, sans parvenir même à me faire comprendre d'eux. Ils m'avouaient n'avoir jamais appris à cultiver la portée de leur instrument, dont ils n'avaient développé que la force, la justesse et les qualités en hauteur. Pour la plupart d'entre eux, et surtout pour ceux que n'a pas encore éduqués la sonorité des salles de spectacle, la voix doit porter d'autant plus loin qu'elle est donnée plus fortement. Le fort chanteur est pour eux l'homme assez fort pour chanter fortement et produire une énorme vibration. Et il s'ensuit d'abord que seules les notes fortes portent. Il en résulte ensuite que l'effort fatigue immédiatement l'organe et diminue ses qualités fonctionnelles.

La même note aiguë, sur laquelle la voix craque quand le chanteur la prend en force, se trouve légère et facile quand il pense à l'aller chercher loin de lui, là où la force et l'acuité de la voix ont leur raison naturelle de se produire. Le larynx, qui rougit après quelques minutes de chant fort et court, se décongestionne dès que la voix porte, et il m'est souvent arrivé de désenrouer un chanteur en le faisant chanter longtemps et fort, mais loin. On obtient, en lâchant la voix et en la déployant librement, des notes extrêmes qu'on ne pouvait obtenir en poussant de toutes ses forces, et la justesse de la voix est en raison inverse de la congestion dont l'effort de phonation engorge la région du larynx et de l'oreille. Chanter à gorge déployée en plein air et loin nous fatiguera moins que de forcer la voix dans le bruit d'une voiture, pour nous faire entendre de notre proche voisin. La voix cassée du marinier ou du charretier retrouve sa sonorité pour héler à

distance, à une grande distance, d'une rive à l'autre, d'une colline à l'autre, et le seul effort qu'ils fassent alors est non pas de pousser la voix, mais de la lâcher.

Beaucoup de chanteurs ont remarqué ceci : peu en voix chez eux ou avant d'entrer en scène, la voix leur revient à mesure qu'ils chantent devant la salle, c'est-à-dire qu'ils doivent lui rendre sa portée. Étudier de près un morceau, chanter en lisant ou dans une petite salle, force à donner à la voix une portée infiniment trop restreinte, car instinctivement la portée que nous donnons à notre voix nous est indiquée par la mesure que nos yeux nous fournissent de l'espace à remplir vocalement. Quand nous n'avons pas devant nous un grand espace, nous donnons à notre voix une portée insuffisante, nous perdons la notion instinctive d'un vaste espace à remplir, d'une profondeur à atteindre, et nous ramenons inconsciemment à une faible distance le but de notre voix. Cela n'aurait aucun inconvénient si, chantant court, nous ne chantions pas fort. Mais, entraînés, par une fausse idée de développement vocal ou par fatuité, à donner quand même un gros volume de voix, nous chantons fort sans chanter loin, et comme dans la voiture fermée et bruyante, nous nous brûlons bientôt la voix.

***

Pour l'auditeur comme pour le chanteur ou pour l'orateur, il n'y a qu'un juge de la voix, c'est l'oreille. Elle seule nous apprend si notre voix est adaptée à l'espace qu'elle doit animer ; il suffit pour cela que notre oreille s'attache moins à percevoir la sonorité même de notre voix que celle de l'espace qui nous entoure. Quand celui-ci est bien sonore, vibre bien, notre voix porte, nous pouvons en être assuré. Il faut donc une éducation de l'oreille à côté de l'éducation du larynx, quand on veut chanter. Mais quand on veut peindre, ne faut-il pas une éducation de l'œil à côté de celle des doigts? l'œil ne doit-il pas prendre le recul nécessaire pour juger l'œuvre produite à la distance convenable, et l'œil n'est-il pas en tout le guide de la main, tant pour la conduire que pour apprécier son travail. De même, l'oreille guide la

phonation et doit aussi prendre son recul pour juger du son émis dans sa sonorité même et dans sa portée.

L'oreille semble mal placée, en arrière de la bouche et en dehors de la projection vocale, pour apprécier la voix. Il n'en est rien. Précisément parce qu'elle n'est pas directement dans la visée de la voix, elle peut apprécier la sonorité propre de l'espace qui nous environne, à la condition que la voix soit réellement sortie et que cet espace vibre bien.

Quand nous chantons, nous donnons, par la vibration glottique, le branle sonore à toutes les cavités pneumatiques de l'appareil respiratoire et vocal, c'est-à-dire la poitrine, la gorge, la bouche et le nez. Nous pouvons à volonté, par le jeu de l'élasticité aérienne et de l'élasticité des parois organiques, tendre plus ou moins telle partie des parois élastiques de nos cavités pneumatiques, et accentuer ainsi la vibration de poitrine, de gorge, de bouche ou de nez. Si nous nous contentons de ces résonances et de ces renforcements, nous pouvons donner à notre voix une grande force et une puissante vibration, mais peu de portée. Mais si, au lieu d'animer de fortes vibrations seulement telle partie de nos cavités aériennes, nous nous efforçons d'animer en outre directement la vaste cavité pneumatique que constitue la salle où nous chantons, tout change : notre voix sort, c'est la salle qui chante avec nous et participe à nos moindres sonorités. Il n'est pas plus difficile de faire vibrer une salle autour de nous que de mettre la voix dans la poitrine, dans la gorge ou dans le nez, de la sombrer ou de l'ouvrir. La puissance et l'infinie durée de certaines notes, comme les donne le ténor Caruso, par exemple, montrent combien les grandes sonorités coûtent peu de souffle quand on sait bien le dépenser.

La corde du violon n'a aucune sonorité utile par elle-même, mais elle donne le branle à l'air de la boîte en bois sur laquelle elle est tendue ; et celui-ci, vibrant avec ses parois rigides et élastiques, donne à son tour le branle à l'air ambiant. La paroi du violon forme une considérable surface sonore et l'appareil aérien constitue une source de sonorité assez puissante. C'est le type des appareils à caisse. Nous appartenons, vocalement, à un autre type, celui des appareils

à tube, dans lesquels la paroi ne joue aucun rôle au point de vue de la propagation de la sonorité : l'air seul y est la source sonore. Dans ces appareils aussi, le branle est donné par un dispositif d'une sonorité presque nulle, vibration des lèvres ou vibration d'une languette de roseau, ou simple brisement de l'air sur un biseau. Mais l'air du tube prend le branle et devient sonore, donnant à son tour le branle à l'air ambiant dont il règle la sonorité. Les tubes sans pavillon propagent la sonorité sans la projeter ni l'extérioriser ; cette dernière faculté appartient aux tubes à pavillon, or il n'est pas de tube à pavillon plus remarquable que l'appareil buccal, car il est vivant et s'adapte à chaque sonorité : non seulement il en modifie le timbre vocalique, non seulement il la distribue en syllabes, mais il en peut encore varier la portée, indépendamment de toute intensité. Un tout petit changement dans l'adaptation buccale nous permet, à intensité égale, d'intéresser une plus ou moins grande masse d'air à notre sonorité vocale, d'envoyer la voix plus ou moins loin. Un bon chanteur peut adresser les plus minces nuances de sa voix et de son articulation aux personnes les plus éloignées de la salle, avec peu de son et de souffle, mais avec une exacte portée.

Ceci obtenu, à côté de la résonance intérieure de notre voix, nous en apprécions la sonorité extérieure, notre vraie voix, celle que d'autres entendent ainsi que nous, avec son recul. Nous avons toute facilité de la guider et de la corriger. Un chanteur n'apprend réellement à chanter qu'à partir du moment où il entend sa voix extérieure à lui : il la juge comme la voix d'un autre, et se rend compte alors de l'effet produit sur l'auditoire par l'effet produit sur lui-même. Mais quand il ne sait pas extérioriser sa voix, il donne toute la vibration à son organisme ; il se congestionne par la rétention de l'effort de phonation, trouble l'équilibre auriculaire et ne connaît plus qu'imparfaitement les défaillances, les déviations et les troubles de sa voix. Cette extériorisation de la voix est donc la condition de son éducation ; elle fait du chanteur son propre maître ; elle lui apprend à saisir les indications et les conseils de son maître : il en apprécie la portée : car il s'entend chanter.

*
* *

Sans doute, tout le chant n'est pas dans l'extériorisation de la voix, mais on peut dire que cette qualité est la première de toutes, et, de plus, elle est la sauvegarde même de la voix. Une voix qui porte ne se gâte pas, ne craque pas, ne vieillit pas. L'axiome médical : « Avant tout, ne pas nuire », est le principe de toute culture. Le professeur de chant doit tout d'abord se garder de toucher à aucun des avantages naturels de la voix qu'on lui confie. On peut toujours corriger un défaut sans supprimer une qualité, et développer les qualités sans donner de défauts; de mois en mois, la voix doit grandir, prendre corps, se fixer dans sa justesse et dans sa sonorité, acquérir toutes ses forces tonales, se laisser pousser par une bonne articulation et par une bonne émission; il faut que tout s'accroisse et s'embellisse; chaque jour doit rapprocher d'un idéal bien défini, bien représenté, que le professeur doit savoir mettre, par l'exemple, à la portée de l'élève, et lui faire saisir par l'imitation, la meilleure école.

La voix humaine est très résistante, très complaisante, et puissante en général; elle a toujours une personnalité très affirmée qui en fait un outil d'art d'une activité infinie. Il devrait y avoir surabondance de belles voix; il en pousse de tous côtés, mais on les massacre au lieu de les cultiver. Au point de vue de l'art lyrique, de l'art vocal, de l'enseignement et de tout ce qui peut exploiter les formes verbales, il serait grand temps que l'on s'en préoccupât, et que ce don merveilleux de la parole, qui a tant contribué à élever l'homme, fut scientifiquement exploité et cultivé.

PIERRE BONNIER

LE BEY DE TUNIS

SIDI MOHAMMED

Sidi Mohammed El Hadi, « bey et possesseur du royaume de Tunisie », ne répond en aucune façon à l'idée que se fait le public d'un prince africain ou d'un souverain musulman. Il n'a rien d'exotique ni de primitif, rien de cette étrangeté, en même temps tapageuse et fruste que les Parisiens ont appréciée avec plus d'étonnement que d'admiration dans le Shah de Perse. Dans le prince Mohammed, Daudet eût vainement cherché un *teur*. C'est un souverain civilisé, un homme moderne, un gentleman, portant avec élégance et distinction le costume européen, parlant le français avec une remarquable pureté, sans le moindre accent; il passerait incognito dans n'importe quelle réunion de bonne compagnie, si la dignité de ses manières ne trahissait le personnage de haute éducation.

Il y a quelque mérite pour le prince à être devenu ce qu'il est. Sa naissance et son éducation première ne l'y avaient point préparé. Né le 24 juin 1855 dans la famille qui, depuis bientôt deux cents ans, règne sur la Tunisie (c'est le 8 juillet 1705 que monta sur le trône Hussein ben Ali, chef de la dynastie Husseïnite), élevé suivant les méthodes traditionnelles de l'instruction arabe, il aurait dû, selon toute vraisemblance, ne point différer de ses prédécesseurs qui tous,

plus ou moins, quels que fussent les incidents de leur carrière beylicale, conservèrent le caractère et la physionomie typiques du souverain musulman, du chef arabe et du fonctionnaire turc. Ses deux prédécesseurs, son oncle Mohammed Es-Sadok et son père Ali-Bey, n'avaient jamais parlé que la langue arabe ; ils n'avaient jamais témoigné la moindre velléité de se moderniser, si peu que ce fût.

On peut dire qu'après comme avant notre intervention de 1881, les gouvernants de la Tunisie ont subi sans les avoir prévus, peut-être même sans les avoir compris, les événements d'où le protectorat français est sorti.

Ces événements étaient inévitables. La Tunisie n'a fait que subir la crise par laquelle ont passé, ou passeront infailliblement, tous les États musulmans ; après l'Égypte, le Maroc, et, dans un avenir plus ou moins proche, l'Afghanistan, la Perse et l'Empire ottoman lui-même.

Jusque vers 1830, ces États musulmans, malgré le caractère rudimentaire de leur organisation politique et sociale, n'étaient pas, à l'égard des nations dites civilisées, dans une infériorité mortelle. Les pays d'occident avaient amélioré leur organisation, leur police, leurs routes, leurs relations commerciales; mais aucune force nouvelle n'ayant encore transformé l'outillage, les procédés et les moyens d'action demeuraient à peu de chose près les mêmes en tous pays. Seules, les grandes découvertes dans la seconde moitié du siècle dernier ont si complètement changé les conditions de l'existence qu'elles ont, en quelques années, précipité les États musulmans dans un état d'écrasante infériorité. Figés dans l'immobile Islam et dans l'inerte absolutisme, insouciants autant qu'ignorants, ils ont perdu tout ce que gagnaient les autres et se sont tout à coup trouvés surpris de la pauvreté et de l'impuissance où ils étaient tombés. Pour essayer de reprendre leur place, de se remettre au niveau des autres, ils ont eu recours à des expédients que leur inexpérience et leur désordre financier ont rendus funestes. C'est par la dette qu'a péri l'indépendance égyptienne, par la dette que la Turquie se livre aux contrôleurs européens, par la dette que la Perse et le Maroc passeront sous la tutelle russe ou française ; c'est aussi par la dette que le protectorat français s'est introduit

en Tunisie. De 1861 à 1869, sous l'administration de Mustapha Khasnadar, la dette tunisienne était montée de douze à cent cinquante millions. L'Europe créancière intervint; une commission financière fut créée; les convoitises internationales s'agitèrent. Cela finit par l'occupation française et le protectorat.

S'il en éprouva des regrets, le Bey d'alors, Mohammed Es-Sadok, n'eut guère le temps de les manifester en résistances, — il mourut en 1882. Son successeur, Ali-Bey, pendant ses vingt ans de règne ne montra jamais qu'une résignation assez voisine de l'indifférence : il semble que ses sentiments aient pu se traduire par le mot sacramentel qui résume la mentalité musulmane : *Mektoub*, c'était écrit. L'opinion et le sentiment du Bey actuel sont tout autres : il n'est pas indifférent; il a raisonné et calculé. Avec son intelligence très vive, son esprit très ouvert, Mohammed El-Hadi s'est rendu compte fort exactement de la situation faite à son pays et des conséquences nécessaires qui s'ensuivaient. Il avait vu dans sa jeunesse le désarroi de la Tunisie et les désastres de la stagnation islamique, et, à l'âge de dix-huit ans, en 1873, — il en a gardé l'impression douloureuse et profonde — la tristesse, le désespoir de son oncle Sadok, qui brusquement découvrit, après de longues années d'aveuglement et d'insouciance, la déchéance et la ruine de son pays, quand il constata les dilapidations, les concussions, le brigandage et l'incapacité de son ministre Mustapha Khasnadar. Puis Mohammed avait vu s'installer la Commission financière des « Roumis », commandant en maître, imposant ses volontés au souverain et protégeant contre sa juste colère la vie de ce ministre coupable qui restituait trente millions par lui volés à l'État. Il eût été difficile, même aux esprits les moins clairvoyants, de se faire illusion sur la situation de plus en plus précaire et dangereuse : la perception de l'impôt, suscitant une perpétuelle révolte, ne se pouvait plus se faire qu'à main armée, et encore nulle recette appréciable ne rentrait-elle au Trésor. Et cet effondrement rapide de la puissance tunisienne appelait les convoitises étrangères, les ameutait autour de cet État agonisant. La seule question qui demeurait incertaine était de savoir en quelles mains tomberait cette proie. Depuis que la

France, en décembre 1864, avait dédaigneusement écarté les prétentions de la Porte ottomane à la suzeraineté sur la Tunisie, un seul doute subsistait encore : serait-ce l'Italie, serait-ce la France qui mettrait la main sur Tunis? la Tunisie ne serait pas consultée sur le choix de ses maîtres; on ne lui demanderait même pas à quel maître elle préférait obéir.

Il est hors de doute que, si le choix entre la France et l'Italie avait été laissé à la Tunisie, elle aurait choisi la première. Elle jugeait les deux puissances par ceux de leurs nationaux qui vivaient chez elle. La « nation italienne » en Tunisie avait l'avantage du nombre, mais le désavantage de la pauvreté. On disait volontiers à Tunis : *Italian, meskin; Fransaoui, mercanti :* « Italien pauvre, Français riche ». C'est une des raisons — et non pas la moindre — qui fit que la Tunisie se résigna sans trop de peine à l'occupation française. Que cette résignation soit venue aux souverains et au peuple sans regret douloureux, sans rancœur, ce ne serait point croyable. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que la conduite de la France envers la Tunisie, la loyauté du Protectorat, les services qu'il a rendus, les bienfaits dont la Tunisie lui est redevable ont adouci les regrets et surmonté les rancunes.

Aujourd'hui il ne reste guère que les vieux Tunisiens, ceux de la génération parvenue à l'âge mûr avant l'occupation, pour garder des regrets; ils ne se réconcilient avec le régime français que dans la mesure d'une résignation découragée. Mais la génération suivante, la « nouvelle couche », assez âgée pour se souvenir du passé, assez mûre pour en faire la comparaison avec le présent, a renoncé franchement à ses répugnances : reconnaissant l'immense supériorité du bien-être actuel sur la misère d'autrefois, elle accepte sans arrière-pensée le régime du Protectorat. La résurrection de la Tunisie, le retour à la prospérité, la reconstitution du pays rapidement sorti de l'ancienne anarchie, le prince Mohammed El Hadi en a été témoin, et de près; il a pu, au jour le jour, chiffres et rapports en mains, l'observer, en suivre la courbe. Et c'est à cette école qu'il a formé son jugement, mûri ses idées, arrêté ses opinions.

*
* *

Je n'oublierai jamais l'entretien qu'il voulut bien m'accorder quelques jours après l'inauguration du monument de Jules Ferry (24 avril 1899) au palais de Dermech.

Les circonstances étaient un peu gênantes. La cérémonie à laquelle on venait de procéder avec une exceptionnelle solennité rappelait et consacrait des souvenirs qui, pour la dynastie husseïnite, ne pouvaient être que pénibles. Ce que l'on célébrait si bruyamment, c'était sinon son détrônement. tout au moins sa mise en tutelle. Ali-bey, gravement malade, n'assistait point à cette fête. Déjà depuis quelque temps, il ne paraissait plus dans les solennités. Mohammed El-Hadi, « bey du camp », héritier présomptif, le suppléait dans ses fonctions et rendait même la justice au Dar-el-bey, — ce qui est la plus haute attribution du pouvoir souverain en pays musulman, où toute justice émane du trône. — Mohammed avait été convié à la cérémonie. Mais il n'y figurait qu'à titre d'invité; il y assistait et n'y participait pas; il était sur l'estrade, mais non pas sur le programme. Encore — par calcul ou par étourderie? le protocole de nos diplomates est chose mystérieuse, mais la légèreté de certains est demeurée proverbiale — ne lui avait-on pas donné place de premier plan; on l'avait mis au second rang, derrière un ministre venu de France et le résident général. On fit mieux, on passa la dynastie sous silence. Pendant les quatre ou cinq jours que durèrent les représentations officielles, — inauguration du monument Ferry, ouverture du port de Sousse, visite à Kairouan, visite à Bizerte, — il ne fut pas une seule fois question, pas même par une simple allusion, du Bey, de son gouvernement ni du Protectorat : l'éloquence officielle oublia partout que la Tunisie appartenait à la dynastie husseïnite.

Il était difficile qu'un silence aussi étrange ne fût pas remarqué. Il le fut d'autant plus que des tiraillements assez violents troublaient la colonie française, et, comme il arrive infailliblement quand des mécontentements se produisent là-bas, le Protectorat, sur lequel on rejetait toutes les responsabilités, était dénoncé comme la cause de tous les maux. Je

voulus, dans ces circonstances, connaître les impressions du prince qui, dans un avenir très prochain, pouvait être appelé à monter sur ce trône dont l'existence paraissait si précaire. Je voulus témoigner aussi à Sidi Mohammed le respectueux dévouement que sa personne m'a toujours inspiré.

Je fus reçu au palais de Dermech avec M. Aug. Pavy, alors rédacteur de la *Dépêche Tunisienne*, dont Sidi Mohammed appréciait la haute et loyale intelligence.

Le prince nous parla avec une franchise qui n'était pas exempte de mélancolie, mais qui était pleine aussi de mesure et de dignité.

Il exposa sommairement, en un langage net et précis, la conception qu'il s'était faite des droits et des devoirs d'un souverain légitime dans un Protectorat loyalement pratiqué. Certes, il ne songeait pas à la possibilité de ce que d'autres, moins clairvoyants et plus fanatiques, appelaient « la délivrance ». Que la Tunisie pût redevenir jamais une puissance indépendante, il ne le pensait pas. Il avait, des réalités politiques et de l'histoire moderne, une connaissance trop exacte : il mesurait et appréciait trop bien la puissance française pour ne pas comprendre que toute idée de révolte et d'insurrection, tout espoir d'affranchissement par les armes étaient pure folie. Même dans l'hypothèse qui, récemment, répandue en Tunisie à propos des incidents de Fachoda, avait troublé quelques imaginations échauffées, même dans l'hypothèse d'une guerre européenne malheureuse pour la France, le prince n'entrevoyait pour son pays aucune chance d'affranchissement complet, aucun espoir d'un retour à l'indépendance d'autrefois. Tout au plus supposait-il la substitution possible d'un autre « protecteur » au protecteur actuel. Et, que ce maître éventuel fût l'Italien ou l'Anglais, ce changement ne lui paraissait point désirable, mais plutôt inquiétant et dangereux : étant donnés les heureux résultats, les bienfaits, pouvait-on dire, de notre Protectorat, on était sûr de perdre beaucoup au change ; on ne voyait pas ce qu'on pourrait y gagner. La conclusion de ce rapide examen, le prince la formula très nettement : « Je sais bien, nous dit-il, que je ne reprendrai jamais le pouvoir dans les conditions où l'ont exercé mes ancêtres ; je ne désire pas cette reprise. »

Mais cette acceptation sans réticences de sa situation nouvelle n'emportait, dans sa pensée, ni une abdication, ni un abaissement. Il entendait conserver son rang, sa dignité, son caractère. Dans sa conception du Protectorat, conception très haute et très juste, le Bey demeure le souverain légitime de la Tunisie, investi du titre — qui fut celui des rois de Judée — de *malik*, « propriétaire » du royaume de Tunis ; et, seul, il a droit au respect et à l'obéissance de ses sujets. Sur deux points seulement, dans deux ordres de questions importantes, ses prédécesseurs ont accepté le concours de la France et s'en sont remis à sa direction. Trop faibles pour se défendre contre les puissances étrangères, ils ont abandonné à la France la défense et l'organisation militaire de leur pays ; trop inexpérimentés, trop imprudents et, en tout cas, dépourvus du personnel compétent en matière financière, ils s'en sont remis du soin de leurs finances à l'honnêteté et à l'habileté françaises, et, confiants dans l'intelligence et les lumières du gouvernement français, ils ont consenti à recevoir de lui conseil et direction pour toutes les réformes qu'il croirait bon de faire, pour tous les progrès qu'il jugerait à propos de réaliser. Ainsi compris, dans un sens absolument conforme aux principes de son institution, le Protectorat n'a rien de tyrannique ni d'humiliant. Ce n'est pas un assujettissement ; c'est un patronage amical et paternel, fait de bienveillance réciproque et de mutuelle confiance.

Mais si telle était, remarquait le prince, la situation en principe et en droit, la pratique s'écartait de la théorie plus souvent et plus fâcheusement qu'il n'aurait fallu. Dans une certaine partie de la colonie française, chez un certain nombre de fonctionnaires, il était admis, il était de mode courante de considérer le gouvernement tunisien comme une pure fiction diplomatique, à peu près inexistante qu'il était permis ou même recommandé de traiter en quantité négligeable. Il était plus d'une fois arrivé que tel ou tel bureau de l'administration française envoyât directement au Bey, par l'intermédiaire d'un simple commis en chapeau de paille et complet de coutil, des « pièces à signer », avec injonction de les rapporter « tout de suite » ; pendant que, d'autre part, dans les nouvelles couches de fonctionnaires musulmans, il se rencon-

trait une pléiade de jeunes néo-turcs qui, répudiant le Bey, « esclave des Français », se tournait avec un enthousiasme fanatique vers le Sultan de Constantinople, commandeur des croyants, vainqueur des Grecs et libérateur futur de la Tunisie. Ç'a été pendant quelque temps une mode chez cette jeunesse d'arborer ses espérances en remplaçant la chechia tunisienne, dédaignée comme emblème de servitude, par le fez turc, emblème de victoire et de délivrance.

Sans attacher à ces puérilités plus d'importance qu'elles n'en comportaient, Sidi Mohammed s'en affligeait comme d'un symptôme inquiétant. Il voyait dans le discrédit du Protectorat une menace, non seulement pour la puissance et le bonheur de la dynastie, mais encore pour la sécurité du pays et pour la tranquillité de la domination française. Il regrettait que les Français laissassent diminuer ou compromettre en sa personne l'autorité souveraine dont ils avaient besoin comme du seul intermédiaire qui pût leur garantir la soumission et l'obéissance du peuple tunisien. Là-dessus il s'exprimait avec une remarquable fermeté de bon sens et de logique :

« Si vous me discréditez auprès de mon peuple, disait-il, comment obtiendrez-vous de lui soumission et fidélité? Vous n'avez sur lui d'autre autorité que la mienne. Je le connais et il me connaît. Vous ne le connaissez pas et il ne vous connaît pas. Je suis son souverain légitime et son juge suprême. Si vous lui parlez autrement qu'en mon nom, vous n'êtes plus pour lui que des étrangers, des conquérants. C'est moi qui vous réponds de lui ; c'est ma fidélité qui fait la sienne. Vous devez et vous pouvez compter sur moi. Si je manque aux devoirs que nos traités m'imposent, je suis entre vos mains. Mais, de même que mon intérêt et que l'intérêt de mon peuple me commandent d'être loyal envers vous, votre intérêt vous commande d'être justes et généreux envers lui et envers moi. C'est vous qui, pour son bonheur, disposez de mon pouvoir et de ma force. En les diminuant, c'est votre force et votre pouvoir que vous diminuez. Je ne suis point exigeant et ne demande pas l'impossible. Mais ne me faites pas perdre le respect de mes sujets en compromettant à leurs yeux la dignité de mon caractère. »

Ces paroles si simples et si dignes résument la raison

d'être du Protectorat, sa nécessité, les conditions essentielles de son existence. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus significatif que cette phrase : « Vous ne les connaissez pas, et ils ne vous connaissent pas. » Dans sa réserve atténuée, elle disait combien est profond l'abîme qui sépare actuellement l'âme musulmane de la civilisation moderne, combien est dangereux le malentendu qui, par notre faute, complique et fausse toute notre politique en pays d'Islam. Dans notre vanité de civilisés, nous le prenons de très haut avec ce qu'il nous plaît d'appeler « la barbarie mahométane ». Nous nous figurons que les pauvres gens, à qui nous voulons bien faire l'honneur de les élever jusqu'à nous nous, en doivent être reconnaissants. Nos déconvenues ne nous ont pas encore guéris de ces illusions.

Enfermé dans sa religion jalouse, qui le prend tout entier et l'enserre étroitement, le musulman fidèle demeure isolé de tout ce qui n'est pas l'Islam. La civilisation dont nous sommes si fiers, son ignorance ne la comprend pas; sa foi la suspecte et la méprise. Pour lui, nous sommes et nous demeurons toujours l'infidèle, le *kafir*, c'est-à-dire une race inférieure, déchue, damnée. Les merveilles de notre science l'inquiètent plus qu'elles ne le séduisent, parce qu'il y soupçonne l'œuvre du « lapidé ». La seule supériorité qu'il nous reconnaisse et devant laquelle il s'incline, c'est celle de la force; encore la considère-t-il comme passagère. La défaite et l'assujettissement d'un peuple musulman ne peuvent être que momentanés : c'est une épreuve envoyée par Allah, pour un temps; le jour de la victoire reviendra.

Cette mentalité réfractaire à toute persuasion, à toute propagande, ne laisse aux gouvernants européens en pays musulman que le choix entre deux moyens : ou bien l'emploi de la force, c'est-à-dire la conquête avec ses conséquences de haine, de révolte, d'insécurité; ou l'emploi d'intermédiaires, connus et obéis des populations, connus et fidèles aux dominateurs : la conquête ou le Protectorat. La conquête, c'est le procédé que nous avons employé en Algérie, et nous savons ce qu'elle nous a coûté de temps, d'efforts, d'argent et d'hommes. Le Protectorat, nous l'avons adopté — par raison diplomatique — en Tunisie, et personne ne nie qu'en moins de vingt-cinq

ans la domination française s'y soit établie, plus solide et plus incontestée qu'en Algérie. Nous y sommes aujourd'hui moins étrangers, moins « inconnus » que dans n'importe laquelle de nos possessions musulmanes. Entre nous et les indigènes, lentement mais sûrement, la distance diminue, l'abîme petit à petit se comble. N'avons-nous pas autant que la dynastie beylicale intérêt à garder le protectorat et à lui conserver sa dignité.

C'est ce que voulaient dire, c'est ce que disaient, sous leur forme brève et réservée, les paroles du prince Mohammed.

Depuis cette conversation, cinq ans se sont passés et le prince Mohammed El-Hadi, devenu Bey le 11 juin 1902, a vu se réaliser les vœux qu'il formulait comme Bey du camp. Pratiqué tel qu'il l'avait défini, le Protectorat a donné des résultats dont les populations tunisiennes — et les indigènes autant et plus peut-être que les colons — se déclarent hautement satisfaites.

Depuis l'occupation française, en moins de vingt-cinq ans, la face de la Tunisie a changé. Ce n'est plus ce pays de misère et de détresse d'où la famine chassait, aux années sèches, les tribus errantes dans l'aride solitude du *bled*; ce ne sont plus ces rivages inhospitaliers qui, selon le mot de Doria, « n'avaient que trois ports : juin, juillet, août »; ce ne sont plus ces populations stagnantes, ces villes endormies et comme mortes, belles de loin dans la blancheur éclatante de leurs murs à la chaux, mais hideuses de près, sordides et puantes dans l'indicible malpropreté de leurs ruelles enchevêtrées. La Tunisie a repris mouvement et vie; elle a des routes, des chemins de fer, des ports, un commerce, une agriculture; elle a ce que jamais jusqu'à ce jour elle n'avait connu : des finances, un budget régulier qui ne connaît pas le déficit. Telle est l'œuvre incontestée du Protectorat.

Entre la Résidence et le Bey, l'accord est parfait, l'entente complète. De part et d'autre la bonne foi et le bon vouloir ont eu raison de toutes les difficultés. Le Bey règne sur ses sujets; le Résident conseille et dirige. Il est permis d'espérer que ce tranquille et bienfaisant régime ne sera pas de longtemps troublé. Le Bey est jeune encore et de santé robuste. Il a tout juste quarante-neuf ans.

*
* *

Jusqu'au jour de son avènement, qui fut le 11 juin 1902, Sidi Mohammed El-Hadi, vivait modestement et d'une vie très retirée, l'hiver au palais de la Marsa, l'été dans sa villa de Dermech, sur le bord de la mer, à côté de l'emplacement des thermes de la Carthage romaine. Il a lui-même donné le plan de cette habitation et du « kiosque de mer » qui est en même temps une cabine de bains et une sorte de petit port pour les canots du prince. Il a, lui-même aussi, tracé les plans du très beau jardin qui entoure le petit palais. Sidi Mohammed est d'une activité qui n'est point ordinaire aux princes arabes. Il a des habitudes presque européennes. Très instruit et de haute culture, il lit beaucoup et se tient au courant du mouvement politique et scientifique. Pour repos, il pratique l'équitation et la chasse. C'est un brillant et superbe cavalier. D'ailleurs, comme tous ceux de sa race, il aime et connaît à merveille le cheval. Dans les écuries de Dermech, il n'en avait que quelques-uns, quatre ou cinq, tout au plus, mais tous d'exceptionnelle beauté.

Le prince, comme il est de son devoir, est musulman fidèle. Mais il a l'esprit trop ouvert et l'intelligence trop informée pour être fanatique ou simplement intolérant. Il est monogame et sa vie est celle d'un excellent père de famille. Sa femme, fille du général Raouf, lui a donné quatre enfants, deux garçons et deux filles. Les deux fils sont Sidi Tahar et Sidi Béchir. L'aînée des filles a épousé l'aide de camp du prince, Rachid Haider. La plus jeune des filles n'a que treize ans. Jusqu'à ses huit ans, son père qui l'aime beaucoup, l'emmenait souvent avec lui dans ses promenades. Mais, sitôt les huit ans révolus, la mère, rigide musulmane, exigea que sa fille, suivant la coutume arabe, ne se montrât plus que voilée et ne sortit plus du harem. Ce fut un véritable chagrin pour le prince; mais il lui fallut se résigner; la femme musulmane est et demeure intransigeante dans ses mœurs et sa religion.

L'avènement du prince n'a point changé son genre de vie. Déjà, pendant la maladie de son père, il avait rempli les

principales fonctions du souverain, la fonction de juge suprême, entre autres. Le droit musulman exige que tout jugement soit rendu par le souverain. Les tribunaux « préparent » la sentence; le Bey seul peut la prononcer. Dans les causes criminelles qui peuvent entraîner la peine de mort, c'est le Bey qui juge seul et sans recours. La coutume à Tunis — on pourrait dire : le rite — veut que deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, le Bey aille au Tribunal, au *Dar-El-Bey*, la maison du Bey, dans un carrosse attelé de six mules, escorté de cavaliers de sa garde, pour y rendre la justice. Il donne là ses audiences, fait apposer son sceau sur les décrets qui lui sont soumis et rend les jugements que les tribunaux ont préparés et soumis à son examen.

Le Bey réside au Bardo, au palais de Ksar-Saïd. Peut-être eût-il préféré la Marsa; mais il est d'usage dans la famille beylicale que le Bey régnant n'habite jamais le palais de son prédécesseur. Ksar-Saïd était autrefois habité par Es-Sadok; et c'est pourquoi son successeur Ali dut se fixer à la Marsa; c'est aussi pourquoi suivant l'alternance régulière, Sidi Mohammed El-Hadi est revenu à Ksar-Saïd. Mais il a conservé son habitation de Dermech où il retourne sitôt le printemps venu.

Les habitudes du Bey sont régulières et presque invariables. Sur pied de très bonne heure, il reçoit dès sept heures, tous les matins, les familiers du palais avec lesquels il s'entretient longuement. Le samedi, sa matinée appartient au premier ministre qui vient travailler avec lui. L'après-midi, le prince monte à cheval ou va à la chasse. Il est, dit-on, aussi bon tireur qu'il est bon cavalier.

Le Bey a des obligations de représentation et de cérémonial qui ne sont pas sans importance, lors de la clôture du Ramadan et lors du « Mouled » (commémoration de la naissance du prophète). En ces deux occasions, des fêtes pompeuses, strictement réglées selon le cérémonial de l'ancienne cour beylicale, sont données au Bardo. Le Bey reçoit alors, entouré de toute sa cour, les hommages du Résident général, du corps consulaire des administrations, du personnel des ulémas et de la population musulmane. Il est sacramentel aussi que, dans la nuit du vingt-septième jour de Ramadan,

le Bey se rende dans les *souks* du bazar, brillamment illuminés et dont chaque boutique est décorée somptueusement et transformée en salle de réception. Il en est de même pour la fête du Mouled. Pendant le Ramadan, le Bey passe la journée à Tunis et assiste dans l'après-midi à la prière commune et à la *Khotba* (prédication en tête de laquelle le nom du Bey doit être prononcé avec la formule de bénédiction), dans l'une des nombreuses mosquées de la ville.

Sidi Mohammed El-Hadi n'en est pas à son premier voyage en France. Il est allé, en 1894, à l'Exposition de Lyon, où l'avaient invité les colons lyonnais de Tunisie : on sait que beaucoup de Lyonnais ont en Tunisie de très grands intérêts. Il est aussi venu à Paris en 1900, et sa visite à l'exposition tunisienne au Trocadéro fut particulièrement intéressante. Mais, jusqu'à ce jour, les voyages du prince n'avaient rien eu d'officiel. Aujourd'hui, les circonstances sont changées. C'est officiellement, comme souverain de la Tunisie, que le Bey rend visite à la France. L'intérêt de cette visite ne laisse pas d'être considérable. Le Bey connaît la France ; mais la France ne connaît que fort peu le Bey. Il est bon que non seulement les chefs du Gouvernement, les hommes politiques, les personnages marquants de l'élite intellectuelle française, mais aussi le public français fassent connaisance avec lui, puissent le voir et l'apprécier. D'ailleurs, le seul fait de sa réception à Paris a son importance. C'est la confirmation, la consécration solennellement renouvelée des engagements réciproques qui lient la France et la Tunisie : c'est en quelque sorte un « renouvellement de bail » pour le Protectorat.

Enfin, aux sujets indigènes du Bey, l'accueil fait à leur souverain apportera certainement un grand soulagement. A maintes reprises, dans ces dernières années, on leur a fait entrevoir, directe ou déguisée, une sorte d'annexion, un « rattachement » aboutissant plus ou moins vite à la suppression du Protectorat ; derrière cette violation du traité de Ksar-Saïd, ils ne pouvaient se défendre de redouter la transformation du Protectorat en conquête, c'est-à-dire la perte de leur nationalité, leur assujettissement à des lois étrangères. De cette crainte dissipée, la Tunisie sera reconnaissante à la France.

★★★

LIVRES NOUVEAUX

CORRESPONDANCE DE GEORGE SAND ET D'ALFRED DE MUSSET,
publiée intégralement et pour la première fois d'après les documents originaux, par **Félix Decori**, avec dessins d'**Alfred de Musset** et fac-similés d'autographes.

On a écrit bien des livres intéressants sur les amours d'Alfred de Musset et de George Sand ; tous paraissent bien pâles, quand on a lu ces lettres si douloureuses et si passionnées. « Littérature ! » diront quelques-uns. Pourquoi ? Parce que ces lettres sont bien écrites, et d'une forme digne des amants qui les ont signées ? Il y a là, tout de même, de vrais cris et de vrais sanglots, et, surtout dans les lettres d'Alfred de Musset, une douleur profonde, vraiment sincère. On commentera sans doute encore cette admirable correspondance : elle est tellement riche que chaque lecteur aura l'impression d'y découvrir une vérité que les autres n'ont pas su dégager.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE,
par **Léopold Mabilleau.**

Doctrines et applications, voici un manuel commode, précis, complet, des œuvres et ambitions d'une grande entreprise sociale et française. Dans quelle mesure peut-elle remédier aux souffrances du travailleur, assurer la paix de notre société démocratique, donner à chacun un minimum de sécurité et de bonheur ? L'expérience journalière des « mutualistes » est là pour répondre. Ce livre sera discuté ; mais nul ne pourra nier le talent de l'auteur.

LE TROUPEAU DE CLARISSE, par **Paul Adam.**

Quel extraordinaire personnage que cette Clarisse, et comme elle sait mener son troupeau ! M. Paul Adam a prêté à son héroïne toute son intelligence si subtile et si renseignée. Il nous avait conté autrefois une « année de Clarisse » ; il glane, aujourd'hui, au hasard, dans la vie de cette femme, affranchie de tous les préjugés, quelques savoureuses anecdotes. L'œuvre est neuve et puissante ; elle déconcertera tous les lecteurs timides qui craignent de regarder la vie en face ; mais elle enchantera les amateurs de paradoxes, tous ceux qui, par delà les opinions courantes et routinières, cherchant à voir les choses et les gens tels qu'ils sont.

LES RÉFORMES ET LA PROTECTION DES CHRÉTIENS EN TURQUIE,
par **A. Schopoff.**

Voici pour nos diplomates et nos hommes d'État un admirable instrument de travail : le recueil et le commentaire historique de tous les firmans, bérats, protocoles, traités, capitulations, conventions, notes, mémorandums, etc., que la Turquie et l'Europe ont échangés de 1673 à 1904, touchant la protection des chrétiens ottomans. Est-il besoin de marquer l'utilité d'un pareil ouvrage ?

LA DÉMOCRATIE EN NOUVELLE-ZÉLANDE,
par **André Siegfried.**

De cette Nouvelle-Zélande que l'on a appelée non sans justesse le grand laboratoire et champ d'essais des doctrines socialistes, M. A. Siegfried nous rapporte une étude documentée sur ces audacieuses innovations politiques : arbitrage obligatoire, vote politique des femmes, lois agraires, etc. Les illusions anglaises sur le loyalisme désintéressé de cet archipel et les véritables sentiments que cette communauté lointaine nourrit à l'égard de la métropole donnent une actualité plus piquante à ce livre curieux, sérieux et pourtant très lisible.

FLEUR D'OMBRE, par **Charles Foleÿ.**

Quel joli conte bleu et rose, de ce bleu et rose adouci et comme éteint par le crépuscule ! M. Charles Foleÿ, qui, tout récemment, nous avait donné ce livre saisissant : *Guilleri Guilloré*, s'est plu aujourd'hui à un récit discret et attendri, où ne manquent point les pages tristes, mais de cette tristesse qui sourit encore à d'anciennes joies et, d'avance, à des joies futures, de cette tristesse résignée qui, dans l'ombre, espère et se souvient... Le sujet ?... Oh ! il est à la fois très vieux et très moderne... Les rois, de nos jours, n'épousent plus les bergères ; mais les fils de rois épousent encore de simples bourgeoises ; ils les épousent, et ils les quittent, hélas ! comme Titus autrefois quitta la reine Bérénice, sans le vouloir, parce que la raison d'État est toujours la plus forte contre les raisons du cœur.

LE VICOMTE DE MIRABEAU, par **E. Berger.**

Dans l'étrange et terrible dynastie des Mirabeau, le vicomte Boniface, dit Mirabeau-Tonneau, frère de Mirabeau-le-Grand et fils de Mirabeau-le-Cruel, tient une place qui, dans une autre famille, suffirait à immortaliser son homme. Chevalier à Malte, colonel en Amérique, député aux États, général à l'armée de Condé, partout buveur, mangeur, bretteur, grand trousseur de cotillons, grand faiseur de dettes, au demeurant le meilleur fils du monde, Boniface est en tous points digne de ses plus illustres parents. Et la peinture de M. Berger n'est pas indigne d'un si beau modèle.

UNE CROISIÈRE AU SPITZBERG,
par **Jules Leclercq.**

« Le voyage au Spitzberg, dit l'auteur, n'est plus qu'une facile promenade. » Mais comme il n'est pas donné à tout le monde de la faire, il est bon d'écouter les rapports de ceux qui l'ont faite, surtout quand ils racontent à la mode de M. J. Leclercq sobrement, modestement, clairement, avec un vrai charme. Aux impressions de voyage, l'auteur a joint quelques notes sur l'histoire du pays, qui ne sont pas la partie la moins curieuse de son ouvrage.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 12610-7-04. — (Encre Lorilleux).